

L'outil « Grille de Notation de la Pauvreté[™] de Scorocs[®] » Madagascar

Mark Schreiner et Jean Paul Sossou

18 avril 2021

This document and a data-collection tool are in Malagasy at <u>scorocs.com</u>

Ce document en Français et l'outil de collecte des données sont disponibles sur <u>scorocs.com</u>

This document and a data-collection tool are in English at <u>scorocs.com</u>

Résumé

L'outil d'évaluation de la pauvreté de la marque « Grille de Notation de la Pauvreté de Scorocs » (Scorocs® Simple Poverty Scorecard®-brand poverty-assessment tool) du Madagascar est un moyen transparent et peu coûteux pour les organisations de lutte contre la pauvreté du Madagascar d'appréhender le statut socioéconomique de leurs participants aux fins de prouver et d'améliorer la performance sociale de leurs organisations. Les réponses des 11 questions peuvent être collectées en environ 10 minutes et ainsi être utilisées pour estimer le taux de pauvreté monétaire (basé sur la consommation), suivre la variation des taux de pauvreté à travers le temps, et segmenter les participants afin de leur offrir des services différenciés.

Note sur la version

La nouvelle grille du Madagascar est basée sur les données de 2013. Elle devrait être utilisée à partir de maintenant en remplacement de la précédente grille du Madagascar basée sur les données de 2010 (Schreiner, 2015a). Etant données les hypothèses habituelles qui — si elles sont valables — permettent l'estimation des variations de taux de pauvreté à travers le temps, des comparaisons empreintes de précaution sont possibles entre les estimations des deux (ancienne et nouvelle) grilles de pauvreté pour les seuils de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT (mais pas pour les seuils des percentiles de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT, ni pour aucun des seuils de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale).

Remerciements

Cette étude a été financée par le programme dénommé *Private Sector Window of the Global Agriculture and Food Security Program*, et par la Société Financière Internationale (*International Finance Corporation*). Les données ont été fournies par l'Institut National de la Statistique du Madagascar. Tous nos chaleureux remerciements à Nadia Belhaj Hassine Belghith, Yanni Chen, Theresa Osborne, Dr. Ida Clément Rajaonera, et lary Rakotondradany.

L'outil « Grille de Notation de la Pauvreté™ de Scorocs® »

Code ID de l'entrevue :			Nom et prénoms	Référence d'Ider	ntité								
Date d'entrevue :	Part	ticipant :		<u>reference a fact</u>	<u>reree</u>								
Pays : MDG		Agent :											
Grille: 002		Agence :											
Poids :		Effectif	des membres du ménage :										
Indicateur			Réponses		Notes								
	akinankaratr	a			0								
•	ndroy				4								
	-	Melaky, Sava,			5								
	_	•	o-Andrefana, Atsimo-Atsinanar		9								
	_		i Mania, Betsiboka, Itasy, ou Me		11								
	•		siatra Ambony, ou Vatovavy Fito	ovinany	14								
	oeny, ou Dia	na			16								
2. Combien de membres le ménage co	ompte-t-il?		A. Huit ou plus		0								
			B. Sept		5								
			C. Six		7								
			D. Cinque		11								
			E. Quatre F. Trois		14								
			G. Deux		20 27								
			H. Un		34								
2. Est so qu'un mombro du ménago s	ouffra d'un h	andican 2			0								
3. Est-ce qu'un membre du ménage souffre d'un handicap ? A. Oui B. Non													
4. Est-ce que le chef de ménage masculin (ou le conjoint de la A. Non pas de chef de ménage masculin ni													
femme chef de ménage) peut		-	•	_	0								
une lettre ?	ine un peut	texte et eci ii	B. Non	cher de menage	1								
and lettre :			C. Oui		4								
5. Quel est le principal matériau	Δ Motta	d'herbe, ou p			0								
utilisé pour le toit ?			uilles, natte, bambou, planches	en hois ou carton	3								
diffise pour le toit :		•	shingles, bois, ou zinc/fibre de		6								
6. Quel est le principal combustible ut													
			de repas préparé, ou non conc		0								
menage pour la caisson.			de bois, charbon/lignite, électri										
			éfié, gaz naturel, biogaz, kérosè		3								
7. Quel type de toilette votre ménage	A Pas de	toilettes/dar		,	0								
utilise-t-il?		es sans dalle			2								
			(lavable ou non), toilettes à con	npostage, latrines									
			ito aérées, toilettes/latrines sus		4								
	C	l'eau (peu im	porte la connexion), sceau/tine	tte, ou autre									
8. Le ménage possède-t-il un poste té	léviseur ?			A. Non	0								
				B. Oui	8								
9. Combien de tables le ménage posse	ède-t-il ?			A. Aucune	0								
5 1				B. Un	2								
				C. Deux ou plus	4								
10. Combien de lits le ménage possèd	le-t-il ?			A. Aucun	0								
5 1				B. Un	4								
				C. Deux	5								
				D. Trois ou plus	9								
11. Au cours des 7 derniers jours, pen	ndant combi	en de jours v	otre ménage a-t-il consommé	A. Aucun	0								
de la viande, du poisson, ou d		,		B. Un	2								
				C. Deux	5								
				D. Trois ou plus	8								

Feuille de Travail: Membres du Ménage et leur Statut d'Handicap

Commencez à remplir en premier l'en-tête ; ce faisant, mentionnez le code identifiant unique de l'entrevue (si disponible), la date de l'entrevue, et le poids d'échantillonnage du ménage (si disponible). Puis, enregistrez les prénoms et noms et la référence d'identité du participant (qui peut ne pas être le répondant), de l'agent de terrain en charge du participant (qui peut être différent de vous, l'agent enquêteur), et celle de l'agence/point de service de l'organisation avec lequel le participant est en relation. Enregistrez la réponse du premier indicateur de la grille en vous basant sur votre connaissance de la région dans laquelle le ménage interviewé habite.

Ensuite, lire au répondant : *S'il vous plaît, dites-moi les prénoms ou sobriquets de tous les membres du ménage, en commençant par le chef de ménage et la plus ancienne conjointe ou conjoint (s'il en existe). Le* ménage *est un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent habituellement ensemble (c'est-à-dire, prenant le repas de midi habituellement ensemble et dorment dans une même unité d'habitation) y qui reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne appelée « chef de ménage* ».

Notez le prénom/sobriquet de chaque membre. Notez qui est le chef de ménage masculin (ou le conjoint de la femme chef de ménage), s'il existe. A chaque membre du ménage, posez la question suivante : " <NOM> souffre-il/elle d'un handicap ?", et enregistrez la réponse.

Notez l'effectif des membres à l'en-tête de la grille à côté de « Effectif des membres du ménage : », puis encerclez la réponse appropriée pour le deuxième indicateur (« Combien de membres le ménage compte-t-il ? »). Encerclez ensuite la réponse du troisième indicateur (« Est-ce qu'un membre du ménage souffre d'un handicap ? »).

N'oubliez pas de consulter le « Guide d'Entretien » pour avoir plus de détails.

Prénom (ou sobriquet)	Chef ou conjo	<nom> souffre-il/elle d'un handicap ?</nom>				
1.	Chef masculin Chef féminin		Non	Oui		
2.	La plus ancienne conj Le conjoint de la femr Un autre membre	ointe du chef masculin ne chef de ménage	Non	Oui		
3.	Autre		Non	Oui		
4.	Autre		Non	Oui		
5.	Autre		Non	Oui		
6.	Autre		Non	Oui		
7.	Autre		Non	Oui		
8.	Autre		Non	Oui		
9.	Autre		Non	Oui		
10.	Autre		Non	Oui		
11.	Autre		Non	Oui		
12.	Autre		Non	Oui		
13.	Autre		Non	Oui		
14.	Autre		Non	Oui		
Effectif des membres :	_	Un membre souffre d'	un handicap ?	Non/Oui		

Tableau 1 : Conversion des *scores* en probabilités de pauvreté : Seuils issus de la définition de la Banque Mondiale

									Pro	babilité	de pau	ıvreté	(%)						 -		
		Natio	<u>naux</u>			<u>Intl.</u>	2005 F	P <u>PA</u>			<u>Intl. 20</u>	11 PP/	<u>4</u>	Seuils définis comme des percentiles							
Score	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème		
0-22	98.6	99.8	99.9	100.0	99.9	100.0	100.0	100.0	100.0	99.8	100.0	100.0	100.0	42.1	68.7	90.4	95.9	98.6	99.8		
23-27	93.4	98.9	99.9	99.9	99.9	99.9	100.0	100.0	100.0	99.7	99.9	100.0	100.0	24.0	48.9	79.8	89.9	95.2	99.8		
28-29	88.4	96.8	99.9	99.9	99.9	99.9	100.0	100.0	100.0	99.1	99.9	100.0	100.0	18.5	33.8	72.4	85.0	91.7	99.7		
30-32	87.4	96.6	99.5	99.9	99.5	99.9	100.0	100.0	100.0	98.8	99.9	100.0	100.0	11.6	28.3	64.5	80.2	90.0	99.4		
33-34	86.6	96.2	99.4	99.8	99.4	99.9	100.0	100.0	100.0	98.3	99.8	100.0	100.0	10.9	26.8	61.1	76.9	88.5	99.0		
35-36	80.9	92.5	98.9	99.7	98.5	99.9	100.0	100.0	100.0	96.5	99.7	100.0	100.0	8.9	19.3	54.1	72.8	84.1	96.9		
37-38	74.3	92.3	98.6	99.7	98.4	99.9	100.0	100.0	100.0	95.5	99.7	100.0	100.0	7.8	16.4	46.8	62.7	77.1	96.1		
39-40	65.9	86.1	98.2	99.6	98.0	99.9	100.0	100.0	100.0	94.6	99.6	100.0	100.0	6.7	13.1	38.8	54.7	69.9	95.4		
41-42	62.0	83.2	97.4	99.4	97.3	99.9	100.0	100.0	100.0	93.2	99.4	100.0	100.0	4.7	11.2	34.0	50.8	66.3	94.5		
43-44	55.1	78.5	96.1	99.1	95.5	99.9	100.0	100.0	100.0	88.8	99.1	100.0	100.0	2.8	9.3	27.3	41.0	59.7	91.2		
45-46	48.0	74.4	94.8	98.5	94.1	99.7	100.0	100.0	100.0	86.1	98.5	100.0	100.0	2.8	7.0	23.3	34.9	52.1	88.6		
47-48	44.3	69.1	93.6	97.7	93.6	99.2	99.7	100.0	100.0	82.7	97.7	100.0	100.0	2.7	7.0	18.9	31.4	49.2	85.9		
49-50	35.4	60.1	91.6	97.7	90.2	99.0	99.5	99.9	100.0	76.3	97.7	99.6	100.0	2.0	4.7	16.4	26.5	38.9	81.3		
51-52	32.2	55.9	90.5	97.2	89.4	98.1	99.5	99.9	100.0	74.9	97.2	99.6	100.0	2.0	4.5	13.6	21.8	36.7	81.3		
53-54	27.1	50.3	81.0	93.8	78.7	96.3	98.6	99.9	100.0	63.2	93.8	99.6	100.0	2.0	4.4	11.2	17.8	31.3	68.3		
55-56	19.2	36.3	77.0	92.3	73.6	95.5	98.5	99.9	100.0	54.7	92.3	99.5	100.0	8.0	3.4	9.8	14.1	21.3	60.8		
57-59	15.7	28.8	69.6	87.0	66.8	93.4	98.1	99.9	100.0	45.3	87.0	98.9	100.0	0.2	1.4	6.2	9.5	18.3	49.4		
60-62	9.7	25.7	63.2	82.4	59.8	91.1	96.1	99.8	100.0	42.2	82.4	97.3	100.0	0.2	1.0	5.2	7.7	11.4	45.8		
63-65	7.7	13.4	45.0	76.2	43.0	85.1	92.7	99.0	99.5	24.5	76.4	95.8	100.0	0.1	0.9	5.0	5.8	8.1	29.2		
66-68	5.4	11.1	37.8	61.6	34.2	72.6	85.4	98.3	98.7	20.7	61.6	90.9	100.0	0.0	0.6	3.2	4.1	5.8	23.8		
69-73	3.6	7.6	26.1	48.0	24.5	60.0	75.2	96.5	97.5	14.4	48.2	81.8	99.8	0.0	0.4	1.6	2.2	4.0	17.3		
74–100	2.6	4.9	12.7	24.4	12.2	33.4	50.4	91.9	93.1	7.9	24.5	64.4	98.8	0.0	0.1	0.6	1.0	3.0	8.6		

Tableau 1 : Conversion des *scores* en probabilités de pauvreté : Seuils issus de la définition de l'INSTAT

-									Pro	babilité	de nai		(%)						
		Natio	naux			Intl.	2005 I	PPA	110		Intl. 20			Se	uils défi	nis com	me des p	ercentil	es
Score	Alim.			200%	\$1,25	\$2,00			\$8,44	\$1,90			<u> </u>	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
0-22	97.7	99.4	99.7	99.9	99.7	99.9	100.0	100.0	100.0	99.6	99.9	100.0	100.0	44.3	67.0	91.0	95.3	98.2	99.7
23-27	93.6	98.3	99.5	99.7	99.3	99.8	99.9	100.0	100.0	99.1	99.7	99.9	100.0	26.8	50.6	79.9	90.7	94.8	99.1
28-29	87.8	94.7	98.9	99.6	98.7	99.7	99.8	100.0	100.0	96.9	99.6	99.8	100.0	17.3	36.5	71.5	83.3	89.4	97.7
30-32	86.8	94.7	98.9	99.6	98.6	99.7	99.8	100.0	100.0	96.9	99.6	99.8	100.0	11.7	29.0	64.9	78.7	88.4	97.7
33-34	86.1	94.7	98.9	99.6	98.4	99.7	99.8	100.0	100.0	96.9	99.6	99.8	100.0	10.4	28.7	60.7	76.6	88.3	97.3
35-36	79.4	90.1	97.5	99.1	96.9	99.4	99.5	99.9	99.9	93.4	99.1	99.7	100.0	8.0	17.5	54.0	68.7	82.5	95.2
37-38	73.6	89.6	97.5	99.1	96.9	99.4	99.5	99.9	99.9	93.4	99.1	99.7	100.0	7.0	14.4	44.5	61.7	77.0	95.2
39-40	63.5	84.5	97.5	99.1	96.9	99.4	99.5	99.9	99.9	93.4	99.1	99.7	100.0	6.0	13.0	38.9	51.8	68.4	95.2
41-42	59.3	82.5	96.9	99.0	96.2	99.1	99.4	99.8	99.9	91.2	98.9	99.5	100.0	3.4	9.9	32.6	48.8	64.0	93.6
43-44	53.0	79.2	94.8	98.0	92.9	98.7	99.2	99.8	99.9	86.7	97.6	99.4	100.0	1.7	8.0	26.6	41.6	59.4	89.2
45-46	42.6	68.7	92.1	96.2	88.7	98.5	99.2	99.8	99.9	80.3	96.1	99.4	100.0	1.7	5.2	19.0	33.9	47.9	83.6
47-48	41.5	65.1	92.1	95.9	88.7	97.4	98.8	99.7	99.8	76.3	95.7	99.1	100.0	1.6	5.2	17.4	28.8	44.7	82.1
49-50	34.6	56.7	88.0	95.9	84.8	97.3	98.5	99.6	99.7	69.2	95.3	98.8	99.9	1.4	3.3	13.3	24.1	39.1	76.6
51-52	29.1	54.4	86.0	95.5	83.2	97.3	98.5	99.6	99.7	67.3	94.4	98.8	99.9	1.2	3.0	11.7	21.8	34.2	74.2
53-54	26.4	50.7	81.6	93.6	77.6	94.8	97.7	99.6	99.6	58.0	92.5	98.5	99.9	1.0	2.7	9.7	17.8	30.8	64.6
55-56	16.5	35.7	71.0	88.6	67.6	92.7	97.3	99.5	99.5	48.5	86.9	98.5	99.9	0.5	1.0	7.8	10.4	19.5	55.9
57-59	12.5	28.5	65.3	85.9	61.5	92.1	96.8	99.5	99.5	40.9	84.2	98.5	99.9	0.0	0.7	4.8	8.3	14.3	50.4
60-62	9.0	21.9	56.5	79.0	50.7	84.9	94.4	99.3	99.3	33.9	76.9	96.5	99.8	0.0	0.4	2.8	6.4	10.1	40.4
63-65	4.9	12.1	48.0	75.1	42.3	82.4	91.5	98.2	98.3	22.0	71.3	93.8	99.4	0.0	0.3	2.8	3.9	5.3	29.7
66-68	4.3	10.4	38.1	61.3	34.0	67.7	83.1	97.8	98.0	16.5	58.6	92.2	99.2	0.0	0.0	2.2	2.9	5.0	23.1
69-73	3.3	7.9	24.8	49.1	21.5	58.0	74.2	97.0	97.3	10.8	46.8	81.1	99.2	0.0	0.0	1.2	1.8	3.8	14.6
74-100	0.6	2.5	10.3	22.1	8.5	29.9	47.9	89.0	90.2	4.2	19.3	59.1	98.9	0.0	0.0	0.0	0.5	8.0	5.0

Tableau 2 (Seuils de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale) : Les écarts, précision des écarts, et le factor α des estimations des taux de pauvreté de groupes des ménages en un instant du temps

	•	Seuils de pauvreté																	
	\ <u>-</u>	<u>Natio</u>	naux			Intl. 2005 PPA					ntl. 20	11 PP/	1	Seuils définis comme des percentiles					
	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Ecart entre valeur estimée et observée	-1.1	-1.2	0.0	0.0	-0.3	+0.1	0.0	+0.2	+0.1	-0.3	0.0	+0.2	0.0	0.0	0.0	-0.2	-0.6	-1.5	-0.2
Précision de l'écart	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.1	0.1	0.5	0.4	0.3	0.0	0.3	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5
Facteur alpha	0.83	0.82	0.86	0.89	0.86	0.93	1.00	1.14	1.08	0.83	0.89	1.01	0.85	1.04	0.94	0.86	0.86	0.82	0.84

Grille appliqué à 1 000 bootstraps de l'échantillon de validation

Les écarts entre les valeurs estimées et observées sont exprimés en unités de points de pourcentage.

La précision a un niveau de confiance de 90 pour cent est exprimée en unités de ± points de pourcentage.

Les écarts et la précision des écarts sont estimés à partir de 1 000 échantillons de type bootstrap (n = 16 384).

Alpha est calculé avec 1 000 échantillons de type bootstrap n = 256, 512, 1 024, 2 048, 4 096, 8 192 et 16 384.

Tableau 2 (Seuils de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT) : Les écarts, précision des écarts, et le factor α des estimations des taux de pauvreté de groupes des ménages en un instant du temps

-										Seuils o	de pauv	/reté							
	<u>Nationaux</u>							<u>Intl. 2005 PPA</u>					<u> </u>	Seuils définis comme des percentiles					
	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Ecart entre valeur estimée et observée	-0.2	-0.8	+0.1	-0.2	+0.2	0.0	-0.3	-0.2	-0.2	0.0	-0.4	-0.6	0.0	+0.9	+1.0	+0.8	+0.4	-0.6	-0.3
Précision de l'écart	0.6	0.5	0.5	0.4	0.5	0.4	0.3	0.1	0.1	0.5	0.4	0.2	0.1	0.3	0.4	0.5	0.6	0.6	0.5
Facteur alpha	0.90	0.85	0.92	0.98	0.89	0.98	1.04	0.94	0.98	0.86	0.96	1.03	1.08	0.95	0.94	0.93	0.94	0.88	0.89

Grille appliqué à 1 000 bootstraps de l'échantillon de validation

Les écarts entre les valeurs estimées et observées sont exprimés en unités de points de pourcentage.

La précision a un niveau de confiance de 90 pour cent est exprimée en unités de ± points de pourcentage.

Les écarts et la précision des écarts sont estimés à partir de 1 000 échantillons de type bootstrap (n = 16 384).

Alpha est calculé avec 1 000 échantillons de type bootstrap n = 256, 512, 1 024, 2 048, 4 096, 8 192 et 16 384.

L'outil « Grille de Notation de la PauvretéTM de Scorocs[®] »Madagascar

1. Introduction

L'outil d'évaluation de la pauvreté « Grille de Notation de la Pauvreté de Scorocs » (*Scorocs Simple Poverty Scorecard*® *poverty-assessment tool*) est un moyen transparent et peu coûteux qui permet aux organisations de lutte contre la pauvreté du Madagascar de mieux connaître leurs participants et ainsi de justifier et d'améliorer la performance sociale de leurs organisations.

La grille peut être utilisée pour estimer :

- La probabilité qu'un participant ait sa consommation en dessous d'un seuil de pauvreté donné
- Les taux de pauvreté des participants à un instant donné
- Les variations du taux de pauvreté des participants à travers le temps, et
- Segmenter les participants pour leur appliquer des traitements différenciés

L'approche directe d'évaluation de la pauvreté via les enquêtes sur la consommation et les conditions de vie des ménages est difficile et coûteuse.

L'Enquête Nationale sur le Suivi des Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ENSOMD) réalisée en 2013 par l'Institut National de la Statistique du Madagascar (INSTAT) en est un exemple. Le questionnaire de l'ENSOMD de 2013 tient sur environ 70 pages et comprend plus de 700 questions principales dont la plupart ont plusieurs questions complémentaires ou sont posées à plusieurs

reprises (par exemple pour chaque membre de ménage, chaque poste de dépense, ou chaque type de culture).

Par rapport à l'approche directe, l'approche indirecte adoptée par la grille est simple, rapide, et peu coûteuse. Elle est développée à partir de onze questions tirées de l'ENSOMD de 2013 (tels que « Quel est le principal matériau utilisé pour le toit ? » et « Combien de tables le ménage possède-t-il ? »). Les réponses aux questions sont utilisées pour obtenir un *score* corrélé avec le niveau de pauvreté (basée sur la consommation) du ménage comme mesuré par l'INSTAT à travers l'ENSOMD de 2013.

La grille est différente de « *proxy means tests* » (outils d'approximation des ressources des ménages pour réaliser le ciblage, Coady, Grosh, et Hoddinott, 2002). Cette différence réside en ce que la grille est transparente, est à la portée de tous, ¹ et est adaptée aux objectifs et aux moyens non pas des gouvernements mais plutôt des programmes de lutte contre la pauvreté au Madagascar. Les options généralement usitées par de tels programmes pour évaluer le statut de pauvreté sont habituellement bruts (telles que les règles basées sur la possession des terres ou sur la nature et la qualité de l'habitation) ou subjectives et relatives (tel que « *participatory wealth ranking* », la classification par une approche participative du niveau de richesse d'un ménage, réalisée par des enquêteurs qualifiés). Les

_

¹ L'outil « Grille de Notation de la Pauvreté de Scorocs » du Madagascar n'est de quelque manière que ce soit un bien public. Ses droits d'auteurs sont détenus par Scorocs, L.L.C (Copyright © 2021 Scorocs).

estimations de pauvreté via ces approches peuvent s'avérer onéreuses, leur précision/biais est inconnue, et elles ne sont pas comparables d'une organisation à une autre, d'une région à une autre, ni d'une période à une autre.

La grille est un outil quantitatif, peu coûteux, basée sur la consommation. Elle sert pour estimer la proportion des participants d'un programme qui sont endessous d'un seuil de pauvreté donné. On peut citer comme exemples de seuils de pauvreté : le seuil national de pauvreté de Madagascar (défini différemment par l'INSTAT et par la Banque Mondiale), et le « seuil international d'extrême pauvreté » de la Banque mondiale qui s'élève à \$1,90/tête/jour PPA 2011. Les programmes peuvent aussi utiliser la grille pour estimer les variations du taux de pauvreté. Etant entendu qu'une enquête sur les dépenses de consommation des ménages reste coûteuse même pour l'Etat, certains programmes de lutte contre la pauvreté pourraient cependant avoir la capacité d'implémenter l'outil « Grille de Notation de la Pauvreté de Scorocs » qui est peu coûteux et qui servirait à contrôler le taux de pauvreté au sein de leurs participants et (si désiré) segmenter les participants pour leur appliquer des services différenciés.

L'approche technique utilisée pour l'élaboration de la grille n'est pas complexe et vise à être comprise par les non spécialistes. Après tout, si les dirigeants d'organisations doivent se décider à adopter la grille et à l'utiliser dans leur processus de prise de décision, il faudrait au prime abord qu'ils se convainquent de son efficacité. En effet, la transparence et la simplicité de la grille

favorisent la confiance en son utilité. Convaincre les dirigeants est vraiment important; les « outils d'approximation des ressources des ménages pour réaliser le ciblage » et les régressions sur les « déterminants de la pauvreté » existaient depuis des décennies, mais elles sont rarement utilisées par les programmes locaux de lutte contre la pauvreté pour formuler des décisions. Ceci n'est pas dû au fait qu'elles ne fonctionnent pas mais parce qu'elles sont souvent présentées (quand elles sont présentées) comme des coefficients provenant des tableaux de régression qui sont incompréhensibles des potentiels utilisateurs (avec des libellés des indicateurs comme « LGHHSZ 2 » qui sont de signification mystérieuse) et des notes négatives avec beaucoup de décimaux. Grâce au phénomène lié à l'efficacité de la prédiction des grilles connu sous le nom de « *flat maximum* », les méthodes simples et transparentes de construction des grilles sont habituellement presque aussi exactes que les méthodes plus complexes et opaques (Schreiner, 2012a; Caire et Schreiner, 2012).

Au-delà de son coût moindre et de sa transparence, l'approche technique de la grille est innovatrice. Cette innovation réside en la façon dont les *scores* sont associés aux probabilités de pauvreté, en l'accent qui est mis sur les tests d'efficacité de la grille, et en la manière dont les formules de calcul des écarts types sont obtenues. Bien que les tests d'efficacité soient simples et banals en analyse statistique pour les académiciens et dans la sphère des grilles pour l'estimation du

risque de défaillance des emprunteurs des institutions financières, ils ont rarement été utilisés dans le cas d'un outil d'évaluation de la pauvreté.

La grille est basée sur les données de l'ENSOMD de 2013 organisée par l'INSTAT du Madagascar. Les questions qui figurent sur la grille ont été sélectionnées suivant les critères ci-après :

- Peu coûteux à collecter, facile à répondre, et vérifiable
- Fortement corrélé au statut socioéconomique
- Susceptible de changer dans le temps suivant la variation du statut socioéconomique
- Applicable à toutes les régions du Madagascar

Toutes les notes liées à chacun des indicateurs de la grille sont des entiers naturels. Le total de ces notes (c'est-à-dire, le *score*) varie de 0 (le plus probable à être en dessous d'un seuil de pauvreté donné) à 100 (le moins probable à être en dessous d'un seuil de pauvreté donné). Pendant environ dix minutes, des agents même non spécialistes peuvent recueillir les données sur le terrain et calculer les *scores* sur la même feuille du questionnaire ou sur des appareils portables.

La grille peut être utilisée pour faire trois estimations fondamentales.

Premièrement, elle peut évaluer la « probabilité de pauvreté » d'un participant

particulier membre d'un ménage, c'est-à-dire la probabilité que le ménage ait des

dépenses de consommation par tête en dessous d'un seuil de pauvreté donné.

Deuxièmement, la grille permet d'estimer le taux de pauvreté d'une population de ménages à un instant donné. Cette estimation s'obtient en faisant la moyenne des probabilités de pauvreté estimées d'un échantillon représentatif de

ménages tirés de la population. Les taux de pauvreté base individu (par tête)
peuvent aussi être estimés, et ceux-ci peuvent en retour fournir des estimations de l'effectif des personnes pauvres dans les ménages participants du programme.

Troisièmement, la grille peut estimer les variations du taux de pauvreté d'un groupe de ménages. Calculé à partir de deux échantillons indépendants de ménages des participants représentatifs de la même population entre deux instants, ce taux est l'écart entre la probabilité moyenne de pauvreté estimée de l'échantillon de *base* et celle de l'échantillon de *suivi*, divisé par le temps (exprimé en années) écoulé entre la date moyenne des entrevues au niveau de l'échantillon de *base* et celle au niveau de l'échantillon de *suivi*.

Calculé à partir d'un seul échantillon de ménages des participants où chaque ménage a été noté deux fois, l'estimation de la variation annuelle du taux de pauvreté est la somme de l'écart en probabilité de pauvreté estimée entre la date de l'interview de *base* et celle de l'interview de *suivi* de chaque ménage, divisé par la somme des temps (exprimés en années) écoulés entre les deux dates d'entrevue de chaque ménage (Schreiner, 2014).

Les estimations du taux annuel de variation des taux de pauvreté base individu (par tête) peuvent aussi être calculées, et celles-ci peuvent en retour fournir les estimations de l'effectif net annuel des personnes pauvres des ménages des participants qui ont franchi le seuil de pauvreté.

La grille peut aussi être utilisée pour segmenter les participants et leur offrir des traitements différenciés. Afin d'aider les programmes de lutte contre la pauvreté à choisir les points de coupure (c'est-à-dire, le *score* maximum à obtenir pour être ciblé) appropriés pour l'atteinte des leurs objectifs, l'efficacité du ciblage est rapportée dans le présent document pour une variété de points de coupure possibles.

Ce document présente une grille unique dont les questions et les *scores* y associés ont été obtenus à partir des données d'un échantillon aléatoire représentant les trois cinquièmes de l'ensemble des ménages de l'ENSOMD de 2013 et en considérant le seuil national de pauvreté du Madagascar défini par la Banque Mondiale. Les *scores* obtenus à partir de cette seule grille ont été étalonnés avec ces mêmes données (les trois cinquième des ménages de l'ENSOMD) pour déterminer les probabilités de pauvreté suivant 38 seuils de pauvreté (19 définis par la Banque Mondiale et 19 définis par l'INSTAT). Les données des deux cinquièmes restants de l'ensemble des ménages de l'ENSOMD de 2013 ont servi à la validation de l'efficacité de cette grille du point de vue de l'estimation des taux de pauvreté à un point du temps, et de la segmentation des participants.

Etant donné les hypothèses de leur construction, tous les trois estimateurs de la grille (la probabilité de pauvreté du ménage du participant, le taux de pauvreté d'une population de ménages des participants à un point du temps, et la

variation du taux de pauvreté d'une population de ménages des participants à travers le temps) sont non biaisés. C'est-à-dire, la valeur réelle correspond à la moyenne des valeurs estimées dans des échantillons répétés d'une même population au sein de laquelle les relations entre les questions de la grille et la pauvreté restent inchangées. Comme tous modèles prédictifs, la grille induit des erreurs dans une certaine mesure quand elle est appliquée (comme c'est le cas dans ce document) à l'échantillon de validation. De plus, des erreurs apparaissent si elle est appliquée (en pratique) à une autre population ou quand elle est appliquée après 2013 (puisque les relations entre les questions et la pauvreté changent suivant le temps et à travers les populations).² Comme mis en garde dans la section « Note sur la version », les estimations hybrides de la variation de pauvreté à travers le temps au Madagascar à partir des données de base issues de l'ancienne grille et des données de suivi issues de la nouvelle grille ne doivent pas être utilisées.

Ainsi, bien que l'estimation de la pauvreté par l'approche indirecte soit peu coûteuse par rapport à celle par l'approche d'une enquête directe, elle est en pratique aussi biaisée. (Les valeurs observées par l'approche de l'enquête directe sont considérées sans erreur, ignorant l'erreur liée à la variation d'échantillonnage.)

Des erreurs apparaissent parce que la grille fonctionne à tort comme si la relation

-

² Des exemples incluent les échantillons représentatifs de la population à une date ultérieure et des sous-échantillons non-représentatifs de la population nationale (Diamond *et al.*, 2016 ; Tarozzi et Deaton, 2009).

future entre les questions et la pauvreté dans toutes les sous populations sera conforme à celle révélée par les données utilisées dans la construction de la grille. Naturellement, cette hypothèse incontournable n'est valide qu'en partie.

L'erreur moyenne — c'est-à-dire, l'écart moyen entre les estimations des taux de pauvreté base ménage obtenues via la grille et les taux de pauvreté observés pour 100% du seuil national de pauvreté défini par la Banque Mondiale lorsqu'on utilise 1 000 échantillons *bootstrap* de *n* = 16 384 tirés de l'échantillon de validation — est de –1,2 point de pourcentage. La moyenne des erreurs absolues au niveau des 38 seuils de pauvreté est d'environ 0,3 point de pourcentage, et la valeur maximale des erreurs absolues à travers tous les seuils de pauvreté est de 1,5 point de pourcentage. Les erreurs de 34 des 39 seuils de pauvreté sont inférieures à 1 point de pourcentage. Ces erreurs d'estimation sont dues à la variation d'échantillonnage, et non au biais ; l'erreur moyenne devrait être égale à zéro si l'ENSMOD de 2013 allait être répétée plusieurs fois et divisées en sous échantillons avant que tout le processus de construction et de validation de la grille soit repris.

Pour n = 16 384, les intervalles de confiance à 90 pour cent des estimations sont de ±0,6 point de pourcentage ou moins. Pour n = 1 024, les intervalles de confiance à 90 pour cent sont de ±2,3 points de pourcentage ou moins.

La section 2 ci-dessous décrit les données et les seuils de pauvreté. Elle explique également comment estimer les taux de pauvreté base individu (par tête). Les sections 3 et 4 décrivent le processus d'élaboration de la grille et présentent des directives pratiques pour son implémentation. Les sections 5 et 6 expliquent comment obtenir l'estimation des probabilités de pauvreté des ménages et du taux de pauvreté d'une population de ménages des participants en un instant donné. La section 7 présente l'estimation des variations de taux de pauvreté d'une population de ménages des participants. La section 8 discute du ciblage. La dernière section est la conclusion.

Le « Guide d'Entrevue » (placé après la « Bibliographie ») indique comment les questions doivent être posées (et comment les réponses doivent être interprétées) de façon à mimer aussi étroitement que possible les pratiques de l'ENSOMD de 2013 du Madagascar. Ce « Guide » (et la « Feuille de Travail ») fait partie intégrante de la grille du Madagascar.

2. Données et seuils de pauvreté

Cette section présente les données utilisées pour construire et valider la grille. Elle décrit également comment il faut estimer les taux de pauvreté base individu (par tête). Elle aussi présente la définition de la *pauvreté* et les 38 seuils de pauvreté suivant lesquels les *scores* sont calibrés/étalonnés.

2.1 Données

Les questions et les notes de la grille sont sélectionnées (construites) à partir des données d'un échantillon aléatoire représentant les trois cinquièmes de l'ensemble des 16 908 ménages de l'ENSOMD de 2013. L'ENSOMD de 2013 est la plus récente enquête nationale sur la consommation au Madagascar dont les données sont disponibles.

Les données de ces trois cinquièmes de l'ensemble des ménages de l'ENSOMD de 2013 qui ont servi à la construction de la grille ont été aussi utilisées pour associer (calibrer/étalonner) les *scores* aux probabilités de pauvreté suivant tous les seuils de pauvreté.

Les données des deux cinquièmes restants de l'ensemble des ménages de l'ENSOMD de 2013 ont été utilisées pour tester (valider/justifier) la précision « hors échantillon de construction » de la grille ; c'est-à-dire que la précision a été testée

avec les données qui ne sont utilisées ni pour la construction ni pour l'étalonnage.

Ces mêmes données ont été aussi utilisées pour tester la précision du ciblage hors échantillon.

Les travaux de terrain de l'ENSOMD de 2013 se sont déroulés du 22 novembre 2012 au 22 janvier 2013. La consommation est au prix à Antananarivo pendant les travaux de terrain de l'ENSOMD de 2013.

2.2 Taux de pauvreté base ménage, base individu, et base participants

Un *taux de pauvreté* est la proportion des unités au sein des ménages dont la dépense totale de consommation (divisée par l'effectif des membres du ménage) est en dessous d'un seuil de pauvreté donné. L'unité d'analyse est soit le ménage lui-même ou un membre du ménage. Par définition, tous les membres d'un ménage donné ont le même statut de pauvreté (ou la même probabilité de pauvreté estimée).

L'unité d'analyse la plus pertinente pour les programmes de lutte contre la pauvreté est la personne. C'est l'individu qui souffre de la pauvreté. Les ménages ne sont pas des entités dotées de conscience, et les ménages ne souffrent que dans la mesure où leurs membres (qui sont des humains) souffrent. Comme expliqué plus bas, les estimations base individu sont une moyenne pondérée des

probabilités de pauvreté des ménages, où chaque poids du ménage est le nombre de membres concernés dans le ménage.

Les estimations ponctuelles de taux de pauvreté sont généralement plus pertinentes pour les ménages nouveaux-participants qui viennent d'adhérer au programme de lutte contre la pauvreté au cours de la période actuelle qu'aux participants en cours qui ont déjà adhéré au programme au cours des précédentes périodes. En effet, une mission de lutte contre la pauvreté implique de servir une clientèle avec un taux de pauvreté minimum souhaité parmi les nouveaux participants. Une mission de lutte contre la pauvreté implique aussi une volonté de réduire la pauvreté, pour laquelle les estimations de la variation de la pauvreté pour les participants en cours sont pertinentes.

Les estimations de taux de pauvreté (ponctuelles pour les nouveaux participants, ou pour les variations de taux de pauvreté à travers le temps pour les participants en cours) sont importantes, mais les estimations du nombre de pauvres (parmi les nouveaux participants) et du nombre annuel net des personnes qui sortent de la pauvreté (parmi les participants en cours) sont encore plus importantes. En effet — pour des niveaux ou des variations de taux de pauvreté donnés — un programme de lutte contre la pauvreté plus large fait mieux qu'un programme de lutte contre la pauvreté moins large. Après tout, le but final d'un programme de lutte contre la pauvreté n'est pas d'avoir un taux de pauvreté élevé

parmi les nouveaux participants ni un taux élevé de sortie de la pauvreté parmi les participants en cours mais plutôt d'avoir de nombreux participants qui sont pauvres et ensuite de réduire la pauvreté de nombreux participants en cours qui étaient pauvres au moment de leur adhésion programme.³

Pour illustrer le calcul des estimations de la grille, supposons qu'un nouveau programme de lutte contre la pauvreté enrôle au cours de sa première année d'exercice des participants issus de 1 000 ménages qui englobent un total de 5 000 membres. Le programme applique la grille à un échantillon aléatoire simple de deux ménages parmi les 1 000.⁴

Le premier ménage sélectionné a trois membres dont l'un est un participant du programme. Pour une grille donnée et un seuil de pauvreté donné, supposons que la probabilité de pauvreté estimée du premier ménage est de 60,0 pour cent.

Le second ménage sélectionné a quatre membres dont deux sont des participants du programme. Avec la même grille et le seuil de pauvreté donnés, supposons que la probabilité de pauvreté estimée du second ménage est de 40,0 pour cent.

³ Schreiner (2014) a présenté comment rapporter et analyser les estimations issues de la grille.

⁴ Un échantillon aussi petit fournit des estimations peu fiables mais simplifie les calculs de l'exemple.

2.2.1 Estimations niveau ménage

Les taux de pauvreté sont soit *base ménage* ou *base individu*. Dans le cas rare où un programme définit ses participants comme étant les ménages, alors le taux de pauvreté base ménage est pertinent.

Le taux de pauvreté base ménage estimé est la moyenne pondérée⁵ des probabilités de pauvreté des ménages qui ont des participants au programme, peu importe l'effectif des membres du ménage et peu importe l'effectif des membres du ménage qui sont participants au programme. Tous les ménages ont le même poids dans cette moyenne pondérée.

Dans l'exemple, ce taux de pauvreté base ménages est

$$\frac{1 \cdot 0,600 + 1 \cdot 0,400}{1+1} = \frac{1}{2} = 0,5 = 50 \text{ pour cent.}$$

Dans le terme « 1·0,600 » du numérateur, le « 1 » est le poids d'échantillonnage au niveau ménage du premier ménage, et « 0,600 » est la probabilité de pauvreté estimée du premier ménage à partir de la grille (60,0 pour cent). Dans le terme « 1·0,400 » du numérateur, le « 1 » est le poids d'échantillonnage au niveau ménage du second ménage, et le « 0,400 » est la probabilité de pauvreté estimée du second ménage (40,0 pour cent).

15

_

⁵ Les exemples ici supposent un tirage aléatoire simple des ménages, ce qui induit que tous les ménages ont la même probabilité de sélection et par conséquent le même poids d'échantillonnage au niveau ménage, qui est considéré ici égal à un (1).

Le terme « 1+1 » au dénominateur est la somme des poids d'échantillonnage des deux ménages. Les poids d'échantillonnage au niveau ménage ont été utilisés puisque l'unité d'analyse est le ménage.

Avec un taux de pauvreté base ménage estimé de 50,0 pour cent et une population de 1 000 ménages ayant de nouveaux participants, le nombre estimé de ménages pauvres ayant de nouveaux participants est 0,500·1 000 = 500.

Supposons maintenant qu'un autre échantillon représentatif de l'échantillon de la même population de participants anciennement nouveaux et actuellement en cours 6 est noté exactement deux ans plus tard et que le taux de pauvreté base ménage qui en résulte est de 45,0 pour cent. Ainsi le nombre annuel net des ménages sortis de la pauvreté est $(0,500-0,450)\cdot 1\ 000 \div 2 = 25$ ménages par an. lci, (0,500-0,450) représente la baisse du taux de pauvreté base ménage de la période (50,0) pour cent) à la période de suivi (45,0) pour cent), « 1000 » est le nombre de ménages en cours dans la population à travers les deux périodes, et « 2 » est le nombre d'années entre les deux périodes.

-

⁶ Cet exemple suppose qu'il n'y a aucune attrition. Dans la pratique, certains participants abandonnent, et cela ne se produit pas au hasard. En général, il n'y a aucun moyen d'éliminer l'erreur dans les estimations des grilles dues à l'attrition non aléatoire, mais dans certains cas, elle peut être atténuée.

2.2.2 Estimations niveau individu

Par contre, le taux de pauvreté base individu (par tête) est pertinent si tous les membres du ménage participant au programme sont affectés par la participation de l'un des membres du ménage. Ce qui est généralement le cas pertinent.

Dans l'exemple ici, le taux de pauvreté base individu est la moyenne pondérée par la taille (l'effectif des membres) des ménages des probabilités de pauvreté estimées des ménages participants, soit

$$\frac{3 \cdot 0,600 + 4 \cdot 0,400}{3 + 4} = \frac{3,4}{7} = 0,486 = 48,6$$
 pour cent.

Dans le terme « 3·0,600 » du numérateur, le « 3 » est le poids d'échantillonnage au niveau individu du premier ménage (puisqu'il comprend trois membres), et le « 0,600 » est la probabilité de pauvreté estimée du premier ménage à partir de la grille.

Dans le terme « 4·0,400 » du numérateur, le « 4 » est le poids d'échantillonnage au niveau individu du second ménage (puisqu'il comprend quatre membres), et le « 0,400 » est la probabilité de pauvreté estimée du second ménage.

Le terme « 3+4 » au dénominateur est la somme des poids d'échantillonnage au niveau individu des deux ménages. Le poids d'échantillonnage

17

⁷ Etant donné qu'un échantillonnage aléatoire simple ait été opéré au niveau ménage, le poids d'un ménage base individu est l'effectif des membres du ménage.

du ménage au niveau individu est utilisé parce que l'unité d'analyse est le membre du ménage.

Avec un taux de pauvreté base individu estimé de 48,6 pour cent et une population de 5 000 personnes qui sont les membres des ménages nouvellement participants au programme, le nombre estimé de nouveaux participants qui sont pauvres est 0,486.5000 = 2430 personnes.

Si la grille est appliquée exactement deux ans plus tard à un échantillon représentatif de la même population des participants anciennement nouveaux et actuellement en cours, et si le taux de pauvreté base individu estimé qui en résulte est de 45,0 pour cent, alors le nombre annuel net des personnes sorties de la pauvreté est (0,486 – 0,450)·5 000 ÷ 2 = 90 personnes par an. Ici, « (0,486 – 0,450) » est la baisse du taux de pauvreté base individu entre la période de base (48,6 pour cent) et la période de suivi (45,0 pour cent), « 5 000 » est le nombre de personnes en cours dans la population à travers les deux périodes, et « 2 » est le nombre d'années entre les deux périodes.

Etant donné qu'une augmentation de la taille du ménage, à la fois entraine la pauvreté et est causée par la pauvreté, les taux de pauvreté base individu sont supérieurs presque toujours aux taux de pauvreté base ménage. Et puisque ce sont les personnes (pas les ménages) qui vivent la pauvreté, les estimations base individu sont presque toujours plus pertinentes que les estimations base ménage.

2.2.3 Estimations niveau participant

Enfin, un programme de lutte contre la pauvreté pourrait considérer ses participants comme étant seulement les membres du ménage avec lesquels il est en relation directe. Dans la pratique, ce cas est rarement pertinent.

Pour cet exemple, il s'ensuit que seulement certains — mais pas l'ensemble — des membres du ménage sont comptés. Le taux de pauvreté base participant est alors la moyenne pondérée par l'effectif des participants⁸ du ménage des probabilités de pauvreté estimées des ménages participants, soit

$$\frac{1 \cdot 0,600 + 2 \cdot 0,400}{1+2} = \frac{1,4}{3} = 0,467 = 46,7 \text{ pour cent.}$$

Le « 1 » du terme « 1·0,600 » du numérateur est le poids d'échantillonnage au niveau participant du premier ménage puisqu'il comprend un participant. « 0,600 » est la probabilité de pauvreté estimée du premier ménage.

Dans le terme « 2·0,400 » du numérateur, le « 2 » est le poids d'échantillonnage au niveau participant du second ménage puisqu'il comprend deux participants. « 0,400 » est la probabilité de pauvreté estimée du second ménage à partir de la grille (40 pour cent).

⁸ Etant donné qu'un échantillonnage aléatoire simple ait été opéré au niveau ménage, le poids d'un ménage base participant direct est l'effectif des participants de ce ménage au programme.

Le terme « 1+2 » au dénominateur est la somme des poids d'échantillonnage au niveau participant des deux ménages. Les poids d'échantillonnage au niveau participant ont été utilisés parce que l'unité d'analyse est le participant direct au programme.

Dans presque tous les cas, soit un seul membre du ménage participe (auquel cas les estimations base participants sont égales aux estimations base ménage) ou tous les membres des ménages participent (auquel cas les estimations base participant sont égales aux estimations base individu).

En résumé, les taux de pauvreté estimés obtenus à partir d'une grille sont des moyennes pondérées des probabilités de pauvreté des ménages, où — en supposant un échantillonnage aléatoire simple au niveau ménage — les poids sont les effectifs des unités pertinentes du ménage. Les personnes importent plus que les ménages ; les estimations du nombre de nouveaux participants qui sont pauvres importent plus que les estimations ponctuelles de taux de pauvreté ; et les estimations de la baisse annuelle nette du nombre des participants en cours qui sont pauvres importent plus que les estimations de la variation de taux de pauvreté.

En rapportant les estimations issues de la grille, les programmes de lutte contre la pauvreté doivent préciser clairement l'unité d'analyse — ménage, membre du ménage, ou participant — et justifier la pertinence de cette unité d'analyse. Dans

la plupart des cas, l'unité d'analyse est les membres du ménage parce que la participation à un programme de lutte contre la pauvreté par un membre d'un ménage donné affecte toujours toutes les personnes qui sont membres de ce ménage, et parce que la pauvreté est vécue par les personnes, et non les ménages.

Pour faciliter l'analyse comparative, le Tableau 3 présente les seuils de pauvreté et les taux de pauvreté base ménage et base individu issues de l'ENSOMD de 2013. Il y a une version du Tableau 3 pour :

- Le Madagascar dans son ensemble (par zones rurales, urbaines, et tout)
- Chacune des vingt-deux régions du Madagascar

Les taux de pauvreté base ménage sont rapportés parce que — comme illustré ci-dessus — l'échantillonnage est presque toujours fait au niveau ménage et parce que les probabilités de pauvreté base ménage peuvent facilement être convertis en taux de pauvreté d'autres unités d'analyse. C'est également pour cette raison que la grille est construite, calibrée, et validée avec les poids des ménages. Les taux de pauvreté base individu figurent aussi dans le Tableau 3 parce que ce sont les taux calculés et communiqués par le gouvernement du Madagascar et la Banque Mondiale et parce que les taux de pauvreté base individu sont presque toujours les plus pertinents pour les programmes de lutte contre la pauvreté. De plus, les débats sociaux et les discussions de politique publique se focalisent ordinairement sur les taux de pauvreté base individu. Et l'objectif des organisations

locales de lutte contre la pauvreté est d'aider les individus (pas des ménages) à améliorer leur bien-être.

2.3 Définition de la *pauvreté* et des seuils de pauvreté

Le statut de pauvreté (« pauvre » ou « non pauvre ») d'un ménage dépend de la position (en-dessous ou au-dessus) de sa dépense de consommation par tête (MGA par tête par jour) par rapport à un seuil de pauvreté donné. Par conséquent, une définition de la *pauvreté* est une comparaison d'un seuil de pauvreté avec une mesure de la consommation.

La définition de la consommation et les modules « Consommation » du questionnaire de l'ENSOMD de 2013 sont identiques à ceux de l'Enquête Périodique auprès des Ménages de 2010 (EPM de 2010) qui ont été utilisées pour construire l'ancienne grille (Schreiner, 2015a).

INSTAT (2014, p. 136) a comparé les taux de pauvreté par tête (sous les seuils de pauvreté nationaux définis par l'INSTAT) issus de l'EPM de 2010 et ceux de l'ENSOMD de 2013. Belghith, Randriankolona, et Osborne (« BRO », 2016) ont cependant relevé que ces estimations de pauvreté (celles de 2010 et celles de 2013) ne sont pas comparables en raison d'un certain nombre de différences, et en

22

⁹ INSTAT (2014, p. 120) a listé les catégories de biens contenus dans la consommation globale des ménages.

particulier en raison des différences du point de vue de la représentativité des deux enquêtes et de leurs poids d'échantillonnage. Par conséquent les programmes de lutte contre la pauvreté au Madagascar ne doivent pas estimer la variation de la pauvreté en prenant comme donnée de base l'estimation issue de l'ancienne grille et donnée de suivi l'estimation issue de la nouvelle grille. On peut encore s'attendre à ce que les estimations de la variation de pauvreté dont les données de la période de base et celles de la période de suivi sont issues de la nouvelle grille du Madagascar soient aussi précises que celles des grilles classiques.

_

¹⁰ BRO (2016) a corrigé les poids d'échantillonnage des deux enquêtes afin d'obtenir des estimations comparables, mais l'ancienne grille était construite avec des données non comparables. La nouvelle grille a utilisé les poids d'échantillonnage corrigés aussi bien pour les seuils issus de la définition de la pauvreté de l'INSTAT que pour les seuils issus de la définition de la pauvreté de la Banque Mondiale. Par conséquent, les taux de pauvreté obtenus ici correspondent à ceux obtenus par BRO mais pas à ceux obtenus par INSTAT (2014).

Etant donné que les organisations locales de lutte contre la pauvreté au Madagascar pourraient vouloir utiliser plusieurs ou différents seuils de pauvreté, les *scores* obtenus de l'unique grille sont étalonnés suivant 19 seuils de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT et 19 seuils de pauvreté issus de la définition de la Banque mondiale :

- Seuil alimentaire
- 100% du seuil national
- 150% du seuil national
- 200% du seuil national
- \$1,25/jour PPA 2005
- \$2,00/jour PPA 2005
- \$2,50/jour PPA 2005
- \$5,00/jour PPA 2005
- \$8,44/jour PPA 2005
- \$1,90/jour PPA 2011
- \$3,20/jour PPA 2011
- \$5,50/jour PPA 2011
- \$21,70/jour PPA 2011
- Premier décile (10^{ème} percentile) des dépenses de consommation par tête
- Premier quintile (20^{ème} percentile) des dépenses de consommation par tête
- Deuxième quintile (40^{ème} percentile) des dépenses de consommation par tête
- La médiane (50^{ème} percentile) des dépenses de consommation par tête
- Troisième quintile (60^{ème} percentile) des dépenses de consommation par tête
- Quatrième quintile (80^{ème} percentile) des dépenses de consommation par tête

2.3.1 Seuils nationaux de pauvreté

2.3.1.1 Définition de l'INSTAT

Le seuil national de pauvreté du Madagascar (ci-après appelé « 100% du seuil national ») a été déterminé suivant la méthode des « coûts des besoins fondamentaux » de Ravallion (1998). Cette détermination du seuil national de

pauvreté défini par l'INSTAT a commencé par le seuil alimentaire défini par l'INSTAT comme le coût d'un panier de biens correspondant à 2 133 Calories consommés par les ménages dont les dépenses de consommation sont inférieures au troisième décile de la consommation totale dans l'EPM de 2001 (Stifel, Razafimanantena, et Rakotomanana, 2013). Ce coût est ensuite converti au prix au cours des travaux de terrain de l'ENSOMD de 2013 en utilisant l'Indice de Prix à la Consommation du Madagascar¹¹; ce qui donne un seuil alimentaire moyen issu de la définition de l'INSTAT¹² au prix à Antananarivo au cours de l'ENSOMD de MGA962 par tête par jour (Tableau 3). Ce qui correspond à un taux de pauvreté de 46,6 pour cent pour les ménages et 57,2 pour cent pour les individus.¹³

_

¹¹ L'indice de Prix à la Consommation couvre seulement sept zones urbaines majeures, mais les prix varient énormément à travers les zones rurales (Banque Mondiale, 2014). Toutefois, un IPC spécifique à une région basé sur les données des EPM de 2001 et 2010 conduit à un seuil national de pauvreté pour l'EPM de 2010 qui aboutit à presque au même taux de pauvreté par tête que celui obtenu officiellement.

¹² INSTAT (2014) l'a appelé « seuil de pauvreté extrême ».

¹³ INSTAT (2014, pp. xiii et 135) a rapporté un taux de pauvreté par tête beaucoup plus faible (52,7 pour cent) pour le seuil alimentaire. Au-delà de l'utilisation des poids corrigés de BRO (2016) dans la construction de la présente grille, cette différence peut provenir de la comparaison par l'INSTAT du seuil alimentaire avec la consommation alimentaire plutôt qu'avec la consommation totale.

100% du seuil national issu de la définition de l'INSTAT est défini comme étant le seuil alimentaire défini par l'INSTAT auquel s'ajoute une composante non alimentaire déterminée à partir de la « méthode de régression d'Engel » de Ravallion (1998). Il s'agit de la consommation non alimentaire estimée partir des données de l'ENSOMD de 2013 pour les ménages dont la consommation totale (pas la consommation alimentaire) correspond au seuil alimentaire défini par l'INSTAT (Banque Mondiale, 2014 ; INSTAT, 2003, p. 114).

Le seuil alimentaire issu de la définition de l'INSTAT et 100% du seuil national issu de la définition de l'INSTAT (seuil alimentaire plus la composante non alimentaire) sont ajustés aux différences de prix entre les zones urbaines et rurales dans chacune des régions du Madagascar. En moyenne, 100% du seuil national issu de la définition de l'INSTAT est de MGA1 266 par tête par jour, correspondant à un taux de pauvreté de 61,2 pour cent pour les ménages et 71,2 pour cent pour les individus (Tableau 3).

2.3.1.2 Définition de la Banque Mondiale

Le seuil alimentaire défini par la Banque Mondiale corrige un certain nombre de problèmes avec le seuil alimentaire défini par l'INSTAT (BRO, 2016). Le seuil alimentaire défini par la Banque Mondiale est de MGA941 par tête par jour

correspondant à un taux de pauvreté base ménage de 47,8 pour cent et un taux de pauvreté base individu de 57,4 pour cent. 14

100% du seuil national de pauvreté issu de la définition de la Banque Mondiale est obtenu par le même procédé que 100% du seuil national issu de la définition de l'INSTAT, mais avec les améliorations suggérées par BRO (2016). Le seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale est de MGA1 219 par tête par jour et correspond à un taux de pauvreté base ménage de 61,9 pour cent et un taux de pauvreté base individu de 70,7 pour cent. 15

Les seuils de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale doivent être préférés aux seuils de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT. La présente nouvelle grille est construite sur la base de 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale, et ce seuil est utilisé dans tous les exemples du présent document. Les programmes de lutte contre la pauvreté au Madagascar doivent utilisés la grille avec les seuils issus de la définition de la Banque Mondiale.

_

 $^{^{14}}$ Le taux de pauvreté base individu obtenu ici correspond à celui de BRO (2016, p. 33).

¹⁵ Le taux de pauvreté base individu obtenu ici correspond à celui de BRO (2016, p. 32).

2.3.2 Seuils de pauvreté internationaux PPA 2005

Les seuils internationaux PPA 2005 et PPA 2011 sont obtenus à partir de :

- Taux de change PPA du Madagascar pour « les dépenses de consommation individuelles des ménages » :
 - 2005: 16 MGA756,381 pour \$1,00
 - 2011:¹⁷ MGA704,913 pour \$1,00
- L'Indice de Prix à la Consommation (IPC) moyen pour tout le Madagascar pour les années :¹⁸
 - 2005: 62,922010: 100,002011: 109,48
 - Au cours des travaux de terrain de l'ENSOMD de 2013 : 118,48
- Le déflateur spatial de prix moyen de tout le Madagascar : 19
 - Définition de l'INSTAT : 0,8625
 - Définition de la Banque Mondiale : 0,8481
- Les déflateurs spatiaux de prix moyens pondérés des zones rurales et urbaines de chaque région, déterminés à partir de la consommation nominale et la consommation déflatée fournies par l'INSTAT. Seul l'exemple de la zone rurale de Alaotra Mangoro est rapporté ci-après :
 - Définition de l'INSTAT : 0,6410Définition de la Banque Mondiale : 0,7114

¹⁶ iresearch.worldbank.org/PovcalNetPPP2005/Detail.aspx?Format=Detail&C0= MDG_3&PPP0=756.38&PL0=1.25&Y0=2010&NumOfCountries=1, récupéré le 08 août 2020.

¹⁷ iresearch.worldbank.org/PovcalNet/Detail.aspx?Format=Detail&C0=MDG_3&PPP0=704.913&PL0=1.90&Y0=2012&NumOfCountries=1, récupéré le 08 août 2020.

¹⁸ La série mensuelle d'IPC a été tirée de data.imf.org/regular.aspx? key=61545861, récupéré 15 mars 2020. Elle est base = 100 année 2010.

¹⁹ Bien que la documentation sur la détermination des seuils de pauvreté mentionne seulement les ajustements de prix à l'échelle régionale, les données sont aussi ajustées à l'échelle ménage.

2.3.3.1 La définition de l'INSTAT

Le seuil de pauvreté de \$1,25/jour PPA 2005 issu de la définition de l'INSTAT pour une zone urbaine ou rurale donnée d'une région donnée est obtenu par :

$$\$1,25 \cdot \text{Facteur PPA 2005} \cdot \frac{\text{D\'eflateur}_{\text{Zone-R\'e\'gion}}}{\text{D\'eflateur}_{\text{moven}}} \cdot \frac{\text{IPC}_{\text{ENSOMD}}}{\text{IPC}_{2005}}.$$

Pour l'exemple de la zone rurale de Alaora Mangoro, le seuil de \$1,25/jour PPA 2005 issu de la définition de l'INSTAT vaut

$$$1,25.756,381.\frac{0,6410}{0,8625}.\frac{118,48}{62,92}.= MGA1 323.$$

Le seuil moyen de \$1,25/jour PPA 2005 issu de la définition de l'INSTAT de tout le Madagascar est de MGA1 780 par tête par jour, correspondant à un taux de pauvreté base ménage de 77,1 pour cent et base individu de 84,3 pour cent (Tableau 3).

Les taux correspondant à ces seuils de pauvreté ne peuvent pas être comparés avec ceux obtenus par PovcalNet de la Banque Mondiale²⁰ car ce dernier n'a pas rapporté de chiffres pour le seuil de \$1,25/jour pour l'ENSOMD de 2013.

_

²⁰ iresearch.worldbank.org/PovcalNetPPP2005/, récupéré le 08 août2020.

INSTAT (2014) a rapporté trois valeurs pour le taux de pauvreté base individu correspondant à son seuil de \$1,25/jour. ²¹ Toutes les trois valeurs sont largement inférieures à 84,3 pour cent obtenu ici :

- 68,0 pour cent (pp. xi et 6, et Tableau A.1.1.8)
- 63,7 pour cent (Tableau A.1.8.1)
- 77,1 pour cent (pp. xii, 135, et 137)

Ce papier a documenté la détermination du taux de pauvreté base individu correspondant à ce seuil, ainsi il est plus crédible que toutes les trois valeurs affichées par l'INSTAT (2014). Les valeurs des seuils de \$2,00, \$2,50, et \$5,00 PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT sont des multiples de la valeur du seuil de \$1,25/jour PPA 2005.

Le seuil de \$8,44/jour est le 75^{ième} percentile du revenu mondial par habitant (et non de la consommation) selon les estimations de Hammond *et al.* (2007). Le seuil de \$8,44/jour est utilisé par la Société Financière Internationale comme un niveau de référence de la «base de la pyramide ». Pendant que le terme « \$1,25 » du seuil \$1,25 PPA 2005 est au prix de l'année 2005, le terme « \$8,44 » du seuil \$8,44 PPA 2005 est au prix de l'année 2010.²²

²¹ Rapporter trois taux est étrange ; l'objectif le plus important de l'INSTAT (2014) et de l'ENSOMD de 2013 est de rapporter le taux de pauvreté correspondant au seuil de \$1,25/jour PPA 2005.

²² datatopics.worldbank.org/consumption/detail#consumptionsegments et datatopics.worldbank.org/consumption/detail#datastandardization, récupérés le 08 août 2020.

L'IPC moyen de l'année 2010 est 100,00, et l'IPC de l'ENSOMD de 2013 est 118,48, ainsi le seuil de \$8,44/jour PPA 2005 issu de la définition de l'INSTAT est \$8,44 · 756,381 · \frac{118,48}{100,00} . = MGA7 564. Ce qui correspond à un taux de pauvreté base ménage de 99,2 pour cent et un taux de pauvreté base individu de 99,5 pour cent.

Le seuil de \$8,44/jour PPA 2005 issu de la définition de la Banque Mondiale (et présenté ci-dessous) est à préférer à celui issu de la définition de l'INSTAT.

2.3.2.2 Définition de la Banque Mondiale

Le seuil de \$1,25/jour issu de la définition de la Banque Mondiale pour une zone urbaine ou rurale donnée d'une région donnée est déterminé de la même façon que le seuil de \$1,25/jour issu de la définition de l'INSTAT mais en utilisant les déflateurs de la Banque Mondiale et la mesure de la Consommation de la Banque Mondiale (BRO, 2016)

Pour l'exemple de la zone rurale de Alaora Mangoro, le seuil de \$1,25/jour issu de la définition de la Banque Mondiale est de $$1,25 \cdot 756,381 \cdot \frac{0,7114}{0,8481} \cdot \frac{118,48}{62,92} = MGA1 493.$

Pour tout le Madagascar, le seuil moyen PPA \$1,25/jour issu de la définition de la Banque Mondiale est de MGA1 780 par tête par jour, correspondant à un taux

de pauvreté base ménage de 79,1 pour cent et un taux de pauvreté base individu de 84,9 pour cent (Tableau 3).

BRO (2016, p. 14) a rapporté un taux par tête de 83,9 pour cent pour ce seuil de pauvreté qui est inférieur d'un point de pourcentage à celui obtenu dans le présent papier. BRO n'a pas documenté la détermination de ce taux (et n'a ni précisé la valeur du seuil en MGA), mais peut être différent sur deux aspects.

En premier, BRO a peut-être inflaté le facteur PPA 2005 de l'année civile 2005 à la période des travaux de terrain de l'ENSOMD de 2013 en utilisant les facteurs de PovcalNet pour l'année 2005 (0,574726) y les facteurs de 2012 (1,05714). Ce qui revient à un déflateur de 1,05714 ÷ 0,574726 = 1,839. Ce facteur est différent à celui plus élevé — et préféré — utilisé ici (118,48 ÷ 62,92 = 1,883) basé sur les IPC de 2005 et de la période réelle des travaux de terrain de l'ENSOMD.

En second, BRO a utilisé un seuil de pauvreté unique pour tout le Madagascar. Ils n'ont donc pas ajusté leurs seuils aux différences de prix entre les zones urbaines et rurales de chaque région. En comparaison avec la grille, cela abaisse le seuil de BRO (et diminue son taux de pauvreté) dans les régions moins pauvres comme Antananarivo et élève le seuil (et augmente le taux de pauvreté) dans les régions plus pauvres telles que les zones rurales.

Quel seuil de \$1,25/jour doit-t-il être préféré ? Les déflateurs temporels des prix doivent correspondre à la période réelle du travail de terrain de l'ENSOMD de

2013. En outre, s'il est judicieux d'ajuster les seuils de pauvreté pour les différences de prix entre les régions géographiques au niveau des pays (l'objectif des seuils internationaux de PPA en premier lieu), alors il est également logique d'ajuster les différences régionales dans un pays donné. Enfin, une détermination documentée du seuil est susceptible d'être critiquée et améliorée et doit donc être préférée à une détermination non documentée du seuil. Les trois facteurs sont en faveur du seuil de \$1,25/jour PPA 2005 issu de la définition de la Banque Mondiale et le taux de pauvreté qui lui est associé affichés dans le présent papier.

Les seuils de pauvreté de \$2,00/jour, \$2,50/jour, et \$5,00/jour issus de la définition de la Banque Mondiale sont des multiples du seuil de \$1,25/jour issus de la définition de la Banque Mondiale. Le seuil de \$8,44/jour issu de la définition de la Banque Mondiale a été déterminé de la même manière que le seuil de \$8,44/jour issu de la définition de l'INSTAT en utilisant les données corrigées suggérées par BRO.

2.3.3 Seuils internationaux PPA 2011

2.3.3.1 Définition de l'INSTAT

Le seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011 issu de la définition de l'INSTAT pour une zone urbaine ou rurale donnée d'une région donnée est:

$$\$1,90 \cdot \text{Facteur PPA 2011} \cdot \frac{\text{D\'eflateur}_{\text{Zone-R\'egion}}}{\text{D\'eflateur}_{\text{moven}}} \cdot \frac{\text{IPC}_{\text{ENSOMD}}}{\text{IPC}_{2011}}.$$

Par exemple, pour la zone rurale de Alaora Mongoro, le seuil de \$1,90/jour PPA 2011 issu de la définition de l'INSTAT vaut

$$$1,90.704,913 \cdot \frac{0,6410}{0,8625} \cdot \frac{118,48}{109,48} = MGA1 077.$$

Le seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011 issu de la définition de l'INSTAT de tout le Madagascar est MGA1 449 par tête par jour, correspondant à un taux de pauvreté base ménage de 67,9 pour cent et à un taux de pauvreté base individu de 76,9 pour cent (Tableau 3).

PovcalNet a rapporté un seuil de \$1,90/jour (MGA1 416) et taux de pauvreté par tête (77,6 pour cent) similaires.²³ Comme souligné plus haut, PovcalNet a peut-être utilisé les déflateurs temporels basés sur l'année 2012 (plutôt que les trois derniers mois de l'année 2012 et le début de l'année 2013, période réelle des travaux de terrain de l'ENSOMD). Bien que cela ne soit pas documenté, PovcalNet

²³ iresearch.worldbank.org/PovcalNet/Detail.aspx?Format=Detail&C0=MDG_3&PPP0=704.913&PL0=1.90&Y0=2012&NumOfCountries=1, récupéré le 08 août 2020.

utilise généralement un seuil de \$1,90/jour unique pour tout le pays, même si (comme indiqué ci-dessus) il est logique d'ajuster les différences de prix entre les zones urbaines et rurales par région. Pour ces raisons, les résultats du seuil de \$1,90/jour PPA 2011 obtenus dans ce papier sont préférés à ceux de PovcalNet.

Les seuils de pauvreté de \$3,20/jour, \$5,50/jour, et \$21,70/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT sont des multiples du seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011 issu de la définition de l'INSTAT.²⁴

2.2.3.2 Définition de la Banque Mondiale

Le seuil de \$1,90/jour PPA 2011 issu de la définition de la Banque Mondiale pour une zone urbaine ou rurale donnée d'une région donnée est obtenue de la même façon que son homologue issu de la définition de l'INSTAT, mais en utilisant les déflateurs définis par la Banque Mondiale et la mesure de la consommation définie par la Banque Mondiale.

Pour l'exemple de la zone rurale de Alaora Mangoro, le seuil de \$1,90/jour PPA 2011 issu de la définition de la Banque Mondiale

est
$$$1,90.704,913.\frac{0,7114}{0,8481}.\frac{118,48}{109,48} = MGA1 216.$$

-

²⁴ Jolliffe et Prydz (2016) ont discuté du choix des quatre seuils PPA 2011 par la Banque Mondiale.

Pour tout le Madagascar, le seuil de \$1,90/jour PPA 2011 moyen issu de la définition de la Banque Mondiale est MGA1 449 par tête par jour²⁵, correspondant à un taux de pauvreté base ménage de 70,6 pour cent et un taux de pauvreté base individu de 78,0 pour cent (Tableau 3).

BRO (2016, p. 14) a rapporté un taux de pauvreté par tête (78,8 pour cent) similaire, bien qu'ils aient utilisé un seuil unique pour tout le Madagascar et — comme indiqué ci-dessus — peut être utilisé des déflateurs de prix inappropriés. Lorsque BRO ajuste son seuil aux différences de prix dans les zones urbaines/rurales par région, ils obtiennent un taux de pauvreté par tête de 78,4 pour cent (p. 36).

Les seuils de pauvreté de \$3,20/jour, \$5,50/jour, et \$21,70/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale sont des multiples du seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011 issu de la définition de la Banque Mondiale.

2.3.4 Seuils de pauvreté définis comme des percentiles de dépenses de consommation

La grille du Madagascar prend en charge aussi des seuils de pauvreté définis comme des percentiles de dépenses de consommation, ²⁶ ce qui facilite un nombre

²⁵ C'est le même que celui obtenu via le seuil de \$1,90/jour PPA 2011 issu de la définition de l'INSTAT.

²⁶ Comme l'indice des actifs associé à l'EDS, les percentiles de pauvreté sont définis base individu (non base ménage) pour tout le Madagascar. Par exemple, le taux de pauvreté base individu de tout le Madagascar sous le premier quintile (20^{ème}

de types d'analyses. Par exemple, le seuil de pauvreté défini par le deuxième quintile des dépenses (40ème percentile) pourrait aider à suivre la progression du Madagascar au regard de l'objectif de la Banque Mondiale de « prospérité partagée/croissance économique inclusive » (World Bank, 2013) qui est de promouvoir la croissance des revenus (prospérité partagée) des 40 pour cent de la population mondiale la plus pauvre (croissance économique inclusive).

L'analyse combinée des quatre seuils de pauvreté définis comme des quintiles des dépenses de consommation pourraient aussi aider à observer la relation entre la consommation et la santé (ou n'importe quelle autre chose ayant une relation avec la consommation). Ainsi, la grille constitue une alternative pour les études sur l'équité en matière de santé qui utilisent traditionnellement un « indice d'actifs » tel que celui élaboré à partir des données des Enquêtes Démographiques et de Santé pour comparer une estimation du statut socioéconomique avec la santé (Rutstein et Johnson, 2004).

percentile) de la consommation par tête issu de la définition de la Banque Mondiale est de 20 pour cent (Tableau 3). Le taux de pauvreté base ménage sous ce même seuil de pauvreté du Madagascar n'est pas 20 pour cent mais plutôt 14,6 pour cent.

Naturellement, les analyses relatives au bien-être par le biais des *scores* issus de la grille étaient toujours possibles (et sont encore possibles). Mais la prise en charge des seuils de consommation relatifs par la grille offre maintenant beaucoup de possibilités d'utilisation simple d'un seul outil pour analyser n'importe quel (ou tous) les sujets suivants :

- Bien-être relatif (via *scores*)
- Consommation absolue (via les probabilités de pauvreté et les seuils de pauvreté absolus)
- Consommation relative (via les probabilités de pauvreté et les seuils de pauvreté définis comme des percentiles des dépenses de consommation)

Contrairement à la grille, les indices d'actifs servent seulement à analyser le bien-être. De plus, la grille — contrairement aux indices basés sur l'Analyse en Composante Principale ou les approches similaires — utilise une norme/critère facile à comprendre dont la définition est externe à la grille elle-même (la consommation rapportée à un seuil de pauvreté définis en unités monétaires).

A l'opposé, un indice d'actifs définit de façon opaque la *pauvreté* en fonction de ses propres questions et coefficients, sans faire référence à une norme/critère externe. Ce qui signifie que deux indices d'actifs qui ont différentes questions ou différents coefficients — même s'ils étaient construits à partir des mêmes données d'un pays donné — impliquent deux définitions différentes de la *pauvreté*. Dans la même situation, deux grilles pourraient produire des estimations comparables sous une seule définition de la *pauvreté*.

3. Construction de la grille

Pour le Madagascar, environ 90 questions ont été initialement identifiées comme des questions candidates. Ils ont trait à :

- La composition du ménage (telle que l'effectif des membres du ménage)
- L'éducation (telle que l'alphabétisation du chef de ménage masculin (ou du conjoint de la femme chef de ménage))
- L'habitation (telle que le matériau principal du toit)
- La possession d'actifs durables (tels que les tables et les lits)
- L'emploi (tel que l'effectif des membres du ménage qui travaillent)
- L'agriculture (tel que l'effectif des membres du ménage qui travaillent dans l'agriculture)
- Le lieu de résidence (tel que la région)
- La consommation récente (telle que la consommation de la viande, du poisson, ou d'œufs au cours des sept derniers jours)

Une des applications possibles de la grille est l'estimation de la variation du taux de pauvreté à travers le temps. Ainsi, sans prendre en compte d'autres considérations, dans le choix des questions, une préférence est donnée aux questions qui ont plus de faculté à varier dans le temps avec le changement du statut de pauvreté. Par exemple, le nombre de tables possédées est probablement plus susceptible de varier suite à une variation du statut socioéconomique que l'est l'âge du chef de ménage masculin (ou l'âge du conjoint de la femme chef de ménage).

La grille est conçue au moyen d'une régression *Logit* sur le sous échantillon de construction et en considérant 100% du seuil national de pauvreté du

Madagascar issu de la définition de la Banque Mondiale. La sélection des questions est basée sur le jugement et des statistiques. La première étape consiste à construire — par le biais d'une régression *Logit* — une série de grilles à une seule question à partir de chaque question potentielle. La puissance statistique de chaque grille est évaluée via un indice de concentration (Ravallion, 2009).

Une des grilles à une question est alors sélectionnée en prenant en compte plusieurs facteurs (Schreiner *et al.*, 2004 ; Zeller, 2004). Ces facteurs incluent l'amélioration de l'efficacité, la probabilité d'acceptation par les utilisateurs de la grille (déterminée par la simplicité, le coût de la collecte, et le « bien-fondé » de la question selon l'expérience, la théorie, et le bon sens), la sensibilité aux changements de la consommation, la diversité des questions, l'applicabilité à toutes les régions du territoire du Madagascar, la tendance à maintenir une relation peu changeante avec le statut socioéconomique à travers le temps, la faculté à discriminer les ménages pauvres et non pauvres situés à l'extrémité inférieure (plus pauvre) de la distribution des dépenses de consommation, et la faculté de la question à être vérifiée.

Des séries de grilles à deux questions sont ensuite construites ; chacune est basée sur la grille à une question retenue à l'issue de la première étape à laquelle est ajouté une deuxième question candidate. La meilleure grille à deux questions est sélectionnée en se basant toujours sur la précision statistique et les critères non

statistiques. Ces étapes sont répétées jusqu'à ce que la grille ait onze questions qui fonctionnent bien ensemble et qui répondent aux considérations aussi bien statistiques que non statistiques.

La dernière étape consiste à transformer les coefficients issus de la régression *Logit* en nombres entiers naturels de telle manière que les *scores* varient de 0 (le plus probable à être en dessous du seuil de pauvreté) à 100 (le moins probable à être en dessous du seuil de pauvreté).

Cet algorithme défini est similaire à la régression des moindres carrées ordinaires avec sélection « pas à pas » (*stepwise*) des questions. Il diffère de la régression « pas à pas » naïve du fait que la sélection des questions de la grille prend en compte à la fois des critères statistiques²⁷ et non statistiques. L'utilisation des critères non statistiques peut améliorer la robustesse dans le temps et vis-à-vis des sous-populations non représentatifs de la population nationale. Elle aide également à garantir que les questions soient simples, aient un sens, soient peu coûteuses à collecter, et soient acceptées par les utilisateurs.

-

 $^{^{27}}$ Le critère statistique de sélection d'une question n'est pas le p-value de son coefficient mais plutôt son pouvoir de discrimination des ménages par statuts de pauvreté dans le contexte d'une grille avec onze autres questions.

La grille élaborée ici est applicable à n'importe quel point du territoire du Madagascar. La segmentation des outils d'évaluation de la pauvreté par zone (urbaine ou rurale) n'améliore pas pour autant le ciblage. Ceci est documenté pour neuf pays de l'Afrique Subsaharienne (Brown, Ravallion, et van de Walle, 2018), ²⁸ en Indonésie (World Bank, 2012), au Bangladesh (Sharif, 2009), en l'Inde et au Mexique (Schreiner, 2006b et 2005a), au Sri Lanka (Narayan et Yoshida, 2005), et en Jamaïque (Grosh et Baker, 1995). En général, la segmentation des outils d'évaluation de la pauvreté pourrait améliorer la précision de l'estimation des taux de pauvreté (Diamond *et al.*, 2016 ; Tarozzi et Deaton, 2009), mais il peut accroitre aussi le risque de surapprentissage (Haslett, 2012).

_

²⁸ Les neuf pays sont Mali, Burkina Faso, Ethiopie, Ghana, Malawi, Niger, Nigeria, Tanzanie, et Ouganda. En moyenne, à travers ces neuf pays, quand on cible les personnes ayant des *scores* inférieurs au premier quintile de *scores* ou aux deux premiers quintiles de *scores* et quand 20 ou 40 pour cent des personnes sont pauvres, la segmentation en zone urbaine/rurale fait augmenter le nombre de pauvres correctement ciblés d'environ 1 pour 200 ou 1 pour 400 personnes pauvres.

4. Directives pratiques d'utilisation de la grille

Le défi principal de la conception d'une grille n'est pas de maximiser l'efficacité statistique mais plutôt d'améliorer les chances qu'elle soit adoptée et utilisée correctement (Schreiner, 2005b). L'échec des projets des grilles ne relève pas d'habitude du fait que les grilles soient statistiquement non précises mais plutôt de la faillite de l'organisation dans la prise des décisions nécessaires à la bonne intégration de la grille dans son processus/environnement de travail, et à la formation et à la motivation des agents (Schreiner, 2002). Après tout, la plupart des grilles élaborées avec un soin raisonnable ont une efficacité de ciblage/pouvoir prédictif similaire du fait du phénomène empirique connu sous le nom de « flat maximum ».²⁹ Les entraves à l'adoption d'une grille par les utilisateurs sont moins liées aux techniques statistiques utilisées mais beaucoup plus à l'être humain, c'està-dire que les entraves ne sont pas liées à l'exactitude statistique mais plutôt à la gestion du changement organisationnel induit par l'introduction de ladite grille dans les processus/procédures de l'organisation. Il est bien plus facile d'obtenir une efficacité adéquate d'une grille que de garantir son adoption.

_

²⁹ Dupriez, 2018; Caire et Schreiner, 2012; Hand, 2006; Baesens *et al.*, 2003; Lovie et Lovie, 1986; Kolesar et Showers, 1985; Stillwell, Barron, et Edwards, 1983; Dawes, 1979; Wainer, 1976; Myers et Forgy, 1963.

La nouvelle grille du Madagascar est conçue de manière à favoriser sa compréhension par les utilisateurs et à gagner leur confiance afin qu'ils l'adoptent sans y être contraints et l'utilisent convenablement. Evidemment, la précision de la grille importe, mais elle doit être balancée avec le coût, l'usage facile, et une apparence/présentation qui force la crédibilité. Les organisations sont plus susceptibles de collecter les données, calculer les *scores*, et s'intéresser aux résultats si, de leur point de vue, l'usage de la grille n'exige pas beaucoup d'efforts supplémentaires, n'intègre pas des formules compliquées, et si l'ensemble du processus leur semble être logique.

C'est pour cela que la grille du Madagascar tient sur une page. Le processus de construction, les questions, et les notes sont simples et transparents. Les calculs/techniques compliqués sont minimisés de façon que les non-spécialistes puissent calculer les *scores* à la main et sur le terrain. En effet la grille comprend :

- Onze questions
- Des modalités catégorielles uniquement
- Des notes simples (nombres entiers naturels et pas d'autres fonctions arithmétiques en dehors de l'addition)

4.1 Comment appliquer la grille sur le terrain

La grille (avec sa « Feuille de Travail ») est prête à l'emploi. Les agents

enquêteurs en utilisant la grille du Madagascar doivent :

- Mentionner l'identifiant de l'entrevue, la date d'entrevue, le code pays (« MDG »), le code de la grille (« 002 ») et le poids d'échantillonnage assigné au ménage du participant dans le plan d'échantillonnage par le programme (si c'est connu)
- Mentionner le nom et l'identifiant du participant (qui peut être différent de l'enquêté), le nom et l'identifiant de l'agent de terrain (s'il existe) qui n'est pas nécessairement l'agent enquêteur et qui gère la relation du programme avec le participant, et le nom et l'identifiant du point de service du programme dont est rattaché le participant (s'il existe un tel point de service)
- Encercler la réponse appropriée à la première question (« Dans quelle région le ménage habite-t-il ? ») en fonction de ce que l'on sait du lieu d'habitation du ménage interviewé
- Enregistrer sur la « Feuille de Travail » les prénoms (ou sobriquets) de chaque membre du ménage, en commençant par le chef de ménage et son épouse/époux (s'il/elle existe), puis marquer le chef de ménage masculin (ou le conjoint de la femme chef de ménage), s'il existe
- Enregistrer l'effectif des membres du ménage à l'en-tête de la grille à côté de « Effectif des membres du ménage : » en se basant sur la « Feuille de Travail »
- En se basant sur la « Feuille de Travail », encercler la réponse appropriée pour la deuxième question de la grille (« Combien de membres le ménage compte-t-il ? »)
- En se basant sur la « Feuille de Travail », encercler la réponse appropriée pour la troisième question de la grille (« Est-ce qu'un membre du ménage souffre d'un handicap ? »)
- Lire à haute voix chacune des questions restantes de la grille une à la suite de l'autre et marquer les réponses du répondant
- Pour toutes les questions, encercler les réponses appropriées et les notes correspondantes, et transcrire les notes dans la colonne à l'extrême droite de la grille, et encercler les réponses pré imprimées, les notes pré imprimées, et les notes écrites à la main
- Additionner les notes pour obtenir le score (si désiré)

- Mettre en application la règle de ciblage (s'il en existe) en se basant sur le *score*
- Charger les données via l'outil mobile de collecte de données ou transmettre la grille ainsi renseignée à l'équipe de pilotage pour l'enregistrement ou la saisie des données, le rapportage, et les analyses

Les agents enquêteurs doivent être bien formés étant entendu que la qualité des *produits* (estimations des taux de pauvreté) dépend de la qualité des *intrants* (données collectées). La formation des agents enquêteurs devra avoir uniquement pour support le « Guide d'Entrevue » contenu dans ce papier et positionné à la suite de la « Bibliographie ».

Si c'est les organisations ou les agents de terrain qui recueillent eux-mêmes les données, et s'ils croient qu'ils ont un intérêt à manipuler le taux de pauvreté (par exemple, s'ils sont récompensés ou espèrent des aides extérieures pour la présentation d'un taux de pauvreté élevé), il est impérieux de procéder à un contrôle continuel de la qualité des données. Ce contrôle passe par une révision systématique des données fournies, des descentes inopinées sur le terrain, et des audits par échantillonnage aléatoire (c'est-à-dire, tirer de façon aléatoire des grilles remplies et procéder à la vérification des informations sur le terrain, Matul et Kline, 2003). RISS Center (2007) et Toohig (2008) sont de bons guides pratiques pour

collecte des données ou leur donner une version de la grille sans notes. Ainsi les notes seront appliquées aux réponses au siège après la collecte pour calculer les *scores*. Même si les notes sont dissimulées, les agents enquêteurs et les enquêtés

³⁰ Si une organisation veut dissimuler les notes associées à chaque indicateur aux agents enquêteurs ou aux enquêtés, alors elle peut utiliser un outil mobile de

l'élaboration du budget, la formation des agents enquêteurs et superviseurs, la logistique à déployer, l'échantillonnage, l'art d'enquêter, le pilotage, la collecte des données, et le contrôle de qualité de la collecte. Schreiner (2014) explique comment calculer les estimations, les rapporter, et les analyser.

En particulier, bien que la collecte des données relatives aux questions de la grille soit relativement facile comparativement à celle d'autres outils d'évaluation de la pauvreté, elle reste absolument difficile. Une formation sur les définitions des termes et concepts de la grille est indispensable, et les agents enquêteurs devront scrupuleusement étudier et suivre les directives du « Guide d'Entrevue » fourni à la suite de la section « Bibliographie » du présent papier, puisque ce « Guide » — aussi bien que la « Feuille de Travail » — font partie intégrante de l'outil « Grille de Notation de la Pauvreté de Scorocs ». ³¹

peuvent utiliser leur bon sens pour deviner à quel point les modalités de réponses sont associées au statut socioéconomique. Schreiner (2012b) soutient que la dissimulation des notes en Colombie (Camacho et Conover, 2011) n'a pas empêché pour autant les fraudes et dans tous les cas, les fraudes au niveau de l'équipe du siège étaient plus préjudiciables que celles orchestrées sur le terrain par les agents enquêteurs et les enquêtés.

³¹ Ces directives sont les seules que les agents enquêteurs doivent recevoir. Les réponses à toutes autres questions/difficultés d'interprétation devront être laissées au jugement des agents enquêteurs et des enquêtés en respect de la logique suivie par l'INSTAT du Madagascar lors de la phase de collecte des données de l'ENSOMD de 2013.

4.2 Choix relatifs à la conception de l'enquête

Pour ce qui concerne l'implémentation et la conception de l'échantillonnage, le programme devra tenir compte des paramètres suivants :

- Qui est ce qui administrera la grille?
- Où les interviews s'effectueront?
- Comment seront enregistrés les réponses et les scores?
- Quels ménages ayant des participants au programme seront-ils interviewés?
- Combien de ménages ayant des participants au programme seront-ils interviewés ?
- Combien de fois les ménages ayant des participants au programme seront-ils interviewés ?
- La grille sera-t-elle appliquée plus d'une fois ?
- Les mêmes ménages ayant des participants seront-ils interviewés plus d'une fois ?

En général, l'échantillonnage devrait découler des objectifs poursuivis par le programme en appliquant la grille, des questions commerciales auxquelles il faut répondre, et du budget. Les principaux objectifs sont de :

- S'assurer que l'échantillon est représentatif d'une population bien définie
- Informer le programme sur une question ou des problèmes qui lui sont importants

Les non spécialistes qui administrent la grille sur le terrain aux ménages des participants du programme peuvent être :

- Des employés du programme
- De tierces personnes

Il y a une seule manière correcte et indiquée de faire les interviews : face à face par un agent enquêteur formé pour suivre le « Guide d'Entrevue » et dans le

logement du ménage échantillonné. C'est comme cela que l'INSTAT du Madagascar avait conduit les interviews au cours de l'ENSOMD de 2013, et cette méthode produit les données les plus précises et par conséquent les meilleures estimations. Naturellement, il est possible de conduire les interviews d'une autre façon telle que :

- En se passant des agents enquêteurs (par exemple, les répondants remplissent eux-mêmes une grille en papier, ou remplissent un questionnaire web, ou répondent aux questions envoyées via e-mail, message texte, ou un système de réponse vocale automatique)
- Hors du logement (par exemple, à un point de service du programme ou dans un lieu public)
- Pas face à face (par exemple, un agent enquêteur qui conduit une interview par téléphone)

Bien que de elles méthodes non indiquées puissent réduire les coûts de la collecte d'information, elles affectent aussi les réponses (Schreiner, 2015g) et par conséquent diminuent la précision des estimations de la grille. C'est pour cela que les interviews conduites dans le logement par un agent enquêteur formé sont recommandés et que les autres méthodes non indiquées ne sont pas recommandées.

Dans certains contextes — comme quand les agents de terrain du programme ne visitent pas déjà du tout périodiquement les participants au domicile — le programme pourrait juger que le fait que les approches non indiquées soient peu coûteuses compense assez le fait que les estimations soient

moins précises. Le bien-fondé des méthodes non indiquées dépend des facteurs spécifiques du contexte qui devront être jugés par les programmes eux-mêmes. Pour décider sagement, les programmes qui sont en train de considérer les méthodes non indiquées doivent tester à quel degré les réponses diffèrent lorsqu'elles appliquent une méthode non indiquée versus un agent enquêteur formé qui se rend au domicile du répondant. De plus tout rapportage doit souligner l'utilisation des méthodes non indiquées et discuter sur leurs conséquences possibles.

Les réponses, les notes, les scores, et les probabilités de pauvreté peuvent être consignés sur :

- Papier sur le terrain et enregistrés au niveau d'un service
- Papier sur le terrain et saisis dans une base de données ou un tableur au siège
- Un appareil mobile sur le terrain et transférés ensuite dans une base de données³²

³² L'auteur de ce papier peut mettre au point un système de collecte de données via

des appareils mobiles sur le terrain ou qui capte les données qui figurent sur les papiers remplis dans une base de données. Un support est disponible également pour le calcul des estimations et pour générer les rapports/états basiques.

Etant donné la population des participants concernés par l'objet de l'enquête, les participants dont les ménages seront interviewés peuvent être :

- Tous les participants concernés (recensement)
- Un échantillon représentatif de tous les participants concernés
- Tous les participants d'un échantillon représentatif de tous les points de service concernés et/ou d'un échantillon représentatif des agents de terrain concernés
- Un échantillon représentatif de tous les participants d'un échantillon représentatif de tous les points de service concernés et/ou d'un échantillon représentatif des agents de terrain concernés

S'il n'est pas déterminé par d'autres facteurs, le nombre de participants dont les ménages seront notés peut être obtenu par le biais de formules (présentées plus loin) de détermination de la taille d'échantillon afin d'atteindre un niveau de confiance et un intervalle de confiance souhaités. Cependant, pour étudier utilement des questions d'importance pour le programme, l'accent devrait être moins mis sur l'interview d'un échantillon de taille assez large afin d'atteindre un certain niveau de signification statistique arbitraire, mais beaucoup plus sur l'obtention d'un échantillon représentatif d'une population bien définie qui est pertinent pour les problèmes qui importent au programme. En pratique, les erreurs dues aux questions d'implémentation et à l'interview d'un échantillon non représentatif peuvent supplanter aisément les erreurs dues au fait d'avoir un échantillon taille réduite.

La fréquence d'administration de la grille peut être :

- Ponctuelle, en tant qu'un projet exceptionnel (excluant toute estimation de la variation des taux de pauvreté dans le temps)
- Une fois tous les trois ans (ou à toutes périodes fixes ou variables, permettant l'estimation de la variation des taux de pauvreté dans le temps)
- Chaque fois que l'agent enquêteur rend visite aux participants à leurs domiciles pour une raison faisant partie de leur travail quotidien (permettant l'estimation de la variation des taux de pauvreté dans le temps)

Si la grille doit être appliquée plus d'une fois afin d'évaluer les variations de

taux de pauvreté à travers le temps, alors elle peut s'appliquer :

- A deux échantillons différents de participants tirés de la même population
- A un unique échantillon de participants qui sont tous notés à une période de base et à une période de suivi

Un exemple de ces séries de choix à faire pour l'utilisation d'une grille est illustré par BRAC et ASA, deux organisations de microfinance du Bangladesh (avec environ 7 millions de clients chacun). BRAC et ASA avaient manifesté chacun leur désir d'appliquer la grille du Bangladesh (Schreiner, 2013a) sur un échantillon de 25 000 clients. Leur conception est que tous les responsables des prêts dans un échantillon aléatoire des succursales doivent noter tous les participants chaque fois qu'ils visitent un participant à son domicile (à peu près une fois l'an). Cette application de la grille est, en effet, considérée comme étant un élément des diligences habituelles effectuées avant le déboursement du crédit. Les réponses sont enregistrées sur feuille et sur le terrain par les agents de crédit avant d'être envoyées au siège pour être saisies dans une base de données et converties en probabilités de pauvreté.

5. Estimation des probabilités de pauvreté des ménages

La somme des notes de la grille pour un ménage est appelée le *score*. Pour le Madagascar, les *scores* varient de 0 (le plus probable à être en dessous d'un seuil de pauvreté donné) à 100 (le moins probable à être en dessous d'un seuil de pauvreté donné). Quand bien même les *scores* élevés indiquent une probabilité moindre d'être pauvre, les *scores* ne sont en eux-mêmes que des unités relatives. Par exemple, le fait de doubler le *score* d'un ménage diminue la probabilité que ce ménage soit en-dessous d'un seuil de pauvreté donné, mais n'implique pas que sa probabilité de pauvreté ait diminué de moitié.

Pour obtenir des unités absolues, les *scores* sont convertis en *probabilités de pauvreté*, c'est-à-dire les probabilités d'être en dessous d'un seuil de pauvreté. Ceci est fait par l'intermédiaire des tableaux simples de correspondance qu'il faut consulter. En prenant l'exemple de 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale, les *scores* de 37 à 38 correspondent à une probabilité de pauvreté de 92,3 pour cent, et ceux de 39 à 40 correspondent à une probabilité de pauvreté de 86,1 pour cent (Tableau 1).

La probabilité de pauvreté correspondant à un *score* varie suivant le seuil de pauvreté considéré. Par exemple, les *scores* de 37 à 38 correspondent à une probabilité de pauvreté de 92,3 pour cent pour 100% du seuil national issu de la

définition de la Banque Mondiale, mais à 95,5 pour cent pour le seuil de \$1,90/jour PPA 2011 issu de la définition de la Banque Mondiale.

Chaque *score* est lié (étalonné) à une probabilité de pauvreté qui est définie comme la proportion des ménages de l'échantillon de construction ayant enregistré ce *score* et qui ont une dépense de consommation par tête en dessous d'un seuil de pauvreté donné.

En prenant l'exemple du 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale et les scores de 37 à 38 (voir Tableau de la page suivante), 4 801 ménages (normalisé) du sous échantillon de construction possèdent un *score* de 37 à 38, et 4 433 ménages (normalisé) parmi eux sont en dessous du seuil de pauvreté. La probabilité de pauvreté estimée correspondant à un *score* de 37 à 38 est alors 92,3 pour cent puisque 4 433 ÷ 4 801 = 0,923 = 92,3 pour cent.

En considérant 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale et la tranche de *score* de 39 à 40, 5 067 ménages (normalisé) du sous échantillon de construction sont dans cette tranche, et parmi eux 4 365 (normalisé) sont en dessous du seuil (voir Tableau ci-dessous). Par conséquent, la probabilité de pauvreté correspondant à la tranche de *score* de 39 à 40 est 4 365 ÷ 5 067 = 0,861 = 86,1 pour cent.

La même méthode a été utilisée pour convertir les *scores* en probabilités de pauvreté estimées pour tous les 38 seuils de pauvreté.³³

Bien que la grille soit conçue en faisant appel en partie au jugement en fonction des critères non statistiques, la méthode de conversion conduit à des probabilités de pauvreté objectives ; c'est-à-dire qu'elles sont obtenues à partir des seuils de pauvreté monétaires et des données d'une enquête sur les dépenses de consommation des ménages. Les probabilités de pauvreté calibrées seraient objectives même si le processus de sélection des indicateurs et des notes n'était aucunement fondé sur des données. En fait, des grilles objectives et de précisions éprouvées ont souvent été construites sur le jugement d'expert pour la sélection des questions et pour l'assignation des notes aux réponses. 34 Bien entendu, la présente grille est fondée sur des données et le jugement. Le fait que ce document reconnaît que certains choix intervenant dans la réalisation de la grille — comme dans n'importe quelle analyse statistique — sont faits par le biais du jugement n'enlève en aucune manière l'objectivité des probabilités de pauvreté, puisqu'elle

_

³³ Pour garantir que les probabilités de pauvreté ne croissent jamais lorsque les *scores* augmentent, une moyenne des probabilités de pauvreté à travers des paires de *scores* adjacents peut être itérativement faite avant de constituer la probabilité de pauvreté des tranches de *scores*. Cela préserve la grille des biais statistiques tout en épargnant aux utilisateurs les frustrations nées de la possibilité que des *scores* plus élevés soient associés à des probabilités de pauvreté plus élevées ; ceci étant dû malencontreusement à une variation d'échantillonnage des tranches de *scores* oú se trouvent peu ménages.

³⁴ Fuller, 2006; Caire, 2004; Schreiner *et al.*, 2014.

dépend de l'utilisation des données pour la conversion des *scores* en probabilités et non de l'utilisation des données — et rien que les données — pour la construction de la grille.

Bien que les notes qui se trouvent sur la grille du Madagascar soient la transformation des coefficients issus de la régression logistique, les *scores* (non transformés) n'ont pas été convertis en probabilités de pauvreté par le biais de la formule du *Logit* qui s'écrit : 2,718281828^{score} × (1 + 2,718281828^{score})⁻¹. Ceci s'explique par le fait que la formule du *Logit* est exotérique et difficile à calculer manuellement. Il est plus intuitif de définir la probabilité de pauvreté comme la proportion des ménages ayant enregistré un *score* donné qui sont en dessous du seuil de pauvreté. De cette façon, la conversion des *scores* en probabilités de pauvreté n'exige aucun calcul arithmétique mais juste une simple lecture d'un tableau de correspondance. Cette approche de conversion peut aussi améliorer la précision, surtout avec des échantillons de grandes tailles.

6. Estimations du taux de pauvreté à une date

Le taux de pauvreté estimé d'une population à une date est la moyenne des probabilités de pauvreté estimées des différents ménages d'un échantillon représentatif de la population.

Supposons qu'un programme enquête un échantillon de trois ménages le 1^{er} janvier 2021 avec les notes respectifs de 20, 30, et 40, correspondant aux probabilités de pauvreté estimées de 99,8 pour cent, 96,6 pour cent, et 86,1 pour cent (100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale, Tableau 1). Le taux de pauvreté estimé de cette population de ménages est la probabilité de pauvreté moyenne des ménages (99,8 + 96,6 + 86,1) \div 3 = 94,2 pour cent. 35

Attention : le taux de pauvreté d'une population n'est pas la probabilité de pauvreté correspondant au *score* moyen d'un échantillon de cette population. Ici, le *score* moyen est 30 et correspond à une probabilité de pauvreté estimée de 96,6 pour cent (Tableau 1). Cela est différent de la valeur 94,2 pour cent qui représente la moyenne des trois différentes probabilités de pauvreté associées respectivement aux trois *scores* individuels. Contrairement aux probabilités de pauvreté, les *scores* ont un caractère ordinal, comme les lettres de l'alphabet ou les couleurs dans le

indiqué à la Section 2 — si l'analyse était au niveau individu ou participant direct.

58

³⁵ Cet exemple suppose un échantillonnage aléatoire simple (ou un recensement) et une analyse au niveau ménage. Ainsi le poids d'échantillonnage au niveau ménage de chaque ménage est supposé égal à un (1). Les poids pourraient être différents par ménage si on considérait l'échantillonnage stratifié ou — comme

spectre lumineux ou les syllabes dans une échelle de solfège. Les *scores* n'étant pas des nombres cardinaux, alors ils ne peuvent pas être additionnés, et leurs moyennes à travers les ménages ne peuvent pas être calculées. Seulement trois opérations sont possibles avec les *scores*: conversion en probabilités de pauvreté, analyse de distribution (Schreiner, 2012a), ou comparaison avec un point de coupure de segmentation. Il existe quelques contextes dans lesquels l'analyse des *scores* est appropriée, mais en général, si on ne s'y connait pas vraiment, il vaudra mieux utiliser les probabilités de pauvreté plutôt que les *scores*.

Les *scores* de la grille sont convertis en probabilités de pauvreté pour chacun des 38 seuils de pauvreté en utilisant les données de l'ENSOMD de 2013. Le processus de conversion des *scores* en probabilités de pauvreté est exactement le même pour tous les seuils de pauvreté. Pour les utilisateurs, la seule différence entre ce qu'ils font avec un seuil de pauvreté ou un autre concerne l'utilisation qu'ils font des valeurs lues dans un tableau de conversion spécifique à chaque seuil de pauvreté pour convertir les *scores* en probabilités de pauvreté.

6.1 Précision des taux de pauvreté estimés

En appliquant la grille du Madagascar à 1 000 échantillons *bootstrap* de taille n = 16 384 de l'échantillon de validation et en considérant 100% du seuil national de pauvreté issu de la définition de la Banque Mondiale, l'erreur moyenne (l'écart

moyen entre les taux de pauvreté estimés et les taux de pauvreté observés lors de l'ENSOMD de 2013) à un point du temps est de –1,2 point de pourcentage (Tableau 2, qui résume les chiffres du Tableau 5 relatifs à chacun des 38 seuils de pauvreté). L'erreur absolue maximum à travers les 38 seuils de pauvreté dans l'échantillon de validation est de 1,5 point de pourcentage, tandis que la moyenne des valeurs absolues des erreurs des 38 seuils de pauvreté avoisine 0,3 point de pourcentage. Une partie de ces écarts est due à la variation d'échantillonnage découlant de la division de l'ENSOMD de 2013 en deux sous échantillons.

Lorsqu'on estime le taux de pauvreté à une date donnée pour un seuil de pauvreté donné, l'erreur rapportée au Tableau 2 devrait être soustraite de la probabilité moyenne de pauvreté pour rendre l'estimation sans biais/corrigée. En considérant la grille du Madagascar avec 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale et l'échantillon de validation, l'erreur est de –1,2 point de pourcentage. Ainsi l'estimation sans biais/corrigée du taux de pauvreté au sein de ces trois ménages visés ci-dessus est 94,2 – (–1,2) = 95,4 pour cent.

L'intervalle de confiance à 90 pour cent du taux de pauvreté estimé d'une population par le biais d'un échantillon de taille n = 16 384 est de ±0,6 point de pourcentage ou moins pour tous les seuils de pauvreté (Tableau 2). Etant donné les hypothèses traditionnelles de la grille, cela signifie que dans 900 des 1 000 échantillons *bootstraps* de cette taille, la différence absolue entre l'estimation (après correction de l'erreur moyenne connue) et la valeur observée est inférieure ou égale à 0,6 point de pourcentage.

Par exemple, en considérant la grille et 100% du seuil national de pauvreté issu de la définition de la Banque Mondiale, et en supposant que la probabilité moyenne (avec biais/sans correction) de pauvreté dans un échantillon de taille n =16 384 soit 94,2 pour cent, alors on s'attendrait que 90 pour cent des échantillons de taille $n = 16\,384$ fournissent des estimations des taux de pauvreté qui tombent dans l'intervalle 94.2 - (-1.2) - 0.5 = 94.9 pour cent à 94.2 - (-1.2) + 0.5 = 95.9 pour cent, et la valeur observée la plus probable étant au centre de cet intervalle, soit 94,2 - (-1,2) = 95,4 pour cent. Ceci s'explique par le fait que l'estimation originelle (avec biais/sans correction) est de 94,2 pour cent, l'erreur moyenne (biais) se chiffre à -1,2 point de pourcentage, et l'intervalle de confiance à 90 pour cent de 100% du seuil national de pauvreté issu de la définition de la Banque Mondiale dans l'échantillon de validation et pour cette taille d'échantillon est de ±0,5 point de pourcentage (Tableau 2).

6.2 Formule de calcul de l'écart-type des taux de pauvreté estimés

Quelle est la précision des estimations de taux de pauvreté ? Etant donné que ces estimations de taux de pauvreté sont des valeurs moyennes, elles obéissent à une distribution Normal (avec des échantillons « de tailles grandes ») et peuvent être caractérisées par leurs erreurs (écarts moyens par rapport aux valeurs observées) accompagnés de leurs écarts-types estimés (précision, retenue comme étant la racine carrée de la somme des différences au carré).

Schreiner (2008) a proposé une approche pour la détermination de la formule de calcul de l'écart-type des taux de pauvreté estimés indirectement via une grille. Cette approche commence avec la formule standard de Cochran (1977) : $\pm c = \pm z \cdot \sigma$. Cette formule s'établit — dans le cas de l'approche directe d'estimation d'une proportion — l'intervalle de confiance comme une fonction de l'écart-type, avec :

- $\pm c$, l'intervalle de confiance en terme de proportion (par exemple : 0,02 pour ± 2 points de pourcentage),
- z, un paramètre obtenu à partir de la distribution Normal, qui vaut :

$$z = \begin{cases} 1,04 \text{ pour les intervalles de confiance à 70 pour cent} \\ 1,28 \text{ pour les intervalles de confiance à 80 pour cent}, \\ 1,64 \text{ pour les intervalles de confiance à 90 pour cent} \end{cases}$$

- σ, l'écart-type du taux de pauvreté estimé, soit $\sqrt{\frac{\hat{\rho} \cdot (1-\hat{\rho})}{n}} \cdot \varphi$,
- $\hat{
 ho}$, la proportion des ménages de l'échantillon qui sont en-dessous du seuil de pauvreté,
- ϕ , le facteur d'exhaustivité de la population $\sqrt{\frac{N-n}{N-1}}$,

N, la taille de la population, et

n, la taille de l'échantillon.

Par exemple, l'ENSOMD de 2013 du Madagascar a fourni une estimation par l'approche de mesure directe du taux de pauvreté base ménage relatif à 100% du seuil national de pauvreté issu de la définition de la Banque Mondiale qui vaut $\hat{\rho}$ = 61,9 pour cent (Tableau 3).³⁶ Si cette estimation venait d'un échantillon de taille n = 16 384 tiré d'une population de taille N = 4 729 952 ménages (une estimation de l'effectif total des ménages au Madagascar selon les poids d'échantillonnage de l'ENSOMD), alors le facteur d'exhaustivité serait $\phi = \sqrt{\frac{4729\,959-16\,384}{4\,729\,951-1}} = 0,9983$, qui est très proche de ϕ = 1. Si le niveau de confiance souhaité est 90 pour cent (z = 1,64), alors l'intervalle de confiance c est :

$$\pm z \cdot \sqrt{\frac{\hat{p} \cdot (1-\hat{p})}{n}} \cdot \sqrt{\frac{N-n}{N-1}} = \pm 1,64 \cdot \sqrt{\frac{0,619 \cdot (1-0,619)}{16384}} \cdot \sqrt{\frac{4729952-16384}{4729952-1}} =$$

 $\pm 0,621$ point de pourcentage. Si ϕ est considéré égal à 1, alors l'intervalle de confiance est $\pm 0,622$ point de pourcentage.

Cependant, les outils d'évaluation de la pauvreté ne sont pas des approches directes de mesure de la pauvreté, et, par conséquent, cette formule n'est pas applicable. Pour déterminer une formule applicable à la grille, il faudra examiner le Tableau 5 qui reporte les intervalles de confiance empiriques $\pm c$ des erreurs des

64

_

³⁶ Cette analyse ne prend pas en compte le fait que les estimations de taux de pauvreté à partir de l'ENSOMD sont elles aussi basées sur des échantillons de la population. Ainsi elles possèdent déjà leur propre erreur d'échantillonnage.

estimations de la grille appliquée à 1 000 échantillons *bootstrap* de tailles variées tirés de l'échantillon de validation. Par exemple, pour un échantillon de taille n = 16 384 tiré de l'échantillon de validation et considérant 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale, l'intervalle de confiance à 90 pour cent est $\pm 0,493$ point de pourcentage. $\pm 0,493$ point de pourcentage. $\pm 0,493$

Par conséquent, l'intervalle de confiance à 90 pour cent de la grille du Madagascar pour un échantillon de taille n = 16 384 est ±0,493 point de pourcentage, alors qu'il est de ±0,621 point de pourcentage pour l'approche de mesure directe. Le ratio de ces deux valeurs donne 0,493 ÷ 0,621 = 0,79.

Considérons maintenant le même exercice mais pour un échantillon de taille n = 8 192. L'intervalle de confiance sous l'approche directe et pour le seuil national de pauvreté dans l'échantillon de validation est :

$$\pm 1,64 \cdot \sqrt{\frac{0,619 \cdot (1-0,619)}{8192}} \cdot \sqrt{\frac{4729952-8192}{4729952-1}} = \pm 0,879 \text{ point de pourcentage.}$$

L'intervalle de confiance empirique sous la grille du Madagascar (Tableau 5) est de $\pm 0,725$ point de pourcentage. Par conséquent pour n=8 192, le ratio de ces deux valeurs est $0,725 \div 0,879 = 0,82$.

Ce ratio de 0,82 obtenu pour n = 8 192 est proche du ratio de 0,79 obtenu pour n = 16 384. Dans l'ensemble des échantillons de taille supérieure ou égale à n

65

_

³⁷ Du fait de l'arrondi, le Tableau 5 affiche 0,5, au lieu de 0,493.

= 256, la moyenne de ce ratio dans l'échantillon de validation se révèle être 0,81. Ce qui implique que l'intervalle de confiance de la grille du Madagascar en considérant 100% du seuil national de pauvreté issu de la définition de la Banque Mondiale et pour une taille d'échantillon donnée est 19 pour cent moins large que l'intervalle de confiance de l'approche directe via l'ENSOMD de 2013. Ce ratio de 0,81 apparait dans le Tableau 2 comme le « facteur α de précision », puisque si α = 0,81, alors la formule d'approximation de l'intervalle de confiance $\pm c$ de la grille en fonction de l'écart type σ est $\pm c = \pm z \cdot \alpha \cdot \sigma$. Cela implique que la formule d'approximation de l'écart type des estimations de taux de pauvreté via la grille est :

$$\alpha \cdot \sqrt{\frac{\widehat{p} \cdot (1-\widehat{p})}{n}} \cdot \sqrt{\frac{N-n}{N-1}}$$
.

En général, α peut être supérieur ou inférieur à 1,00. Lorsque α est inférieur à 1,00, cela signifie que la grille est plus précise que la mesure directe. C'est ce qui est observé pour 31 sur les 38 seuils de pauvreté du Madagascar (Tableau 2) ; la valeur la plus grande de α est 1,07.

La formule de détermination de l'intervalle de confiance des estimations via la grille peut être modifiée de façon à obtenir la formule de la taille de l'échantillon à enquêter. Si \tilde{p} est le taux de pauvreté espéré, alors la formule de calcul de la taille d'échantillon n tiré d'une population de taille N et pour un niveau de confiance souhaité correspondant à z et un intervalle de confiance souhaité $\pm c$ est :

 $n = N \cdot \left(\frac{z^2 \cdot \alpha^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p})}{z^2 \cdot \alpha^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p}) + c^2 \cdot (N - 1)} \right)$. Si la taille de la population N est relativement large par rapport à la taille n de l'échantillon espéré, alors le facteur d'exhaustivité ϕ peut être considéré égal à l'unité (1) et la formule de la taille de l'échantillon devient $n = \left(\frac{\alpha \cdot z}{c}\right)^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p})$.

Pour illustrer l'utilisation de la formule de détermination de la taille d'échantillon, supposons que la taille de la population soit N=4729952 (une estimation de l'effectif total des ménages au Madagascar en 2013), c=0,04163, z=1,64 (niveau de confiance à 90 pour cent), et le seuil de pauvreté pertinent soit 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale, de façon à ce que le taux de pauvreté espéré \tilde{p} le plus raisonnable soit le taux de pauvreté du Madagascar (61,9 pour cent) associé à ce seuil de pauvreté. Le facteur α étant égal à 0,81 (Tableau 2), on obtient alors :

$$n = 4729952 \cdot \left(\frac{1,64^2 \cdot 0,81^2 \cdot 0,619 \cdot (1-0.619)}{1,64^2 \cdot 0,81^2 \cdot 0,619 \cdot (1-0.619) + 0,04163^2 \cdot (4729952 - 1)} \right) = 241, \text{ qui}$$

n'est pas très loin de la taille d'échantillon de 256 correspondant à ces mêmes paramètres dans le Tableau 5 pour 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale. Lorsqu'on considère le facteur d'exhaustivité ϕ égal à l'unité, on aboutit au même résultat : $n = \left(\frac{0.81 \cdot 1.64}{0.04163}\right)^2 \cdot 0.619 \cdot (1-0.619) = 241$.

Naturellement, les facteurs α dans le Tableau 2 sont spécifiques au Madagascar, à ses seuils de pauvreté, ses taux de pauvreté, et à la présente grille. Cependant, la méthode de déduction des formules de l'écart-type en utilisant le facteur α est valable pour n'importe quel outil d'évaluation de la pauvreté qui utilise l'approche adoptée par ce document.

En pratique après la fin des travaux de collecte de l'ENSOMD en janvier 2013, une organisation pourrait choisir un seuil de pauvreté (soit 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale), considérer la taille de population de ses participants (soit $N=10\,000$ participants), choisir un niveau de confiance souhaité (soit 90 pour cent, ou z=1,64), un intervalle de confiance souhaité (soit $\pm 2,0$ points de pourcentage, ou $c=\pm 0,02$), faire une supposition quant à la valeur de \tilde{p} (peut être en se référant à une précédente estimation telle que le taux de pauvreté national base ménage de 61,9 pour cent obtenu par l'ENSOMD de 2013 sous 100% du seuil national de pauvreté issu de la définition de la Banque Mondiale et affiché dans le Tableau 3), consulter α (ici, 0,81, Tableau 2), supposer que la grille reste applicable dans le futur et à des sous-groupes non représentatifs de la population nationale, 38 et ainsi calculer la taille d'échantillon requise. Cette

_

³⁸ Ce document présente la précision de la grille appliquée à l'échantillon de validation de 2013 mais n'a pas testé la précision pour les années suivantes ni pour d'autres sous-populations non représentatives de la population nationale. La performance après janvier 2013 pourra probablement ressembler à celle de

illustration aboutit à
$$n = 10\,000 \cdot \left(\frac{1,64^2 \cdot 0,81^2 \cdot 0,619 \cdot (1-0.619)}{1,64^2 \cdot 0,81^2 \cdot 0,619 \cdot (1-0.619) + 0,020^2 \cdot (10\,000 - 1)} \right)$$

= 943.

l'ENSOMD de 2013 avec une certaine détérioration suivant l'évolution dans le temps dans la mesure où les relations entre les questions et le statut de pauvreté changent à travers le temps et à travers les sous-groupes non représentatifs de la population nationale.

7. Estimations des variations de taux de pauvreté dans le temps

La variation du taux de pauvreté d'une population entre deux dates est exprimée comme la variation de la moyenne des probabilités de pauvreté des ménages constituant la population entre ces deux dates.

Ce papier n'a pas testé la précision des estimations de la variation des taux de pauvreté à travers le temps avec comme estimations de la période de base et de la période de suivi issues de la nouvelle grille de Madagascar. Par conséquent, ce papier ne peut que juste suggérer une formule d'approximation de l'écart type.

Néanmoins, les concepts pertinents sont présentés dans ce papier car, en pratique, les programmes de lutte contre la pauvreté au Madagascar peuvent utiliser la nouvelle grille pour collecter leurs propres données et estimer la variation de pauvreté à travers le temps.

7.1 Mise en garde : une *variation* ne signifie nécessairement pas un *impact*

La grille peut estimer la variation du taux de pauvreté. La variation peut être positive comme négative, et la grille ne permet pas déceler les causes de cette variation. Cet aspect est souvent oublié ou confus et de ce fait entretient la polémique selon laquelle : la grille estime simplement la variation du taux de

pauvreté mais n'offre pas elle-même la possibilité de déterminer les causes de cette variation. En particulier, l'estimation de l'impact sur la pauvreté de la participation d'un ménage à un programme donné requiert la connaissance de ce qui adviendrait si ce dernier n'était pas participant au programme. Déterminer cet impact requiert des hypothèses fortes ou un groupe de contrôle semblable en tout point de vue à la population des participants, excepté le fait qu'il n'est pas éligible au programme. Il est à retenir que la grille peut aider à évaluer l'impact d'un programme sur ses participants à condition qu'il y ait un moyen de déterminer ou de formuler des hypothèses claires/transparentes sur ce qui adviendrait si le ménage ne participait pas à ce programme. Naturellement, cette information devra provenir d'une autre source que la grille.

7.2 Estimations des variations de taux de pauvreté

Le reste de cette section explique comment estimer les variations de taux de pauvreté à travers le temps.

Considérons l'exemple de la section précédente. Le 1^{er} janvier 2021, un programme de lutte contre la pauvreté a enquêté trois ménages qui ont obtenu au bout de la notation via la grille les *scores* de 20, 30, et 40. Les probabilités de pauvreté correspondantes sont 99,8 pour cent, 96,6 pour cent, et 86,1 pour cent

(100% du seuil national de pauvreté issu de la définition de la Banque Mondiale, Tableau 1). Le taux de pauvreté de *base* estimé du groupe est la moyenne des probabilités de pauvreté desdits ménages corrigés par rapport à l'erreur moyenne connue dans l'échantillon de validation de -1,2 point de pourcentage (Tableau 2). En effet ce taux est égal à $[99,8 + 96,6 + 86,1) \div 3] - (-1,2) = 95,4$ pour cent.

Après la détermination du taux de pauvreté de *base*, deux approches d'échantillonnages sont possibles pour l'étape de *suivi* :

- *Deux échantillons indépendants* : Enquêter et noter un autre échantillon de *suivi* indépendant tiré de la même population qui a fourni l'échantillon de base
- *Un même échantillon noté deux fois* : Enquêter et noter le même échantillon de l'étape de *base* une autre fois à l'étape de *suivi*

7.2.1 Estimation de la variation de taux de pauvreté de deux échantillons indépendants de ménages

En guise d'illustration, à supposer que trois ans après (le 1^{er} janvier 2024), le programme de lutte contre la pauvreté enquête en plus un échantillon indépendant de trois autres ménages qui sont dans la même population que les trois premiers enquêtés et obtient les *scores* 25, 35, et 45 (correspondant respectivement aux probabilités de pauvreté de 98,9 pour cent, 92,5 pour cent, et 74,4 pour cent, selon 100% du seuil national de pauvreté issu de la définition de la Banque Mondiale, Tableau 1). Dans ce cas, la moyenne corrigée des probabilités de pauvreté à l'étape de *suivi* est égale à [(98,9 + 92,5 + 74,4) ÷ 3] – (–1,2) = 89,8 pour

cent. Il y a donc une réduction du taux de pauvreté de (95,4 – 89,8 = 5,6 points de pourcentage. 39

En supposant que trois années exactement se sont écoulées entre la date moyenne de l'interview de l'enquête de *base* et celle de l'interview de l'enquête de *suivi*, alors la régression annuelle du taux de pauvreté est de $5,6 \div 3 = 1,9$ points de pourcentage par an. Ainsi environ un ménage sur 53 dans cet exemple hypothétique a traversé le seuil de pauvreté chaque année. ⁴⁰ Parmi ceux qui ont commencé en dessous du seuil de pauvreté, environ un sur 50 ($1,9 \div 95,4 = 2,0$ pour cent) en net s'est hissé au-dessus du seuil chaque année. ⁴¹

_

³⁹ Naturellement, une telle réduction du taux de pauvreté au bout de trois ans est improbable. Il s'agit ici d'un exemple pour montrer comment la grille peut être utilisée pour estimer une variation du taux de pauvreté.

⁴⁰ Il s'agit du chiffre net ; certains ménages commencent au-dessus du seuil et finissent en dessous dudit seuil, et vice versa.

⁴¹ La grille ne révèle pas les raisons de cette variation.

7.2.2 Estimation de la variation de taux de pauvreté d'un même échantillon noté deux fois

Alternativement, supposons que les trois ménages originels qui ont été notés à la période de *base* ont été une fois encore notés au 1^{er} janvier 2024. Etant donné les *scores* de 25, 35, et 45 obtenus, leurs probabilités de pauvreté à la période de *suivi* sont 98,9, 92,5, et 74,4 pour cent. La moyenne à travers les ménages de la variation de probabilité de pauvreté de chacun des ménages entre la période de *base* et la période de *suivi* est : $[(99,8-98,9)+(96,6-92,5)+(86,1-74,4)] \div 3 = 5,6$ points de pourcentage. ⁴² Supposons que trois années exactement se sont écoulées entre les deux dates d'interviews de chacun des ménages, alors la réduction annuelle estimée du taux de pauvreté est encore $5,6 \div 3 = 1,9$ points de pourcentage par an.

Sous les hypothèses de la grille, les deux approches d'estimation de la variation annuelle des taux de pauvreté sont sans biais. En général (et contrairement à l'exemple simple pris ici), les deux approches pourraient cependant aboutir à des estimations différentes du fait des différences dans le calendrier des interviews, la composition des échantillons, et la nature des deux échantillons indépendants notés chacun une fois versus un même échantillon noté deux fois (Schreiner, 2014a).

⁴² Dans cette approche d'un même échantillon noté deux fois, l'erreur correspondant à ce seuil affichée dans le Tableau 2 ne devrait y être soustraite.

7.3 Précision de l'estimation de la variation du taux de pauvreté

7.3.1 Précision lorsque deux échantillons indépendants sont notés

En ce qui concerne le cas de deux échantillons indépendants de même taille, la logique suivie précédemment peut être utilisée pour retrouver la formule de détermination de l'intervalle de confiance $\pm c$ des estimations de la variation de taux de pauvreté de la grille en fonction de l'écart-type σ :

$$\pm c = \pm z \cdot \sigma = \pm z \cdot \alpha \cdot \sqrt{\frac{2 \cdot \hat{\rho} \cdot (1 - \hat{\rho})}{n}} \cdot \sqrt{\frac{N - n}{N - 1}},$$

où c, z, \hat{p} , et N sont définis comme précédemment, n est la taille l'échantillon de base et aussi celle de l'échantillon de suivi, 43 et α est la moyenne (dans l'ensemble des échantillons bootstrap de tailles variées) du ratio de l'intervalle de confiance obtenu via une grille divisée par l'intervalle de confiance théorique obtenu via une évaluation directe de la pauvreté.

75

⁴³ Cela signifie que l'estimation du degré de précision de la variation de taux de pauvreté entre deux dates requiert quatre fois (pas deux fois) autant d'interviews que l'estimation du taux de pauvreté à un point du temps.

Comme précédemment, cette formule peut être modifier pour obtenir une formule de détermination des tailles d'échantillons requises pour une estimation de la pauvreté via la grille dans laquelle \tilde{p} est obtenu de précédentes évaluations et est supposée invariable à la période de *base* comme à la période de *suivi* :

$$n = 2 \cdot N \cdot \left(\frac{z^2 \cdot \alpha^2 \cdot \widetilde{\rho} \cdot (1 - \widetilde{\rho})}{z^2 \cdot \alpha^2 \cdot \widetilde{\rho} \cdot (1 - \widetilde{\rho}) + c^2 \cdot (N - 1)} \right).$$
 Si ϕ peut être considéré égal à l'unité (1),

alors la formule devient $n = 2 \cdot \left(\frac{\alpha \cdot z}{c}\right)^2 \cdot \tilde{p} \cdot (1 - \tilde{p})$.

La valeur de α pour l'approche de deux échantillons indépendants a été précédemment estimée pour 19 pays (Schreiner, 2018, 2017a, 2017b, 2017c, 2016a, 2016b, 2016c, 2016d, 2015b, 2015d, 2015e, 2015f, 2013a, 2013b,, 2012c, 2010, 2009a, 2009b, et Chen et Schreiner, 2009). La moyenne arithmétique simple de α à travers ces 27 grilles de 19 pays — après avoir calculé la moyenne de α à travers les seuils de pauvreté et les éditions des enquêtes au sein de chaque pays — vaut 1,10. ⁴⁴ Ce chiffre, même loin d'être parfait, a plus de fondement empirique que tout autre chiffre qui pourrait être utilisé pour le Madagascar (ou pour tout autre grille) à partir de maintenant lorsque les estimations de la période de base et de la période de suivi proviennent de la nouvelle grille.

Pour illustrer l'utilisation de cette formule de détermination de la taille d'échantillon requise pour une estimation de variation de taux de pauvreté entre

76

⁴⁴ L'erreur absolue moyenne est de 3,2 points de pourcentage.

deux échantillons indépendants, supposons que le niveau de confiance souhaité soit de 90 pour cent (z = 1,64), l'intervalle de confiance souhaité soit de ±2,0 points de pourcentage (±c = ±0,02), le seuil de pauvreté est 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale, α = 1,10, \tilde{p} = 0,619 (le taux de pauvreté base ménage du Madagascar en 2013 en considérant 100% du seuil national de pauvreté national issu de la définition de la Banque Mondiale, Tableau 2), et la taille de population N soit relativement large par rapport à la taille d'échantillon n espérée de façon à ce que le facteur d'exhaustivité ϕ soit considéré égal à 1. Alors la taille de l'échantillon de base est n = $2 \cdot \left(\frac{1,10 \cdot 1,64}{0.02}\right)^2 \cdot 0,619 \cdot (1-0,619) \cdot 1 = 3 838$, et la taille de l'échantillon de suivi se chiffre aussi à 3 838.

7.3.2 Précision lorsque un même échantillon est noté deux fois

De façon analogue, la formule générale de détermination de l'intervalle de confiance $\pm c$ de la variation de taux de pauvreté au sein d'un même échantillon entre deux différentes dates en fonction de l'écart-type σ est:⁴⁵

$$\pm c = \pm z \cdot \sigma = \pm z \cdot \alpha \cdot \sqrt{\frac{\hat{\rho}_{12} \cdot (1 - \hat{\rho}_{12}) + \hat{\rho}_{21} \cdot (1 - \hat{\rho}_{21}) + 2 \cdot \hat{\rho}_{12} \cdot \hat{\rho}_{21}}{n}} \cdot \sqrt{\frac{N - n}{n - 1}},$$

οù z, c, α, N et n sont définis comme d'habitude, \hat{p}_{12} est la proportion des ménages qui étaient en-dessous du seuil de pauvreté et qui l'ont traversé, et \hat{p}_{21} est la

⁴⁵ McNemar (1947) et Johnson (2007). John Pezzullo a aidé à trouver cette formule.

proportion des ménages qui étaient au-dessus du seuil de pauvreté et qui se sont retrouvés en-dessous du seuil.

La formule de la taille d'échantillon à enquêter peut être déduite de la précédente formule. Cela requiert une estimation (en se basant sur l'information disponible avant l'échantillonnage) des proportions de ménages qui traverseront le seuil de pauvreté dans un sens comme dans l'autre \tilde{p}_{12} et \tilde{p}_{21} . Avant l'enquête, il est supposé que la variation de taux de pauvreté dans le temps est nulle (hypothèse mitigée), ce qui implique que $\tilde{p}_{12} = \tilde{p}_{21} = \tilde{p}_{*}$, et :

$$n = 2 \cdot \left(\frac{\alpha \cdot z}{c}\right)^2 \cdot \widetilde{p}_{\star} \cdot \sqrt{\frac{N-n}{n-1}}.$$

Puisque \tilde{p}_* pourrait prendre n'importe qu'elle valeur entre 0 et 0,5, des informations supplémentaires sont nécessaires pour appliquer cette formule. La moyenne des relations observées pour le Niger (Schreiner, 2018) et pour le Pérou (Schreiner, 2009c) entre \tilde{p}_* , le nombre d'années y séparant la période de *base* et la période de *suivi*, et $p_{\text{pre-base}} \cdot (1-p_{\text{pre-base}})$, est proche de

$$\tilde{\rho}_{\star} = -0.02 + 0.016 \cdot y + 0.56 \cdot [\rho_{\text{pre-base}} \cdot (1 - \rho_{\text{pre-base}})].$$

Ainsi, étant donné ce résultat (de toute évidence approximatif), une formule de détermination de la taille de l'échantillon de ménages auquel la grille du Madagascar pourra être appliquée à deux dates différentes (une fois après janvier 2013 et une autre fois plus tard) est :

$$n = 2 \cdot \left(\frac{\alpha \cdot Z}{c}\right)^{2} \cdot [-0.01 + 0.016 \cdot y + 0.56 \cdot p_{\text{pre-base}} \cdot (1 - p_{\text{pre-base}})] \cdot \sqrt{\frac{N - n}{n - 1}}.$$

La valeur moyenne de α à travers les seuils de pauvreté du Niger et du Pérou est d'environ 1,14. Cette valeur de 1,14 est l'hypothèse aussi raisonnable que possible pour la présente grille du Madagascar (aussi bien que toutes les autres grilles en général) concernant la valeur de α .

Supposons que le niveau de confiance souhaité soit de 90 pour cent (z = 1,64), l'intervalle de confiance souhaité soit de $\pm 2,0$ points de pourcentage ($\pm c =$ ±0,02), le seuil de pauvreté soit 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale, et la période de base de l'estimation soit 2021, la période de l'estimation pour le *suivi* soit 2024 (y = 3), et la taille N de la population soit relativement si large comparativement à taille d'échantillon n espéré de façon à ce que le facteur d'exhaustivité φ puisse être considéré égal à 1. Le taux de pauvreté base ménage observé d'avant l'année de base est 61,9 pour cent (p_{2021} = 0,619, Tableau 3), et supposons que α = 1,14. Alors la taille de l'échantillon de *base* est : $n = 2 \cdot \left(\frac{1,14 \cdot 1,64}{0.02}\right)^2 \cdot [-0,01 + 0,016 \cdot 3 + 0,56 \cdot 0,619 \cdot (1 - 0,619)] \cdot 1 = 2.973. \text{ Il est bien}$ entendu que c'est le même groupe de 2 973 ménages qui est noté à la période de suivi.

8. Ciblage

Lorsqu'un programme utilise la grille pour segmenter ses participants afin de leur offrir des traitements différenciés (*ciblage*), les ménages dont les *scores* se trouvent à la limite ou en dessous du point de coupure sont appelés *ménages ciblés* et reçoivent de ce fait un type de traitement donné de la part du programme. En ce qui concerne les ménages dont les *scores* sont au-dessus du point de coupure, ils sont appelés *ménages non ciblés* et reçoivent un autre type de traitement donné de la part du programme.

Il y a une différence entre le *statut de ciblage* (avoir un *score* à la limite ou en dessous d'un point de coupure) et le *statut de pauvreté* (avoir des dépenses de consommation en dessous du seuil de pauvreté). Le *statut de pauvreté* est défini en fonction de la position des dépenses de consommation des ménages par rapport à un seuil de pauvreté donné, tandis que le *statut de ciblage* est un choix lié à la politique d programme qui dépend d'un point de coupure (seuil de ciblage) et d'une évaluation indirecte de la pauvreté à partir de la grille.

Les ménages dont les *scores* sont égaux ou en dessous d'un point de coupure donné devraient être étiquetés comme *ménages ciblés*⁴⁶ et non comme

-

⁴⁶ D'autres étiquettes peuvent être acceptables aussi longtemps qu'elles décrivent le segment et ne sème pas une confusion entre le statut de ciblage (avoir un *score* en dessous du point de coupure adopté par le programme) et le statut de pauvreté

ménages pauvres. Après tout, à moins que tous les ménages ciblés aient une probabilité de pauvreté de 100,0 pour cent, il est possible que certains d'entre eux soient non pauvres (leurs consommations sont au-dessus d'un seuil de pauvreté donné). Les termes *pauvres* et *non pauvres* ont des définitions spécifiques dans le contexte des grilles. Il n'est pas bien séant d'utiliser ces mêmes termes pour les statuts de ciblage.

Le ciblage est réussi dans la mesure où les ménages effectivement en dessous du seuil de pauvreté sont ciblés (*inclusion*) et ceux au-dessus dudit seuil ne sont pas ciblés (*exclusion*). Naturellement, aucun outil d'évaluation de la pauvreté n'est parfait. En effet, le ciblage n'est pas réussi dans la mesure où les ménages qui sont effectivement en dessous d'un seuil de pauvreté ne sont pas ciblés (*défaut de couverture*) ou les ménages qui sont au-dessus dudit seuil sont ciblés (*fuite*).

Le Tableau ci-dessus décrit les quatre résultats possibles du ciblage. La précision du ciblage varie selon le point de coupure des *scores*. Un point de coupure (seuil de ciblage) plus élevé correspond à une meilleure inclusion et un défaut de couverture moindre (mais à une fuite plus mauvaise et une exclusion plus mauvaise), tandis qu'un point de coupure plus bas correspond à une

(avoir une consommation en dessous d'un seuil de pauvreté donné défini à l'externe). Voici quelques exemples d'étiquettes acceptables : Groupes A, B, et C; ménages ayant des *scores* inférieurs ou égaux à 29, ménages ayant des *scores* variant de 30 à 69, et ménages ayant des *scores* supérieurs ou égaux à 70 ; et

ménages qualifiés pour une réduction des frais, ou ménages non qualifiés.

meilleure exclusion et une fuite moindre (mais à un défaut de couverture plus mauvais et une inclusion plus mauvais).

Les programmes devraient mettre en balance ces deux compromis lors de la fixation du point de coupure (seuil de ciblage). Un moyen formel d'y arriver, c'est d'attribuer des bénéfices nets — basés sur les valeurs et la mission du programme — à chacun des quatre résultats possibles du ciblage. Alors, le point de coupure choisi est celui qui maximise le total des bénéfices nets.⁴⁷

Le Tableau 6 montre la distribution des ménages selon le résultat du ciblage pour le Madagascar. Pour le point de coupure 38 ou moins appliqué à l'échantillon de validation, par exemple, les résultats relatifs à 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale sont :

- Inclusion : 31,2 pour cent des ménages sont en dessous du seuil et sont judicieusement ciblés
- Défaut de couverture : 30,9 pour cent des ménages sont en dessous du seuil et par erreur ne sont pas ciblés
- Fuite: 1,5 pour cent des ménages sont au-dessus du seuil et par erreur sont ciblés
- Exclusion : 36,4 pour cent des ménages sont au-dessus du seuil et à raison ne sont pas ciblés

_

⁴⁷ Adams et Hand, 2000 ; Hoadley et Olivier, 1998

En relevant le point de coupure à 40 ou moins, il y a une amélioration de l'inclusion et du défaut de couverture mais une détérioration de la fuite et de l'exclusion :

 Inclusion : 35,5 pour cent des ménages sont en dessous du seuil et sont judicieusement ciblés

 Défaut de couverture : 26,6 pour cent des ménages sont en dessous du seuil et par erreur ne sont pas ciblés

 Fuite: 1,9 pour cent des ménages sont au-dessus du seuil et par erreur sont ciblés

• Exclusion : 36,0 pour cent des ménages sont au-dessus du seuil et à raison ne sont pas ciblés

Le point de coupure à choisir dépend du total des bénéfices nets issus de chaque résultat du ciblage. Si chaque résultat de ciblage a un coût ou bénéfice par ménage, alors le bénéfice total net pour un point de coupure donné est :

Pour fixer un point de coupure optimum, le progamme devra :

- Assigner des bénéfices et des coûts aux quatre résultats possibles en se fondant sur ses valeurs et sa mission
- Calculer le total des bénéfices nets pour chaque point de coupure (confer Tableau 6) relatif au seuil de pauvreté donné
- Choisir le point de coupure ayant le total de bénéfice net le plus élevé

L'étape la plus difficile est l'attribution des bénéfices et coûts aux quatre résultats du ciblage. Un programme qui cible ses participants — avec ou sans la grille — devrait considérer avec attention la manière dont il évalue une inclusion et

une exclusion bien réussies par rapport aux erreurs de défaut de couverture et de fuite. A cet effet, il s'avère salutaire de passer par un processus de réflexion explicite et intentionnelle sur les valeurs des résultats possibles du ciblage.

Une formule couramment choisie pour le calcul des bénéfices et coûts est le « taux de succès » pour lequel le bénéfice total net est l'effectif des ménages correctement inclus ou exclus :

Taux de succès = 1 × L'effectif des ménages correctement « inclus » - 0 × L'effectif des ménages « non couverts » par défaut - 0 × L'effectif des ménages « fuites » par défaut + 1 × L'effectif des ménages correctement « exclus ».

Le Tableau 6 affiche le « taux de succès » pour tous les points de coupure de la grille du Madagascar. Pour l'exemple de 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale et l'échantillon de validation, le bénéfice total net correspondant au taux de succès le plus élevé est 67,6 pour le point de coupure 38 ou moins, avec environ deux tiers des ménages du Madagascar correctement classifiés.

Le « taux de succès » valorise l'inclusion avec succès des ménages en dessous du seuil de pauvreté au même degré que l'exclusion avec succès des ménages qui se trouvent au-dessus du seuil de pauvreté. Si un programme valorise l'inclusion plus que l'exclusion (disons deux fois plus), alors il peut le refléter en plaçant le bénéfice pour l'inclusion à 2 et celui de l'exclusion à 1. Ainsi le point de

coupure retenu maximisera (2 × l'effectif des ménages correctement « inclus ») + (1 × l'effectif des ménages correctement « exclus »).

Comme alternative à l'attribution des bénéfices et coûts aux quatre résultats possibles du ciblage afin de choisir le point de coupure maximisant le bénéfice total net, un programme pourrait fixer un point de coupure correspondant à un taux de pauvreté souhaité au sein des ménages ciblés. La troisième colonne du Tableau 7 (« % ciblés qui sont pauvres ») montre, pour la grille appliquée à l'échantillon de validation, le taux de pauvreté espéré au sein des ménages qui sont en dessous ou à la limite d'un point de coupure donné. En prenant l'exemple de 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale, cibler les ménages qui ont un score inférieur ou égal à 38 impliquerait cibler 32,7 pour cent de tous les ménages (deuxième colonne, « % ménages ciblés ») et correspondrait à un taux de pauvreté estimé de 95,5 pour cent (troisième colonne) au sein des ménages ciblés.

Le Tableau 7 renseigne aussi sur deux autres mesures de la précision du ciblage. La première méthode est semblable à celle du taux de couverture (« % pauvres qui sont ciblés »). Pour l'exemple de 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale avec l'échantillon de validation et pour un point de coupure inférieur ou égal à 38, 50,2 pour cent des ménages pauvres sont couverts.

La dernière mesure de ciblage du Tableau 7 est l'effectif des ménages pauvres ciblés à raison pour chaque ménage non pauvre ciblé à tort (colonne de l'extrême droite). Pour 100% du seuil national issu de la définition de la Banque Mondiale avec l'échantillon de validation et pour un point de coupure inférieur ou égal à 38, il est estimé qu'il y a 21,3 ménages pauvres couverts pour un ménage non pauvre ciblé à tort.

9. Conclusion

La grille est un outil d'évaluation de la pauvreté qui peut aider les programmes de lutte contre la pauvreté au Madagascar à mieux connaître leurs participants et à justifier et améliorer la performance sociale de leurs programmes.

La grille peut servir également à la segmentation des participants afin de leur offrir des traitements différenciés, aussi bien que à l'estimation de :

- La probabilité qu'un ménage ayant des participants ait un niveau de dépenses de consommation en dessous d'un seuil de pauvreté donné
- Le taux de pauvreté d'une population de ménages ayant des participants à une date
- La variation des taux de pauvreté d'une population de ménages ayant des participants à travers le temps

Les estimations au niveau ménage peuvent être facilement converties en des estimations (par tête) au niveau personne qui sont généralement les plus pertinentes.

L'utilisation de ladite grille n'est pas onéreuse, et elle est aussi accessible aux non spécialistes. En effet, elle est conçue de façon à être d'usage pratique pour les programmes de lutte contre la pauvreté au Madagascar qui veulent améliorer la gestion de leur performance sociale.

La grille est construite avec les données des trois cinquièmes des ménages de l'ENSOMD de 2013 du Madagascar. Les *scores* de ces ménages sont convertis en probabilités de pauvreté suivant 38 seuils de pauvreté. L'exactitude (les erreurs et

la précision) de la grille a été testée sur des données « hors échantillon » qui n'ont pas servies à sa construction (échantillon de validation).

Lorsque la grille est appliquée aux 38 seuils de pauvreté dans l'échantillon de validation, le maximum des erreurs absolues des estimations de probabilités de pauvreté en un point du temps est de 1,5 point de pourcentage. La moyenne des erreurs absolues à travers les 38 seuils de pauvreté est d'environ 0,3 point de pourcentage. Des estimations sans biais/corrigées peuvent être calculées en soustrayant l'erreur moyenne correspondant au seuil de pauvreté donné des estimations de taux de pauvreté originelles.

Pour une taille d'échantillon n = 16 384 et un niveau de confiance de 90 pour cent, les estimations de taux pauvreté à un point du temps ont une précision de ± 0.6 point de pourcentage ou mieux. Pour n = 1 024, l'intervalle de confiance à 90 pour cent est ± 2.3 points de pourcentage ou mieux.

Si un programme veut utiliser la grille pour la segmentation de ses participants afin de leur offrir des traitements différenciés, alors la présente étude comprend des informations utiles qui lui permettront de choisir un point de coupure (seuil de ciblage) qui corresponde le mieux à ses valeurs et à sa mission.

Bien que la technique statistique soit innovante et que la précision technique soit importante, la conception de la grille a intégré aussi bien l'aspect transparence, coût moindre, et l'usage pratique voire facile. Après tout, la précision de la grille ne

servirait à rien si les dirigeants des programmes se sentaient si découragées de la complexité ou du coût des outils d'évaluation de la pauvreté à tel point qu'ils ne les essaient même pas.

De ce fait, la grille est faite de onze questions claires, peu coûteuses à collecter, et vérifiables. Les notes sont tous des nombres entiers naturels, et les *scores* varient de 0 à 100. Les *scores* sont convertis en probabilités de pauvreté via des tableaux de correspondance, et les points de coupure (seuils de ciblage) sont également faciles à appliquer. Les caractéristiques conceptuelles de ladite grille s'attachent à la facilitation de son appropriation par les programmes. Elles ont été définies de manière à aider les dirigeants des programmes à comprendre et à faire confiance à la technique de la grille et à permettre aux non spécialistes de calculer rapidement les *scores* sur le terrain.

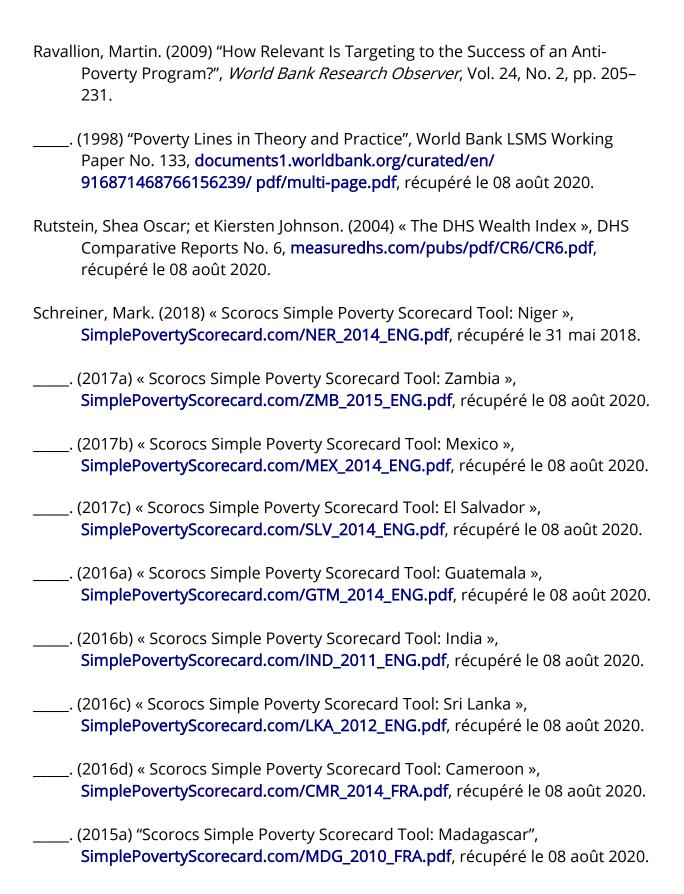
En résumé, la grille est un moyen pratique, transparent, objectif, et peu coûteux permettant aux programmes de lutte contre la pauvreté au Madagascar d'estimer les taux de pauvreté basés sur les dépenses de consommation des ménages, de suivre leurs variations dans le temps, et de segmenter leurs participants afin de leur offrir des traitements différenciés. Une grille peut être construite pour n'importe quel pays en utilisant des données similaires.

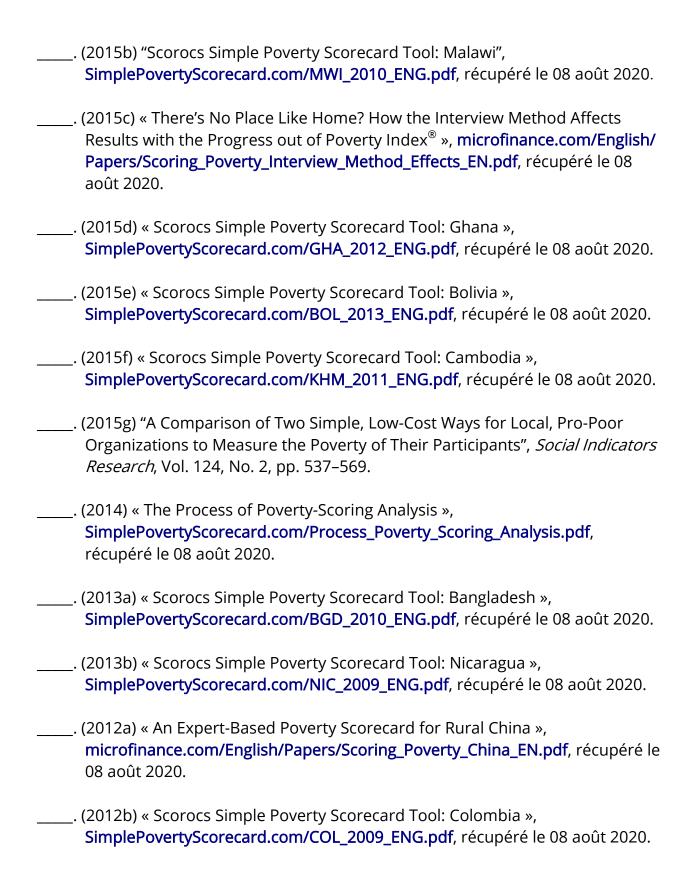
Bibliographie

- Adams, Niall M.; et David J. Hand. (2000) « Improving the Practice of Classifier Performance Assessment », *Neural Computation*, Vol. 12, pp. 305–311.
- Belghith, Nadia Belhaj Hassine; Randriankolona, Patrick Leon; et Theresa Osborne. (2016) "Madagascar Poverty and Inequality Update: Recent Trends in Welfare, Employment, and Vulnerability", documents.worldbank.org/curated/en/413071489776943644/Shifting-fortunes-and-enduring-poverty-in-Madagascar-recent-findings, récupéré le 08 août 2020.
- Brown, Caitlin; Ravallion, Martin; et Dominique van de Walle. (2018) "A Poor Means Test? Econometric Targeting in Africa", *Journal of Development Economics*, Vol. 134, pp. 109–124.
- Caire, Dean. (2004) « Building Credit Scorecards for Small-Business Lending in Developing Markets », microfinance.com/English/Papers/
 Scoring SMEs Hybrid.pdf, récupéré le 08 août 2020.
- _____; et Mark Schreiner. (2012) « Cross-Tab Weighting for Credit Scorecards in Developing Markets », microfinance.com/English/Papers/
 Cross_Tab_Weights_for_Scoring.pdf, récupéré le 08 août 2020.
- Camacho, Adriana; et Emily Conover. (2011) « Manipulation of Social-Program Eligibility », *American Economic Journal: Economic Policy*, Vol. 3, No. 2, pp. 41–65.
- Chen, Shiyuan; et Mark Schreiner. (2009) « Scorocs Simple Poverty Scorecard Tool: Vietnam », SimplePovertyScorecard.com/VNM_2006_ENG.pdf, récupéré le 08 août 2020.
- Coady, David; Grosh, Margaret; et John Hoddinott. (2004) *Targeting of Transfers in Developing Countries*, hdl.handle.net/10986/14902, récupéré le 08 août 2020.
- Cochran, William G. (1977) Sampling Techniques, Third Edition.
- Dawes, Robyn M. (1979) « The Robust Beauty of Improper Linear Models in Decision-Making », *American Psychologist*, Vol. 34, No. 7, pp. 571–582.

- Diamond, Alexis; Gill, Michael; Rebolledo Dellepiane, Miguel Angel; Skoufias, Emmanuel; Vinha, Katja; et Yiqing Xu. (2016) « Estimating Poverty Rates in Target Populations: An Assessment of the Simple Poverty Scorecard and Alternative Approaches », World Bank Policy Research Working Paper No. 7793, hdl.handle.net/10986/25038, récupéré le 08 août 2020.
- Dupriez, Olivier. (2018) "An Empirical Comparison of Machine-Learning Classification Algorithms", pubdocs.worldbank.org/en/666731519844418182/PRT-OD-presentation-V2.pdf, récupéré le 08 août 2020.
- Fuller, Rob. (2006) « Measuring the Poverty of Microfinance Clients in Haiti », microfinance.com/English/Papers/Scoring_Poverty_Haiti_Fuller.pdf, récupéré le 08 août 2020..
- Grosh, Margaret; et Judy L. Baker. (1995) « Proxy-Means Tests for Targeting Social Programs: Simulations and Speculation », World Bank LSMS Working Paper No. 118, go.worldbank.org/W9OWN57PD0, récupéré le 08 août 2020.
- Hammond, Allen L.; Kramer, William J.; Katz, Robert S.; Tran, Julia T.; et Courtland Walker. (2007) *The Next 4 Billion: Market Size and Business Strategy at the Base of the Pyramid*, wri.org/publication/next-4-billion, récupéré le 08 août 2020.
- Hand, David J. (2006) « Classifier Technology and the Illusion of Progress », *Statistical Science*, Vol. 22, No. 1, pp. 1–15.
- Haslett, Stephen. (2012) « Practical Guidelines for the Design and Analysis of Sample Surveys for Small-Area Estimation », *Journal of the Indian Society of Agricultural Statistics*, Vol. 66, No. 1, pp. 203–212.
- Hoadley, Bruce; et Robert M. Oliver. (1998) « Business Measures of Scorecard Benefit », *IMA Journal of Mathematics Applied in Business and Industry*, Vol. 9, pp. 55–64.
- Institut National de la Statistique. (2014) "Enquête Nationale sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement à Madagascar : Objectif 01", mg.undp.org/content/dam/madagascar/docs/rapportsUNDP_MDG/doc_OMD /OMD_1.pdf, récupéré le 08 août 2020..

- _____. (2003) "Enquête Périodique auprès des Ménages 2002: Rapport Principal", instat.mg/pdf/epm_02.pdf, récupéré le 30 novembre 2014.
- IRIS Center. (2007a) « Manual for the Implementation of USAID Poverty Assessment Tools », povertytools.org/training_documents/Manuals/ USAID_PAT_Manual_Eng.pdf, récupéré le 08 août 2020.
- Johnson, Glenn. (2007) « Lesson 3: Two-Way Tables—Dependent Samples », onlinecourses.science.psu.edu/stat504/node/96, récupéré le 21 novembre 2019.
- Jolliffe, Dean; et Espen Beer Prydz. (2016) "Estimating International Poverty Lines from Comparable National Thresholds", *Journal of Economic Inequality*, Vol. 14, pp. 185–198.
- Kolesar, Peter; et Janet L. Showers. (1985) « A Robust Credit-Screening Model Using Categorical Data », *Management Science*, Vol. 31, No. 2, pp. 124–133.
- Lovie, Alexander D.; et Patricia Lovie. (1986) « The Flat-Maximum Effect and Linear Scoring Models for Prediction », *Journal of Forecasting*, Vol. 5, pp. 159–168.
- Matul, Michal; et Sean Kline. (2003) « Scoring Change: Prizma's Approach to Assessing Poverty », Microfinance Centre for Central and Eastern Europe and the New Independent States Spotlight Note No. 4, microfinancegateway.org/sites/default/files/mfg-en-paper-scoring-change-prizmas-approach-to-assessing-poverty-nov-2003.pdf, récupéré le 08 août 2020.
- McNemar, Quinn. (1947) « Note on the Sampling Error of the Difference between Correlated Proportions or Percentages », *Psychometrika*, Vol. 17, pp. 153–157.
- Myers, James H.; et Edward W. Forgy. (1963) « The Development of Numerical Credit-Evaluation Systems », *Journal of the American Statistical Association*, Vol. 58, No. 303, pp. 779–806.
- Narayan, Ambar; et Nobuo Yoshida. (2005) « Proxy-Means Tests for Targeting Welfare Benefits in Sri Lanka », World Bank Report No. SASPR-7, documents.worldbank.org/curated/en/2005/07/6209268/proxy-means-test-targeting-welfare-benefits-sri-lanka, récupéré le 08 août 2020.



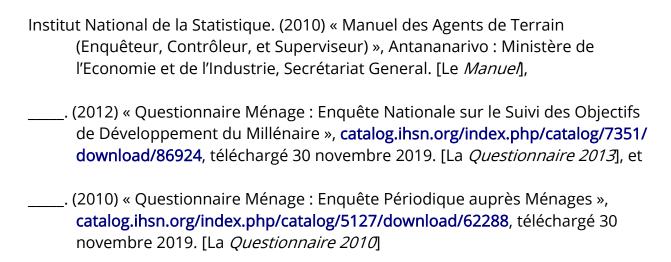




- Sharif, Iffath Anwar. (2009) « Building a Targeting System for Bangladesh Based on Proxy-Means Testing », World Bank Social Protection Discussion Paper No. 0914, siteresources.worldbank.org/SOCIALPROTECTION/Resources/SP-Discussion-papers/Safety-Nets-DP/0914.pdf, récupéré le 08 août 2020.
- Stifel, David; Razafimanantena, Tiarey; et Faly Hery Rakotomanana. (2013) "Utility-Consistent Poverty in Madagascar, 2001–10: Snapshots in the Presence of Multiple Economy-wide Shocks".
- Stillwell, William G.; Barron, F. Hutton; et Ward Edwards. (1983) « Evaluating Credit Applications: A Validation of Multi-Attribute Utility-Weight Elicitation Techniques », *Organizational Behavior and Human Performance*, Vol. 32, pp. 87–108.
- Tarozzi, Alessandro; et Angus Deaton. (2009) « Using Census and Survey Data to Estimate Poverty and Inequality for Small Areas », *Review of Economics and Statistics*, Vol. 91, No. 4, pp. 773–792.
- Toohig, Jeff. (2008) « PPI[®] Pilot Training Guide », microfinancegateway.org/sites/default/files/mfg-en-paper-progress-out-of-poverty-index-ppi-pilot-training-mar-2008.pdf, récupéré le 08 août 2020.
- Wainer, Howard. (1976) « Estimating Coefficients in Linear Models: It Don't Make No Nevermind », *Psychological Bulletin*, Vol. 83, pp. 223–227.
- World Bank. (2014) The Face of Poverty in Madagascar: Poverty, Gender, and Inequality Assessment, **openknowledge.worldbank.org/handle/10986/18250**, récupéré le 08 août 2020.
- _____. (2013) « Shared Prosperity: A New Goal for a Changing World », May 8, worldbank.org/en/news/feature/2013/05/08/shared-prosperity-goal-forchanging-world, récupéré le 08 août 2020.
- _____. (2012) Targeting Poor and Vulnerable Households in Indonesia, documents.worldbank.org/curated/en/2012/01/15879773/targeting-poor-vulnerable-households-indonesia, récupéré le 08 août 2020.
- Zeller, Manfred. (2004) « Review of Poverty Assessment Tools », povertytools.org/other_documents/Review%20of%20PAT%20Tools.pdf, récupéré le 08 août 2020.

Guide d'Entretien

Les directives suivantes sont extraites de :



Les étapes fondamentales de l'interview

La grille peut être remplie sur papier sur le terrain, et les réponses seront saisies plus tard dans une feuille de calcul ou dans votre propre base de données. Autrement, vous pouvez utiliser l'outil de collecte de données hébergé en nuage dans sa version web ou mobile (application Android) qui permet la saisie des données directement sur le terrain ou au bureau. En l'absence de connexion internet, les données sont stockées localement jusqu'à ce que la connexion ne soit rétablie. Télécharger l'outil de collecte des données, ou renseigner vous à propos de l'utilisation d'un compte privé.

La grille devrait être administrée par des agents enquêteurs formés pour suivre ce « Guide ».

Remplissez l'entête de la grille et la « Feuille de Travail » suivant les directives décrites sur cette dernière.

A l'entête de la grille, mentionnez l'effectif des membres du ménage à partir de la liste que vous avez dressée sur la « Feuille de Travail ».

Ne posez pas directement la question relative au premier indicateur (« Dans quelle région le ménage habite-t-il ? »). Mentionnez plutôt la réponse appropriée en vous basant sur votre connaissance de la région dans laquelle le ménage interviewé habite.

Ne posez pas directement la question relative au deuxième indicateur (« Combien de membres le ménage compte-t-il ? »). Mentionnez plutôt la réponse appropriée en vous basant sur l'effectif des membres du ménage que vous aviez déjà dressée sur la « Feuille de Travail ».

De même, ne posez pas directement la question relative au troisième indicateur (« Est-ce que un membre du ménage souffre d'un handicap ? »). Mentionnez plutôt la réponse appropriée en vous basant sur l'information sur l'existence d'un membre qui souffre d'un handicap que vous aviez déjà dressée sur la « Feuille de Travail ».

Posez directement au répondant toutes les autres questions de la grille.

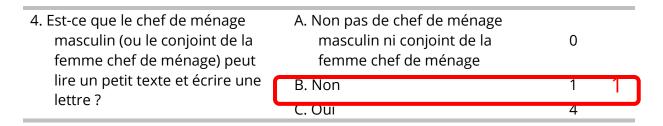
Conseils pour conduire l'entretien

Etudier attentivement ce « Guide » et gardez-le sur vous lors de vos travaux de terrain. Suivez scrupuleusement les instructions de ce « Guide » (y compris la présente instruction).

Noter que le répondant de l'entretien peut ne pas être le membre du ménage qui est un participant affilié à votre organisation.

De même, « l'agent de terrain » à mentionner à l'en-tête de la grille n'est pas nécessairement vous, l'agent enquêteur, qui conduisez l'entretien. « L'agent de terrain » est plutôt l'employé de l'organisation de lutte contre la pauvreté avec laquelle le participant est en relation permanente. Si il n'y pas un tel agent de terrain, le champ y réservé à l'en-tête devra être laissé à blanc.

Lire chaque question mot pour mot et dans l'ordre de leur présentation sur la grille. Prière ne pas lire les options de réponse. Lorsque vous voulez marquer une réponse donnée par le répondant à une question de la grille, prière encercler l'option de réponse concernée et la note correspondante et reporter la note dans la colonne « *Score* » comme ci-après indiqué :



Pour éviter des erreurs, vous pourriez :

- Ecrire la note correspondante à la réponse à l'extrême droite de la colonne
- Encercler l'option de réponse, la note correspondante déjà imprimée sur la grille, et la note que vous avez reportée à la main.

La résolution de toute difficulté ou cas qui n'est pas traité dans le présent « Guide » est laissée au propre jugement de l'agent enquêteur et le répondant puisque c'est ce qui a été apparemment adopté par l'INSTAT du Madagascar au cours de l'ENSOMD de 2013. C'est-à-dire, toute organisation qui utilise la grille ne devrait pas instituer des définitions ou des règles à suivre par les agents enquêteurs en dehors de celles qui sont consignées dans le présent « Guide ». Tout ce qui n'est pas explicitement traité dans ce « Guide » devra être laissé au propre jugement de chaque agent enquêteur et du répondant.

Ne pas lire les modalités de réponse au répondant. Lire simplement la question et s'arrêter pour attendre une réponse. Si le répondant demande une clarification ou sinon hésite ou semble confus, alors relire la question ou lui fournir une assistance sur la base du « Guide » ou comme vous (l'agent enquêteur) le jugez approprié.

En règle générale, vous (l'agent enquêteur) devrait accepter telles quelles les réponses données par le répondant. Néanmoins, si le répondant dit quelque chose — ou si l'agent enquêteur voit ou pressent quelque chose — qui suggère que la réponse peut ne pas refléter la réalité ou que le répondant est dubitatif par rapport à sa réponse ou que le répondant aurait besoin d'une assistance pour savoir comment répondre, l'agent enquêteur devra relire la question et fournir quelque assistance qu'il/elle juge approprié sur la base du « Guide ».

Bien que la plupart des questions de la grille soient vérifiables, en général vous n'avez pas besoin de vérifier les réponses données par le répondant. Cependant, vous pourriez vérifier une réponse si vous pressentez qu'elle n'est pas correcte et donc sa vérification améliorerait la qualité des données. Par exemple, vous pourriez choisir vérifier la réponse si le répondant hésite ou semble nerveux ou autrement présente un signe de quelqu'un qui semble mentir ou qui semble être confus. De même, la vérification peut être nécessaire — par exemple — si un enfant du ménage ou un voisin dit quelque chose qui ne correspond pas à la réponse du répondant. La vérification peut s'avérer aussi nécessaire lorsqu'il vous est donné de voir quelque chose par vous-même — tels que des biens de consommation durables que le répondant affirme ne pas posséder, ou un enfant en train de manger dans la chambre ou dans la cour qui n'est pas compté comme un membre du ménage — qui suggère que la réponse peut ne pas être correcte.

En général, l'application de la grille devra mimer autant que possible celle de l'ENSOMD de 2013 par l'INSTAT du Madagascar. Par exemple, l'interview devra être conduit au domicile du répondant comme cela a été le cas lors de l'ENSOMD de 2013.

Traduction

Pour l'instant, la grille elle-même, la « Feuille de Travail », et ce « Guide » sont disponibles seulement en Français, Malagasy, et Anglais. Il n'y a pas encore des traductions officielles et professionnelles dans les autres langues locales parlées par une frange importante de la population du Madagascar. Les utilisateurs peuvent vérifier sur <u>scorocs.com</u> pour voir si une traduction en une autre langue nationale donnée a été entre temps rendue disponible.

Jusqu'à ce qu'une traduction professionnelle en une autre langue nationale donnée ne soit rendue disponible, les utilisateurs devraient contacter <u>Scorocs</u> pour aider éventuellement à mettre au point une telle traduction.

Qui doit être l'enquêté?

Noter que le répondant n'a pas besoin d'être le membre du ménage affilié à votre organisation (quoique le répondant puisse être cette personne).

Selon la page 9 et la page 28 du *Manuel*, « Le chef du ménage est le répondant idéal. Si le chef du ménage est lui aussi absent lors de l'entretien, un autre membre du ménage — désigné par les autres membres présents — peut jouer ce rôle. En tout état de cause, ce sera une personne qui connaît les informations. . . . Les autres membres du ménage peuvent l'aider. »

Qui est le « chef de ménage »?

Notez que le chef de ménage peut ou peut ne pas être la même personne qui est affiliée à votre organisation (quoique le chef de ménage puisse être cette personne).

Le *Manuel* n'a pas dit comment il faudra déterminer le Chef du ménage interviewé.

Directives sur chaque indicateur de la grille

- 1. Dans quelle région le ménage habite-t-il?
 - A. Vakinankaratra
 - B. Androy
 - C. Analanjirofo, Melaky, Sava, ou Sofia
 - D. Analamanga, Anosy, Atsimo-Andrefana, Atsimo-Atsinanana, ou Atsinanana
 - E. Alaotra-Mangoro, Amoron'i Mania, Betsiboka, Itasy, ou Menabe
 - F. Bongolava, Ihorombe, Matsiatra Ambony, ou Vatovavy Fitovinany
 - G. Boeny, ou Diana

Ne posez pas directement cette question au répondant. Mentionnez plutôt la réponse appropriée en vous basant sur votre connaissance de la région dans laquelle le ménage interviewé habite.

- 2. Combien de membres le ménage compte-t-il?
 - A. Huit ou plus
 - B. Sept
 - C. Six
 - D. Cinque
 - E. Quatre
 - F. Trois
 - G. Deux
 - H. Un

Ne posez pas directement cette question au répondant. Mentionnez plutôt la réponse appropriée en vous basant sur l'effectif des membres du ménage que vous aviez déjà dressée sur la « Feuille de Travail ».

Selon la page 3 de *la Questionnaire 2013*, vous devez lire au répondant : « S'il vous plait, donnez-moi les noms des personnes qui vivent habituellement dans votre ménage, en commençant par le chef de ménage. »

Selon la page 4 de *la Questionnaire 2010*, vous devez définir *ménage* pour le répondant en lisant:

« Qui sont les personnes qui vivent ensemble dans ce ménage ? Je veux dire ceux qui d'habitude prennent leurs repas ensemble, dorment dans une même unité d'habitation, et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne qui prend les décisions importantes dans le ménage. Les membres du ménage vivent 6 mois ou plus dans le ménage. Ceux qui sont censés vivre plus de 6 mois dans ce ménage sont aussi des membres, je veux dire les nouveaux mariés et les nouveaux nés. . . . Même s'il est absent pendant plus de 6 mois, le chef de ménage est toujours un membre. Les membres du ménage peuvent ne pas être apparentés. Vos parents, enfants, ou autres qui vivent plus de 6 mois ailleurs ne sont pas membres du ménage. »

Selon les pages 3–4 du *Manuel*, « Le ménage est un groupe de personnes, apparentées ou non, qui :

- Vivent habituellement ensemble (prenant le repas de midi habituellement ensemble et dorment dans une même unité d'habitation)
- Reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne appelée « chef de ménage »
- « On entend par « vivre habituellement ensemble » le fait de vivre, c'est-à-dire de manger et dormir régulièrement dans une même unité physique qui est le logement. Ce logement peut être une maison individuelle, un appartement, une ou plusieurs pièces dans un ensemble individuel, ou agencées autour d'une cour. . . .
- « On considère que toute personne fait partie du ménage si elle satisfait aux deux premiers critères au moins pendant les six derniers mois précédant l'interview.
- « Seules donc les personnes satisfaisant simultanément à ces trois critères seront considérées comme « membres du ménage ».
 - « Cependant, un certain nombre d'exceptions sont acceptées:
- Le chef de ménage, même s'il a été absent pour plus de 6 mois
- Les nouveau-nés de moins de 6 mois
- Les nouveaux mariés qui auraient rejoint leur ménage depuis moins de 6 mois
- Toute autre personne qui, bien qu'absente depuis plus de 6 mois, n'aurait pas vécu pour autant dans un autre ménage (par exemple: interne, travailleur saisonnier, militaire en caserne, prisonnier, etc.) »

D'après Faly Hery Rakotomanana, Directeur National des Enquêtes auprès des Ménages à l'INSTAT, les étudiants/élèves qui ne vivent, ne mangent, et ni dorment pas dans le ménage pendant plus de six mois parce qu'ils vivent ailleurs où ils fréquentent l'école ne doivent pas être pris en compte comme membres du ménage même s'ils reconnaissent l'autorité du chef de ménage ou sont financièrement pris en charge par le ménage.

- 3. Est-ce qu'un membre du ménage souffre d'un handicap?
 - A. Oui
 - B. Non

Ne posez pas directement cette question au répondant. Mentionnez plutôt la réponse appropriée en vous basant sur l'information sur l'existence d'un membre qui souffre d'un handicap que vous aviez déjà dressée sur la « Feuille de Travail ».

- 4. Est-ce que le chef de ménage masculin (ou le conjoint de la femme chef de ménage) peut lire un petit texte et écrire une lettre ?
 - A. Non pas de chef de ménage masculin ni conjoint de la femme chef de ménage
 - B. Non
 - C. Oui

Selon la page 16 du *Manuel*, « La capacité à lire du chef de ménage masculin (ou du conjoint de la femme chef de ménage) est évaluée indépendamment de la langue utilisée, que ce soit en malgache ou dans une autre langue. »

« En cas de besoin, un texte, que vous devez lui faire lire, doit être tenu prêt par vos soins. Se munir d'un texte simple et court à montrer — si vous pensez être utile — au chef de ménage masculin (ou au conjoint de la femme chef de ménage) pour vérifier sa capacité à lire. »

Rappelez-vous que vous connaissez déjà le prénom du chef de ménage masculin (ou du conjoint de la femme chef de ménage, s'il existe) à partir des notes que vous avez prises lorsque vous remplissiez la « Feuille de Travail ». En conséquence, s'il existe un chef de ménage masculin (ou conjoint de la femme chef de ménage), prière ne pas poser machinalement la question : « Est-ce que le chef de ménage masculin (ou le conjoint de la femme chef de ménage) peut lire un petit texte et écrire une lettre ? ». Utilisez plutôt le prénom du chef de ménage masculin (ou du conjoint de la femme chef de ménage), comme par exemple : « Ibonia, peut-il lire un petit texte et écrire une lettre ? ». Si il n'y a pas chef de ménage masculin ni conjoint de la femme chef de ménage, alors prière ne pas lire la question au répondant, et contentez-vous juste de marquer la réponse « A. Non pas de chef de ménage masculin ni conjoint de la femme chef de ménage » puis passer à la question suivante.

Selon la grille, *le chef de ménage masculin (ou conjoint de la femme chef de ménage*) est :

- Le chef de ménage, au cas où le chef de ménage est de sexe masculin
- Le conjoint de la femme chef de ménage, au cas où la femme chef de ménage est de sexe féminin
- N'existe pas, au cas où la femme chef de ménage est de sexe féminin et elle n'a pas un conjoint qui est membre du ménage

Notez que le chef de ménage peut ou peut ne pas être la même personne qui est affiliée à votre organisation (quoique le chef de ménage puisse être cette personne).

D'après Faly Hery Rakotomanana, les agents enquêteurs devront demander au répondant si le chef de ménage masculin (ou le conjoint de la femme chef de ménage) peut lire, et ils acceptent simplement la réponse donnée par leur vis-à-vis. Si ce dernier ne peut pas répondre avec certitude alors, l'agent enquêteur devra montrer au répondant une carte sur laquelle est écrite une phrase simple sujet-verbe-complément dans la langue préférée du répondant. C'est à l'agent enquêteur de décider de fournir la phrase simple sujet-verbe-complément puisque l'INSTAT n'avait pas mis une phrase standard à la disposition des agents enquêteurs.

- 5. Quel est le principal matériau utilisé pour le toit ?
 - A. Motte d'herbe, ou pas de toit
 - B. Chaume, palme, feuilles, natte, bambou, planches en bois, ou carton
 - C. Tôle, tuiles, ciment, shingles, bois, ou zinc/fibre de ciment

Le *Manuel* n'a donné aucune directive concernant cet indicateur.

- 6. Quel est le principal combustible utilisé par le ménage pour la cuisson?
 - A. Bois, paille, branchages, herbes, résidus agricoles, bouse, pas de repas préparé, ou non concerné
 - B. Charbon de bois, charbon/lignite, électricité, gaz propane liquéfié, gaz naturel, biogaz, kérosène, ou autre

Le *Manuel* n'a donné aucune directive concernant cette question.

- 7. Quel type de toilette votre ménage utilise-t-il?
 - A. Pas de toilettes/dans la nature
 - B. Latrines sans dalle/trou ouvert
 - C. Latrines avec dalle (lavable ou non), toilettes à compostage, latrines améliorées auto aérées, toilettes/latrines suspendues, chasse d'eau (peu importe la connexion), sceau/tinette, ou autre

Le *Manuel* n'a donné aucune directive concernant cette question.

- 8. Le ménage possède-t-il un poste téléviseur?
 - A. Non
 - B. Oui

Selon la page 33 du *Manuel*, « Il s'agit des postes téléviseurs qui peuvent encore servir (en état de fonctionnement). On peut toutefois accepter les pannes légères. »

D'après Faly Hery Rakotomanana :

- Un poste téléviseur qui est réparable devra être pris en compte. Un poste téléviseur est considéré comme « réparable » si les pièces/matériaux de rechange requis pour le remettre en état de fonctionnement sont disponibles sur le marché
- Un ménage est considéré posséder un poste téléviseur même s'il ne l'a pas actuellement à sa disposition — par exemple si le poste téléviseur est prêté ou loué à quelqu'un en dehors du ménage — aussi longtemps qu'il a le droit de le faire revenir pour ses propres utilisations
- Un ménage est considéré posséder un poste téléviseur même s'il est utilisé partiellement ou complètement dans une activité/affaire détenue par le ménage

- 9. Combien de tables le ménage possède-t-il?
 - A. Aucune
 - B. Un
 - C. Deux ou plus

Selon la page 33 du *Manuel*, « Il s'agit des tables qui peuvent encore servir (en état de fonctionnement). On peut toutefois accepter les pannes légères. »

D'après Faly Hery Rakotomanana:

- Une table qui est réparable devra être prise en compte. Une table est considérée comme « réparable » si les pièces/matériaux de rechange requis pour le remettre en état de fonctionnement sont disponibles sur le marché
- Un ménage est considéré posséder une table même s'il ne l'a pas actuellement à sa disposition — par exemple si la table est prêtée ou louée à quelqu'un en dehors du ménage — aussi longtemps qu'il a le droit de la faire revenir pour ses propres utilisations
- Les tables de toutes sortes devront être prises en compte, comme par exemples les tables pour usages spécifiques telles que les tables de machine à coudre, les tables d'ordinateur, ou les tables basses de la salle de séjour
- Un ménage est considéré posséder une table même si elle est utilisée partiellement ou complètement dans une activité/affaire détenue par le ménage

- 10. Combien de lits le ménage possède-t-il?
 - A. Aucun
 - B. Un
 - C. Deux
 - D. Trois ou plus

Selon la page 33 du *Manuel*, « Il s'agit des lits qui peuvent encore servir (en état de fonctionnement). On peut toutefois accepter les pannes légères. »

D'après Faly Hery Rakotomanana:

- Un lit qui est réparable devra être pris en compte. Un lit est considéré comme « réparable » si les pièces/matériaux de rechange requis pour le remettre en état de fonctionnement sont disponibles sur le marché
- Un ménage est considéré posséder un lit même s'il ne l'a pas actuellement à sa disposition — par exemple si le lit est prêté ou loué à quelqu'un en dehors du ménage — aussi longtemps qu'il a le droit de le faire revenir pour ses propres utilisations
- Un ménage est considéré posséder un lit même s'il est utilisé partiellement ou complétement dans une activité/affaire détenue par le ménage

- 11. Au cours des 7 derniers jours, pendant combien de jours votre ménage a-t-il consommé de la viande, du poisson, ou des œufs ?
 - A. Aucun
 - B. Un
 - C. Deux
 - D. Trois ou plus

Le *Manuel* n'a donné aucune directive concernant cette question.

Tableau 3 (Madagascar) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	Α	Seu	ils défir	nis com	me des	percent	iles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,011	1,310	1,966	2,621	1,915	3,063	3,829	7,659	8,134	1,559	2,625	4,512	17,803	374	512	754	896	1,063	1,647
	Taux	Ménage	4,071	16.6	27.9	50.8	67.2	49.2	75.1	83.8	97.4	98.0	36.8	67.3	88.2	99.8	0.7	2.3	8.2	12.2	18.3	40.0
	Taux	Individu		22.7	35.5	59.2	74.8	57.7	81.3	88.4	98.3	98.6	44.9	74.9	91.6	99.9	1.0	3.7	12.2	17.3	24.8	48.3
Rural	Seuil	Individu		926	1,200	1,800	2,399	1,753	2,805	3,506	7,012	7,447	1,427	2,404	4,131	16,299	342	469	691	820	973	1,508
	Taux	Ménage	12,837	55.0	69.8	86.8	93.3	86.0	95.3	97.5	99.7	99.7	78.4	93.3	98.3	100.0	8.7	17.5	36.7	47.1	57.9	80.6
	Taux	Individu		64.5	77.9	91.0	95.5	90.4	97.0	98.6	99.8	99.8	84.8	95.6	99.0	100.0	11.8	23.3	45.7	56.7	67.2	86.5
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		941	1,219	1,828	2,437	1,780	2,849	3,561	7,121	7,564	1,449	2,441	4,196	16,554	348	476	701	833	988	1,532
	Taux	Ménage	16,908	47.8	61.9	80.0	88.4	79.1	91.5	95.0	99.2	99.4	70.6	88.4	96.5	100.0	7.2	14.6	31.3	40.6	50.5	73.0
	Taux	Individu		57.4	70.7	85.6	92.0	84.9	94.4	96.8	99.5	99.6	78.0	92.0	97.8	100.0	10.0	20.0	40.0	50.0	60.0	80.0

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Madagascar) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Int	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	<u>Seu</u>	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,063	1,398	2,097	2,796	1,967	3,147	3,934	7,867	8,356	1,601	2,697	4,635	18,288	404	538	800	940	1,117	1,737
	Taux	Ménage	4,071	30.2	43.6	66.0	79.0	62.6	83.3	89.4	98.0	98.2	50.8	77.6	92.7	99.7	3.0	7.0	17.0	24.2	32.4	55.4
	Taux	Individu		39.6	53.8	74.7	85.5	71.6	88.9	93.3	98.7	98.8	60.8	84.4	95.3	99.7	4.8	10.8	24.1	32.7	42.1	64.9
Rural	Seuil	Individu		930	1,223	1,834	2,445	1,720	2,752	3,440	6,879	7,306	1,400	2,358	4,053	15,991	354	471	699	822	977	1,519
	Taux	Ménage	12,837	52.5	67.5	84.1	91.4	82.2	93.2	96.4	99.4	99.5	73.9	90.6	97.6	99.9	8.2	16.5	35.4	45.2	55.5	77.5
	Taux	Individu		63.0	76.9	89.8	94.9	88.4	96.0	98.1	99.7	99.7	82.2	94.4	98.7	99.9	11.7	23.0	45.1	55.6	65.8	84.9
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		962	1,266	1,898	2,531	1,780	2,849	3,561	7,121	7,564	1,449	2,441	4,196	16,554	366	487	724	851	1,011	1,572
	Taux	Ménage	16,908	46.6	61.2	79.4	88.1	77.1	90.6	94.5	99.0	99.2	67.9	87.2	96.3	99.8	6.8	14.0	30.6	39.7	49.4	71.7
	Taux	Individu		57.2	71.2	86.1	92.6	84.3	94.3	96.9	99.4	99.5	76.9	92.0	97.9	99.9	10.0	20.0	40.0	50.0	60.0	80.0

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Alaotra Mangoro) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage		•							Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou		-	Natio	naux			Intl	. 2005		•			011 PP		Seu	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu		Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
<u>Urbain</u>	Seuil	Individu		937	1,214	1,820	2,427	1,773	2,837	3,546	7,093	7,533	1,444	2,431	4,179	16,487	346	474	699	830	984	1,525
	Taux	Ménage	135	22.1	46.8	75.9	87.1	75.0	90.1	94.8	99.1	99.1	61.4	87.1	96.5	100.0	0.0	0.6	8.5	16.3	25.2	64.5
	Taux	Individu		28.5	52.6	80.1	90.1	79.1	92.6	95.7	99.2	99.2	66.4	90.1	97.3	100.0	0.0	0.7	11.1	21.3	31.8	68.6
Rural	Seuil	Individu		789	1,022	1,533	2,044	1,493	2,390	2,987	5,974	6,345	1,216	2,048	3,520	13,886	292	399	588	699	829	1,285
	Taux	Ménage	555	29.8	54.6	85.3	97.9	83.4	99.2	99.8	100.0	100.0	69.9	97.9	100.0	100.0	0.3	2.0	12.1	20.2	34.8	72.7
	Taux	Individu		39.8	64.1	89.7	98.7	88.2	99.6	99.8	100.0	100.0	77.2	98.7	100.0	100.0	0.4	3.2	18.8	28.8	44.5	79.9
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		806	1,044	1,565	2,087	1,525	2,440	3,050	6,099	6,478	1,241	2,091	3,593	14,178	298	408	601	714	846	1,312
	Taux	Ménage	690	29.0	53.8	84.4	96.8	82.6	98.3	99.3	99.9	99.9	69.0	96.8	99.6	100.0	0.2	1.9	11.7	19.8	33.9	71.9
	Taux	Individu		38.5	62.8	88.6	97.7	87.1	98.8	99.4	99.9	99.9	76.0	97.7	99.7	100.0	0.4	2.9	17.9	28.0	43.1	78.6

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Alaotra Mangoro) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												0 -										
	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défir	nis com	me des	percen	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		928	1,220	1,830	2,440	1,716	2,746	3,433	6,866	7,292	1,397	2,353	4,045	15,959	353	470	698	820	975	1,516
	Taux	Ménage	135	29.9	55.2	77.2	86.9	73.6	90.2	93.4	99.6	99.6	63.7	85.8	94.5	100.0	0.7	2.4	13.4	21.8	32.7	68.8
	Taux	Individu		37.5	61.8	82.2	90.9	79.4	93.1	95.6	99.6	99.6	69.9	90.2	96.3	100.0	1.5	4.4	18.4	28.6	39.7	74.4
Rural	Seuil	Individu		715	941	1,411	1,881	1,323	2,117	2,646	5,293	5,621	1,077	1,814	3,118	12,303	272	362	538	632	752	1,169
	Taux	Ménage	555	28.8	49.6	70.0	83.3	65.5	86.5	92.3	98.0	98.4	56.7	81.3	94.2	99.8	0.2	2.9	11.2	18.8	33.5	60.6
	Taux	Individu		40.0	61.9	79.0	88.5	75.2	91.1	95.5	99.2	99.3	68.4	87.4	96.5	99.9	0.2	4.9	17.8	27.5	45.0	71.0
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		782	1,028	1,542	2,056	1,446	2,313	2,892	5,783	6,142	1,177	1,982	3,407	13,444	297	396	588	691	821	1,277
	Taux	Ménage	690	29.1	51.3	72.2	84.4	67.9	87.6	92.6	98.5	98.8	58.8	82.6	94.3	99.9	0.4	2.7	11.9	19.7	33.2	63.1
	Taux	Individu		39.2	61.9	80.0	89.3	76.5	91.7	95.5	99.3	99.4	68.9	88.3	96.4	99.9	0.6	4.7	18.0	27.8	43.4	72.1

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Amoron'l Mania): Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	<u>A</u>	Seu	ils défir	nis comi	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		844	1,093	1,640	2,187	1,598	2,556	3,195	6,390	6,787	1,301	2,190	3,765	14,854	312	427	629	748	887	1,374
	Taux	Ménage	84	51.6	74.2	94.2	97.7	94.2	98.8	100.0	100.0	100.0	85.9	97.7	100.0	100.0	1.3	11.0	29.0	44.5	54.0	88.3
	Taux	Individu		59.3	80.9	97.7	99.5	97.7	99.8	100.0	100.0	100.0	90.6	99.5	100.0	100.0	1.5	14.7	37.0	52.3	62.5	93.4
Rural	Seuil	Individu		866	1,121	1,682	2,243	1,639	2,622	3,277	6,554	6,961	1,334	2,247	3,861	15,235	320	438	646	767	909	1,410
	Taux	Ménage	634	54.5	73.4	92.9	96.5	91.9	97.4	98.6	100.0	100.0	85.7	96.5	99.0	100.0	6.1	10.5	29.5	42.7	57.7	88.0
	Taux	Individu		63.4	81.7	95.7	98.0	95.0	98.5	99.2	100.0	100.0	91.2	98.0	99.3	100.0	7.6	13.3	36.1	50.5	66.7	92.6
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		864	1,120	1,680	2,240	1,636	2,618	3,273	6,545	6,952	1,332	2,244	3,856	15,215	320	437	645	766	908	1,408
	Taux	Ménage	718	54.3	73.5	93.0	96.5	92.0	97.5	98.7	100.0	100.0	85.7	96.5	99.1	100.0	5.8	10.6	29.4	42.8	57.5	88.0
	Taux	Individu		63.1	81.7	95.8	98.1	95.2	98.5	99.2	100.0	100.0	91.2	98.1	99.4	100.0	7.3	13.3	36.1	50.6	66.4	92.6

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Amoron'l Mania): Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de pa	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	<u>A</u>	Seu	ils défir	nis com	me des	percen	<u>tiles</u>
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		907	1,192	1,788	2,384	1,677	2,683	3,354	6,708	7,125	1,365	2,299	3,952	15,593	345	459	682	801	952	1,481
	Taux	Ménage	84	44.6	74.0	91.4	94.9	89.9	96.3	100.0	100.0	100.0	82.0	94.6	100.0	100.0	1.3	8.7	22.7	36.2	48.7	86.8
	Taux	Individu		55.3	85.1	96.9	98.5	96.0	99.2	100.0	100.0	100.0	90.5	98.4	100.0	100.0	1.3	13.0	30.6	45.4	60.4	94.1
Rural	Seuil	Individu		850	1,118	1,677	2,236	1,573	2,517	3,146	6,292	6,682	1,281	2,157	3,707	14,625	323	430	640	752	893	1,389
	Taux	Ménage	634	52.4	79.8	93.7	98.4	92.4	98.5	99.1	100.0	100.0	84.6	98.3	99.8	100.0	6.0	10.1	27.8	42.8	58.8	89.1
	Taux	Individu		60.5	86.1	96.1	99.2	95.4	99.3	99.6	100.0	100.0	90.1	99.2	99.9	100.0	7.4	12.8	34.3	50.3	67.9	92.9
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		860	1,131	1,697	2,262	1,591	2,546	3,182	6,364	6,759	1,295	2,181	3,749	14,793	327	435	647	760	904	1,405
	Taux	Ménage	718	51.0	78.7	93.3	97.8	91.9	98.1	99.3	100.0	100.0	84.2	97.6	99.8	100.0	5.1	9.9	26.9	41.6	57.0	88.6
	Taux	Individu		59.6	85.9	96.3	99.1	95.5	99.3	99.7	100.0	100.0	90.2	99.1	99.9	100.0	6.4	12.8	33.7	49.4	66.6	93.1

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Analamanga) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage		•							Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou		-	Natio	naux			Intl	. 2005					011 PP		Seu	ils défir	nis comi	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,109	1,437	2,155	2,874	2,099	3,359	4,199	8,397	8,919	1,709	2,879	4,947	19,520	410	561	827	983	1,165	1,806
	Taux	Ménage	1,332	8.2	17.0	42.0	61.6	40.7	69.9	79.6	97.0	97.5	26.3	61.8	85.3	99.8	0.0	0.6	3.3	4.9	9.2	30.2
	Taux	Individu		11.3	22.4	49.4	68.6	47.9	76.0	84.2	97.8	98.2	32.2	68.8	88.6	99.9	0.0	1.2	5.0	7.4	12.8	36.6
Rural	Seuil	Individu		1,030	1,334	2,001	2,669	1,950	3,119	3,899	7,798	8,282	1,587	2,673	4,594	18,127	381	521	768	912	1,082	1,677
	Taux	Ménage	693	33.3	46.6	66.0	77.6	65.0	83.7	90.0	98.7	98.9	55.3	77.6	93.5	100.0	2.1	6.0	20.2	28.6	35.6	58.0
	Taux	Individu		40.1	53.4	71.8	81.9	70.9	87.5	93.2	99.2	99.3	61.9	81.9	95.5	100.0	3.0	7.7	26.0	34.9	42.0	64.5
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		1,060	1,374	2,060	2,747	2,007	3,211	4,014	8,028	8,526	1,634	2,752	4,730	18,661	392	536	791	939	1,114	1,727
	Taux	Ménage	2,025	23.2	34.7	56.4	71.2	55.3	78.2	85.9	98.0	98.3	43.7	71.3	90.2	99.9	1.3	3.8	13.4	19.1	25.0	46.9
	Taux	Individu		29.1	41.5	63.2	76.8	62.1	83.1	89.8	98.6	98.9	50.5	76.9	92.8	100.0	1.8	5.2	17.9	24.4	30.8	53.8

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Analamanga) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												0 -										
	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau:	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	Α	Seu	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,239	1,629	2,444	3,259	2,292	3,667	4,584	9,168	9,737	1,866	3,143	5,401	21,311	471	627	932	1,095	1,302	2,024
	Taux	Ménage	1,332	12.6	23.3	53.0	71.0	48.7	76.4	84.4	97.1	97.5	32.6	69.2	89.1	99.4	0.2	0.7	4.0	7.5	13.5	38.1
	Taux	Individu		17.1	30.3	61.2	77.8	57.1	82.4	88.8	97.6	97.9	40.1	76.1	92.1	99.5	0.2	1.5	6.1	10.7	18.2	45.9
Rural	Seuil	Individu		1,088	1,430	2,145	2,861	2,012	3,219	4,024	8,048	8,548	1,638	2,759	4,742	18,708	414	550	818	961	1,143	1,777
	Taux	Ménage	693	35.3	50.4	68.5	80.8	66.9	83.5	91.8	99.3	99.4	57.0	79.7	94.4	99.9	2.4	5.9	21.6	31.0	38.1	61.0
	Taux	Individu		43.1	57.4	74.2	85.1	72.7	87.5	94.7	99.6	99.7	64.1	84.3	96.5	100.0	3.6	8.3	28.4	38.3	45.5	67.7
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		1,147	1,508	2,262	3,015	2,121	3,393	4,242	8,484	9,010	1,727	2,908	4,998	19,721	436	580	863	1,013	1,205	1,873
	Taux	Ménage	2,025	26.1	39.4	62.2	76.8	59.6	80.6	88.8	98.4	98.7	47.1	75.5	92.3	99.7	1.5	3.8	14.5	21.4	28.1	51.7
	Taux	Individu		33.0	46.8	69.1	82.3	66.6	85.5	92.4	98.8	99.0	54.8	81.1	94.8	99.8	2.3	5.6	19.7	27.6	34.9	59.2

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Analanjirofo): Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage		•							Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou		1	Natic	naux			Intl	. 2005	PPA	•		Intl. 2	.011 PP	A	Seu	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		908	1,176	1,764	2,352	1,718	2,749	3,436	6,872	7,298	1,399	2,356	4,049	15,974	336	459	677	804	953	1,478
	Taux	Ménage	119	8.8	23.3	54.5	83.2	52.0	88.4	92.7	99.4	100.0	35.9	83.2	97.1	100.0	0.0	0.0	1.9	5.8	10.8	40.1
	Taux	Individu		14.4	31.0	62.1	87.5	60.6	91.4	93.8	99.7	100.0	45.3	87.5	98.0	100.0	0.0	0.0	3.7	8.9	17.4	49.2
Rural	Seuil	Individu		957	1,240	1,860	2,479	1,811	2,898	3,623	7,245	7,695	1,475	2,484	4,269	16,842	354	484	714	848	1,005	1,558
	Taux	Ménage	606	52.8	72.9	95.3	99.4	94.3	99.7	99.9	100.0	100.0	85.2	99.4	100.0	100.0	5.6	11.6	30.4	41.3	57.1	88.2
	Taux	Individu		65.9	82.5	97.7	99.6	97.2	99.8	99.9	100.0	100.0	92.4	99.6	100.0	100.0	8.8	17.4	41.5	53.3	70.0	94.0
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		952	1,233	1,849	2,466	1,801	2,882	3,603	7,206	7,653	1,467	2,470	4,245	16,750	352	481	710	843	1,000	1,550
	Taux	Ménage	725	47.8	67.2	90.6	97.6	89.5	98.4	99.0	99.9	100.0	79.6	97.6	99.7	100.0	5.0	10.3	27.1	37.3	51.8	82.7
	Taux	Individu		60.5	77.1	93.9	98.4	93.3	98.9	99.2	100.0	100.0	87.4	98.4	99.8	100.0	7.9	15.5	37.5	48.6	64.5	89.3

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Analanjirofo) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												U										
	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu	_	905	1,190	1,785	2,379	1,674	2,678	3,347	6,694	7,110	1,363	2,295	3,944	15,561	344	458	681	800	951	1,478
	Taux	Ménage	119	20.7	32.3	63.8	81.7	59.3	87.2	90.6	96.5	96.5	44.0	80.2	93.6	99.4	0.6	0.6	9.0	14.7	22.5	50.0
	Taux	Individu		29.6	43.0	72.9	87.7	68.6	90.2	92.5	97.4	97.4	56.2	87.0	95.5	99.5	0.7	0.7	14.3	21.3	31.9	60.7
Rural	Seuil	Individu		814	1,071	1,606	2,142	1,506	2,410	3,013	6,026	6,400	1,226	2,066	3,550	14,008	310	412	613	720	856	1,330
	Taux	Ménage	606	36.2	55.5	75.8	87.8	72.7	91.4	94.6	99.4	99.4	62.8	87.0	96.4	99.4	4.1	9.1	19.8	26.6	39.7	67.5
	Taux	Individu		48.2	69.3	84.8	93.8	82.9	96.0	97.5	99.6	99.6	75.0	93.1	98.4	99.6	7.0	13.7	28.6	37.0	52.6	78.4
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		834	1,097	1,645	2,193	1,543	2,468	3,085	6,171	6,554	1,256	2,115	3,635	14,344	317	422	627	737	876	1,362
	Taux	Ménage	725	32.5	50.1	73.0	86.3	69.5	90.4	93.6	98.7	98.7	58.4	85.4	95.7	99.4	3.3	7.1	17.2	23.8	35.6	63.4
	Taux	Individu		44.2	63.7	82.2	92.5	79.8	94.7	96.4	99.1	99.1	70.9	91.8	97.8	99.5	5.6	10.9	25.5	33.6	48.2	74.6

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Androy) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												0										
·	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou		-	Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défir	nis comi	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		_	_	_	_	_	_	_	_	0	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_
	Taux	Ménage	116	_	_	_	_	_	_	_	_	0.0	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_
	Taux	Individu		_	_	_			_	_	_	0.0	_	_	_			_	_	_	_	
Rural	Seuil	Individu		893	1,158	1,736	2,315	1,691	2,706	3,382	6,765	7,185	1,377	2,319	3,986	15,726	330	452	666	792	939	1,455
	Taux	Ménage	590	87.3	93.9	97.0	98.7	96.8	99.4	99.6	100.0	100.0	95.6	98.7	99.8	100.0	37.7	55.8	77.0	84.1	88.3	96.4
	Taux	Individu		92.1	96.8	98.3	99.1	98.2	99.7	99.9	100.0	100.0	97.6	99.1	100.0	100.0	46.3	65.3	84.1	89.4	92.8	98.0
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		893	1,158	1,736	2,315	1,691	2,706	3,382	6,765	7,185	1,377	2,319	3,986	15,726	330	452	666	792	939	1,455
	Taux	Ménage	706	87.3	93.9	97.0	98.7	96.8	99.4	99.6	100.0	100.0	95.6	98.7	99.8	100.0	37.7	55.8	77.0	84.1	88.3	96.4
	Taux	Individu		92.1	96.8	98.3	99.1	98.2	99.7	99.9	100.0	100.0	97.6	99.1	100.0	100.0	46.3	65.3	84.1	89.4	92.8	98.0

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Androy) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de pa	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		930	1,224	1,835	2,447	1,721	2,754	3,442	6,884	7,312	1,401	2,360	4,056	16,003	354	471	700	822	978	1,520
	Taux	Ménage	116	94.3	96.8	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	97.7	100.0	100.0	100.0	49.9	66.7	82.8	90.2	94.3	97.7
	Taux	Individu		96.2	98.9	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	99.0	100.0	100.0	100.0	61.6	75.5	88.4	92.3	96.2	99.0
Rural	Seuil	Individu		908	1,194	1,791	2,387	1,679	2,687	3,358	6,717	7,134	1,367	2,302	3,957	15,613	345	459	683	802	954	1,483
	Taux	Ménage	590	86.0	91.6	96.3	98.3	96.2	98.6	99.6	100.0	100.0	94.2	98.3	99.6	100.0	35.5	52.0	76.6	83.1	87.1	94.9
	Taux	Individu		91.9	96.1	98.1	99.1	98.1	99.2	99.9	100.0	100.0	96.9	99.1	99.9	100.0	45.2	62.8	85.1	90.0	92.7	97.4
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		911	1,198	1,797	2,396	1,685	2,697	3,371	6,742	7,160	1,372	2,311	3,972	15,672	346	461	685	805	957	1,488
	Taux	Ménage	706	87.2	92.4	96.9	98.5	96.7	98.8	99.7	100.0	100.0	94.7	98.5	99.7	100.0	37.5	54.1	77.4	84.1	88.1	95.3
	Taux	Individu		92.6	96.5	98.4	99.2	98.4	99.3	99.9	100.0	100.0	97.2	99.2	99.9	100.0	47.6	64.7	85.6	90.3	93.2	97.6

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Anosy) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	onaux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défir	nis comi	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		950	1,231	1,847	2,462	1,799	2,878	3,598	7,196	7,643	1,465	2,467	4,240	16,727	351	481	709	842	998	1,548
	Taux	Ménage	138	40.9	57.3	73.0	84.5	71.2	87.6	94.4	99.5	99.5	63.2	84.5	94.9	100.0	1.5	6.9	22.2	33.7	44.3	66.3
	Taux	Individu		53.8	69.1	81.2	90.2	80.3	92.4	96.9	99.9	99.9	75.0	90.2	97.0	100.0	1.7	10.1	30.5	45.4	57.3	76.9
Rural	Seuil	Individu		869	1,126	1,689	2,252	1,645	2,633	3,291	6,582	6,990	1,340	2,256	3,878	15,299	321	440	648	770	913	1,415
	Taux	Ménage	598	67.6	81.4	93.7	98.0	93.0	98.9	99.7	100.0	100.0	87.9	98.0	99.8	100.0	19.2	29.9	50.7	60.7	69.9	88.8
	Taux	Individu		77.2	88.7	96.8	99.0	96.5	99.4	99.8	100.0	100.0	93.8	99.0	99.9	100.0	26.4	38.7	62.5	71.8	79.3	94.4
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		882	1,142	1,713	2,284	1,669	2,670	3,338	6,676	7,090	1,359	2,288	3,933	15,518	326	446	658	781	926	1,436
	Taux	Ménage	736	62.9	77.1	90.0	95.6	89.1	96.9	98.7	99.9	99.9	83.5	95.6	98.9	100.0	16.0	25.8	45.6	55.9	65.3	84.8
	Taux	Individu		73.6	85.7	94.4	97.6	94.0	98.3	99.3	100.0	100.0	90.9	97.6	99.5	100.0	22.6	34.3	57.6	67.8	76.0	91.7

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Anosy) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	<u>Seu</u>	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,071	1,408	2,112	2,817	1,981	3,170	3,962	7,924	8,416	1,613	2,716	4,669	18,420	407	542	806	947	1,125	1,749
	Taux	Ménage	138	38.4	53.8	76.5	87.4	73.7	87.9	95.1	98.4	98.4	61.3	87.4	96.2	100.0	2.9	7.7	19.1	31.6	39.8	68.0
	Taux	Individu		51.3	65.5	84.9	93.2	82.9	93.7	97.6	99.6	99.6	72.6	93.2	98.1	100.0	4.6	12.1	27.5	43.8	52.9	78.0
Rural	Seuil	Individu		873	1,148	1,722	2,297	1,615	2,584	3,231	6,461	6,862	1,315	2,215	3,807	15,019	332	442	657	772	917	1,427
	Taux	Ménage	598	67.3	79.5	93.9	97.2	92.3	98.9	99.7	100.0	100.0	85.5	96.9	99.8	100.0	18.7	30.3	51.4	60.4	69.4	88.2
	Taux	Individu		78.0	88.7	97.3	99.0	96.5	99.5	99.9	100.0	100.0	92.8	98.8	99.9	100.0	27.2	41.8	65.3	72.7	79.8	94.3
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		905	1,190	1,785	2,380	1,674	2,678	3,348	6,696	7,112	1,363	2,295	3,945	15,565	344	458	681	800	951	1,478
	Taux	Ménage	736	62.0	74.8	90.7	95.4	88.8	96.9	98.8	99.7	99.7	81.1	95.1	99.1	100.0	15.8	26.1	45.4	55.1	63.9	84.5
	Taux	Individu		73.7	85.0	95.3	98.0	94.3	98.6	99.5	99.9	99.9	89.6	97.9	99.6	100.0	23.6	37.0	59.2	68.0	75.5	91.7

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Atsimo Andrefana) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

		7												0								
	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	Α	Seu	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		876	1,135	1,702	2,270	1,658	2,653	3,316	6,632	7,044	1,350	2,273	3,907	15,416	324	443	653	776	920	1,426
	Taux	Ménage	161	9.0	14.4	31.0	46.8	31.0	51.9	72.0	94.6	96.3	18.5	46.8	78.5	98.2	0.9	1.6	4.7	7.3	10.0	21.1
	Taux	Individu		13.7	20.0	39.2	56.3	39.2	61.3	82.1	97.2	97.8	24.5	56.3	86.5	98.9	1.6	2.5	8.6	12.2	15.0	27.4
Rural	Seuil	Individu		1,097	1,421	2,131	2,842	2,076	3,322	4,152	8,305	8,820	1,690	2,847	4,893	19,305	406	555	818	972	1,152	1,786
	Taux	Ménage	545	73.6	82.4	95.5	98.5	95.1	99.0	100.0	100.0	100.0	88.8	98.5	100.0	100.0	23.0	35.2	55.5	64.3	76.5	90.9
	Taux	Individu		82.2	89.2	97.9	99.4	97.8	99.7	100.0	100.0	100.0	93.4	99.4	100.0	100.0	27.2	41.5	63.1	72.0	84.2	94.6
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		1,067	1,382	2,073	2,764	2,019	3,230	4,038	8,076	8,578	1,644	2,768	4,758	18,773	394	540	796	945	1,120	1,737
	Taux	Ménage	706	64.8	73.2	86.7	91.5	86.4	92.6	96.2	99.3	99.5	79.3	91.5	97.1	99.8	20.0	30.7	48.7	56.6	67.5	81.4
	Taux	Individu		72.8	79.7	89.9	93.5	89.8	94.5	97.5	99.6	99.7	84.0	93.5	98.2	99.9	23.7	36.2	55.7	63.8	74.8	85.4

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Atsimo Andrefana) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												<u> </u>										
	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou		-	Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	Α	Seu	ils défii	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,027	1,351	2,026	2,701	1,900	3,040	3,799	7,599	8,071	1,547	2,605	4,477	17,664	391	520	773	908	1,079	1,678
	Taux	Ménage	161	30.5	36.9	52.7	64.1	51.2	69.3	81.7	95.1	95.4	40.0	61.0	85.1	100.0	7.8	13.8	23.2	28.9	31.5	44.6
	Taux	Individu		36.5	42.7	58.3	70.5	56.4	78.3	88.5	98.0	98.1	45.0	67.1	91.2	100.0	9.5	17.9	28.8	35.0	37.2	49.1
Rural	Seuil	Individu		1,136	1,493	2,240	2,987	2,101	3,361	4,202	8,403	8,925	1,710	2,881	4,951	19,534	432	575	854	1,004	1,193	1,855
	Taux	Ménage	545	68.6	76.8	92.5	97.3	92.3	98.1	99.9	100.0	100.0	84.8	96.6	100.0	100.0	17.8	30.7	51.9	60.9	69.9	88.7
	Taux	Individu		80.5	86.9	97.2	99.1	97.2	99.6	100.0	100.0	100.0	92.9	98.8	100.0	100.0	23.9	41.0	63.3	72.6	81.2	95.2
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		1,115	1,466	2,199	2,932	2,063	3,300	4,125	8,250	8,762	1,679	2,828	4,861	19,178	424	564	839	986	1,171	1,821
	Taux	Ménage	706	61.4	69.3	85.0	91.0	84.5	92.7	96.4	99.1	99.1	76.3	89.9	97.2	100.0	15.9	27.5	46.5	54.9	62.7	80.3
	Taux	Individu		72.1	78.5	89.8	93.7	89.4	95.5	97.8	99.6	99.6	83.8	92.8	98.3	100.0	21.1	36.6	56.8	65.4	72.8	86.4

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Atsimo Atsinanana) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

					<u> </u>										<u> </u>							
	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défir	nis comi	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		777	1,006	1,510	2,013	1,471	2,353	2,941	5,882	6,248	1,197	2,016	3,466	13,674	287	393	579	688	816	1,265
	Taux	Ménage	112	62.1	74.9	87.4	94.2	84.9	98.0	100.0	100.0	100.0	79.9	94.2	100.0	100.0	7.4	18.5	41.0	57.1	63.6	81.5
	Taux	Individu		75.0	85.8	94.2	96.6	92.3	98.4	100.0	100.0	100.0	89.6	96.6	100.0	100.0	9.3	25.5	53.4	70.2	76.3	91.1
Rural	Seuil	Individu		933	1,209	1,814	2,419	1,767	2,827	3,534	7,068	7,507	1,439	2,423	4,164	16,430	345	472	696	827	981	1,520
	Taux	Ménage	605	84.2	89.8	96.5	98.5	96.4	98.9	100.0	100.0	100.0	93.4	98.5	100.0	100.0	26.9	50.7	70.8	78.4	84.5	94.8
	Taux	Individu		89.8	94.1	98.2	99.3	98.2	99.4	100.0	100.0	100.0	96.4	99.3	100.0	100.0	33.3	59.0	78.7	84.7	90.0	97.5
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		923	1,196	1,794	2,393	1,748	2,797	3,496	6,992	7,426	1,423	2,397	4,119	16,253	341	467	689	818	970	1,504
	Taux	Ménage	717	82.8	88.9	95.9	98.2	95.6	98.8	100.0	100.0	100.0	92.5	98.2	100.0	100.0	25.6	48.6	68.8	77.0	83.2	93.9
	Taux	Individu		88.8	93.6	98.0	99.1	97.8	99.4	100.0	100.0	100.0	95.9	99.1	100.0	100.0	31.7	56.9	77.0	83.8	89.2	97.0

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Atsimo Atsinanana) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												0										
	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défir	nis com	me des	percen	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		858	1,129	1,693	2,258	1,588	2,541	3,176	6,351	6,746	1,293	2,177	3,742	14,764	326	434	646	759	902	1,402
	Taux	Ménage	112	66.9	79.4	90.4	95.0	88.6	96.3	99.5	100.0	100.0	85.9	95.0	99.5	100.0	9.4	26.3	49.4	62.9	68.8	85.9
	Taux	Individu		78.7	89.7	96.2	98.3	95.5	98.8	99.5	100.0	100.0	93.8	98.3	99.5	100.0	13.2	35.6	62.9	74.8	80.1	93.8
Rural	Seuil	Individu		922	1,213	1,819	2,425	1,706	2,729	3,412	6,824	7,247	1,389	2,339	4,020	15,862	351	467	694	815	969	1,507
	Taux	Ménage	605	82.9	88.5	96.3	97.6	95.6	98.1	98.9	100.0	100.0	91.7	97.6	99.5	100.0	26.3	50.2	70.1	78.1	84.3	93.3
	Taux	Individu		89.7	93.4	98.4	99.1	98.0	99.2	99.7	100.0	100.0	95.4	99.1	99.9	100.0	32.6	59.2	78.7	85.4	90.7	96.7
Tout	Seuil	Individu		912	1,199	1,798	2,398	1,686	2,698	3,373	6,746	7,165	1,373	2,312	3,974	15,681	347	461	686	806	958	1,489
	Taux	Ménage	717	80.4	87.1	95.4	97.2	94.5	97.8	99.0	100.0	100.0	90.8	97.2	99.5	100.0	23.6	46.4	66.7	75.7	81.8	92.1
	Taux	Individu		87.9	92.8	98.0	99.0	97.6	99.1	99.7	100.0	100.0	95.1	99.0	99.8	100.0	29.4	55.3	76.1	83.7	88.9	96.3

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Atsinanana) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage		•							Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005		<u>-</u>			011 PP		Seu	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,080	1,399	2,099	2,798	2,044	3,271	4,089	8,177	8,685	1,664	2,803	4,818	19,009	399	546	806	957	1,135	1,759
	Taux	Ménage	185	9.2	18.1	36.0	50.1	32.7	62.6	71.8	94.7	96.6	26.2	50.1	76.9	99.6	0.0	0.0	1.7	6.0	9.5	26.8
	Taux	Individu		14.3	24.7	43.8	58.6	41.0	69.3	79.3	95.7	96.5	34.0	58.6	82.1	99.6	0.0	0.0	2.9	8.8	15.1	34.7
Rural	Seuil	Individu		915	1,185	1,777	2,370	1,731	2,770	3,463	6,926	7,356	1,410	2,374	4,080	16,099	338	463	682	810	961	1,489
	Taux	Ménage	530	53.0	69.7	87.1	95.0	86.0	96.8	99.2	100.0	100.0	76.9	95.0	99.4	100.0	7.8	15.1	31.6	46.2	57.0	79.0
	Taux	Individu		65.6	80.1	93.1	97.9	92.5	99.0	99.8	100.0	100.0	85.5	97.9	99.8	100.0	10.8	21.2	41.4	58.7	69.1	86.7
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		954	1,236	1,854	2,471	1,806	2,889	3,611	7,222	7,670	1,470	2,476	4,255	16,788	353	483	711	845	1,002	1,553
	Taux	Ménage	715	41.5	56.1	73.7	83.2	72.0	87.8	92.0	98.6	99.1	63.6	83.2	93.5	99.9	5.7	11.1	23.7	35.6	44.5	65.3
	Taux	Individu		53.4	67.0	81.4	88.6	80.3	91.9	94.9	99.0	99.2	73.3	88.6	95.6	99.9	8.2	16.1	32.2	46.9	56.3	74.4

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Atsinanana) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de n	auvreté	et tau	y de na	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005		ns ac p	aavicte		011 PP		Seu	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,096	1,441	2,162	2,883	2,028	3,244	4,055	8,110	8,614	1,651	2,780	4,778	18,853	417	555	825	969	1,152	1,791
	Taux	Ménage	185	24.2	36.0	55.8	68.7	53.8	75.5	81.7	95.9	95.9	42.9	66.3	85.7	99.1	2.2	4.5	12.2	19.8	25.8	46.5
	Taux	Individu		32.2	44.5	63.4	74.9	61.1	81.7	86.9	97.0	97.0	51.2	72.6	89.7	99.0	3.0	5.8	15.9	26.6	34.2	54.9
Rural	Seuil	Individu		904	1,189	1,784	2,378	1,673	2,676	3,346	6,691	7,107	1,362	2,294	3,942	15,554	344	458	680	799	950	1,477
	Taux	Ménage	530	48.8	64.5	84.8	90.6	82.8	94.2	97.4	99.7	99.7	71.9	89.7	98.8	100.0	6.9	12.8	29.8	40.2	51.7	75.4
	Taux	Individu		61.6	76.0	93.5	96.7	91.7	98.2	99.3	99.9	99.9	82.2	96.2	99.7	100.0	9.9	18.2	40.0	52.7	64.6	85.3
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		974	1,281	1,922	2,562	1,802	2,883	3,604	7,208	7,656	1,467	2,471	4,247	16,755	370	493	733	861	1,023	1,591
	Taux	Ménage	715	39.2	53.4	73.5	82.1	71.5	86.9	91.3	98.2	98.2	60.6	80.6	93.7	99.6	5.1	9.6	22.9	32.2	41.7	64.2
	Taux	Individu		50.9	64.5	82.5	88.8	80.6	92.2	94.8	98.9	98.9	70.9	87.6	96.0	99.6	7.4	13.7	31.2	43.2	53.5	74.2

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Betsiboka) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												0										
	Seuil	Ménage									Seu	ils de pa	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défir	nis comi	me des	percent	iles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		829	1,075	1,612	2,149	1,570	2,512	3,140	6,280	6,670	1,278	2,153	3,700	14,599	307	420	619	735	871	1,351
	Taux	Ménage	81	12.2	22.2	50.2	56.6	45.9	62.7	74.1	90.3	90.3	32.8	56.6	80.7	98.9	0.0	1.1	4.9	8.2	14.1	39.1
	Taux	Individu		15.3	27.8	57.5	63.8	52.6	68.7	78.1	89.9	89.9	41.1	63.8	83.3	99.0	0.0	1.0	7.6	10.0	18.5	47.2
Rural	Seuil	Individu		866	1,122	1,683	2,245	1,640	2,624	3,280	6,559	6,966	1,335	2,248	3,864	15,247	320	438	646	767	910	1,411
	Taux	Ménage	592	51.3	73.8	95.2	99.1	94.5	99.6	99.6	100.0	100.0	84.2	99.1	99.6	100.0	9.3	15.7	31.8	43.8	55.6	87.1
	Taux	Individu		59.9	82.1	97.3	99.6	96.9	99.7	99.7	100.0	100.0	90.4	99.6	99.7	100.0	11.3	19.0	38.6	52.2	64.2	91.9
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		864	1,120	1,679	2,239	1,636	2,617	3,271	6,543	6,949	1,332	2,243	3,855	15,209	320	437	645	766	908	1,407
	Taux	Ménage	673	48.9	70.6	92.4	96.5	91.5	97.3	98.0	99.4	99.4	81.0	96.5	98.4	99.9	8.7	14.8	30.2	41.6	53.0	84.1
	Taux	Individu		57.3	78.9	94.9	97.5	94.3	97.9	98.5	99.4	99.4	87.5	97.5	98.8	99.9	10.7	17.9	36.8	49.7	61.5	89.3

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Betsiboka) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Int	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	<u>Seu</u>	ils défir	nis com	me des	percen	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		727	956	1,435	1,913	1,345	2,153	2,691	5,382	5,716	1,095	1,845	3,171	12,510	277	368	547	643	764	1,188
	Taux	Ménage	81	27.1	38.8	63.6	77.0	61.5	80.7	87.1	93.4	93.4	47.9	77.0	91.6	96.3	1.2	5.4	12.8	20.2	28.9	56.1
	Taux	Individu		36.4	50.5	72.6	82.6	71.2	85.0	89.9	94.2	94.2	59.2	82.6	92.8	96.7	2.4	7.0	17.7	28.4	38.1	66.1
Rural	Seuil	Individu		747	983	1,474	1,966	1,382	2,212	2,765	5,530	5,873	1,125	1,896	3,258	12,854	284	378	562	661	785	1,221
	Taux	Ménage	592	40.8	56.8	76.0	85.2	73.0	88.4	90.3	96.3	96.8	63.6	84.3	91.6	99.7	8.8	13.5	28.6	34.1	44.2	67.5
	Taux	Individu		50.0	66.3	81.4	87.2	79.6	89.5	90.6	97.0	97.7	72.5	86.8	91.6	99.9	11.5	17.1	35.8	42.6	53.8	76.0
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		744	978	1,467	1,956	1,376	2,202	2,752	5,504	5,846	1,120	1,887	3,243	12,795	283	376	560	658	782	1,215
	Taux	Ménage	673	38.4	53.7	73.9	83.7	71.0	87.0	89.7	95.8	96.2	60.9	83.1	91.6	99.1	7.5	12.1	25.8	31.7	41.6	65.5
	Taux	Individu		47.6	63.6	79.9	86.4	78.2	88.8	90.4	96.5	97.1	70.2	86.1	91.8	99.3	10.0	15.4	32.7	40.2	51.1	74.3

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Boeny) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défir	nis comi	me des	percent	iles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,117	1,448	2,172	2,896	2,115	3,385	4,231	8,461	8,987	1,722	2,900	4,985	19,669	413	565	833	990	1,174	1,820
	Taux	Ménage	217	9.1	13.6	34.0	53.4	33.5	65.7	76.6	97.5	98.2	19.8	53.4	84.8	100.0	0.4	0.8	5.6	7.1	11.5	23.7
	Taux	Individu		14.2	19.7	43.0	64.1	42.8	75.3	83.9	98.6	99.0	26.7	64.1	91.0	100.0	0.5	1.1	9.2	11.6	17.0	31.3
Rural	Seuil	Individu		761	986	1,479	1,972	1,441	2,305	2,881	5,762	6,120	1,173	1,975	3,395	13,394	281	385	568	674	799	1,239
	Taux	Ménage	477	51.7	66.6	83.9	92.3	83.6	94.6	97.6	99.5	99.8	75.9	92.3	98.7	99.8	7.6	15.2	33.5	43.5	54.7	78.4
	Taux	Individu		61.2	75.0	88.1	95.2	87.9	96.6	98.4	99.8	99.9	81.9	95.2	99.2	99.9	10.7	20.5	40.7	52.9	64.3	84.1
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		875	1,133	1,700	2,267	1,656	2,650	3,312	6,624	7,035	1,348	2,271	3,903	15,398	324	443	653	775	919	1,425
	Taux	Ménage	694	35.3	46.3	64.7	77.3	64.3	83.5	89.5	98.7	99.2	54.4	77.3	93.4	99.9	4.9	9.6	22.7	29.5	38.1	57.4
	Taux	Individu		46.2	57.3	73.7	85.3	73.5	89.8	93.8	99.4	99.6	64.2	85.3	96.6	99.9	7.5	14.3	30.7	39.8	49.2	67.2

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Boeny) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Int	. 2005	PPA			Intl. 2	.011 PP	<u>A</u>	<u>Seu</u>	ils défii	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,194	1,570	2,354	3,139	2,208	3,533	4,416	8,832	9,380	1,798	3,028	5,204	20,530	454	604	898	1,055	1,254	1,950
	Taux	Ménage	217	14.8	24.5	44.7	63.7	39.9	69.4	83.0	98.9	99.4	28.9	61.8	88.4	100.0	1.7	3.2	8.2	11.5	14.8	34.2
	Taux	Individu		23.1	35.7	58.6	76.6	53.5	81.1	91.0	99.3	99.9	40.1	75.3	94.9	100.0	3.1	6.0	14.2	19.1	23.1	46.4
Rural	Seuil	Individu		764	1,004	1,506	2,008	1,413	2,260	2,825	5,650	6,001	1,150	1,937	3,329	13,135	290	386	574	675	802	1,248
	Taux	Ménage	477	46.7	64.1	82.2	87.2	80.4	88.2	91.6	96.6	96.8	71.6	86.1	93.4	98.4	7.3	13.5	29.9	39.4	51.7	74.7
	Taux	Individu		57.2	72.9	86.5	90.7	85.3	91.4	94.4	97.7	97.8	78.4	89.8	95.6	99.0	10.3	20.0	38.0	49.7	62.0	80.8
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		927	1,218	1,828	2,437	1,714	2,742	3,428	6,856	7,281	1,395	2,350	4,039	15,937	352	469	697	819	973	1,514
	Taux	Ménage	694	32.9	47.0	66.0	77.1	62.9	80.1	87.9	97.6	97.9	53.2	75.6	91.2	99.1	4.9	9.0	20.5	27.3	35.8	57.2
	Taux	Individu		44.3	58.8	75.9	85.3	73.3	87.5	93.1	98.3	98.6	63.9	84.3	95.3	99.4	7.6	14.7	29.0	38.1	47.2	67.8

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Bongolava) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

-	Seuil	Ménage		•							Seu	ils de pa	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou		1	Natic	naux			Intl	. 2005	PPA	•		Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		820	1,062	1,593	2,124	1,551	2,482	3,103	6,206	6,591	1,263	2,127	3,656	14,426	303	415	611	726	861	1,335
	Taux	Ménage	118	6.7	14.4	39.2	56.2	36.7	65.5	75.6	98.3	98.3	22.2	57.0	81.5	100.0	0.0	0.0	1.7	1.7	7.6	27.4
	Taux	Individu		9.2	20.0	49.5	69.6	47.0	75.0	83.5	99.0	99.0	29.0	70.4	87.9	100.0	0.0	0.0	2.5	2.5	11.1	33.3
Rural	Seuil	Individu		821	1,064	1,596	2,128	1,554	2,487	3,109	6,217	6,604	1,265	2,131	3,663	14,453	304	415	612	727	863	1,337
	Taux	Ménage	622	52.8	72.9	91.4	96.5	90.2	98.1	99.5	99.9	99.9	81.7	96.5	99.6	100.0	3.8	11.3	29.6	43.7	56.5	84.3
	Taux	Individu		59.2	79.7	94.7	97.9	93.9	99.0	99.7	100.0	100.0	87.6	97.9	99.7	100.0	4.5	14.2	34.5	49.5	62.7	89.5
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		821	1,064	1,596	2,127	1,554	2,487	3,108	6,217	6,603	1,265	2,131	3,663	14,451	304	415	612	727	863	1,337
	Taux	Ménage	740	49.8	69.0	88.0	93.8	86.6	95.9	97.9	99.8	99.8	77.8	93.9	98.4	100.0	3.6	10.5	27.8	40.9	53.2	80.5
	Taux	Individu		56.2	76.1	92.0	96.2	91.1	97.5	98.7	99.9	99.9	84.1	96.3	99.0	100.0	4.2	13.3	32.6	46.7	59.6	86.1

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Bongolava) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de pa	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA	-		Intl. 2	011 PP	<u>A</u>	<u>Seu</u>	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu		Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
<u>Urbain</u>	Seuil	Individu		881	1,158	1,737	2,316	1,629	2,606	3,258	6,515	6,920	1,326	2,233	3,839	15,145	335	446	662	778	925	1,438
	Taux	Ménage	118	26.5	37.2	61.2	77.6	55.3	80.8	85.1	97.7	98.3	45.6	73.7	91.3	99.4	5.4	9.7	18.7	21.6	28.4	47.8
	Taux	Individu		28.5	42.8	69.3	84.3	64.5	87.0	91.5	98.5	99.1	53.2	82.4	94.4	99.9	7.1	12.7	21.0	24.0	30.2	55.1
Rural	Seuil	Individu		835	1,098	1,647	2,196	1,544	2,471	3,088	6,177	6,560	1,257	2,117	3,639	14,359	317	423	628	738	877	1,364
	Taux	Ménage	622	53.7	72.9	90.7	96.2	89.4	97.2	98.9	99.9	99.9	80.6	95.3	99.7	99.9	3.0	10.3	30.2	43.7	57.3	84.3
	Taux	Individu		62.2	80.8	94.1	97.8	93.3	98.3	99.5	100.0	100.0	86.9	97.2	99.9	100.0	4.4	14.3	37.0	51.7	66.1	89.8
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		839	1,104	1,656	2,208	1,553	2,484	3,105	6,211	6,597	1,264	2,129	3,659	14,438	319	425	631	742	882	1,371
	Taux	Ménage	740	50.7	68.9	87.4	94.1	85.6	95.4	97.4	99.7	99.7	76.7	92.9	98.8	99.8	3.3	10.3	29.0	41.3	54.1	80.2
	Taux	Individu		58.8	77.0	91.7	96.5	90.4	97.2	98.7	99.8	99.9	83.5	95.7	99.3	99.9	4.7	14.2	35.4	48.9	62.5	86.3

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Diana) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												0 -										
	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou		-	Nati	onaux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	Α	Seu	ils défir	nis com	me des	percen	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alin	ո. 100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
<u>Urbain</u>	Seuil	Individu		784	1,015	1,523	2,030	1,483	2,373	2,967	5,933	6,301	1,208	2,034	3,496	13,792	290	396	584	694	823	1,276
	Taux	Ménage	26	8 20.	33.1	56.4	72.0	55.6	81.3	87.6	97.0	97.9	43.9	72.3	92.3	100.0	1.8	3.0	10.6	14.7	21.1	45.8
	Taux	Individu		23.	3 40.0	65.5	81.6	65.1	89.1	92.7	98.0	98.7	52.0	81.9	95.2	100.0	3.2	4.8	14.0	17.5	25.6	54.6
Rural	Seuil	Individu		86	1,120	1,680	2,240	1,637	2,619	3,274	6,547	6,954	1,333	2,244	3,857	15,219	320	437	645	766	908	1,408
	Taux	Ménage	41	7 15.	7 25.2	51.2	71.8	50.1	78.4	88.5	98.0	98.0	36.7	72.0	92.9	100.0	0.6	1.9	6.6	11.0	18.2	41.0
	Taux	Individu		23.	34.0	61.2	80.3	60.3	85.8	92.8	98.6	98.6	45.5	80.5	95.7	100.0	8.0	2.5	9.0	14.3	26.2	49.8
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		832	1,078	1,617	2,155	1,575	2,519	3,149	6,299	6,690	1,282	2,159	3,711	14,641	308	421	620	737	874	1,355
	Taux	Ménage	68	5 17.	28.6	53.5	71.9	52.5	79.7	88.1	97.6	98.0	39.8	72.1	92.6	100.0	1.1	2.3	8.3	12.6	19.5	43.1
	Taux	Individu		23.	36.4	62.9	80.8	62.2	87.2	92.7	98.3	98.6	48.1	81.0	95.5	100.0	1.8	3.4	11.0	15.5	26.0	51.7

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Diana) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	<u>A</u>	<u>Seu</u>	ils défii	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu		Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		844	1,109	1,664	2,218	1,560	2,497	3,121	6,241	6,629	1,270	2,140	3,677	14,509	321	427	635	746	886	1,378
	Taux	Ménage	268	17.4	34.1	59.4	72.4	53.9	78.4	86.2	97.1	97.4	40.2	70.4	91.2	100.0	8.0	2.4	8.9	12.8	20.7	44.7
	Taux	Individu		22.3	41.7	70.9	82.7	64.5	87.1	92.2	98.5	98.6	50.3	81.1	94.5	100.0	1.6	3.8	12.3	16.2	26.9	55.7
Rural	Seuil	Individu		979	1,287	1,931	2,575	1,811	2,898	3,622	7,244	7,694	1,474	2,483	4,268	16,840	372	496	737	865	1,029	1,599
	Taux	Ménage	417	17.9	31.8	61.9	79.1	56.8	83.6	90.4	99.3	99.3	42.2	77.4	94.6	100.0	1.0	3.6	8.7	13.1	19.0	49.1
	Taux	Individu		24.4	41.0	70.5	86.4	65.9	89.9	94.6	99.5	99.5	51.4	85.0	97.3	100.0	1.3	5.2	12.7	18.9	26.0	58.1
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		933	1,227	1,841	2,455	1,727	2,762	3,453	6,906	7,335	1,406	2,367	4,069	16,054	355	472	702	825	981	1,525
	Taux	Ménage	685	17.7	32.6	61.0	76.7	55.8	81.8	88.9	98.5	98.6	41.5	74.9	93.4	100.0	0.9	3.2	8.8	13.0	19.6	47.5
	Taux	Individu		23.7	41.2	70.6	85.2	65.4	89.0	93.8	99.2	99.2	51.0	83.7	96.4	100.0	1.4	4.8	12.5	18.0	26.3	57.3

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Ihorombe) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défir	is comi	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		789	1,022	1,533	2,044	1,494	2,390	2,987	5,974	6,345	1,216	2,048	3,520	13,887	292	399	588	699	829	1,285
	Taux	Ménage	110	9.2	23.5	36.2	58.1	36.2	62.9	81.7	93.2	93.2	27.6	58.1	87.7	100.0	0.0	0.0	3.2	5.4	9.2	28.7
	Taux	Individu		17.0	31.8	45.0	67.2	45.0	73.1	87.4	94.3	94.3	36.1	67.2	90.6	100.0	0.0	0.0	6.6	13.0	17.0	36.8
Rural	Seuil	Individu		939	1,217	1,825	2,433	1,778	2,844	3,555	7,111	7,552	1,447	2,437	4,189	16,529	347	475	700	832	987	1,529
	Taux	Ménage	604	63.6	75.7	90.2	94.4	89.9	96.2	98.6	99.7	99.8	82.9	94.4	98.8	100.0	5.0	16.5	39.7	54.7	65.5	85.6
	Taux	Individu		70.7	80.9	91.5	96.0	91.3	97.0	99.1	99.9	99.9	86.7	96.0	99.3	100.0	6.4	21.9	47.3	62.1	72.1	88.6
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		926	1,200	1,800	2,399	1,753	2,805	3,506	7,011	7,447	1,427	2,403	4,131	16,298	342	468	691	820	973	1,508
	Taux	Ménage	714	58.9	71.2	85.5	91.2	85.3	93.3	97.2	99.1	99.2	78.1	91.2	97.8	100.0	4.6	15.1	36.5	50.4	60.6	80.7
	Taux	Individu		66.0	76.6	87.4	93.4	87.3	94.9	98.1	99.4	99.4	82.3	93.4	98.5	100.0	5.9	20.0	43.8	57.8	67.2	84.1

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Ihorombe) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

									U													
	Seuil	Ménage									Seu	ils de pa	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Int	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		900	1,183	1,775	2,366	1,664	2,663	3,328	6,657	7,070	1,355	2,282	3,922	15,474	342	455	677	795	945	1,470
	Taux	Ménage	110	48.3	60.7	73.4	83.4	69.8	85.5	91.1	98.6	99.1	63.3	83.2	95.2	100.0	6.9	16.8	37.2	42.9	50.7	63.9
	Taux	Individu		55.5	66.9	79.5	88.9	75.1	90.6	94.2	98.8	99.3	69.0	88.7	96.5	100.0	9.6	23.8	44.1	50.4	57.7	69.8
Rural	Seuil	Individu		1,009	1,326	1,990	2,653	1,866	2,985	3,732	7,463	7,926	1,519	2,558	4,397	17,348	384	510	759	892	1,060	1,648
	Taux	Ménage	604	61.3	75.1	89.0	93.7	87.3	95.4	97.8	99.6	99.6	80.0	93.2	98.6	100.0	5.6	16.5	41.1	54.4	63.6	83.0
	Taux	Individu		70.0	80.8	91.7	96.3	90.1	97.3	98.7	99.8	99.8	84.3	95.7	99.1	100.0	8.0	22.5	50.0	63.4	71.9	87.0
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		987	1,297	1,946	2,595	1,825	2,920	3,650	7,300	7,753	1,486	2,502	4,301	16,968	375	499	742	872	1,036	1,612
	Taux	Ménage	714	58.7	72.3	86.0	91.7	83.9	93.4	96.5	99.4	99.5	76.7	91.3	97.9	100.0	5.9	16.6	40.3	52.2	61.1	79.3
	Taux	Individu		67.0	78.0	89.2	94.8	87.1	96.0	97.8	99.6	99.7	81.2	94.3	98.6	100.0	8.3	22.8	48.8	60.7	69.0	83.5

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Itasy) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												_										
	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	Α	Seu	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu		Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,126	1,458	2,188	2,917	2,131	3,409	4,262	8,523	9,053	1,735	2,922	5,022	19,813	416	570	840	997	1,183	1,833
	Taux	Ménage	86	53.5	73.4	92.0	95.5	92.0	97.0	100.0	100.0	100.0	78.0	95.5	100.0	100.0	7.3	18.1	33.0	45.2	61.4	80.1
	Taux	Individu		60.8	79.7	95.0	97.8	95.0	98.4	100.0	100.0	100.0	84.0	97.8	100.0	100.0	9.8	24.1	41.8	54.6	67.9	85.8
Rural	Seuil	Individu		739	957	1,436	1,914	1,398	2,237	2,797	5,594	5,941	1,138	1,917	3,296	13,003	273	374	551	654	776	1,203
	Taux	Ménage	624	41.6	67.2	92.3	99.4	92.2	99.5	99.7	100.0	100.0	83.0	99.4	99.7	100.0	2.1	5.2	19.5	32.5	47.0	85.6
	Taux	Individu		49.3	74.8	95.3	99.6	95.1	99.7	99.9	100.0	100.0	88.2	99.6	99.9	100.0	2.5	6.4	24.1	39.0	55.0	90.3
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		756	980	1,469	1,959	1,431	2,290	2,863	5,725	6,081	1,165	1,963	3,373	13,309	280	383	564	670	794	1,231
	Taux	Ménage	710	42.1	67.5	92.3	99.2	92.2	99.4	99.7	100.0	100.0	82.8	99.2	99.7	100.0	2.3	5.8	20.2	33.1	47.7	85.3
	Taux	Individu		49.8	75.0	95.3	99.6	95.1	99.6	99.9	100.0	100.0	88.0	99.6	99.9	100.0	2.9	7.2	24.9	39.7	55.6	90.1

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Itasy) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Int	. 2005	PPA	•		Intl. 2	011 PP	<u>A</u>	Seu	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,126	1,481	2,221	2,961	2,083	3,332	4,165	8,331	8,848	1,696	2,856	4,908	19,366	428	570	847	995	1,183	1,839
	Taux	Ménage	86	61.5	75.9	94.2	98.4	92.2	99.4	100.0	100.0	100.0	81.7	98.4	100.0	100.0	3.8	16.6	36.3	49.9	67.0	84.4
	Taux	Individu		70.1	82.4	96.3	99.5	95.0	99.9	100.0	100.0	100.0	86.7	99.5	100.0	100.0	5.0	20.9	46.4	58.4	74.1	89.3
Rural	Seuil	Individu		672	883	1,325	1,766	1,242	1,988	2,485	4,969	5,278	1,011	1,703	2,928	11,552	255	340	505	594	706	1,097
	Taux	Ménage	624	32.1	56.6	81.8	92.1	79.0	94.3	97.9	99.9	100.0	66.4	91.1	99.0	100.0	0.8	3.4	12.7	23.0	36.0	71.5
	Taux	Individu		41.8	67.3	88.3	95.7	86.5	96.8	99.1	100.0	100.0	76.3	94.9	99.6	100.0	1.6	4.8	18.0	31.3	46.3	80.6
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		721	949	1,423	1,898	1,335	2,135	2,669	5,338	5,670	1,087	1,830	3,145	12,409	274	365	543	638	758	1,179
	Taux	Ménage	710	35.3	58.7	83.1	92.8	80.4	94.9	98.1	99.9	100.0	68.1	91.9	99.1	100.0	1.1	4.8	15.2	25.9	39.3	72.9
	Taux	Individu		44.9	69.0	89.2	96.1	87.4	97.1	99.2	100.0	100.0	77.4	95.4	99.7	100.0	2.0	6.6	21.1	34.3	49.4	81.5

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Matsiatra Ambony) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,050	1,361	2,041	2,722	1,988	3,181	3,977	7,953	8,447	1,619	2,726	4,686	18,488	388	531	783	931	1,103	1,710
	Taux	Ménage	201	28.3	41.9	68.2	81.4	64.0	88.1	94.2	99.4	99.4	51.6	81.4	94.6	100.0	0.6	5.8	15.3	20.9	30.7	56.6
	Taux	Individu		35.3	49.0	73.9	85.5	69.1	90.6	95.6	99.9	99.9	57.9	85.5	95.7	100.0	0.5	6.7	20.1	27.1	37.9	62.1
Rural	Seuil	Individu		792	1,026	1,539	2,051	1,499	2,398	2,997	5,995	6,367	1,220	2,055	3,532	13,935	293	401	591	701	832	1,289
	Taux	Ménage	512	50.2	69.4	90.2	95.1	88.6	96.5	98.0	99.7	100.0	79.9	95.1	98.6	100.0	2.6	6.3	27.3	40.4	53.8	81.9
	Taux	Individu		58.3	77.5	94.3	97.3	93.2	98.3	99.2	99.8	100.0	86.4	97.3	99.3	100.0	3.3	8.2	33.7	48.4	61.8	88.2
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		842	1,091	1,636	2,182	1,594	2,550	3,188	6,376	6,772	1,298	2,186	3,756	14,821	311	426	628	746	885	1,371
	Taux	Ménage	713	45.4	63.4	85.5	92.1	83.2	94.7	97.2	99.7	99.9	73.7	92.1	97.7	100.0	2.2	6.2	24.7	36.2	48.8	76.4
	Taux	Individu		53.9	71.9	90.3	95.0	88.5	96.8	98.5	99.8	100.0	80.9	95.0	98.6	100.0	2.8	7.9	31.1	44.3	57.1	83.2

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Matsiatra Ambony) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												U										
	Seuil	Ménage									Seu	ils de pa	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Int	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défii	nis com	me des	percen	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,285	1,690	2,536	3,381	2,378	3,805	4,756	9,511	10,102	1,936	3,260	5,604	22,110	489	651	967	1,136	1,351	2,100
	Taux	Ménage	201	45.6	57.2	83.9	92.5	79.9	95.1	96.2	100.0	100.0	67.2	92.5	98.5	100.0	1.5	8.7	24.8	32.8	47.4	72.7
	Taux	Individu		55.5	65.9	89.6	95.5	86.3	96.6	97.3	100.0	100.0	75.1	95.5	98.3	100.0	1.7	12.6	33.7	43.0	57.3	79.8
Rural	Seuil	Individu		804	1,057	1,586	2,114	1,487	2,379	2,974	5,948	6,318	1,211	2,039	3,505	13,827	306	407	605	711	845	1,313
	Taux	Ménage	512	48.9	69.1	90.2	94.7	87.9	96.5	98.2	99.6	99.6	78.0	94.2	98.9	99.8	2.4	6.8	27.1	40.9	53.6	82.7
	Taux	Individu		58.5	78.0	94.8	97.5	93.3	98.1	99.1	99.8	99.8	85.8	97.2	99.4	99.8	3.2	9.1	34.4	49.5	63.2	89.3
Tout	Seuil	Individu		895	1,177	1,766	2,355	1,656	2,650	3,313	6,625	7,037	1,348	2,271	3,903	15,401	340	453	674	791	941	1,463
	Taux	Ménage	713	48.2	66.5	88.8	94.3	86.2	96.2	97.7	99.7	99.7	75.6	93.8	98.8	99.8	2.2	7.2	26.6	39.2	52.3	80.6
	Taux	Individu		57.9	75.7	93.8	97.1	92.0	97.8	98.8	99.8	99.8	83.8	96.9	99.2	99.9	2.9	9.8	34.3	48.3	62.1	87.5

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Melaky) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de pa	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	<u>A</u>	Seu	ils défir	is comi	me des	percent	iles
Région	Taux	Individu	<i>n</i>	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
<u>Urbain</u>	Seuil	Individu		981	1,270	1,906	2,541	1,856	2,970	3,712	7,425	7,886	1,511	2,545	4,374	17,259	363	496	731	869	1,030	1,597
	Taux	Ménage	82	43.7	61.3	84.9	94.4	80.7	98.7	100.0	100.0	100.0	76.2	94.4	100.0	100.0	0.0	6.5	22.5	39.7	48.2	76.2
	Taux	Individu		60.5	79.0	95.7	98.7	93.8	99.7	100.0	100.0	100.0	90.8	98.7	100.0	100.0	0.0	11.6	36.2	56.3	64.9	90.8
Rural	Seuil	Individu		877	1,136	1,705	2,273	1,660	2,657	3,321	6,641	7,054	1,352	2,277	3,913	15,438	324	444	654	777	921	1,428
	Taux	Ménage	576	58.6	74.6	92.8	97.2	92.1	99.0	100.0	100.0	100.0	83.6	97.2	100.0	100.0	4.5	14.5	36.5	48.5	61.1	86.0
	Taux	Individu		68.5	81.8	95.4	98.2	94.9	99.5	100.0	100.0	100.0	88.1	98.2	100.0	100.0	6.4	20.4	46.3	58.8	70.4	89.6
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		883	1,144	1,716	2,288	1,671	2,674	3,343	6,685	7,100	1,361	2,292	3,939	15,541	327	447	659	782	928	1,438
	Taux	Ménage	658	57.7	73.8	92.4	97.0	91.5	99.0	100.0	100.0	100.0	83.1	97.0	100.0	100.0	4.2	14.0	35.7	48.0	60.4	85.4
	Taux	Individu		68.1	81.6	95.4	98.3	94.9	99.5	100.0	100.0	100.0	88.3	98.3	100.0	100.0	6.0	19.9	45.7	58.7	70.1	89.7

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Melaky) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Int	. 2005	PPA			Intl. 2	.011 PP	<u>A</u>	<u>Seu</u>	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		953	1,253	1,879	2,506	1,762	2,820	3,524	7,049	7,487	1,435	2,416	4,153	16,386	362	482	717	842	1,001	1,556
	Taux	Ménage	82	52.3	68.8	86.2	94.4	81.5	96.1	98.2	100.0	100.0	75.2	94.1	99.3	100.0	5.3	11.4	29.9	47.0	57.1	77.8
	Taux	Individu		65.9	80.3	93.8	97.6	90.5	98.5	99.5	100.0	100.0	85.5	97.5	99.9	100.0	9.3	18.2	43.1	60.3	70.4	87.5
Rural	Seuil	Individu		874	1,149	1,723	2,297	1,616	2,585	3,232	6,464	6,865	1,316	2,216	3,808	15,025	332	442	657	772	918	1,427
	Taux	Ménage	576	47.4	61.7	76.8	85.4	74.3	89.1	93.2	98.0	98.1	67.9	84.3	95.9	99.8	6.7	16.6	34.5	42.4	49.2	69.9
	Taux	Individu		56.7	70.2	83.1	91.0	80.9	94.2	96.9	99.3	99.3	76.4	89.9	98.2	99.8	9.2	22.4	43.2	51.7	58.7	77.7
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		903	1,188	1,781	2,375	1,670	2,673	3,341	6,682	7,097	1,360	2,290	3,937	15,532	343	457	679	798	949	1,475
	Taux	Ménage	658	49.2	64.3	80.2	88.6	76.9	91.6	95.0	98.7	98.8	70.5	87.8	97.1	99.9	6.2	14.7	32.8	44.0	52.0	72.7
	Taux	Individu		60.1	74.0	87.1	93.5	84.5	95.8	97.9	99.5	99.6	79.8	92.8	98.8	99.9	9.2	20.9	43.2	54.9	63.1	81.3

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Menabe) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												0 -										
	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Nati	onaux			Int	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	Α	Seu	ils défir	nis com	me des	percen	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim	. 100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
<u>Urbain</u>	Seuil	Individu		695	901	1,351	1,801	1,316	2,106	2,632	5,264	5,591	1,071	1,804	3,101	12,236	257	352	519	616	730	1,132
	Taux	Ménage	13	0 36.2	58.7	82.0	91.9	81.0	93.3	97.6	100.0	100.0	70.9	91.9	98.0	100.0	1.0	3.0	13.8	25.6	42.6	75.2
	Taux	Individu		44.8	69.0	88.7	95.9	87.8	96.9	98.8	100.0	100.0	82.4	95.9	99.0	100.0	2.1	5.8	18.0	31.7	52.3	84.3
Rural	Seuil	Individu		849	1,100	1,651	2,201	1,608	2,572	3,216	6,431	6,830	1,309	2,205	3,789	14,949	314	430	633	752	892	1,383
	Taux	Ménage	57	9 44.6	58.4	76.7	85.5	76.0	89.0	94.0	99.3	99.3	68.3	85.5	95.2	99.8	6.0	11.8	27.7	37.2	46.8	70.5
	Taux	Individu		53.′	67.2	83.3	90.5	82.7	93.5	96.9	99.6	99.6	76.5	90.5	97.4	100.0	9.4	16.9	36.8	46.0	55.6	78.2
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		834	1,081	1,622	2,162	1,580	2,527	3,159	6,318	6,710	1,286	2,166	3,722	14,687	309	422	622	739	877	1,359
	Taux	Ménage	70	9 43.9	58.4	77.1	86.1	76.4	89.4	94.3	99.4	99.4	68.5	86.1	95.4	99.8	5.6	11.0	26.4	36.2	46.5	70.9
	Taux	Individu		52.3	67.4	83.8	91.0	83.2	93.8	97.1	99.7	99.7	77.1	91.0	97.6	100.0	8.7	15.8	35.0	44.6	55.3	78.8

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Menabe) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Int	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	<u>A</u>	<u>Seu</u>	ils défir	nis com	me des	percen	tiles
Région	Taux	Individu	<u></u>	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
<u>Urbain</u>	Seuil	Individu		786	1,034	1,550	2,067	1,454	2,326	2,908	5,816	6,177	1,184	1,994	3,427	13,520	299	398	591	695	826	1,284
	Taux	Ménage	130	46.9	66.9	87.0	93.1	83.5	94.2	97.9	100.0	100.0	73.1	93.1	98.6	100.0	2.8	8.2	22.7	38.6	51.7	78.1
	Taux	Individu		57.8	77.5	92.4	96.1	90.3	97.1	98.9	100.0	100.0	82.8	96.1	99.3	100.0	4.8	12.5	29.7	48.3	63.0	86.5
Rural	Seuil	Individu		859	1,129	1,694	2,258	1,588	2,541	3,177	6,353	6,748	1,293	2,178	3,743	14,768	327	435	646	759	902	1,403
	Taux	Ménage	579	37.5	53.7	70.8	82.5	68.0	87.0	91.5	97.8	98.2	60.3	80.9	93.9	99.8	5.7	9.9	23.9	31.8	39.6	63.7
	Taux	Individu		46.1	63.2	78.8	89.0	76.4	92.7	96.0	99.0	99.3	69.4	88.0	97.1	100.0	8.9	15.2	32.6	40.7	48.4	72.3
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		831	1,093	1,639	2,186	1,538	2,460	3,075	6,150	6,532	1,252	2,108	3,623	14,296	316	421	625	735	873	1,358
	Taux	Ménage	709	40.8	58.4	76.5	86.2	73.5	89.5	93.7	98.6	98.8	64.8	85.2	95.6	99.9	4.7	9.3	23.5	34.2	43.9	68.8
	Taux	Individu		50.5	68.6	83.9	91.7	81.7	94.4	97.1	99.4	99.6	74.4	91.0	98.0	100.0	7.4	14.2	31.5	43.6	53.9	77.7

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Sava) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												•										
	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Int	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	Α	Seu	ils défii	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		904	1,171	1,756	2,341	1,711	2,737	3,421	6,842	7,267	1,393	2,345	4,031	15,905	334	457	674	801	949	1,471
	Taux	Ménage	141	31.0	45.0	63.0	77.9	63.0	84.2	90.9	98.7	98.7	49.6	77.9	93.3	100.0	1.8	5.5	16.1	20.6	32.7	55.0
	Taux	Individu		38.9	54.6	71.9	83.9	71.9	89.1	92.2	99.3	99.3	59.8	83.9	94.5	100.0	3.1	9.3	23.6	28.4	41.8	65.1
Rural	Seuil	Individu		877	1,136	1,704	2,272	1,660	2,656	3,319	6,639	7,051	1,351	2,276	3,911	15,432	324	444	654	777	921	1,428
	Taux	Ménage	573	51.7	67.0	84.9	92.1	83.8	94.5	97.1	99.3	99.3	76.6	92.1	97.8	100.0	4.3	13.6	33.3	43.0	53.8	78.9
	Taux	Individu		59.3	74.5	88.2	93.9	87.4	96.0	98.0	99.7	99.7	82.0	93.9	98.6	100.0	5.9	18.2	40.3	50.8	61.5	83.9
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		880	1,140	1,711	2,281	1,666	2,666	3,332	6,665	7,078	1,356	2,285	3,927	15,492	326	445	656	780	925	1,433
	Taux	Ménage	714	48.9	64.0	81.9	90.2	81.0	93.1	96.3	99.3	99.3	73.0	90.2	97.2	100.0	4.0	12.5	31.0	40.0	51.0	75.7
	Taux	Individu		56.7	71.9	86.1	92.6	85.5	95.1	97.3	99.7	99.7	79.1	92.6	98.1	100.0	5.5	17.1	38.2	47.9	59.0	81.5

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Sava) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

-	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	<u>Seu</u>	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu		Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
<u>Urbain</u>	Seuil	Individu		1,018	1,339	2,008	2,677	1,883	3,013	3,766	7,533	8,000	1,533	2,582	4,438	17,510	387	515	766	900	1,070	1,663
	Taux	Ménage	141	50.0	64.1	81.9	89.2	79.5	91.5	95.9	100.0	100.0	70.8	88.7	97.4	100.0	3.6	11.0	30.4	41.4	54.4	73.6
	Taux	Individu		61.3	74.0	87.0	92.7	86.1	94.3	97.4	100.0	100.0	79.7	92.3	98.0	100.0	5.9	16.3	40.5	52.2	66.1	81.7
Rural	Seuil	Individu		895	1,177	1,766	2,354	1,656	2,649	3,312	6,623	7,035	1,348	2,270	3,902	15,396	340	453	673	791	940	1,462
	Taux	Ménage	573	58.4	73.6	91.5	97.0	88.7	97.8	98.8	99.5	99.7	80.0	96.2	99.0	100.0	5.4	15.2	39.2	49.0	60.3	83.6
	Taux	Individu		67.7	81.7	94.6	98.2	92.7	98.9	99.4	99.8	99.9	87.9	97.8	99.6	100.0	7.8	22.0	48.6	59.0	69.4	90.1
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		926	1,217	1,826	2,434	1,712	2,740	3,425	6,849	7,274	1,394	2,348	4,035	15,921	352	468	696	818	972	1,512
	Taux	Ménage	714	56.3	71.2	89.1	95.1	86.5	96.3	98.1	99.6	99.8	77.7	94.4	98.6	100.0	4.9	14.2	37.0	47.1	58.8	81.1
	Taux	Individu		66.1	79.8	92.7	96.9	91.1	97.7	98.9	99.8	99.9	85.8	96.5	99.2	100.0	7.4	20.6	46.6	57.3	68.6	88.0

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Sofia) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												O										
	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou		-	Natio	naux			Int	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	A	Seu	ils défir	nis comi	me des	percen	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		801	1,038	1,557	2,076	1,517	2,427	3,034	6,068	6,444	1,235	2,080	3,575	14,104	296	405	598	710	842	1,305
	Taux	Ménage	113	44.4	57.3	76.7	86.0	76.0	89.0	92.9	99.2	99.2	66.9	86.0	96.7	100.0	0.0	5.3	28.9	37.5	45.1	67.6
	Taux	Individu		55.0	64.7	82.3	90.2	82.1	92.2	94.2	99.8	99.8	73.8	90.2	98.2	100.0	0.0	8.7	41.1	49.8	56.0	74.6
Rural	Seuil	Individu		907	1,176	1,763	2,351	1,718	2,748	3,435	6,871	7,298	1,398	2,355	4,048	15,972	336	459	677	804	953	1,478
	Taux	Ménage	591	65.0	76.4	89.6	94.5	88.5	96.7	97.9	99.6	100.0	83.3	94.5	98.5	100.0	9.0	17.7	41.6	54.4	67.2	85.2
	Taux	Individu		73.8	83.9	93.9	97.1	92.8	98.2	99.1	99.8	100.0	89.1	97.1	99.4	100.0	12.7	24.8	52.4	64.9	76.1	90.6
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		899	1,165	1,748	2,330	1,703	2,724	3,405	6,810	7,233	1,386	2,334	4,012	15,830	333	455	671	797	945	1,465
	Taux	Ménage	704	63.5	74.9	88.7	93.9	87.5	96.1	97.6	99.6	99.9	82.1	93.9	98.3	100.0	8.3	16.8	40.7	53.1	65.6	83.9
	Taux	Individu		72.3	82.4	93.0	96.6	92.0	97.7	98.7	99.8	100.0	87.9	96.6	99.3	100.0	11.7	23.5	51.5	63.7	74.5	89.4

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Sofia) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA	•		Intl. 2	.011 PP	Α	<u>Seu</u>	ils défii	nis com	me des	percen	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		944	1,242	1,862	2,483	1,747	2,794	3,493	6,986	7,420	1,422	2,395	4,116	16,240	359	478	710	835	992	1,542
	Taux	Ménage	113	58.1	70.7	84.8	91.0	80.2	95.6	97.3	99.6	99.6	73.6	91.0	98.5	100.0	2.4	12.8	39.3	48.9	59.9	76.2
	Taux	Individu		69.0	77.9	92.3	94.4	86.8	96.7	98.0	99.9	99.9	81.3	94.4	99.2	100.0	5.6	19.3	52.9	62.4	69.8	83.4
Rural	Seuil	Individu		915	1,204	1,805	2,407	1,693	2,709	3,386	6,772	7,193	1,378	2,321	3,990	15,743	348	463	689	809	962	1,495
	Taux	Ménage	591	62.5	76.9	89.0	94.4	88.0	95.7	98.1	99.7	99.7	82.2	94.0	98.4	100.0	11.2	18.8	43.0	53.4	66.4	84.6
	Taux	Individu		72.8	84.8	93.7	97.3	93.1	97.9	99.3	99.9	99.9	88.2	97.2	99.4	100.0	16.1	26.8	54.2	65.1	76.0	90.0
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		919	1,208	1,813	2,417	1,700	2,720	3,400	6,799	7,221	1,384	2,331	4,006	15,805	349	465	691	812	965	1,501
	Taux	Ménage	704	61.9	76.1	88.5	94.0	87.0	95.6	98.0	99.7	99.7	81.1	93.6	98.4	100.0	10.1	18.0	42.6	52.8	65.6	83.6
	Taux	Individu		72.3	84.0	93.5	97.0	92.3	97.7	99.1	99.9	99.9	87.4	96.9	99.3	100.0	14.8	25.9	54.1	64.8	75.2	89.2

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Vakinankaratra) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de pa	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	<u>A</u>	Seu	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,126	1,458	2,188	2,917	2,131	3,409	4,262	8,524	9,053	1,735	2,922	5,022	19,814	416	570	840	997	1,183	1,833
	Taux	Ménage	174	20.0	37.4	64.5	76.9	61.6	84.7	92.9	98.9	98.9	48.1	76.9	94.7	100.0	0.0	2.1	8.5	13.8	22.2	50.5
	Taux	Individu		26.0	44.4	71.3	82.3	69.2	88.9	95.0	99.6	99.6	56.8	82.3	95.9	100.0	0.0	3.3	11.3	17.9	28.4	59.4
Rural	Seuil	Individu		1,246	1,615	2,422	3,229	2,359	3,775	4,718	9,437	10,023	1,921	3,235	5,560	21,936	461	631	930	1,104	1,309	2,030
	Taux	Ménage	556	79.7	91.1	98.2	99.4	98.1	99.4	100.0	100.0	100.0	94.9	99.4	100.0	100.0	8.4	26.4	59.9	72.0	82.8	95.8
	Taux	Individu		87.5	95.6	99.5	99.8	99.4	99.8	100.0	100.0	100.0	97.8	99.8	100.0	100.0	12.7	36.1	70.4	81.3	90.1	98.2
Tout	Seuil	Individu		1,228	1,590	2,386	3,181	2,324	3,718	4,647	9,295	9,872	1,892	3,186	5,476	21,606	454	621	916	1,088	1,290	1,999
	Taux	Ménage	730	69.3	81.7	92.4	95.4	91.7	96.8	98.8	99.8	99.8	86.7	95.4	99.1	100.0	7.0	22.1	51.0	61.8	72.2	87.9
	Taux	Individu		78.0	87.7	95.1	97.1	94.7	98.1	99.2	99.9	99.9	91.5	97.1	99.4	100.0	10.7	31.0	61.2	71.4	80.5	92.2

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Vakinankaratra) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												<u> </u>										
	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou		-	Natio	naux			Int	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	Α	Seu	ils défii	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu	n	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		1,251	1,646	2,468	3,291	2,315	3,704	4,629	9,259	9,834	1,884	3,174	5,455	21,523	476	633	941	1,106	1,315	2,044
	Taux	Ménage	174	33.4	52.3	72.7	86.1	69.6	91.9	95.3	99.0	99.0	59.3	85.0	98.6	100.0	1.6	8.6	20.7	29.2	39.9	65.0
	Taux	Individu		42.2	61.9	78.8	90.8	76.8	94.8	96.7	99.7	99.7	68.7	89.9	99.5	100.0	2.3	11.7	26.3	36.2	49.6	72.9
Rural	Seuil	Individu		1,240	1,631	2,447	3,262	2,295	3,671	4,589	9,178	9,748	1,868	3,146	5,408	21,336	472	628	933	1,096	1,303	2,026
	Taux	Ménage	556	78.1	88.5	96.6	99.0	95.8	99.3	99.3	100.0	100.0	91.8	98.8	99.6	100.0	8.6	24.3	57.0	71.2	81.2	93.7
	Taux	Individu		86.8	94.4	98.7	99.7	98.4	99.7	99.7	100.0	100.0	96.4	99.7	99.8	100.0	13.6	33.9	68.3	80.8	89.2	97.3
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		1,242	1,634	2,451	3,268	2,298	3,677	4,597	9,193	9,764	1,871	3,151	5,416	21,370	472	629	935	1,098	1,305	2,030
	Taux	Ménage	730	69.3	81.3	91.9	96.5	90.6	97.8	98.5	99.8	99.8	85.4	96.1	99.4	100.0	7.2	21.2	49.8	62.9	73.1	88.0
	Taux	Individu		78.7	88.5	95.1	98.1	94.5	98.8	99.2	99.9	99.9	91.4	97.9	99.8	100.0	11.6	29.8	60.7	72.7	82.0	92.9

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Vatovavy-Fitovinany) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou			Natio	naux			Intl	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	<u>A</u>	<u>Seu</u>	ils défir	nis com	me des	percent	tiles
Région	Taux	Individu		Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		770	997	1,496	1,994	1,457	2,331	2,914	5,827	6,189	1,186	1,998	3,433	13,546	285	389	574	682	808	1,253
	Taux	Ménage	84	47.9	64.4	79.9	89.4	79.9	94.1	97.7	100.0	100.0	70.4	89.4	97.7	100.0	9.6	16.8	34.7	43.1	52.5	75.1
	Taux	Individu		57.0	76.2	87.0	93.5	87.0	96.4	99.2	100.0	100.0	81.2	93.5	99.2	100.0	13.1	21.6	43.1	50.7	62.9	83.3
Rural	Seuil	Individu		825	1,069	1,604	2,139	1,563	2,500	3,125	6,251	6,639	1,272	2,143	3,683	14,530	305	418	616	731	867	1,344
	Taux	Ménage	642	55.4	70.3	87.1	93.6	86.1	95.6	98.2	99.6	99.8	78.1	93.6	98.8	100.0	6.0	17.7	39.8	49.4	58.3	80.2
	Taux	Individu		67.0	79.6	92.5	96.5	91.9	97.7	99.2	99.7	99.9	85.8	96.5	99.4	100.0	7.9	24.3	51.1	61.8	69.5	87.7
<u>Tout</u>	Seuil	Individu		823	1,066	1,600	2,133	1,558	2,493	3,116	6,233	6,620	1,269	2,137	3,672	14,488	304	416	614	729	865	1,340
	Taux	Ménage	726	55.1	70.0	86.8	93.4	85.8	95.5	98.2	99.7	99.9	77.8	93.4	98.7	100.0	6.2	17.7	39.6	49.1	58.0	80.0
	Taux	Individu		66.6	79.4	92.2	96.4	91.6	97.6	99.2	99.7	99.9	85.6	96.4	99.4	100.0	8.1	24.2	50.7	61.4	69.2	87.6

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

Tableau 3 (Vatovavy-Fitovinany) : Seuils de pauvreté et taux de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT par urbain/rural/tout au niveau ménage et individu

												U										
	Seuil	Ménage									Seu	ils de p	auvreté	et tau	x de pa	uvreté						
	ou	ou		-	Natio	naux			Int	. 2005	PPA			Intl. 2	011 PP	Α	Seu	ils défir	nis com	me des	percen	tiles
Région	Taux	Individu	п	Alim.	100%	150%	200%	\$1,25	\$2,00	\$2,50	\$5,00	\$8,44	\$1,90	\$3,20	\$5,50	\$21,70	10ème	20ème	40ème	50ème	60ème	80ème
Urbain	Seuil	Individu		812	1,067	1,601	2,135	1,501	2,402	3,003	6,006	6,379	1,222	2,059	3,538	13,961	309	411	611	717	853	1,326
	Taux	Ménage	84	54.6	66.5	79.3	90.7	78.1	91.5	96.9	99.3	99.3	70.0	90.7	99.3	100.0	10.4	17.4	34.1	43.8	57.0	73.0
	Taux	Individu		67.5	79.6	87.3	93.3	85.7	93.9	98.6	99.7	99.7	81.4	93.3	99.7	100.0	14.7	22.9	45.5	56.5	70.9	82.7
Rural	Seuil	Individu		806	1,059	1,589	2,119	1,490	2,384	2,981	5,961	6,331	1,213	2,043	3,512	13,857	306	408	606	712	846	1,316
	Taux	Ménage	642	56.6	70.0	87.4	94.2	84.8	95.1	97.4	99.9	99.9	76.1	93.7	98.4	100.0	6.1	17.7	39.9	49.6	58.9	80.2
	Taux	Individu		68.0	79.3	93.1	97.5	91.1	97.9	99.0	99.9	99.9	84.3	97.0	99.4	100.0	7.9	25.3	50.8	60.7	69.7	87.9
Tout	Seuil	Individu		807	1,061	1,591	2,121	1,492	2,387	2,984	5,968	6,339	1,215	2,046	3,516	13,873	307	408	607	713	847	1,318
	Taux	Ménage	726	56.3	69.4	86.0	93.6	83.7	94.5	97.3	99.8	99.8	75.1	93.2	98.5	100.0	6.8	17.7	38.9	48.6	58.5	79.0
	Taux	Individu		67.9	79.4	92.2	96.8	90.2	97.3	98.9	99.9	99.9	83.9	96.4	99.4	100.0	9.0	24.9	50.0	60.0	69.9	87.1

Source: ENSOMD de 2013

Les taux de pauvreté sont des pourcentages.

Touts les seuils de pauvreté sont MGA par jour par tête.

<u>Coefficient</u>	
<u>d'incertitude</u>	Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)
1,817	Quelle est la principale source d'éclairage pour votre logement ? (Pétrole lampant, ou autres ; Bougies, ou
	générateur ; Electricité)
1,667	Combien des membres du ménage âgés de 5 ans ou plus ont-ils travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours
	des 7 derniers jours dans leur emploi principal en tant que agriculteurs et ouvriers qualifies de
	l'agriculture et de la pêche ou ouvriers et employés non qualifiés ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ;
	Un ; Aucun)
1,660	Combien des membres du ménage âgés de 5 ans ou plus ont-ils travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours
	des 7 derniers jours dans leur emploi principal en tant que agriculteurs et ouvriers qualifies de
	l'agriculture et de la pêche ? (Quatre ou plus ; Trois ; Deux; Un ; Aucun)
1,610	Quel est le principal combustible utilisé par le ménage pour la cuisson ? (Bois, paille, branchages, herbes,
	résidus agricoles, bouse, pas de repas préparé, ou non concerné ; Charbon de bois, charbon/lignite,
	électricité, gaz propane liquéfié, gaz naturel, biogaz, kérosène, ou autre)
1,602	Combien de téléphones portables le ménage possède-t-il ? (Aucune ; Un ; Deux ou plus)
1,597	Le ménage possède-t-il un poste téléviseur ? (Non ; Oui)
1,531	Combien de membres du ménage sont âgés 14 ans ou moins ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ;
	Aucun)
1,517	Combien de membres du ménage sont âgés 16 ans ou moins ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ;
	Aucun)
1,507	Combien de membres du ménage sont âgés 15 ans ou moins ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ;
	Aucun)
1,501	Combien de membres du ménage sont âgés 12 ans ou moins ? (Quatre ou plus ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
1,489	Combien de membres du ménage sont âgés 13 ans ou moins ? (Quatre ou plus ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)

Coefficient	
<u>d'incertitude</u>	Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)
1,479	Quel est le principal matériau utilisé pour le plancher ? (Natte, ou bouse ; Terre/sable ; Palme/bambou, bandes vinyle/asphalte, ou autres ; Planches en bois, ou moquette ; Ciment, parquet ou bois ciré, ou carreaux)
1,462	Combien de membres du ménage sont âgés 17 ans ou moins ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
1,456	Combien de membres du ménage sont âgés 18 ans ou moins ? (Six ou plus ; Cinq ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
1,447	Combien de membres du ménage sont âgés 11 ans ou moins ? (Quatre ou plus ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)
1,398	Si la femme chef de ménage ou la plus ancienne conjointe du chef de ménage a travaillé au moins une heure au cours des 7 derniers jours, que fait-elle dans son activité principale ? (Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche ; Ouvriers et employés non qualifiés ; Ne travaille pas ; Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal ; Autres)
1,397	S'il y a des membres du ménage âgés de 5 ans ou plus qui ont travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 derniers jours dans leur emploi principal en tant que agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche, quelle est la superficie en ares des terrains, plages, ou lacs que le ménage possède ? (Ménage non agricole ne possédant rien ; Ménage non agricole avec 1 à 2 ares; Ménage non agricole avec 3 à 9 ares; Ménage non agricole avec 10 à 49 ares; Ménage non agricole avec 50 à 199 ares; Ménage non agricole avec 200 ares ou plus; Ménage agricole ne possédant rien; Ménage agricole avec 1 à 2 ares; Ménage agricole avec 3 à 9 ares; Ménage agricole avec 10 à 19 ares; Ménage agricole avec 20 à 49 ares; Ménage agricole avec 50 à 99 ares; Ménage agricole avec 100 ares; Ménage agricole avec 101 à 199 ares; Ménage agricole avec 200 ares; Ménage agricole avec 201 à 299 ares; Ménage agricole avec 300 ares ou plus)

<u>Coefficient</u>	
<u>d'incertitude</u>	Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)
1,386	En ce moment, combien des zébus de trait, bœuf/autres zébus, ou vaches laitières sont possédés par des
	membres du ménage ? (Aucun (ménage agricole) ; Trois ou plus (ménage agricole) ; Un ou deux
	(ménage agricole); Aucun (ménage non agricole) ; Un ou deux (ménage non agricole) ; Trois ou plus
	(ménage non agricole))
1,385	Quel est le principal matériau pour le plancher ? (Autre ; Terre battue (avec ou sans natte) ; Bois, pierre, ou
	brique ; Ciment, béton, ou fibro-ciment)
1,384	S'il y a des membres du ménage âgés de 5 ans ou plus qui ont travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des
	7 derniers jours dans leur emploi principal en tant que agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture
	et de la pêche, est-ce qu'un membre quelconque du ménage possède en ce moment des animaux ?
	(Non (ménage agricole) ; Oui (ménage agricole) ; Non (ménage non agricole) ; Oui (ménage non
1 200	agricole))
1,380	Est-ce qu'un membre quelconque du ménage possède en ce moment des poules, oies, dindes/canards,
	caprins, ovins, ou lapins ? (Non (ménage agricole) ; Oui (ménage agricole) ; Non (ménage non agricole) ; Oui (ménage non agricole))
1,379	Est-ce qu'un membre quelconque du ménage a pêché des poissons ou a élevé des poissons ou tout autre
,,,,,,,	produit aquatique : crevettes, crabes, huîtres, etc. au cours des 12 derniers mois ? (Non (ménage
	agricole) ; Oui (ménage agricole) ; Non (ménage non agricole) ; Oui (ménage non agricole))
1,378	Est-ce qu'un membre quelconque du ménage possède en ce moment des poulets ? (Non (ménage agricole) ;
	Oui (ménage agricole) ; Non (ménage non agricole) ; Oui (ménage non agricole))
1,376	Est-ce qu'un membre quelconque du ménage possède en ce moment des caprins, ovins, lapins, oies, ou
	dindes/canards ? (Non (ménage agricole) ; Oui (ménage agricole) ; Non (ménage non agricole) ; Oui
	(ménage non agricole))

<u>Coefficient</u>	
<u>d'incertitude</u>	Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)
1,371	Est-ce qu'un membre quelconque du ménage possède en ce moment des porcins ? (Non (ménage agricole) ;
	Oui (ménage agricole) ; Non (ménage non agricole) ; Oui (ménage non agricole))
1,355	Le ménage possède-t-il un poste téléviseur, ou une radio cassette, une chaine HIFI ou un lecteur CD, VCD, DVD
	et autre lecteur numérique ? (Aucun ; Seulement poste téléviseur ; Radio cassette, chaine HIFl ou
	lecteur CD, VCD,DVD ou autre lecteur numérique (peu importe poste téléviseur))
1,349	Quelle est la dernière classe que la femme chef de ménage ou la plus ancienne conjointe du chef de ménage a
	terminée avec succès ? (Ne fréquente pas ou aucune, ou préscolaire ; T1 ou CP, ou T2 ou CE1 ; T3 ou
	CE2 ; T4 ou CM1 ; T5 ou CM2 ; T6 ou sixième, ou T7 ou cinquième ; Non pas de chef de ménage féminin
	ou plus ancienne conjointe du chef de ménage masculin ; T8 ou quatrième, ou T9 ou troisième ; T10 ou
	seconde, T11 ou première, T12 ou terminale, ou U1 ou plus)
1,272	Combien de chaises le ménage possède-t-il ? (Aucun ; Un ; Deux ; Trois ; Quatre ; Cinq ou six ; Sept ou plus)
1,229	Quelle est la principale source d'approvisionnement en eau à boire du ménage ? (Eau de surface (rivière/lac
	. ; Eau de pluie, eau de pluie stockée dans un camion citerne, camion citerne, ou vendeur d'eau ; Source
	(protégée or non), ou puits sans pompe non protégé ; Puits sans pompe protégé, puits à pompe à
	motricité humaine, forage artésien non protégé, ou forage muni de pompe à motricité humaine ;
	Robinet/fontaine publique ; Robinet dans la cour, robinet dans le logement, eau en bouteille, ou autre)
1,173	Le ménage possède-t-il une radio cassette, une chaîne HIFI, ou un lecteur CD, VCD, DVD ou autre lecteur
	numérique ? (Non ; Oui)

•
<u>Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)</u>
Si le chef de ménage masculin a travaillé au moins une heure au cours des 7 derniers jours, que fait-il dans
son activité principale ? (Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche ; Non pas de
chef de ménage masculin ; Ouvriers et employés non qualifiés ; Ne travaille pas ; Autres)
Combien de membres du ménage sont âgés 6 ans ou moins ? (Trois ou plus ; Deux ; Un ; Aucun)
Le ménage a-t-il exploité des terres agricoles au cours de ces 12 derniers mois ? (Oui ; Non)
Quelle est la dernière classe que le chef de ménage masculin ou le conjoint de la femme chef du ménage a
terminée avec succès ? (Ne fréquente pas ou aucune, préscolaire, ou T1 ou CP ; T2 ou CE1, ou T3 ou
CE2 ; T4 ou CM1 ; T5 ou CM2 ; Non pas de chef de ménage masculin ni conjoint de la femme chef de
ménage ; T6 ou sixième, T7 ou cinquième, T8 ou quatrième, T9 ou troisième ; T10 ou seconde, ou plus)
Combien de membres le ménage compte-t-il ? (Huit ou plus ; Sept ; Six ; Cinque ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un)
Quel est le principal matériau de construction des murs extérieurs du bâtiment principal ? (Terre, pierre avec
boue, adobe non recouvert, contre-plaqué, carton, ou pas de mur ; Bambou/cane/palme/tronc ;
Bambou avec boue ; Briques, planche en bois/shingles, adobe recouvert, ou autre ; Bois de
récupération, ciment, pierre avec chaux/ciment, ou blocs de ciment)
Combien de tables le ménage possède-t-il ? (Aucune ; Un ; Deux ou plus)
Combien de lampes à pétrole modernes (<i>Petromax</i>) ou artisanales (<i>kapoaka</i>) le ménage possède-t-il ? (Deux
ou plus ; Un ; Aucun)
Au cours des 7 derniers jours, pendant combien de jours votre ménage a-t-il consommé de la viande, du
poisson, ou des œufs ? (Aucun ; Un ; Deux ; Trois ou plus)

<u>Coefficient</u>	
<u>d'incertitude</u>	Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)
904	Quel type de toilette votre ménage utilise-t-il ? (Pas de toilettes/dans la nature ; Latrines sans dalle/trou
	ouvert ; Latrines avec dalle (lavable ou non), toilettes à compostage, latrines améliorées auto aérées,
	toilettes/latrines suspendues, chasse d'eau (peu importe la connexion), sceau/tinette, ou autre)
781	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 14 ans fréquentent-ils l'école pendant l'année scolaire actuelle
	(fréquentation d'une durée supérieure à 3 mois) ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas des membres âgés de 7 à 14
	ans)
772	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 16 ans fréquentent-ils l'école pendant l'année scolaire actuelle
	(fréquentation d'une durée supérieure à 3 mois) ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas des membres âgés de 7 à 16
	ans)
769	Combien des membres du ménage âgés de 5 ans ou plus ont-ils travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours
	des 7 derniers jours dans leur emploi principal en tant que des apprentis (non salariés) ou aides
	familiales (non salariés) ? (Trois ou plus ; Deux ; Un ; Aucun)
760	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 15 ans fréquentent-ils l'école pendant l'année scolaire actuelle
	(fréquentation d'une durée supérieure à 3 mois) ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas des membres âgés de 7 à 15
	ans)
728	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 13 ans fréquentent-ils l'école pendant l'année scolaire actuelle
	(fréquentation d'une durée supérieure à 3 mois) ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas des membres âgés de 7 à 13
	ans)
716	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 17 ans fréquentent-ils l'école pendant l'année scolaire actuelle
	(fréquentation d'une durée supérieure à 3 mois) ? (Non ; Oui ; Il n'y a pas des membres âgés de 7 à 17
	ans)

,	
<u>Coefficient</u>	
<u>d'incertitude</u>	Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)
712	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 12 ans fréquentent-ils l'école pendant l'année scolaire actuelle
	(fréquentation d'une durée supérieure à 3 mois) ? (Non ; Oui ; ll n'y a pas des membres âgés de 7 à 12
	ans)
710	Au cours des 7 derniers jours, combien de fois votre ménage a-t-il consommé de l'huile ou gras ? (Aucun ; Un ;
	Deux ; Trois ou plus)
692	Quel type de logement occupez-vous actuellement ? Maison individuelle traditionnelle ; Studio, chambre, ou
	autre ; Appartement, ou villa moderne)
691	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 18 ans fréquentent-ils l'école pendant l'année scolaire actuelle
	(fréquentation d'une durée supérieure à 3 mois) ? (Non ; Oui ; ll n'y a pas des membres âgés de 7 à 18
	ans)
686	Tous les membres du ménage âgés de 7 à 11 ans fréquentent-ils l'école pendant l'année scolaire actuelle
	(fréquentation d'une durée supérieure à 3 mois) ? (Non ; Oui ; ll n'y a pas des membres âgés de 7 à 11
	ans)
666	Est-ce qu'un membre quelconque du ménage a accès à l'Internet ? (Non ; Oui)
664	Au cours des 7 derniers jours, combien de fois votre ménage a-t-il consommé du lait, yaourt, ou autres
	produits laitiers ? (Aucun ; Un ; Deux ; Trois ou plus)
662	Est-ce que la femme chef de ménage ou la plus ancienne conjointe du chef de ménage peut lire un petit texte
	et écrire une lettre ? (Non ; Oui ; Non pas de chef de ménage féminin ni conjointe du chef de ménage
	masculin)
658	Combien de nattes le ménage possède-t-il ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)

Coefficient	
<u>d'incertitude</u>	Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)
649	Si la femme chef de ménage ou la plus ancienne conjointe du chef de ménage a travaillé au moins une heure
	au cours des 7 derniers jours, quelle est sa situation dans l'unité de production ? (Indépendant (non
	salarié), apprenti (non salarié), ou aide familial (non salarié) ; Ne travaille pas ; Non pas de chef de
	ménage féminin ; Cadre supérieur (salarié), cadre moyen ou agent de maitrise (salarié), ouvrier ou
	salarié qualifié (salarié), ouvrier non qualifié (salarié), manœuvre (salarié), stagiaire rémunéré (salarié),
	o patron avec personnel (non salarié))
643	Combien des membres du ménage âgés de 5 ans ou plus ont-ils travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours
	des 7 derniers jours dans leur emploi principal en tant que salariés ou patron (non salarié) avec
	personnel ? (Aucun ; Un ou plus)
638	Si le chef de ménage masculin a travaillé au moins une heure au cours des 7 derniers jours, quelle est sa
	situation dans l'unité de production ? (Indépendant (non salarié), apprenti (non salarié), ou aide familial
	(non salarié) ; Non pas de chef de ménage masculin ; Ouvrier non qualifié (salarié), manœuvre (salarié),
	stagiaire rémunéré (salarié), ou patron avec personnel (non salarié) ; Ne travaille pas ; Cadre supérieur
	(salarié), cadre moyen ou agent de maitrise (salarié), ou ouvrier ou salarié qualifié (salarié))
625	Combien de lits le ménage possède-t-il ? (Aucun ; Un ; Deux ; Trois ou plus)
577	Quel est le principal matériau utilisé pour le plafond ? (Terre battue, or torchis ; Sans plafond; Ecorce, feuille,
	tige, ou natte ; Bois (planche, contreplaqué), parpaing, ciment, béton, ou autre)
574	Quel est actuellement votre statut d'occupation de ce logement ? (Propriétaire ; Logement fourni gratuitement
	par un individu ou un ménage, occupation provisoire, ou autre ; Locataire, ou logement de fonction)
555	Combien des membres du ménage âgés de 5 ans ou plus ont-ils travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours
	des 7 derniers jours ? (Cinq ou plus ; Quatre ; Trois ; Deux ; Un ; Aucun)

Coefficient	•
<u>d'incertitude</u>	Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)
525	Combien des membres du ménage âgés de 5 ans ou plus ont-ils travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 derniers jours dans leur emploi principal en tant que indépendant (non salarié) sans personnel ?
	(Deux ou plus ; Un ; Aucun)
458	Dans quelle région le ménage habite-t-il ? (Vakinankaratra ; Androy ; Analanjirofo, Melaky, Sava, ou Sofia ; Analamanga, Anosy, Atsimo-Andrefana, Atsimo-Atsinanana, ou Atsinanana ; Alaotra-Mangoro, Amoron'i Mania, Betsiboka, Itasy, ou Menabe ; Bongolava, Ihorombe, Matsiatra Ambony, ou Vatovavy Fitovinany ; Boeny, ou Diana)
443	Est-ce que un membre du ménage fréquentait un établissement privé durant l'année scolaire précédente ? (Non ; Oui)
435	Est-ce que le chef de ménage masculin peut lire un petit texte et écrire une lettre ? (Non pas de chef de ménage masculin ; Non ; Oui)
429	Le ménage possède-t-il une maison ? (Oui ; Non)
425	Quelle est la superficie en are des terrains, plages, ou lacs que le ménage possède ? (0 ; 1 à 2 ; 3 à 9 ; 10 à 19 ; 20 à 49 ; 50 à 99 ; 50 à 99 ; 100 ; 101 à 199 ; 200 ; 201 à 299 ; 300 ou plus)
390	Si le chef de ménage masculin ou la femme chef de ménage ou la plus ancienne conjointe du chef de ménage a travaillé au moins une heure au cours des 7 derniers jours, est-ce que quelqu'un dans leur emploi principal a travaillé en tant que indépendant (non salarié) sans personnel ou patron (non salarié) avec personnel dans une occupation qui n'est pas l'agriculture ou la pêche ? (Non ; Oui)
314	Au cours des 7 derniers jours, combien de fois votre ménage a-t-il consommé du haricot ou autres légumineuses (pois, lentilles, noix) ? (Aucun ; Un ; Deux ; Trois ; Quatre ou plus)
296	Faritany ? (Antananarivo ; Fianarantsoa ; Toamasina ; Mahajanga ; Toliara ; Antsiranana)

	1
Coefficient	
<u>d'incertitude</u>	<u>Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)</u>
264	Au cours des 7 derniers jours, combien de fois votre ménage a-t-il consommé du sucre ? (Aucun ; Un ; Deux ;
	Trois ; Quatre ou plus)
249	Est-ce que la femme chef de ménage ou la plus ancienne conjointe du chef de ménage a travaillé au moins
	une heure au cours des 7 derniers jours ? (Oui ; Non ; Non pas de chef de ménage féminin ou conjointe
	du chef de ménage masculin)
238	Au cours des 7 derniers jours, combien de fois votre ménage a-t-il consommé de légumes ou brèdes ? (Aucun ;
	Un ; Deux ; Trois ; Quatre ou plus)
224	Le ménage possède-t-il une voiture privée (exclure voiture de fonction), cyclomoteur/vélomoteur, ou bicyclette
	? (Non ; Oui)
193	Est-ce que la cuisine est faite habituellement dans la maison en une pièce séparée, dans la maison mais pas
	en une pièce séparée, dans un bâtiment séparé ou à l'extérieur ? (Dans la maison mais pas en une
	autre)
174	Quelle est la superficie totale des pièces utilisées pour dormir (en mètres carrés) ? (Jusqu'à 7 ; 8 à 9 ; 10 à 12 ;
	13 à 15 ; 16 à 23 ; 24 ou plus)
157	Le chef de ménage a-t-il un(e) conjoint(e) ? (Chef de ménage masculin sans conjointe ; Oui ; Chef de ménage
	féminin sans conjoint)
138	La femme chef de ménage ou la plus ancienne conjointe du chef de ménage souffre-elle d'un handicap ? (Oui ;
	Non ; Non pas de chef de ménage féminin)
133	Au cours des 7 derniers jours, combien de fois votre ménage a-t-il consommé des fruits ? (Aucun ; Un ; Deux ;
	Trois ; Quatre ou plus)
193 174 157 138	? (Non; Oui) Est-ce que la cuisine est faite habituellement dans la maison en une pièce séparée, dans la maison mais pen une pièce séparée, dans un bâtiment séparé ou à l'extérieur? (Dans la maison mais pas en une pièce séparée; Dans un bâtiment séparé; Dans la maison en une pièce séparée; A l'extérieur, ou autre) Quelle est la superficie totale des pièces utilisées pour dormir (en mètres carrés)? (Jusqu'à 7; 8 à 9; 10 à 13 à 15; 16 à 23; 24 ou plus) Le chef de ménage a-t-il un(e) conjoint(e)? (Chef de ménage masculin sans conjointe; Oui; Chef de ménage féminin sans conjoint) La femme chef de ménage ou la plus ancienne conjointe du chef de ménage souffre-elle d'un handicap? Non; Non pas de chef de ménage féminin) Au cours des 7 derniers jours, combien de fois votre ménage a-t-il consommé des fruits? (Aucun; Un; De

Coefficient	
<u>d'incertitude</u>	Indicateurs (ordonnés de façon décroissante suivant leur corrélation avec la pauvreté)
89	Combien des membres du ménage âgés de 5 ans ou plus ont-ils travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours
	des 7 derniers jours dans leur emploi principal en tant que ouvriers et employés non qualifiés ? (Deux
	ou plus ; Un ; Aucun)
84	Le ménage possède-t-il un poste radio ? (Non ; Oui)
76	Dans ce ménage, combien de pièces utilisez-vous pour dormir ? (Aucun, ou un ; Deux ; Trois ou plus)
59	Au cours des 7 derniers jours, combien de fois votre ménage a-t-il consommé du céréales ou tubercules ?
	(Aucun ; Un ; Deux ; Trois ; Quatre ou plus)
50	Le ménage possède-t-il une charrue, charrette, ou herse à traction animale ? (Oui ; Non)
31	Est-ce que le chef de ménage masculin a travaillé au moins une heure au cours des 7 derniers jours ? (Aucun ;
	Un ; Deux ; Trois ; Quatre ou plus)
28	Est-ce que un membre du ménage souffre d'un handicap ? (Oui ; Non)
13	Est-ce que votre ménage possède des moustiquaires qui peuvent être utilisés pour dormir ? (Non ; Oui)
6	Le chef de ménage masculin souffre-il d'un handicap ? (Non ; Oui ; Non pas de chef de ménage masculin)

Source : ENSOMD de 2013 et 100% du seuil national de pauvreté par la définition de la Banque Mondiale

Les tableaux relatifs à 100% du seuil national de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (100% du seuil national issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon	In	Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-0.6	66.4	79.5	92.7		
4	-1.7	30.2	36.8	49.3		
8	-1.7	23.0	28.1	36.4		
16	-1.0	16.8	20.2	28.0		
32	-1.3	11.3	13.6	18.3		
64	-0.9	8.0	9.5	12.6		
128	-0.9	5.8	7.0	8.4		
256	-1.0	4.2	4.9	6.2		
512	-1.1	2.9	3.3	4.4		
1,024	-1.1	2.0	2.4	3.2		
2,048	-1.1	1.4	1.7	2.3		
4,096	-1.1	1.0	1.2	1.5		
8,192	-1.2	0.7	0.9	1.1		
16,384	-1.2	0.5	0.6	0.8		

Tableau 6 (100% du seuil national issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	5.0	57.2	0.0	37.9	42.8
<=27	10.6	51.5	0.1	37.7	48.4
<=29	13.9	48.2	0.3	37.6	51.5
<=32	19.4	42.8	0.6	37.3	56.7
<=34	23.4	38.8	0.8	37.1	60.4
<=36	27.4	34.7	1.1	36.8	64.2
<=38	31.2	30.9	1.5	36.4	67.6
<=40	35.5	26.6	1.9	36.0	71.5
<=42	39.1	23.0	2.7	35.2	74.3
<=44	42.6	19.5	3.7	34.2	76.7
<=46	46.0	16.1	4.8	33.0	79.0
<=48	48.8	13.3	6.3	31.6	80.3
<=50	51.3	10.8	7.8	30.0	81.4
<=52	53.9	8.2	9.6	28.3	82.2
<=54	55.8	6.3	11.8	26.1	81.9
<=56	57.6	4.5	14.0	23.9	81.5
<=59	59.2	2.9	17.6	20.3	79.5
<=62	60.2	1.9	21.3	16.6	76.8
<=65	61.0	1.1	25.0	12.9	73.8
<=68	61.3	0.8	29.0	8.9	70.3
<=73	61.8	0.3	33.4	4.5	66.3
<=100	62.1	0.0	37.9	0.0	62.1

Tableau 7 (100% du seuil national issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	99.4	8.0	173.8:1
<=27	10.8	98.7	17.1	78.1:1
<=29	14.2	98.0	22.4	47.8:1
<=32	19.9	97.2	31.2	34.7:1
<=34	24.2	96.6	37.6	28.4:1
<=36	28.5	96.2	44.1	25.1:1
<=38	32.7	95.5	50.2	21.3:1
<=40	37.3	95.0	57.1	18.9:1
<=42	41.9	93.5	63.0	14.4:1
<=44	46.3	92.0	68.5	11.4:1
<=46	50.8	90.5	74.0	9.5:1
<=48	55.1	88.5	78.5	7.7:1
<=50	59.2	86.7	82.6	6.5:1
<=52	63.5	84.8	86.8	5.6:1
<=54	67.6	82.6	89.9	4.7:1
<=56	71.5	80.5	92.7	4.1:1
<=59	76.8	77.1	95.3	3.4:1
<=62	81.5	73.9	96.9	2.8:1
<=65	86.0	70.9	98.2	2.4:1
<=68	90.3	67.9	98.7	2.1:1
<=73	95.2	64.9	99.5	1.9:1
<=100	100.0	62.1	100.0	1.6:1

Les tableaux relatifs à le seuil alimentaire issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil alimentaire issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
<i>n</i>	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-1.3	66.9	80.8	90.4		
4	-1.3	33.3	39.4	49.3		
8	-1.0	24.8	29.6	39.5		
16	-1.0	17.5	19.9	26.5		
32	-1.3	11.9	14.3	20.2		
64	-1.1	8.5	10.1	13.5		
128	-1.1	6.1	7.2	9.4		
256	-1.0	4.4	5.3	6.8		
512	-1.0	3.0	3.6	4.5		
1,024	-1.0	2.1	2.5	3.3		
2,048	-1.0	1.5	1.8	2.3		
4,096	-1.1	1.0	1.2	1.6		
8,192	-1.1	0.7	0.9	1.2		
16,384	-1.1	0.5	0.6	0.8		

Tableau 6 (Seuil alimentaire issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.8	43.1	0.1	51.9	56.7
<=27	10.4	37.6	0.4	51.7	62.0
<=29	13.5	34.5	0.7	51.3	64.8
<=32	18.3	29.7	1.6	50.4	68.7
<=34	21.8	26.2	2.4	49.6	71.4
<=36	25.1	22.8	3.3	48.7	73.9
<=38	28.1	19.9	4.6	47.5	75.6
<=40	31.5	16.4	5.8	46.2	77.8
<=42	34.3	13.6	7.5	44.5	78.9
<=44	36.7	11.3	9.6	42.4	79.1
<=46	39.2	8.8	11.6	40.4	79.6
<=48	40.8	7.1	14.3	37.8	78.6
<=50	42.5	5.4	16.7	35.4	77.9
<=52	43.9	4.1	19.7	32.4	76.3
<=54	44.9	3.0	22.7	29.4	74.3
<=56	45.9	2.0	25.6	26.4	72.3
<=59	46.8	1.2	30.0	22.0	68.8
<=62	47.2	0.8	34.3	17.8	64.9
<=65	47.5	0.4	38.4	13.6	61.1
<=68	47.7	0.2	42.6	9.5	57.2
<=73	47.9	0.0	47.3	4.7	52.6
<=100	48.0	0.0	52.0	0.0	48.0

Tableau 7 (Seuil alimentaire issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

		<u> </u>	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	97.1	10.1	33.5:1
<=27	10.8	96.4	21.7	27.1:1
<=29	14.2	94.9	28.1	18.7:1
<=32	19.9	91.9	38.2	11.4:1
<=34	24.2	90.0	45.4	9.0:1
<=36	28.5	88.3	52.4	7.6:1
<=38	32.7	86.0	58.6	6.2:1
<=40	37.3	84.4	65.8	5.4:1
<=42	41.9	82.0	71.6	4.6:1
<=44	46.3	79.2	76.5	3.8:1
<=46	50.8	77.1	81.7	3.4:1
<=48	55.1	74.1	85.2	2.9:1
<=50	59.2	71.8	88.6	2.5:1
<=52	63.5	69.1	91.5	2.2:1
<=54	67.6	66.5	93.7	2.0:1
<=56	71.5	64.2	95.8	1.8:1
<=59	76.8	60.9	97.5	1.6:1
<=62	81.5	57.9	98.4	1.4:1
<=65	86.0	55.3	99.1	1.2:1
<=68	90.3	52.8	99.5	1.1:1
<=73	95.2	50.3	99.9	1.0:1
<=100	100.0	48.0	100.0	0.9:1

Les tableaux relatifs à 150% du seuil national de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (150% du seuil national issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+0.4	59.1	70.6	83.7		
4	0.0	26.5	33.3	43.7		
8	-0.1	19.5	23.2	29.7		
16	+0.2	13.5	16.1	21.1		
32	+0.1	9.8	11.8	14.8		
64	+0.2	7.0	8.5	11.0		
128	+0.1	4.8	5.9	8.2		
256	+0.1	3.4	4.1	5.3		
512	0.0	2.5	2.9	3.9		
1,024	0.0	1.8	2.1	2.7		
2,048	0.0	1.2	1.4	2.1		
4,096	0.0	0.9	1.1	1.3		
8,192	0.0	0.6	0.7	1.0		
16,384	0.0	0.4	0.5	0.7		

Tableau 6 (150% du seuil national issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	5.0	74.9	0.0	20.1	25.1
<=27	10.8	69.1	0.0	20.1	30.8
<=29	14.2	65.7	0.0	20.0	34.2
<=32	19.9	60.1	0.0	20.0	39.9
<=34	24.1	55.8	0.1	20.0	44.1
<=36	28.4	51.6	0.1	20.0	48.4
<=38	32.5	47.4	0.2	19.9	52.4
<=40	37.1	42.8	0.3	19.8	56.9
<=42	41.5	38.4	0.3	19.7	61.3
<=44	45.8	34.1	0.5	19.6	65.4
<=46	50.2	29.7	0.6	19.5	69.7
<=48	54.2	25.7	0.9	19.2	73.4
<=50	57.9	22.0	1.3	18.8	76.7
<=52	61.8	18.1	1.7	18.4	80.2
<=54	65.2	14.7	2.4	17.7	82.9
<=56	68.3	11.6	3.2	16.9	85.2
<=59	71.9	8.0	4.9	15.2	87.1
<=62	74.4	5.5	7.0	13.0	87.5
<=65	76.5	3.4	9.5	10.6	87.1
<=68	78.0	1.9	12.3	7.8	85.8
<=73	79.3	0.6	15.9	4.2	83.6
<=100	79.9	0.0	20.1	0.0	79.9

Tableau 7 (150% du seuil national issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	100.0	6.2	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.8	99.9	13.5	1,425.3:1
<=29	14.2	99.7	17.7	304.4:1
<=32	19.9	99.8	24.9	426.7:1
<=34	24.2	99.7	30.2	303.8:1
<=36	28.5	99.7	35.5	295.0:1
<=38	32.7	99.5	40.7	214.4:1
<=40	37.3	99.3	46.4	140.6:1
<=42	41.9	99.2	52.0	118.7:1
<=44	46.3	98.9	57.3	93.8:1
<=46	50.8	98.8	62.8	81.9:1
<=48	55.1	98.4	67.8	60.0:1
<=50	59.2	97.9	72.5	45.8:1
<=52	63.5	97.4	77.4	36.8:1
<=54	67.6	96.4	81.6	27.0:1
<=56	71.5	95.5	85.5	21.2:1
<=59	76.8	93.6	90.0	14.7:1
<=62	81.5	91.4	93.1	10.6:1
<=65	86.0	89.0	95.7	8.1:1
<=68	90.3	86.4	97.6	6.3:1
<=73	95.2	83.3	99.3	5.0:1
<=100	100.0	79.9	100.0	4.0:1

Les tableaux relatifs à 200% du seuil national de pauvreté issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (200% du seuil national issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
<i>n</i>	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-0.3	43.2	64.1	82.6		
4	-0.1	23.6	29.9	40.7		
8	-0.2	15.8	19.4	26.9		
16	+0.1	11.0	13.6	18.3		
32	0.0	8.0	10.0	12.5		
64	-0.1	5.8	7.1	8.8		
128	0.0	4.2	5.0	6.8		
256	-0.1	3.0	3.6	4.5		
512	-0.1	2.0	2.5	3.2		
1,024	-0.1	1.5	1.8	2.3		
2,048	0.0	1.0	1.2	1.6		
4,096	0.0	0.7	0.9	1.2		
8,192	0.0	0.5	0.6	0.8		
16,384	0.0	0.4	0.4	0.5		

Tableau 6 (200% du seuil national issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	5.0	83.4	0.0	11.6	16.6
<=27	10.8	77.6	0.0	11.6	22.4
<=29	14.2	74.2	0.0	11.6	25.8
<=32	19.9	68.5	0.0	11.6	31.5
<=34	24.2	64.2	0.0	11.6	35.7
<=36	28.4	60.0	0.0	11.6	40.0
<=38	32.6	55.8	0.1	11.5	44.1
<=40	37.2	51.1	0.1	11.5	48.8
<=42	41.7	46.6	0.1	11.5	53.2
<=44	46.1	42.3	0.2	11.5	57.6
<=46	50.6	37.8	0.2	11.4	62.0
<=48	54.8	33.6	0.3	11.3	66.2
<=50	58.8	29.6	0.4	11.3	70.1
<=52	63.0	25.3	0.5	11.1	74.2
<=54	67.0	21.4	0.6	11.0	78.0
<=56	70.6	17.8	0.9	10.7	81.3
<=59	75.3	13.1	1.5	10.1	85.4
<=62	79.1	9.3	2.4	9.2	88.3
<=65	82.3	6.1	3.7	7.9	90.2
<=68	84.9	3.5	5.4	6.3	91.2
<=73	87.2	1.2	8.0	3.6	90.8
<=100	88.4	0.0	11.6	0.0	88.4

Tableau 7 (200% du seuil national issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	100.0	5.6	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.8	99.9	12.2	1,425.3:1
<=29	14.2	99.8	16.1	559.2:1
<=32	19.9	99.9	22.5	783.5:1
<=34	24.2	99.9	27.3	951.8:1
<=36	28.5	99.9	32.2	673.7:1
<=38	32.7	99.8	36.9	410.6:1
<=40	37.3	99.7	42.1	384.3:1
<=42	41.9	99.7	47.2	342.7:1
<=44	46.3	99.7	52.2	285.5:1
<=46	50.8	99.6	57.3	254.6:1
<=48	55.1	99.5	62.0	199.6:1
<=50	59.2	99.4	66.6	166.1:1
<=52	63.5	99.2	71.3	129.5:1
<=54	67.6	99.1	75.8	110.9:1
<=56	71.5	98.7	79.9	77.3:1
<=59	76.8	98.0	85.2	49.4:1
<=62	81.5	97.0	89.5	32.9:1
<=65	86.0	95.7	93.1	22.4:1
<=68	90.3	94.1	96.1	15.9:1
<=73	95.2	91.6	98.6	10.9:1
<=100	100.0	88.4	100.0	7.6:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$1,25/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil de \$1,25/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-0.3	58.4	71.0	84.5		
4	-0.4	26.9	33.7	45.2		
8	-0.4	20.0	23.8	32.0		
16	-0.1	13.8	16.8	22.1		
32	-0.1	9.8	12.0	15.2		
64	-0.1	7.1	8.8	11.2		
128	-0.2	4.8	6.0	8.6		
256	-0.2	3.5	4.3	5.3		
512	-0.3	2.5	2.9	3.7		
1,024	-0.3	1.8	2.1	2.8		
2,048	-0.3	1.3	1.5	2.0		
4,096	-0.3	0.9	1.0	1.4		
8,192	-0.3	0.6	0.8	1.0		
16,384	-0.3	0.4	0.5	0.7		

Tableau 6 (Seuil de \$1,25/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	5.0	74.1	0.0	21.0	25.9
<=27	10.8	68.3	0.0	20.9	31.7
<=29	14.2	64.9	0.0	20.9	35.1
<=32	19.9	59.2	0.0	20.9	40.8
<=34	24.1	54.9	0.1	20.9	45.0
<=36	28.4	50.7	0.1	20.8	49.2
<=38	32.5	46.6	0.2	20.8	53.3
<=40	37.1	42.0	0.3	20.7	57.8
<=42	41.5	37.5	0.4	20.6	62.1
<=44	45.7	33.3	0.5	20.4	66.2
<=46	50.1	28.9	0.7	20.3	70.4
<=48	54.1	25.0	1.0	19.9	74.0
<=50	57.8	21.3	1.4	19.5	77.3
<=52	61.6	17.4	1.9	19.0	80.7
<=54	64.9	14.1	2.7	18.3	83.2
<=56	68.0	11.0	3.5	17.4	85.4
<=59	71.5	7.6	5.3	15.6	87.1
<=62	73.9	5.2	7.6	13.4	87.2
<=65	75.8	3.2	10.2	10.8	86.6
<=68	77.2	1.9	13.1	7.9	85.1
<=73	78.5	0.5	16.7	4.3	82.8
<=100	79.0	0.0	21.0	0.0	79.0

Tableau 7 (Seuil de \$1,25/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

		•	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	100.0	6.3	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.8	99.9	13.6	1,425.3:1
<=29	14.2	99.7	17.9	304.4:1
<=32	19.9	99.8	25.1	426.7:1
<=34	24.2	99.7	30.5	303.8:1
<=36	28.5	99.6	35.9	271.2:1
<=38	32.7	99.5	41.1	203.0:1
<=40	37.3	99.3	46.9	136.2:1
<=42	41.9	99.1	52.5	115.9:1
<=44	46.3	98.8	57.9	83.5:1
<=46	50.8	98.7	63.4	73.4:1
<=48	55.1	98.2	68.4	53.7:1
<=50	59.2	97.6	73.1	40.4:1
<=52	63.5	97.0	78.0	32.4:1
<=54	67.6	96.0	82.2	24.2:1
<=56	71.5	95.1	86.0	19.2:1
<=59	76.8	93.0	90.4	13.4:1
<=62	81.5	90.7	93.5	9.7:1
<=65	86.0	88.2	95.9	7.5:1
<=68	90.3	85.5	97.7	5.9:1
<=73	95.2	82.5	99.3	4.7:1
<=100	100.0	79.0	100.0	3.8:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$2,00/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil de \$2,00/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-0.3	46.8	56.3	80.0		
4	0.0	20.3	27.8	39.2		
8	-0.4	14.0	17.3	24.5		
16	0.0	10.0	12.0	16.2		
32	0.0	7.2	8.2	10.4		
64	0.0	5.1	5.9	8.3		
128	+0.1	3.8	4.6	6.2		
256	+0.1	2.7	3.2	4.2		
512	0.0	1.8	2.2	2.9		
1,024	+0.1	1.4	1.6	2.0		
2,048	+0.1	0.9	1.1	1.4		
4,096	+0.1	0.7	8.0	1.1		
8,192	+0.1	0.5	0.6	0.7		
16,384	+0.1	0.3	0.4	0.5		

Tableau 6 (Seuil de \$2,00/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	5.0	86.4	0.0	8.6	13.6
<=27	10.8	80.6	0.0	8.6	19.4
<=29	14.2	77.2	0.0	8.6	22.8
<=32	19.9	71.5	0.0	8.6	28.5
<=34	24.2	67.2	0.0	8.6	32.7
<=36	28.4	63.0	0.0	8.6	37.0
<=38	32.6	58.8	0.0	8.6	41.2
<=40	37.3	54.1	0.0	8.6	45.9
<=42	41.8	49.6	0.1	8.6	50.4
<=44	46.2	45.2	0.1	8.5	54.7
<=46	50.7	40.7	0.1	8.5	59.2
<=48	55.0	36.4	0.1	8.5	63.4
<=50	59.0	32.4	0.2	8.4	67.4
<=52	63.2	28.2	0.3	8.3	71.5
<=54	67.3	24.1	0.4	8.2	75.5
<=56	71.0	20.3	0.5	8.1	79.1
<=59	76.0	15.4	8.0	7.8	83.7
<=62	80.0	11.3	1.4	7.2	87.2
<=65	83.8	7.6	2.2	6.4	90.2
<=68	87.0	4.4	3.3	5.3	92.2
<=73	89.7	1.6	5.5	3.1	92.9
<=100	91.4	0.0	8.6	0.0	91.4

Tableau 7 (Seuil de \$2,00/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

		•	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	100.0	5.5	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.8	99.9	11.8	1,425.3:1
<=29	14.2	99.8	15.5	559.2:1
<=32	19.9	99.9	21.8	783.5:1
<=34	24.2	99.9	26.4	951.8:1
<=36	28.5	99.9	31.1	825.3:1
<=38	32.7	99.9	35.7	947.1:1
<=40	37.3	99.9	40.8	857.8:1
<=42	41.9	99.9	45.8	704.6:1
<=44	46.3	99.8	50.6	571.2:1
<=46	50.8	99.8	55.5	429.2:1
<=48	55.1	99.7	60.1	383.0:1
<=50	59.2	99.6	64.5	264.5:1
<=52	63.5	99.5	69.2	205.9:1
<=54	67.6	99.5	73.6	181.4:1
<=56	71.5	99.3	77.7	139.9:1
<=59	76.8	98.9	83.1	89.9:1
<=62	81.5	98.2	87.6	56.1:1
<=65	86.0	97.5	91.7	38.3:1
<=68	90.3	96.3	95.2	26.1:1
<=73	95.2	94.2	98.2	16.4:1
<=100	100.0	91.4	100.0	10.6:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$2,50/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil de \$2,50/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle				
de l'échantillon	Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent	
1	-0.2	12.4	43.8	72.0	
4	-0.2	17.5	22.0	35.1	
8	-0.4	11.8	16.1	22.1	
16	-0.1	8.4	10.1	14.0	
32	-0.2	5.9	7.0	9.5	
64	-0.1	4.2	5.2	7.0	
128	-0.1	3.1	3.8	5.4	
256	-0.1	2.1	2.6	3.5	
512	-0.1	1.5	1.8	2.4	
1,024	-0.1	1.1	1.3	1.7	
2,048	0.0	0.8	0.9	1.3	
4,096	0.0	0.6	0.7	0.8	
8,192	0.0	0.4	0.5	0.6	
16,384	0.0	0.3	0.3	0.5	

Tableau 6 (Seuil de \$2,50/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	5.0	90.0	0.0	5.0	10.0
<=27	10.8	84.3	0.0	5.0	15.7
<=29	14.2	80.8	0.0	5.0	19.2
<=32	19.9	75.1	0.0	5.0	24.9
<=34	24.2	70.9	0.0	5.0	29.1
<=36	28.4	66.6	0.0	5.0	33.4
<=38	32.6	62.4	0.0	5.0	37.6
<=40	37.3	57.7	0.0	5.0	42.3
<=42	41.8	53.2	0.0	4.9	46.8
<=44	46.2	48.8	0.1	4.9	51.2
<=46	50.7	44.3	0.1	4.9	55.6
<=48	55.0	40.0	0.1	4.9	59.9
<=50	59.1	35.9	0.1	4.9	64.0
<=52	63.4	31.6	0.1	4.9	68.3
<=54	67.5	27.5	0.1	4.9	72.4
<=56	71.4	23.6	0.2	4.8	76.2
<=59	76.6	18.5	0.2	4.7	81.3
<=62	80.9	14.1	0.5	4.4	85.4
<=65	85.1	9.9	0.9	4.1	89.2
<=68	88.9	6.1	1.4	3.6	92.5
<=73	92.6	2.4	2.6	2.4	95.0
<=100	95.0	0.0	5.0	0.0	95.0

Tableau 7 (Seuil de \$2,50/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

	<u> </u>	•	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	100.0	5.3	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.8	99.9	11.3	1,425.3:1
<=29	14.2	99.9	15.0	1,881.0:1
<=32	19.9	100.0	20.9	2,634.6:1
<=34	24.2	100.0	25.4	3,200.0:1
<=36	28.5	99.9	29.9	1,711.6:1
<=38	32.7	99.9	34.3	1,964.2:1
<=40	37.3	100.0	39.3	2,246.5:1
<=42	41.9	99.9	44.0	1,288.7:1
<=44	46.3	99.9	48.7	855.7:1
<=46	50.8	99.9	53.4	779.1:1
<=48	55.1	99.9	57.9	845.1:1
<=50	59.2	99.9	62.2	766.6:1
<=52	63.5	99.9	66.8	734.9:1
<=54	67.6	99.9	71.1	782.5:1
<=56	71.5	99.8	75.1	445.3:1
<=59	76.8	99.7	80.6	311.5:1
<=62	81.5	99.3	85.2	151.2:1
<=65	86.0	99.0	89.6	96.8:1
<=68	90.3	98.5	93.6	64.7:1
<=73	95.2	97.3	97.5	35.9:1
<=100	100.0	95.0	100.0	19.1:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$5,00/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil de \$5,00/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-0.1	1.8	4.1	50.0		
4	0.0	1.3	7.0	20.7		
8	+0.2	4.1	7.3	13.4		
16	+0.1	3.7	5.5	7.2		
32	+0.1	3.1	3.5	4.7		
64	+0.2	1.8	2.3	3.4		
128	+0.2	1.5	1.7	2.3		
256	+0.2	1.1	1.3	1.6		
512	+0.2	0.7	0.8	1.1		
1,024	+0.2	0.5	0.6	8.0		
2,048	+0.1	0.4	0.4	0.5		
4,096	+0.1	0.3	0.3	0.4		
8,192	+0.2	0.2	0.2	0.3		
16,384	+0.2	0.1	0.2	0.2		

Tableau 6 (Seuil de \$5,00/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	5.0	94.2	0.0	0.8	5.8
<=27	10.8	88.4	0.0	0.8	11.6
<=29	14.2	85.0	0.0	0.8	15.0
<=32	19.9	79.3	0.0	0.8	20.7
<=34	24.2	75.0	0.0	0.8	25.0
<=36	28.5	70.7	0.0	0.8	29.3
<=38	32.7	66.5	0.0	0.8	33.5
<=40	37.3	61.8	0.0	0.8	38.2
<=42	41.9	57.3	0.0	0.8	42.7
<=44	46.3	52.9	0.0	0.8	47.1
<=46	50.8	48.4	0.0	0.8	51.6
<=48	55.1	44.1	0.0	0.8	55.9
<=50	59.2	40.0	0.0	0.8	60.0
<=52	63.5	35.7	0.0	0.8	64.3
<=54	67.6	31.6	0.0	0.8	68.4
<=56	71.5	27.6	0.0	0.8	72.4
<=59	76.8	22.4	0.0	0.8	77.6
<=62	81.5	17.7	0.0	0.8	82.3
<=65	86.0	13.2	0.0	0.8	86.8
<=68	90.2	9.0	0.1	0.7	90.9
<=73	94.9	4.3	0.3	0.5	95.5
<=100	99.2	0.0	0.8	0.0	99.2

Tableau 7 (Seuil de \$5,00/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

	<u> </u>	•	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	100.0	5.0	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.8	100.0	10.9	Uniquement pauvres ciblés
<=29	14.2	100.0	14.3	Uniquement pauvres ciblés
<=32	19.9	100.0	20.1	Uniquement pauvres ciblés
<=34	24.2	100.0	24.4	Uniquement pauvres ciblés
<=36	28.5	100.0	28.7	Uniquement pauvres ciblés
<=38	32.7	100.0	32.9	Uniquement pauvres ciblés
<=40	37.3	100.0	37.7	Uniquement pauvres ciblés
<=42	41.9	100.0	42.2	Uniquement pauvres ciblés
<=44	46.3	100.0	46.7	Uniquement pauvres ciblés
<=46	50.8	100.0	51.2	Uniquement pauvres ciblés
<=48	55.1	100.0	55.5	Uniquement pauvres ciblés
<=50	59.2	100.0	59.7	Uniquement pauvres ciblés
<=52	63.5	100.0	64.0	30,835.9:1
<=54	67.6	100.0	68.2	32,830.0:1
<=56	71.5	100.0	72.1	34,731.8:1
<=59	76.8	100.0	77.4	18,641.6:1
<=62	81.5	100.0	82.1	13,182.6:1
<=65	86.0	100.0	86.7	4,818.5:1
<=68	90.3	99.9	90.9	1,157.4:1
<=73	95.2	99.7	95.7	336.5:1
<=100	100.0	99.2	100.0	121.7:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$8,44/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil de \$8,44/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon	Intervalle de confiance (±points de pourcentage)					
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	0.0	1.2	3.4	26.7		
4	0.0	1.1	1.4	17.6		
8	0.0	0.8	6.1	10.4		
16	0.0	2.8	4.1	6.9		
32	+0.1	2.2	3.2	4.5		
64	+0.1	1.6	1.9	2.9		
128	+0.1	1.3	1.5	1.8		
256	+0.1	0.9	1.1	1.4		
512	+0.1	0.6	0.7	0.9		
1,024	+0.1	0.4	0.5	0.7		
2,048	+0.1	0.3	0.4	0.5		
4,096	+0.1	0.2	0.3	0.3		
8,192	+0.1	0.2	0.2	0.2		
16,384	+0.1	0.1	0.1	0.2		

Tableau 6 (Seuil de \$8,44/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	5.0	94.4	0.0	0.7	5.6
<=27	10.8	88.6	0.0	0.7	11.4
<=29	14.2	85.1	0.0	0.7	14.9
<=32	19.9	79.4	0.0	0.7	20.6
<=34	24.2	75.2	0.0	0.7	24.8
<=36	28.5	70.9	0.0	0.7	29.1
<=38	32.7	66.7	0.0	0.7	33.3
<=40	37.3	62.0	0.0	0.7	38.0
<=42	41.9	57.5	0.0	0.7	42.5
<=44	46.3	53.1	0.0	0.7	46.9
<=46	50.8	48.5	0.0	0.7	51.5
<=48	55.1	44.3	0.0	0.7	55.7
<=50	59.2	40.2	0.0	0.7	59.8
<=52	63.5	35.8	0.0	0.6	64.2
<=54	67.6	31.7	0.0	0.6	68.3
<=56	71.5	27.8	0.0	0.6	72.2
<=59	76.8	22.5	0.0	0.6	77.4
<=62	81.5	17.9	0.0	0.6	82.1
<=65	86.0	13.4	0.0	0.6	86.6
<=68	90.2	9.1	0.1	0.6	90.8
<=73	95.0	4.4	0.2	0.4	95.4
<=100	99.3	0.0	0.7	0.0	99.3

Tableau 7 (Seuil de \$8,44/jour PPA 2005 issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

	<u> </u>	•	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	100.0	5.0	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.8	100.0	10.8	Uniquement pauvres ciblés
<=29	14.2	100.0	14.3	Uniquement pauvres ciblés
<=32	19.9	100.0	20.0	Uniquement pauvres ciblés
<=34	24.2	100.0	24.3	Uniquement pauvres ciblés
<=36	28.5	100.0	28.6	Uniquement pauvres ciblés
<=38	32.7	100.0	32.9	Uniquement pauvres ciblés
<=40	37.3	100.0	37.6	Uniquement pauvres ciblés
<=42	41.9	100.0	42.1	Uniquement pauvres ciblés
<=44	46.3	100.0	46.6	Uniquement pauvres ciblés
<=46	50.8	100.0	51.1	Uniquement pauvres ciblés
<=48	55.1	100.0	55.5	Uniquement pauvres ciblés
<=50	59.2	100.0	59.6	Uniquement pauvres ciblés
<=52	63.5	100.0	63.9	30,835.9:1
<=54	67.6	100.0	68.1	32,830.0:1
<=56	71.5	100.0	72.0	34,731.8:1
<=59	76.8	100.0	77.3	18,641.6:1
<=62	81.5	100.0	82.0	13,182.6:1
<=65	86.0	100.0	86.5	4,818.5:1
<=68	90.3	99.9	90.8	1,157.4:1
<=73	95.2	99.7	95.6	393.4:1
<=100	100.0	99.3	100.0	152.5:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil de \$1,90/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+0.1	66.4	79.1	90.6		
4	-0.6	29.4	36.2	50.3		
8	-0.4	22.6	27.3	35.1		
16	+0.1	15.8	18.8	27.8		
32	-0.3	11.1	12.9	17.2		
64	-0.1	7.6	9.1	12.2		
128	-0.1	5.4	6.5	8.3		
256	-0.2	3.9	4.8	6.2		
512	-0.2	2.6	3.1	4.3		
1,024	-0.2	1.9	2.3	3.0		
2,048	-0.3	1.4	1.6	2.0		
4,096	-0.3	0.9	1.1	1.6		
8,192	-0.3	0.7	0.8	1.1		
16,384	-0.3	0.5	0.6	0.7		

Tableau 6 (Seuil de \$1,90/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	5.0	65.5	0.0	29.5	34.5
<=27	10.7	59.7	0.0	29.5	40.2
<=29	14.1	56.4	0.1	29.4	43.5
<=32	19.7	50.7	0.2	29.3	49.1
<=34	23.8	46.6	0.3	29.2	53.0
<=36	28.0	42.4	0.4	29.1	57.1
<=38	32.0	38.5	0.6	28.9	60.9
<=40	36.5	34.0	0.9	28.7	65.1
<=42	40.5	30.0	1.4	28.2	68.6
<=44	44.4	26.0	1.9	27.7	72.1
<=46	48.4	22.1	2.4	27.1	75.5
<=48	51.9	18.6	3.2	26.3	78.2
<=50	55.0	15.5	4.2	25.3	80.3
<=52	58.2	12.2	5.3	24.3	82.5
<=54	60.9	9.6	6.8	22.8	83.6
<=56	63.4	7.1	8.2	21.3	84.7
<=59	65.7	4.8	11.2	18.4	84.0
<=62	67.3	3.2	14.2	15.3	82.6
<=65	68.5	2.0	17.5	12.0	80.5
<=68	69.3	1.2	21.0	8.6	77.9
<=73	70.1	0.4	25.1	4.4	74.5
<=100	70.5	0.0	29.5	0.0	70.5

Tableau 7 (Seuil de \$1,90/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

	<u> </u>	•	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	99.4	7.0	173.8:1
<=27	10.8	99.6	15.2	229.8:1
<=29	14.2	99.2	20.0	117.4:1
<=32	19.9	99.1	28.0	106.2:1
<=34	24.2	98.6	33.8	71.0:1
<=36	28.5	98.5	39.8	64.2:1
<=38	32.7	98.0	45.4	49.4:1
<=40	37.3	97.6	51.7	41.5:1
<=42	41.9	96.7	57.5	29.3:1
<=44	46.3	96.0	63.0	23.8:1
<=46	50.8	95.3	68.7	20.2:1
<=48	55.1	94.1	73.6	16.1:1
<=50	59.2	92.9	78.0	13.1:1
<=52	63.5	91.7	82.7	11.0:1
<=54	67.6	90.0	86.4	9.0:1
<=56	71.5	88.5	89.9	7.7:1
<=59	76.8	85.5	93.2	5.9:1
<=62	81.5	82.6	95.4	4.7:1
<=65	86.0	79.7	97.2	3.9:1
<=68	90.3	76.8	98.4	3.3:1
<=73	95.2	73.6	99.4	2.8:1
<=100	100.0	70.5	100.0	2.4:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$3,20/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil de \$3,20/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
<i>n</i>	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-0.2	43.3	64.1	82.6		
4	0.0	23.6	29.9	40.7		
8	-0.2	15.8	19.4	26.9		
16	+0.1	11.0	13.6	18.3		
32	0.0	8.0	10.0	12.5		
64	-0.1	5.8	7.1	8.8		
128	0.0	4.2	5.0	6.8		
256	-0.1	3.0	3.6	4.5		
512	-0.1	2.0	2.5	3.2		
1,024	0.0	1.5	1.8	2.3		
2,048	0.0	1.0	1.2	1.7		
4,096	0.0	0.7	0.9	1.2		
8,192	0.0	0.5	0.6	0.8		
16,384	0.0	0.4	0.4	0.5		

Tableau 6 (Seuil de \$3,20/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	5.0	83.4	0.0	11.6	16.6
<=27	10.8	77.6	0.0	11.6	22.4
<=29	14.2	74.2	0.0	11.6	25.8
<=32	19.9	68.5	0.0	11.6	31.5
<=34	24.2	64.2	0.0	11.6	35.7
<=36	28.4	60.0	0.0	11.6	40.0
<=38	32.6	55.8	0.1	11.5	44.1
<=40	37.2	51.2	0.1	11.5	48.7
<=42	41.7	46.7	0.1	11.5	53.2
<=44	46.1	42.3	0.2	11.4	57.6
<=46	50.6	37.8	0.2	11.4	62.0
<=48	54.8	33.6	0.3	11.3	66.1
<=50	58.8	29.6	0.4	11.2	70.1
<=52	63.0	25.4	0.5	11.1	74.1
<=54	67.0	21.4	0.6	11.0	78.0
<=56	70.6	17.8	0.9	10.7	81.3
<=59	75.3	13.1	1.5	10.1	85.4
<=62	79.1	9.3	2.4	9.2	88.3
<=65	82.3	6.1	3.7	7.9	90.2
<=68	84.9	3.5	5.3	6.3	91.2
<=73	87.2	1.2	8.0	3.6	90.8
<=100	88.4	0.0	11.6	0.0	88.4

Tableau 7 (Seuil de \$3,20/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

		•	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	100.0	5.6	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.8	99.9	12.2	1,425.3:1
<=29	14.2	99.8	16.1	559.2:1
<=32	19.9	99.9	22.5	783.5:1
<=34	24.2	99.9	27.3	951.8:1
<=36	28.5	99.9	32.1	673.7:1
<=38	32.7	99.8	36.8	410.6:1
<=40	37.3	99.7	42.1	384.3:1
<=42	41.9	99.7	47.2	342.7:1
<=44	46.3	99.7	52.2	285.5:1
<=46	50.8	99.6	57.2	254.6:1
<=48	55.1	99.5	62.0	199.6:1
<=50	59.2	99.4	66.5	166.1:1
<=52	63.5	99.2	71.3	129.5:1
<=54	67.6	99.1	75.8	110.9:1
<=56	71.5	98.7	79.9	77.3:1
<=59	76.8	98.0	85.2	49.4:1
<=62	81.5	97.0	89.4	32.9:1
<=65	86.0	95.7	93.1	22.4:1
<=68	90.3	94.1	96.1	15.9:1
<=73	95.2	91.6	98.6	10.9:1
<=100	100.0	88.4	100.0	7.6:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$5,50/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil de \$5,50/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+0.1	9.1	50.0	64.5		
4	-0.2	14.7	19.4	29.1		
8	-0.1	10.0	12.8	19.5		
16	+0.1	7.4	9.0	12.3		
32	+0.2	5.2	6.2	8.1		
64	+0.2	3.6	4.4	5.7		
128	+0.2	2.6	3.2	4.5		
256	+0.3	1.8	2.3	3.1		
512	+0.2	1.3	1.6	2.1		
1,024	+0.2	1.0	1.1	1.6		
2,048	+0.3	0.7	0.8	1.1		
4,096	+0.3	0.5	0.6	0.7		
8,192	+0.3	0.3	0.4	0.5		
16,384	+0.2	0.3	0.3	0.4		

Tableau 6 (Seuil de \$5,50/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	5.0	91.4	0.0	3.6	8.6
<=27	10.8	85.6	0.0	3.6	14.4
<=29	14.2	82.2	0.0	3.6	17.8
<=32	19.9	76.5	0.0	3.6	23.5
<=34	24.2	72.2	0.0	3.6	27.8
<=36	28.4	67.9	0.0	3.6	32.0
<=38	32.6	63.7	0.0	3.6	36.2
<=40	37.3	59.1	0.0	3.6	40.9
<=42	41.8	54.6	0.0	3.6	45.4
<=44	46.3	50.1	0.0	3.6	49.8
<=46	50.8	45.6	0.0	3.6	54.3
<=48	55.1	41.3	0.0	3.6	58.6
<=50	59.1	37.2	0.0	3.6	62.7
<=52	63.5	32.9	0.0	3.6	67.0
<=54	67.6	28.8	0.0	3.6	71.2
<=56	71.5	24.9	0.1	3.5	75.0
<=59	76.7	19.7	0.2	3.5	80.1
<=62	81.1	15.3	0.4	3.2	84.3
<=65	85.5	10.9	0.5	3.1	88.5
<=68	89.5	6.9	8.0	2.8	92.2
<=73	93.5	2.9	1.7	1.9	95.4
<=100	96.4	0.0	3.6	0.0	96.4

Tableau 7 (Seuil de \$5,50/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

		•	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	100.0	5.2	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.8	99.9	11.2	1,425.3:1
<=29	14.2	99.9	14.7	1,881.0:1
<=32	19.9	100.0	20.6	2,634.6:1
<=34	24.2	100.0	25.1	3,200.0:1
<=36	28.5	99.9	29.5	1,711.6:1
<=38	32.7	99.9	33.9	1,964.2:1
<=40	37.3	100.0	38.7	2,246.5:1
<=42	41.9	99.9	43.4	1,288.7:1
<=44	46.3	99.9	48.0	1,425.0:1
<=46	50.8	99.9	52.7	1,165.6:1
<=48	55.1	99.9	57.1	1,264.2:1
<=50	59.2	99.9	61.4	1,358.1:1
<=52	63.5	99.9	65.9	1,391.8:1
<=54	67.6	99.9	70.1	1,481.9:1
<=56	71.5	99.9	74.1	887.4:1
<=59	76.8	99.8	79.5	506.0:1
<=62	81.5	99.5	84.1	213.9:1
<=65	86.0	99.4	88.7	162.0:1
<=68	90.3	99.1	92.8	107.9:1
<=73	95.2	98.2	97.0	54.4:1
<=100	100.0	96.4	100.0	26.7:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$21,70/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil de \$21,70/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
<i>n</i>	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-0.1	0.1	0.6	0.6		
4	-0.1	0.2	0.2	0.3		
8	-0.1	0.1	0.2	0.2		
16	-0.1	0.1	0.1	0.2		
32	-0.1	0.1	0.1	0.1		
64	-0.1	0.1	0.1	0.8		
128	0.0	0.0	0.1	0.4		
256	0.0	0.0	0.2	0.2		
512	0.0	0.1	0.1	0.1		
1,024	0.0	0.1	0.1	0.1		
2,048	0.0	0.0	0.1	0.1		
4,096	0.0	0.0	0.0	0.1		
8,192	0.0	0.0	0.0	0.0		
16,384	0.0	0.0	0.0	0.0		

Tableau 6 (Seuil de \$21,70/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	5.0	95.0	0.0	0.0	5.0
<=27	10.8	89.2	0.0	0.0	10.8
<=29	14.2	85.8	0.0	0.0	14.2
<=32	19.9	80.1	0.0	0.0	19.9
<=34	24.2	75.8	0.0	0.0	24.2
<=36	28.5	71.5	0.0	0.0	28.5
<=38	32.7	67.3	0.0	0.0	32.7
<=40	37.3	62.6	0.0	0.0	37.4
<=42	41.9	58.1	0.0	0.0	41.9
<=44	46.3	53.7	0.0	0.0	46.3
<=46	50.8	49.2	0.0	0.0	50.8
<=48	55.1	44.9	0.0	0.0	55.1
<=50	59.2	40.8	0.0	0.0	59.2
<=52	63.5	36.5	0.0	0.0	63.5
<=54	67.6	32.4	0.0	0.0	67.6
<=56	71.5	28.4	0.0	0.0	71.6
<=59	76.8	23.2	0.0	0.0	76.8
<=62	81.5	18.5	0.0	0.0	81.5
<=65	86.0	14.0	0.0	0.0	86.0
<=68	90.3	9.7	0.0	0.0	90.3
<=73	95.2	4.8	0.0	0.0	95.2
<=100	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0

Tableau 7 (Seuil de \$21,70/jour PPA 2011 issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

		•	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	100.0	5.0	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.8	100.0	10.8	Uniquement pauvres ciblés
<=29	14.2	100.0	14.2	Uniquement pauvres ciblés
<=32	19.9	100.0	19.9	Uniquement pauvres ciblés
<=34	24.2	100.0	24.2	Uniquement pauvres ciblés
<=36	28.5	100.0	28.5	Uniquement pauvres ciblés
<=38	32.7	100.0	32.7	Uniquement pauvres ciblés
<=40	37.3	100.0	37.4	Uniquement pauvres ciblés
<=42	41.9	100.0	41.9	Uniquement pauvres ciblés
<=44	46.3	100.0	46.3	Uniquement pauvres ciblés
<=46	50.8	100.0	50.8	Uniquement pauvres ciblés
<=48	55.1	100.0	55.1	Uniquement pauvres ciblés
<=50	59.2	100.0	59.2	Uniquement pauvres ciblés
<=52	63.5	100.0	63.5	Uniquement pauvres ciblés
<=54	67.6	100.0	67.6	Uniquement pauvres ciblés
<=56	71.5	100.0	71.6	Uniquement pauvres ciblés
<=59	76.8	100.0	76.8	Uniquement pauvres ciblés
<=62	81.5	100.0	81.5	Uniquement pauvres ciblés
<=65	86.0	100.0	86.0	Uniquement pauvres ciblés
<=68	90.3	100.0	90.3	Uniquement pauvres ciblés
<=73	95.2	100.0	95.2	4,854.4:1
<=100	100.0	100.0	100.0	5,098.4:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté du premier décile (10^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil du premier décile (10^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle						
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)					
n	Ecart	90 pour cent	90 pour cent 95 pour cent 99 pour c				
1	-0.5	50.0	65.6	68.7			
4	-0.2	20.3	25.4	37.6			
8	0.0	14.3	17.7	26.6			
16	0.0	10.3	13.0	17.1			
32	-0.1	7.7	9.3	13.2			
64	0.0	5.4	6.4	8.7			
128	0.0	3.8	4.6	6.0			
256	0.0	2.7	3.2	4.3			
512	0.0	1.9	2.4	3.2			
1,024	0.0	1.4	1.6	2.1			
2,048	0.0	0.9	1.1	1.4			
4,096	-0.1	0.7	8.0	1.1			
8,192	-0.1	0.5	0.6	0.7			
16,384	0.0	0.3	0.4	0.6			

Tableau 6 (Seuil du premier décile (10^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	1.9	5.3	3.1	89.7	91.7
<=27	3.4	3.8	7.4	85.4	88.8
<=29	4.1	3.1	10.1	82.6	86.7
<=32	5.0	2.3	15.0	77.8	82.8
<=34	5.4	1.9	18.8	74.0	79.3
<=36	5.8	1.4	22.7	70.1	75.9
<=38	6.0	1.2	26.6	66.2	72.2
<=40	6.4	0.9	31.0	61.8	68.2
<=42	6.6	0.7	35.3	57.5	64.0
<=44	6.7	0.5	39.6	53.2	59.9
<=46	6.9	0.4	43.9	48.8	55.7
<=48	6.9	0.3	48.2	44.6	51.5
<=50	7.0	0.2	52.2	40.6	47.6
<=52	7.1	0.2	56.5	36.3	43.4
<=54	7.1	0.1	60.5	32.3	39.4
<=56	7.2	0.1	64.4	28.4	35.5
<=59	7.2	0.0	69.6	23.2	30.4
<=62	7.2	0.0	74.2	18.5	25.8
<=65	7.2	0.0	78.8	14.0	21.2
<=68	7.2	0.0	83.1	9.7	16.9
<=73	7.2	0.0	88.0	4.8	12.0
<=100	7.2	0.0	92.8	0.0	7.2

Tableau 7 (Seuil du premier décile (10^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	38.8	26.8	0.6:1
<=27	10.8	31.6	47.1	0.5:1
<=29	14.2	28.8	56.6	0.4:1
<=32	19.9	24.9	68.5	0.3:1
<=34	24.2	22.2	74.4	0.3:1
<=36	28.5	20.4	80.2	0.3:1
<=38	32.7	18.5	83.5	0.2:1
<=40	37.3	17.1	88.2	0.2:1
<=42	41.9	15.7	90.9	0.2:1
<=44	46.3	14.5	92.9	0.2:1
<=46	50.8	13.5	95.1	0.2:1
<=48	55.1	12.6	96.0	0.1:1
<=50	59.2	11.8	96.9	0.1:1
<=52	63.5	11.1	97.7	0.1:1
<=54	67.6	10.5	98.7	0.1:1
<=56	71.5	10.0	99.1	0.1:1
<=59	76.8	9.4	99.9	0.1:1
<=62	81.5	8.9	100.0	0.1:1
<=65	86.0	8.4	100.0	0.1:1
<=68	90.3	8.0	100.0	0.1:1
<=73	95.2	7.6	100.0	0.1:1
<=100	100.0	7.2	100.0	0.1:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté du premier quintile (20^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil du premier quintile (20ème percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale) : Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle						
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)					
n	Ecart	90 pour cent	90 pour cent 95 pour cent 99 pour c				
1	-0.5	53.5	67.9	82.0			
4	-0.3	27.1	31.9	44.2			
8	+0.4	18.4	22.7	30.4			
16	+0.1	13.4	15.9	21.8			
32	-0.1	9.7	11.2	14.6			
64	+0.1	6.8	8.0	10.3			
128	0.0	5.0	5.7	7.7			
256	0.0	3.3	4.0	5.1			
512	0.0	2.4	2.9	3.7			
1,024	+0.1	1.6	1.9	2.5			
2,048	0.0	1.2	1.3	1.8			
4,096	0.0	0.9	1.0	1.4			
8,192	0.0	0.6	0.7	1.0			
16,384	0.0	0.4	0.5	0.7			

Tableau 6 (Seuil du premier quintile (20^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	•	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	3.4	11.2	1.6	83.8	87.2
<=27	6.2	8.5	4.6	80.7	86.9
<=29	7.5	7.1	6.7	78.6	86.2
<=32	9.4	5.3	10.5	74.8	84.1
<=34	10.4	4.3	13.8	71.5	81.9
<=36	11.2	3.4	17.2	68.1	79.3
<=38	11.9	2.8	20.8	64.6	76.4
<=40	12.7	2.0	24.7	60.7	73.3
<=42	13.1	1.6	28.8	56.5	69.6
<=44	13.4	1.2	32.9	52.5	65.9
<=46	13.7	0.9	37.1	48.3	62.0
<=48	13.9	0.8	41.2	44.1	58.0
<=50	14.0	0.6	45.1	40.2	54.2
<=52	14.2	0.5	49.3	36.0	50.2
<=54	14.3	0.4	53.3	32.0	46.3
<=56	14.4	0.3	57.1	28.2	42.6
<=59	14.6	0.1	62.2	23.1	37.7
<=62	14.6	0.0	66.8	18.5	33.1
<=65	14.7	0.0	71.3	14.0	28.7
<=68	14.7	0.0	75.6	9.7	24.4
<=73	14.7	0.0	80.6	4.8	19.4
<=100	14.7	0.0	85.3	0.0	14.7

Tableau 7 (Seuil du premier quintile (20ème percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	68.6	23.3	2.2:1
<=27	10.8	57.4	42.2	1.3:1
<=29	14.2	53.0	51.3	1.1:1
<=32	19.9	47.0	63.8	0.9:1
<=34	24.2	42.9	70.8	0.8:1
<=36	28.5	39.4	76.5	0.7:1
<=38	32.7	36.4	81.0	0.6:1
<=40	37.3	33.9	86.4	0.5:1
<=42	41.9	31.2	89.1	0.5:1
<=44	46.3	29.0	91.5	0.4:1
<=46	50.8	27.0	93.6	0.4:1
<=48	55.1	25.2	94.6	0.3:1
<=50	59.2	23.7	95.7	0.3:1
<=52	63.5	22.3	96.8	0.3:1
<=54	67.6	21.2	97.6	0.3:1
<=56	71.5	20.1	98.2	0.3:1
<=59	76.8	19.0	99.4	0.2:1
<=62	81.5	18.0	99.8	0.2:1
<=65	86.0	17.1	100.0	0.2:1
<=68	90.3	16.2	100.0	0.2:1
<=73	95.2	15.4	100.0	0.2:1
<=100	100.0	14.7	100.0	0.2:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté du deuxième quintile (40^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil du deuxième quintile (40ème percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale) : Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+0.6	63.5	76.7	86.8		
4	-0.4	31.8	37.8	49.9		
8	-0.1	22.9	28.7	36.7		
16	+0.1	16.3	19.7	25.6		
32	-0.3	11.8	14.1	17.4		
64	-0.2	8.3	9.9	12.3		
128	-0.1	5.7	6.9	8.5		
256	-0.1	4.1	5.0	6.8		
512	-0.1	2.8	3.4	4.9		
1,024	-0.1	2.0	2.4	3.0		
2,048	-0.1	1.4	1.7	2.2		
4,096	-0.1	1.0	1.2	1.6		
8,192	-0.2	0.7	0.9	1.2		
16,384	-0.2	0.5	0.6	0.8		

Tableau 6 (Seuil du deuxième quintile (40^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.5	26.6	0.5	68.4	72.9
<=27	9.1	22.0	1.6	67.2	76.3
<=29	11.6	19.6	2.7	66.2	77.8
<=32	15.3	15.9	4.6	64.2	79.5
<=34	17.8	13.4	6.4	62.5	80.2
<=36	20.0	11.2	8.5	60.4	80.4
<=38	21.7	9.4	10.9	57.9	79.7
<=40	23.6	7.5	13.7	55.2	78.8
<=42	25.3	5.9	16.6	52.3	77.5
<=44	26.3	4.8	19.9	48.9	75.3
<=46	27.5	3.6	23.3	45.6	73.1
<=48	28.3	2.8	26.7	42.1	70.5
<=50	29.0	2.1	30.2	38.7	67.7
<=52	29.6	1.6	34.0	34.9	64.5
<=54	30.1	1.0	37.5	31.3	61.5
<=56	30.5	0.7	41.1	27.8	58.2
<=59	30.9	0.3	45.9	22.9	53.8
<=62	31.0	0.2	50.5	18.4	49.4
<=65	31.1	0.1	54.9	14.0	45.1
<=68	31.1	0.0	59.2	9.7	40.8
<=73	31.1	0.0	64.1	4.8	35.9
<=100	31.1	0.0	68.9	0.0	31.1

Tableau 7 (Seuil du deuxième quintile (40^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

•			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	90.7	14.5	9.7:1
<=27	10.8	84.7	29.3	5.6:1
<=29	14.2	81.3	37.1	4.3:1
<=32	19.9	76.8	49.1	3.3:1
<=34	24.2	73.5	57.0	2.8:1
<=36	28.4	70.2	64.1	2.4:1
<=38	32.6	66.6	69.8	2.0:1
<=40	37.3	63.3	75.9	1.7:1
<=42	41.9	60.4	81.1	1.5:1
<=44	46.3	56.9	84.6	1.3:1
<=46	50.8	54.2	88.4	1.2:1
<=48	55.1	51.5	91.0	1.1:1
<=50	59.2	49.0	93.1	1.0:1
<=52	63.5	46.5	94.9	0.9:1
<=54	67.6	44.5	96.7	0.8:1
<=56	71.5	42.6	97.8	0.7:1
<=59	76.8	40.2	99.1	0.7:1
<=62	81.5	38.0	99.5	0.6:1
<=65	86.0	36.2	99.8	0.6:1
<=68	90.3	34.5	99.9	0.5:1
<=73	95.2	32.7	100.0	0.5:1
<=100	100.0	31.1	100.0	0.5:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de la médiane (50^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil de la médiane (50ème percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale) : Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-1.0	70.6	79.2	91.1		
4	-0.6	32.5	38.0	48.4		
8	-0.4	24.1	28.6	39.6		
16	-0.6	16.5	20.0	26.6		
32	-0.7	12.3	14.8	20.0		
64	-0.5	8.5	10.3	13.6		
128	-0.6	6.0	7.3	9.2		
256	-0.6	4.3	5.2	6.9		
512	-0.6	3.1	3.6	4.7		
1,024	-0.5	2.2	2.6	3.4		
2,048	-0.6	1.5	1.8	2.4		
4,096	-0.6	1.0	1.2	1.7		
8,192	-0.6	0.8	0.9	1.2		
16,384	-0.6	0.5	0.6	0.8		

Tableau 6 (Seuil de la médiane (50^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.8	35.8	0.2	59.2	64.0
<=27	9.9	30.6	0.9	58.6	68.5
<=29	12.8	27.8	1.5	58.0	70.7
<=32	17.1	23.4	2.8	56.6	73.8
<=34	20.3	20.3	3.9	55.5	75.8
<=36	23.4	17.2	5.1	54.4	77.8
<=38	25.8	14.8	6.9	52.6	78.4
<=40	28.6	12.0	8.8	50.7	79.3
<=42	30.8	9.7	11.0	48.4	79.2
<=44	32.6	8.0	13.7	45.7	78.3
<=46	34.3	6.2	16.5	43.0	77.3
<=48	35.6	5.0	19.5	39.9	75.5
<=50	36.8	3.8	22.4	37.0	73.8
<=52	37.7	2.8	25.8	33.6	71.4
<=54	38.5	2.1	29.2	30.3	68.8
<=56	39.2	1.4	32.4	27.1	66.2
<=59	39.8	0.7	37.0	22.5	62.3
<=62	40.1	0.5	41.4	18.1	58.2
<=65	40.3	0.2	45.7	13.8	54.1
<=68	40.4	0.1	49.9	9.6	50.0
<=73	40.5	0.0	54.7	4.8	45.3
<=100	40.6	0.0	59.4	0.0	40.6

Tableau 7 (Seuil de la médiane (50ème percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

	<u> </u>	•	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	95.5	11.8	21.4:1
<=27	10.8	92.0	24.4	11.5:1
<=29	14.2	89.7	31.5	8.7:1
<=32	19.9	85.9	42.2	6.1:1
<=34	24.2	83.8	50.0	5.2:1
<=36	28.5	82.2	57.7	4.6:1
<=38	32.7	79.0	63.6	3.8:1
<=40	37.3	76.5	70.5	3.3:1
<=42	41.9	73.6	76.0	2.8:1
<=44	46.3	70.4	80.4	2.4:1
<=46	50.8	67.5	84.6	2.1:1
<=48	55.1	64.6	87.7	1.8:1
<=50	59.2	62.1	90.6	1.6:1
<=52	63.5	59.4	93.0	1.5:1
<=54	67.6	56.9	94.9	1.3:1
<=56	71.5	54.7	96.6	1.2:1
<=59	76.8	51.9	98.2	1.1:1
<=62	81.5	49.2	98.9	1.0:1
<=65	86.0	46.9	99.4	0.9:1
<=68	90.3	44.8	99.7	0.8:1
<=73	95.2	42.6	99.9	0.7:1
<=100	100.0	40.6	100.0	0.7:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté du troisième quintile (60^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil du troisième quintile (60^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Taille Ecart entre valeur estimée et réelle						
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)					
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent			
1	-1.2	66.6	79.7	91.4			
4	-1.9	32.9	39.0	50.8			
8	-1.6	24.2	28.6	38.9			
16	-1.3	17.4	20.6	25.9			
32	-1.5	11.9	14.4	18.7			
64	-1.3	8.4	9.8	13.5			
128	-1.4	5.8	7.0	9.5			
256	-1.4	4.4	5.3	6.7			
512	-1.5	3.0	3.5	4.6			
1,024	-1.4	2.1	2.5	3.4			
2,048	-1.4	1.5	1.8	2.2			
4,096	-1.5	1.0	1.2	1.5			
8,192	-1.5	0.7	0.9	1.1			
16,384	-1.5	0.5	0.6	0.8			

Tableau 6 (Seuil du troisième quintile (60^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	45.9	0.1	49.1	54.0
<=27	10.5	40.3	0.2	48.9	59.5
<=29	13.7	37.1	0.5	48.7	62.4
<=32	18.6	32.2	1.3	47.9	66.5
<=34	22.2	28.6	2.0	47.2	69.4
<=36	25.8	25.0	2.6	46.5	72.4
<=38	29.0	21.9	3.7	45.5	74.4
<=40	32.5	18.3	4.8	44.4	76.9
<=42	35.5	15.3	6.3	42.8	78.4
<=44	38.2	12.6	8.1	41.1	79.2
<=46	40.9	9.9	9.9	39.3	80.2
<=48	42.7	8.2	12.4	36.7	79.4
<=50	44.5	6.4	14.7	34.5	78.9
<=52	46.2	4.6	17.3	31.8	78.0
<=54	47.4	3.4	20.2	28.9	76.3
<=56	48.4	2.4	23.1	26.1	74.5
<=59	49.4	1.4	27.4	21.8	71.2
<=62	49.8	1.0	31.6	17.5	67.4
<=65	50.3	0.6	35.7	13.4	63.7
<=68	50.5	0.4	39.8	9.3	59.8
<=73	50.7	0.1	44.5	4.7	55.4
<=100	50.8	0.0	49.2	0.0	50.8

Tableau 7 (Seuil du troisième quintile (60ème percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

•			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	98.4	9.7	61.2:1
<=27	10.8	97.8	20.7	45.4:1
<=29	14.2	96.4	27.0	26.5:1
<=32	19.9	93.5	36.6	14.3:1
<=34	24.2	91.8	43.7	11.2:1
<=36	28.5	90.8	50.8	9.9:1
<=38	32.7	88.7	57.0	7.8:1
<=40	37.3	87.2	64.0	6.8:1
<=42	41.9	84.9	69.9	5.6:1
<=44	46.3	82.5	75.1	4.7:1
<=46	50.8	80.6	80.5	4.1:1
<=48	55.1	77.5	84.0	3.4:1
<=50	59.2	75.2	87.5	3.0:1
<=52	63.5	72.7	90.9	2.7:1
<=54	67.6	70.1	93.2	2.3:1
<=56	71.5	67.7	95.3	2.1:1
<=59	76.8	64.4	97.2	1.8:1
<=62	81.5	61.2	98.0	1.6:1
<=65	86.0	58.4	98.9	1.4:1
<=68	90.3	55.9	99.3	1.3:1
<=73	95.2	53.3	99.8	1.1:1
<=100	100.0	50.8	100.0	1.0:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté du quatrième quintile (80^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale

Tableau 5 (Seuil du quatrième quintile (80^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+0.9	61.3	76.0	89.2		
4	0.0	29.1	34.8	48.8		
8	-0.2	20.8	26.1	34.2		
16	+0.1	15.9	18.7	25.6		
32	-0.3	10.6	12.8	16.2		
64	-0.1	7.5	8.8	11.3		
128	0.0	5.3	6.3	8.1		
256	-0.2	3.8	4.6	6.0		
512	-0.2	2.6	3.1	3.9		
1,024	-0.2	1.9	2.2	2.9		
2,048	-0.2	1.3	1.5	2.1		
4,096	-0.2	0.9	1.1	1.5		
8,192	-0.2	0.7	0.8	1.1		
16,384	-0.2	0.5	0.6	0.7		

Tableau 6 (Seuil du quatrième quintile (80^{ème} percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	5.0	67.9	0.0	27.2	32.1
<=27	10.7	62.1	0.0	27.1	37.9
<=29	14.1	58.7	0.1	27.1	41.2
<=32	19.8	53.0	0.1	27.0	46.8
<=34	23.9	48.9	0.3	26.9	50.8
<=36	28.1	44.7	0.4	26.8	54.9
<=38	32.1	40.7	0.6	26.6	58.7
<=40	36.6	36.2	0.7	26.4	63.0
<=42	40.7	32.1	1.1	26.0	66.8
<=44	44.8	28.0	1.5	25.7	70.5
<=46	48.9	23.9	1.9	25.3	74.2
<=48	52.5	20.3	2.5	24.6	77.2
<=50	55.8	17.0	3.4	23.8	79.6
<=52	59.3	13.5	4.2	23.0	82.3
<=54	62.1	10.7	5.5	21.6	83.7
<=56	64.8	8.1	6.8	20.4	85.2
<=59	67.5	5.4	9.4	17.8	85.3
<=62	69.2	3.6	12.2	15.0	84.2
<=65	70.6	2.2	15.4	11.8	82.4
<=68	71.5	1.3	18.8	8.4	79.9
<=73	72.4	0.4	22.8	4.4	76.8
<=100	72.8	0.0	27.2	0.0	72.8

Tableau 7 (Seuil du quatrième quintile (80ème percentile) issus de la définition de la Banque Mondiale): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	5.0	99.5	6.8	207.3:1
<=27	10.8	99.7	14.8	340.9:1
<=29	14.2	99.3	19.4	134.5:1
<=32	19.9	99.3	27.2	146.3:1
<=34	24.2	98.8	32.8	85.1:1
<=36	28.5	98.7	38.6	76.4:1
<=38	32.7	98.3	44.1	58.2:1
<=40	37.3	98.0	50.3	48.8:1
<=42	41.9	97.3	55.9	35.8:1
<=44	46.3	96.8	61.5	30.3:1
<=46	50.8	96.3	67.2	26.2:1
<=48	55.1	95.4	72.2	20.6:1
<=50	59.2	94.3	76.6	16.6:1
<=52	63.5	93.4	81.4	14.1:1
<=54	67.6	91.8	85.3	11.2:1
<=56	71.5	90.5	88.9	9.6:1
<=59	76.8	87.8	92.6	7.2:1
<=62	81.5	85.0	95.1	5.7:1
<=65	86.0	82.1	97.0	4.6:1
<=68	90.3	79.2	98.2	3.8:1
<=73	95.2	76.1	99.4	3.2:1
<=100	100.0	72.8	100.0	2.7:1

Les tableaux relatifs à 100% du seuil national de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (100% du seuil national issus de la définition de l'INSTAT) : Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+1.9	64.3	78.0	92.2		
4	-1.0	33.7	42.1	56.1		
8	-1.0	23.5	29.1	38.0		
16	-0.9	18.3	21.4	27.6		
32	-1.0	12.2	14.5	18.7		
64	-0.9	8.3	10.5	13.7		
128	-0.7	6.1	7.1	9.1		
256	-0.8	4.2	5.2	6.6		
512	-0.8	2.9	3.4	4.5		
1,024	-0.8	2.0	2.3	3.3		
2,048	-0.8	1.5	1.9	2.3		
4,096	-0.8	1.1	1.3	1.6		
8,192	-0.8	0.7	0.9	1.1		
16,384	-0.8	0.5	0.6	0.8		

Tableau 6 (100% du seuil national issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	56.9	0.0	38.2	43.1
<=27	10.6	51.1	0.1	38.1	48.7
<=29	14.0	47.7	0.3	37.9	51.9
<=32	19.6	42.1	0.6	37.7	57.3
<=34	23.6	38.1	0.9	37.4	61.0
<=36	27.6	34.2	1.3	36.9	64.5
<=38	31.5	30.3	1.8	36.5	68.0
<=40	35.9	25.9	2.2	36.0	71.9
<=42	39.7	22.0	3.2	35.0	74.8
<=44	43.3	18.5	4.1	34.2	77.5
<=46	46.7	15.1	5.2	33.1	79.7
<=48	49.7	12.0	6.8	31.5	81.2
<=50	52.2	9.6	8.6	29.7	81.9
<=52	54.6	7.2	10.5	27.8	82.4
<=54	56.5	5.3	12.6	25.6	82.1
<=56	58.0	3.7	14.9	23.3	81.3
<=59	59.4	2.3	18.7	19.5	79.0
<=62	60.2	1.6	22.3	15.9	76.1
<=65	60.9	0.8	26.0	12.3	73.2
<=68	61.3	0.4	29.6	8.6	70.0
<=73	61.6	0.1	34.0	4.2	65.9
<=100	61.7	0.0	38.3	0.0	61.7

Tableau 7 (100% du seuil national issus de la définition de l'INSTAT) :

Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-àdire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	99.4	7.9	157.0:1
<=27	10.7	98.7	17.2	79.0:1
<=29	14.3	97.9	22.7	45.5:1
<=32	20.2	97.1	31.8	33.0:1
<=34	24.5	96.3	38.2	26.3:1
<=36	28.9	95.5	44.7	21.2:1
<=38	33.3	94.7	51.0	17.7:1
<=40	38.1	94.1	58.1	16.0:1
<=42	42.9	92.5	64.3	12.4:1
<=44	47.4	91.4	70.1	10.6:1
<=46	51.9	90.0	75.6	9.0:1
<=48	56.5	88.0	80.5	7.4:1
<=50	60.7	85.9	84.5	6.1:1
<=52	65.0	83.9	88.4	5.2:1
<=54	69.1	81.7	91.5	4.5:1
<=56	73.0	79.5	94.0	3.9:1
<=59	78.2	76.0	96.3	3.2:1
<=62	82.5	72.9	97.5	2.7:1
<=65	86.9	70.1	98.7	2.3:1
<=68	90.9	67.4	99.3	2.1:1
<=73	95.7	64.4	99.8	1.8:1
<=100	100.0	61.7	100.0	1.6:1

Les tableaux relatifs à le seuil alimentaire issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil alimentaire issus de la définition de l'INSTAT) : Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+1.9	69.5	78.5	87.7		
4	-0.4	35.5	42.6	59.1		
8	-0.4	24.2	29.4	38.2		
16	-0.3	17.7	20.6	29.9		
32	-0.2	12.2	14.8	18.8		
64	-0.3	8.7	10.5	14.5		
128	-0.2	6.2	7.6	9.9		
256	-0.3	4.6	5.3	6.8		
512	-0.3	3.2	3.7	5.0		
1,024	-0.2	2.3	2.8	3.7		
2,048	-0.2	1.6	1.9	2.4		
4,096	-0.2	1.1	1.3	1.6		
8,192	-0.2	0.8	0.9	1.2		
16,384	-0.2	0.6	0.7	0.9		

Tableau 6 (Seuil alimentaire issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.8	42.0	0.1	53.1	57.9
<=27	10.4	36.5	0.4	52.8	63.2
<=29	13.6	33.2	0.7	52.5	66.1
<=32	18.5	28.4	1.7	51.4	69.9
<=34	22.0	24.9	2.5	50.6	72.6
<=36	25.4	21.5	3.5	49.6	75.0
<=38	28.4	18.4	4.8	48.3	76.7
<=40	31.7	15.2	6.4	46.7	78.4
<=42	34.5	12.4	8.4	44.7	79.2
<=44	36.8	10.1	10.6	42.6	79.4
<=46	38.9	7.9	12.9	40.2	79.1
<=48	40.7	6.2	15.8	37.4	78.1
<=50	42.3	4.6	18.5	34.7	77.0
<=52	43.6	3.3	21.5	31.7	75.2
<=54	44.5	2.4	24.6	28.5	73.0
<=56	45.4	1.4	27.5	25.6	71.0
<=59	46.1	0.8	32.1	21.0	67.1
<=62	46.4	0.4	36.1	17.1	63.5
<=65	46.7	0.2	40.2	12.9	59.6
<=68	46.8	0.1	44.2	9.0	55.8
<=73	46.9	0.0	48.8	4.3	51.2
<=100	46.9	0.0	53.1	0.0	46.9

Tableau 7 (Seuil alimentaire issus de la définition de l'INSTAT) :

Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-àdire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

•	•		% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	98.6	10.3	70.7:1
<=27	10.7	96.6	22.2	28.7:1
<=29	14.3	95.2	29.1	19.9:1
<=32	20.2	91.4	39.5	10.6:1
<=34	24.5	89.7	46.9	8.7:1
<=36	28.9	87.8	54.1	7.2:1
<=38	33.3	85.5	60.7	5.9:1
<=40	38.1	83.1	67.6	4.9:1
<=42	42.9	80.3	73.6	4.1:1
<=44	47.4	77.7	78.5	3.5:1
<=46	51.9	75.1	83.1	3.0:1
<=48	56.5	72.1	86.9	2.6:1
<=50	60.7	69.6	90.2	2.3:1
<=52	65.0	67.0	92.9	2.0:1
<=54	69.1	64.4	95.0	1.8:1
<=56	73.0	62.2	96.9	1.6:1
<=59	78.2	58.9	98.3	1.4:1
<=62	82.5	56.3	99.1	1.3:1
<=65	86.9	53.7	99.6	1.2:1
<=68	90.9	51.4	99.8	1.1:1
<=73	95.7	49.0	100.0	1.0:1
<=100	100.0	46.9	100.0	0.9:1

Les tableaux relatifs à 150% du seuil national de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (150% du seuil national issus de la définition de l'INSTAT) : Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+0.2	58.6	74.0	86.3		
4	0.0	28.3	35.3	47.5		
8	-0.6	20.5	26.0	34.8		
16	-0.1	15.0	17.7	23.1		
32	0.0	10.6	12.6	16.4		
64	+0.2	7.3	9.3	12.6		
128	+0.3	5.2	6.4	8.6		
256	+0.2	3.7	4.4	6.2		
512	+0.2	2.7	3.1	4.5		
1,024	+0.1	1.9	2.3	3.1		
2,048	+0.1	1.3	1.6	2.2		
4,096	+0.1	0.9	1.1	1.5		
8,192	+0.1	0.7	0.8	1.1		
16,384	+0.1	0.5	0.5	0.7		

Tableau 6 (150% du seuil national issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	74.6	0.0	20.5	25.4
<=27	10.7	68.8	0.0	20.5	31.2
<=29	14.2	65.3	0.1	20.4	34.7
<=32	20.1	59.4	0.1	20.4	40.5
<=34	24.4	55.1	0.1	20.4	44.7
<=36	28.6	50.9	0.3	20.2	48.8
<=38	32.9	46.6	0.4	20.1	53.0
<=40	37.7	41.8	0.5	20.0	57.7
<=42	42.2	37.3	0.7	19.8	62.0
<=44	46.5	33.0	0.9	19.6	66.1
<=46	50.8	28.7	1.1	19.4	70.2
<=48	55.0	24.5	1.5	19.0	74.0
<=50	58.6	20.9	2.1	18.4	77.0
<=52	62.3	17.2	2.7	17.8	80.1
<=54	65.5	14.0	3.7	16.9	82.3
<=56	68.5	11.0	4.5	16.0	84.5
<=59	72.1	7.4	6.1	14.4	86.4
<=62	74.3	5.2	8.3	12.2	86.5
<=65	76.4	3.1	10.5	10.0	86.5
<=68	77.9	1.6	13.1	7.4	85.3
<=73	79.0	0.4	16.6	3.9	82.9
<=100	79.5	0.0	20.5	0.0	79.5

Tableau 7 (150% du seuil national issus de la définition de l'INSTAT) :

Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-àdire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	100.0	6.2	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.7	99.8	13.5	646.1:1
<=29	14.3	99.5	17.9	196.7:1
<=32	20.2	99.4	25.3	172.2:1
<=34	24.5	99.4	30.7	173.4:1
<=36	28.9	99.1	36.0	104.6:1
<=38	33.3	98.9	41.4	89.3:1
<=40	38.1	98.8	47.4	81.1:1
<=42	42.9	98.3	53.1	58.3:1
<=44	47.4	98.1	58.4	50.8:1
<=46	51.9	97.9	63.8	45.8:1
<=48	56.5	97.3	69.2	36.1:1
<=50	60.7	96.5	73.7	27.5:1
<=52	65.0	95.8	78.4	22.9:1
<=54	69.1	94.7	82.3	17.9:1
<=56	73.0	93.8	86.1	15.2:1
<=59	78.2	92.2	90.6	11.8:1
<=62	82.5	90.0	93.4	9.0:1
<=65	86.9	88.0	96.2	7.3:1
<=68	90.9	85.6	98.0	6.0:1
<=73	95.7	82.6	99.4	4.8:1
<=100	100.0	79.5	100.0	3.9:1

Les tableaux relatifs à 200% du seuil national de pauvreté issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (200% du seuil national issus de la définition de l'INSTAT) : Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-1.0	43.9	63.0	80.7		
4	-0.3	23.3	30.4	42.9		
8	-0.6	17.2	21.9	30.2		
16	-0.4	12.4	14.8	20.1		
32	-0.2	8.7	10.5	15.5		
64	-0.1	6.5	7.7	10.2		
128	0.0	4.3	5.3	7.2		
256	-0.1	3.2	3.7	5.3		
512	-0.1	2.3	2.7	3.7		
1,024	-0.1	1.7	1.9	2.5		
2,048	-0.1	1.1	1.3	1.7		
4,096	-0.1	0.8	0.9	1.2		
8,192	-0.2	0.6	0.6	0.9		
16,384	-0.2	0.4	0.5	0.6		

Tableau 6 (200% du seuil national issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	83.3	0.0	11.8	16.7
<=27	10.7	77.5	0.0	11.7	22.5
<=29	14.3	74.0	0.0	11.7	26.0
<=32	20.2	68.0	0.0	11.7	31.9
<=34	24.5	63.8	0.1	11.7	36.2
<=36	28.8	59.5	0.1	11.7	40.4
<=38	33.1	55.1	0.1	11.6	44.7
<=40	38.0	50.3	0.2	11.6	49.6
<=42	42.7	45.5	0.2	11.6	54.3
<=44	47.1	41.1	0.2	11.5	58.6
<=46	51.6	36.7	0.3	11.4	63.0
<=48	56.0	32.2	0.5	11.3	67.3
<=50	60.1	28.2	0.7	11.1	71.2
<=52	64.1	24.1	0.9	10.8	75.0
<=54	67.9	20.4	1.2	10.5	78.4
<=56	71.3	17.0	1.7	10.1	81.4
<=59	75.9	12.4	2.3	9.5	85.4
<=62	79.4	8.9	3.2	8.6	88.0
<=65	82.6	5.6	4.3	7.5	90.1
<=68	85.2	3.0	5.7	6.0	91.3
<=73	87.3	0.9	8.3	3.4	90.8
<=100	88.2	0.0	11.8	0.0	88.2

Tableau 7 (200% du seuil national issus de la définition de l'INSTAT) :

Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-àdire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	100.0	5.6	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.7	99.9	12.2	1,473.8:1
<=29	14.3	99.9	16.2	914.5:1
<=32	20.2	99.9	22.9	764.2:1
<=34	24.5	99.8	27.7	487.6:1
<=36	28.9	99.7	32.6	294.8:1
<=38	33.3	99.6	37.5	250.2:1
<=40	38.1	99.6	43.0	249.9:1
<=42	42.9	99.5	48.4	217.4:1
<=44	47.4	99.5	53.4	197.7:1
<=46	51.9	99.4	58.4	168.6:1
<=48	56.5	99.2	63.5	120.3:1
<=50	60.7	98.9	68.1	91.5:1
<=52	65.0	98.6	72.7	71.1:1
<=54	69.1	98.2	76.9	55.5:1
<=56	73.0	97.7	8.08	42.5:1
<=59	78.2	97.1	86.0	33.2:1
<=62	82.5	96.2	89.9	25.1:1
<=65	86.9	95.1	93.6	19.3:1
<=68	90.9	93.7	96.6	14.9:1
<=73	95.7	91.3	99.0	10.5:1
<=100	100.0	88.2	100.0	7.5:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$1,25/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil de \$1,25/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+0.9	63.5	75.4	87.7		
4	0.0	29.2	36.3	46.4		
8	-0.6	21.0	25.4	35.1		
16	-0.1	15.1	18.2	22.3		
32	+0.1	11.1	13.0	16.8		
64	+0.3	7.7	9.1	13.3		
128	+0.3	5.4	6.3	8.9		
256	+0.2	3.7	4.4	6.3		
512	+0.2	2.6	3.1	4.2		
1,024	+0.2	1.9	2.3	3.0		
2,048	+0.2	1.3	1.6	2.2		
4,096	+0.2	0.9	1.2	1.5		
8,192	+0.2	0.7	0.8	1.1		
16,384	+0.2	0.5	0.6	0.7		

Tableau 6 (Seuil de \$1,25/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	72.1	0.0	23.0	27.9
<=27	10.7	66.3	0.0	22.9	33.7
<=29	14.2	62.8	0.1	22.9	37.1
<=32	20.1	56.9	0.1	22.8	42.9
<=34	24.4	52.7	0.1	22.8	47.2
<=36	28.6	48.4	0.3	22.7	51.3
<=38	32.9	44.2	0.4	22.6	55.4
<=40	37.6	39.4	0.5	22.4	60.0
<=42	42.1	35.0	0.9	22.1	64.2
<=44	46.3	30.8	1.1	21.9	68.1
<=46	50.4	26.6	1.4	21.5	72.0
<=48	54.5	22.5	2.0	21.0	75.5
<=50	58.0	19.0	2.7	20.2	78.2
<=52	61.5	15.5	3.5	19.4	81.0
<=54	64.5	12.6	4.6	18.3	82.8
<=56	67.3	9.7	5.6	17.3	84.6
<=59	70.7	6.3	7.5	15.5	86.2
<=62	72.7	4.4	9.9	13.1	85.7
<=65	74.6	2.4	12.3	10.7	85.3
<=68	75.8	1.3	15.2	7.8	83.5
<=73	76.8	0.2	18.9	4.1	80.9
<=100	77.0	0.0	23.0	0.0	77.0

Tableau 7 (Seuil de \$1,25/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

-			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	100.0	6.4	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.7	99.8	13.9	646.1:1
<=29	14.3	99.5	18.5	196.7:1
<=32	20.2	99.4	26.1	172.2:1
<=34	24.5	99.4	31.6	173.4:1
<=36	28.9	99.0	37.1	102.3:1
<=38	33.3	98.9	42.7	86.1:1
<=40	38.1	98.6	48.8	72.5:1
<=42	42.9	98.0	54.6	49.0:1
<=44	47.4	97.7	60.1	42.3:1
<=46	51.9	97.3	65.5	35.6:1
<=48	56.5	96.5	70.8	27.8:1
<=50	60.7	95.5	75.3	21.3:1
<=52	65.0	94.6	79.9	17.6:1
<=54	69.1	93.3	83.7	14.0:1
<=56	73.0	92.3	87.4	11.9:1
<=59	78.2	90.4	91.8	9.5:1
<=62	82.5	88.0	94.3	7.4:1
<=65	86.9	85.9	96.9	6.1:1
<=68	90.9	83.3	98.3	5.0:1
<=73	95.7	80.3	99.7	4.1:1
<=100	100.0	77.0	100.0	3.4:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$2,00/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil de \$2,00/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
<i>n</i>	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-0.4	45.1	54.9	83.8		
4	-0.3	21.2	27.4	43.8		
8	-0.6	14.8	18.9	28.9		
16	-0.4	11.5	13.5	19.0		
32	-0.1	8.2	9.9	12.8		
64	0.0	5.7	6.8	9.3		
128	+0.2	4.1	5.0	6.8		
256	+0.1	2.9	3.4	4.8		
512	+0.1	2.0	2.5	3.2		
1,024	0.0	1.5	1.8	2.3		
2,048	0.0	1.0	1.2	1.5		
4,096	0.0	0.7	0.8	1.1		
8,192	0.0	0.5	0.6	0.8		
16,384	0.0	0.4	0.4	0.6		

Tableau 6 (Seuil de \$2,00/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	85.7	0.0	9.4	14.3
<=27	10.7	79.9	0.0	9.4	20.1
<=29	14.3	76.3	0.0	9.4	23.7
<=32	20.2	70.4	0.0	9.3	29.6
<=34	24.5	66.2	0.0	9.3	33.8
<=36	28.8	61.8	0.1	9.3	38.1
<=38	33.1	57.5	0.1	9.3	42.4
<=40	38.0	52.6	0.1	9.2	47.2
<=42	42.8	47.9	0.2	9.2	52.0
<=44	47.2	43.5	0.2	9.1	56.3
<=46	51.6	39.0	0.3	9.1	60.7
<=48	56.2	34.5	0.3	9.0	65.2
<=50	60.2	30.4	0.5	8.9	69.1
<=52	64.4	26.3	0.7	8.7	73.1
<=54	68.3	22.4	8.0	8.5	76.8
<=56	71.8	18.8	1.1	8.2	80.0
<=59	76.7	14.0	1.5	7.8	84.5
<=62	80.4	10.2	2.1	7.3	87.7
<=65	84.0	6.6	2.9	6.5	90.5
<=68	87.0	3.7	4.0	5.4	92.4
<=73	89.5	1.2	6.2	3.2	92.6
<=100	90.6	0.0	9.4	0.0	90.6

Tableau 7 (Seuil de \$2,00/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	100.0	5.4	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.7	99.9	11.8	1,473.8:1
<=29	14.3	99.9	15.8	1,963.9:1
<=32	20.2	99.9	22.3	1,117.4:1
<=34	24.5	99.9	27.0	801.1:1
<=36	28.9	99.8	31.8	399.4:1
<=38	33.3	99.7	36.6	310.1:1
<=40	38.1	99.7	41.9	300.6:1
<=42	42.9	99.6	47.2	250.0:1
<=44	47.4	99.6	52.0	221.5:1
<=46	51.9	99.5	56.9	198.7:1
<=48	56.5	99.4	62.0	165.9:1
<=50	60.7	99.2	66.4	121.3:1
<=52	65.0	99.0	71.0	97.6:1
<=54	69.1	98.8	75.3	82.4:1
<=56	73.0	98.4	79.2	62.9:1
<=59	78.2	98.1	84.6	50.5:1
<=62	82.5	97.5	88.7	38.4:1
<=65	86.9	96.7	92.7	29.4:1
<=68	90.9	95.6	96.0	21.9:1
<=73	95.7	93.5	98.7	14.4:1
<=100	100.0	90.6	100.0	9.7:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$2,50/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil de \$2,50/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-0.6	24.8	50.0	75.1		
4	-0.1	16.5	22.6	38.0		
8	-0.5	11.9	15.2	22.0		
16	-0.6	9.1	11.0	15.6		
32	-0.3	6.8	8.1	10.6		
64	-0.3	4.8	5.6	7.2		
128	-0.2	3.5	4.2	5.4		
256	-0.2	2.3	2.8	3.8		
512	-0.2	1.6	2.0	2.7		
1,024	-0.2	1.2	1.4	1.8		
2,048	-0.2	0.8	1.0	1.3		
4,096	-0.2	0.6	0.7	0.9		
8,192	-0.3	0.4	0.5	0.7		
16,384	-0.3	0.3	0.3	0.5		

Tableau 6 (Seuil de \$2,50/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	<u>Défaut de couverture:</u>	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	<u>Taux de succès</u>
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	89.7	0.0	5.4	10.3
<=27	10.7	83.9	0.0	5.4	16.1
<=29	14.3	80.3	0.0	5.4	19.7
<=32	20.2	74.4	0.0	5.3	25.6
<=34	24.5	70.2	0.0	5.3	29.8
<=36	28.8	65.8	0.0	5.3	34.2
<=38	33.2	61.4	0.1	5.3	38.5
<=40	38.0	56.6	0.1	5.3	43.3
<=42	42.8	51.8	0.1	5.2	48.0
<=44	47.2	47.4	0.2	5.2	52.4
<=46	51.7	43.0	0.2	5.2	56.8
<=48	56.3	38.4	0.2	5.1	61.4
<=50	60.4	34.3	0.4	5.0	65.4
<=52	64.6	30.0	0.4	4.9	69.5
<=54	68.6	26.0	0.5	4.9	73.5
<=56	72.4	22.3	0.6	4.8	77.1
<=59	77.5	17.2	0.7	4.7	82.2
<=62	81.6	13.1	1.0	4.4	85.9
<=65	85.6	9.1	1.3	4.1	89.6
<=68	89.2	5.4	1.7	3.6	92.8
<=73	92.6	2.0	3.0	2.3	95.0
<=100	94.6	0.0	5.4	0.0	94.6

Tableau 7 (Seuil de \$2,50/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	100.0	5.2	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.7	99.9	11.3	1,473.8:1
<=29	14.3	99.9	15.1	1,963.9:1
<=32	20.2	99.9	21.4	1,117.4:1
<=34	24.5	99.9	25.9	801.1:1
<=36	28.9	99.8	30.5	615.2:1
<=38	33.3	99.8	35.1	544.1:1
<=40	38.1	99.8	40.2	472.6:1
<=42	42.9	99.7	45.2	341.9:1
<=44	47.4	99.7	49.9	302.8:1
<=46	51.9	99.6	54.6	271.6:1
<=48	56.5	99.6	59.5	253.0:1
<=50	60.7	99.4	63.8	171.8:1
<=52	65.0	99.3	68.3	152.3:1
<=54	69.1	99.3	72.5	145.5:1
<=56	73.0	99.2	76.5	122.5:1
<=59	78.2	99.1	81.9	112.8:1
<=62	82.5	98.8	86.2	84.0:1
<=65	86.9	98.5	90.4	65.4:1
<=68	90.9	98.1	94.2	51.0:1
<=73	95.7	96.8	97.9	30.7:1
<=100	100.0	94.6	100.0	17.7:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$5,00/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil de \$5,00/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle						
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)					
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent			
1	-0.4	1.5	5.5	50.0			
4	-0.1	1.9	9.7	20.2			
8	-0.2	4.3	6.5	12.0			
16	-0.3	3.0	4.0	6.9			
32	-0.2	2.4	3.2	4.7			
64	-0.3	1.7	2.1	2.9			
128	-0.2	1.2	1.5	2.0			
256	-0.2	0.9	1.1	1.4			
512	-0.2	0.6	0.8	1.1			
1,024	-0.2	0.5	0.6	0.7			
2,048	-0.2	0.3	0.4	0.5			
4,096	-0.2	0.2	0.3	0.4			
8,192	-0.2	0.2	0.2	0.3			
16,384	-0.2	0.1	0.1	0.2			

Tableau 6 (Seuil de \$5,00/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	94.2	0.0	0.9	5.8
<=27	10.7	88.3	0.0	0.9	11.7
<=29	14.3	84.8	0.0	0.9	15.2
<=32	20.2	78.9	0.0	0.9	21.1
<=34	24.5	74.6	0.0	0.9	25.4
<=36	28.9	70.2	0.0	0.9	29.8
<=38	33.2	65.8	0.0	0.9	34.2
<=40	38.1	61.0	0.0	0.9	39.0
<=42	42.9	56.2	0.0	0.9	43.8
<=44	47.3	51.7	0.0	0.9	48.2
<=46	51.8	47.3	0.1	0.9	52.7
<=48	56.4	42.6	0.1	0.9	57.3
<=50	60.7	38.4	0.1	0.9	61.5
<=52	65.0	34.1	0.1	0.9	65.8
<=54	69.0	30.0	0.1	0.9	69.9
<=56	72.9	26.2	0.1	0.9	73.7
<=59	78.1	21.0	0.1	0.8	78.9
<=62	82.4	16.7	0.1	0.8	83.2
<=65	86.8	12.3	0.1	0.8	87.5
<=68	90.7	8.4	0.3	0.7	91.4
<=73	95.2	3.8	0.4	0.5	95.7
<=100	99.1	0.0	0.9	0.0	99.1

Tableau 7 (Seuil de \$5,00/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	100.0	5.0	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.7	100.0	10.8	Uniquement pauvres ciblés
<=29	14.3	100.0	14.4	Uniquement pauvres ciblés
<=32	20.2	100.0	20.4	4,809.2:1
<=34	24.5	100.0	24.7	5,826.5:1
<=36	28.9	100.0	29.1	2,072.1:1
<=38	33.3	100.0	33.6	2,385.5:1
<=40	38.1	100.0	38.5	2,734.5:1
<=42	42.9	99.9	43.3	1,283.9:1
<=44	47.4	99.9	47.8	1,416.6:1
<=46	51.9	99.9	52.3	995.4:1
<=48	56.5	99.9	57.0	1,003.1:1
<=50	60.7	99.9	61.2	1,078.4:1
<=52	65.0	99.9	65.6	1,001.7:1
<=54	69.1	99.9	69.7	1,064.5:1
<=56	73.0	99.9	73.6	994.8:1
<=59	78.2	99.9	78.8	953.8:1
<=62	82.5	99.9	83.2	681.0:1
<=65	86.9	99.8	87.6	626.5:1
<=68	90.9	99.7	91.5	349.7:1
<=73	95.7	99.5	96.1	219.3:1
<=100	100.0	99.1	100.0	107.1:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$8,44/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil de \$8,44/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-0.5	1.3	4.9	4.9		
4	-0.1	1.6	8.4	19.9		
8	-0.2	3.4	5.8	11.6		
16	-0.3	2.8	3.7	6.8		
32	-0.2	2.1	3.1	4.3		
64	-0.2	1.7	2.0	2.9		
128	-0.2	1.1	1.5	2.0		
256	-0.2	0.9	1.1	1.3		
512	-0.2	0.6	8.0	1.0		
1,024	-0.2	0.4	0.5	0.7		
2,048	-0.2	0.3	0.4	0.5		
4,096	-0.2	0.2	0.3	0.3		
8,192	-0.2	0.2	0.2	0.2		
16,384	-0.2	0.1	0.1	0.2		

Tableau 6 (Seuil de \$8,44/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	94.3	0.0	0.8	5.7
<=27	10.7	88.5	0.0	0.8	11.5
<=29	14.3	84.9	0.0	0.8	15.1
<=32	20.2	79.0	0.0	0.8	21.0
<=34	24.5	74.7	0.0	0.8	25.3
<=36	28.9	70.3	0.0	0.8	29.7
<=38	33.3	65.9	0.0	0.8	34.1
<=40	38.1	61.1	0.0	0.8	38.9
<=42	42.9	56.3	0.0	0.8	43.7
<=44	47.4	51.8	0.0	0.8	48.1
<=46	51.8	47.4	0.0	0.8	52.6
<=48	56.4	42.7	0.0	0.8	57.2
<=50	60.7	38.5	0.0	0.8	61.4
<=52	65.0	34.2	0.1	0.8	65.7
<=54	69.1	30.1	0.1	0.8	69.8
<=56	72.9	26.3	0.1	0.7	73.6
<=59	78.1	21.1	0.1	0.7	78.8
<=62	82.4	16.8	0.1	0.7	83.1
<=65	86.8	12.4	0.1	0.7	87.5
<=68	90.7	8.5	0.2	0.6	91.3
<=73	95.3	3.9	0.4	0.4	95.7
<=100	99.2	0.0	0.8	0.0	99.2

Tableau 7 (Seuil de \$8,44/jour PPA 2005 issus de la définition de l'INSTAT): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	100.0	5.0	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.7	100.0	10.8	Uniquement pauvres ciblés
<=29	14.3	100.0	14.4	Uniquement pauvres ciblés
<=32	20.2	100.0	20.4	4,809.2:1
<=34	24.5	100.0	24.7	5,826.5:1
<=36	28.9	100.0	29.1	6,868.5:1
<=38	33.3	100.0	33.5	7,907.1:1
<=40	38.1	100.0	38.4	9,063.3:1
<=42	42.9	99.9	43.3	1,811.7:1
<=44	47.4	99.9	47.7	1,998.9:1
<=46	51.9	99.9	52.2	1,224.4:1
<=48	56.5	99.9	56.9	1,213.1:1
<=50	60.7	99.9	61.2	1,304.1:1
<=52	65.0	99.9	65.5	1,178.7:1
<=54	69.1	99.9	69.6	1,252.5:1
<=56	73.0	99.9	73.5	1,147.3:1
<=59	78.2	99.9	78.7	1,082.5:1
<=62	82.5	99.9	83.1	793.9:1
<=65	86.9	99.9	87.5	725.0:1
<=68	90.9	99.7	91.4	377.1:1
<=73	95.7	99.6	96.0	244.2:1
<=100	100.0	99.2	100.0	122.9:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$1,90/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil de \$1,90/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+1.9	67.7	84.6	93.1		
4	+0.1	32.4	38.2	53.3		
8	-0.1	22.9	27.2	35.1		
16	0.0	16.4	19.5	25.5		
32	0.0	11.3	13.6	16.9		
64	0.0	8.2	9.7	13.3		
128	+0.2	5.7	6.7	8.6		
256	+0.1	4.1	4.8	6.0		
512	0.0	2.8	3.3	4.7		
1,024	0.0	2.0	2.4	3.5		
2,048	0.0	1.4	1.8	2.4		
4,096	0.0	1.1	1.2	1.5		
8,192	0.0	0.7	0.9	1.1		
16,384	0.0	0.5	0.6	0.8		

Tableau 6 (Seuil de \$1,90/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	63.0	0.0	32.0	37.0
<=27	10.7	57.3	0.1	32.0	42.7
<=29	14.2	53.8	0.2	31.9	46.1
<=32	20.0	47.9	0.2	31.8	51.8
<=34	24.1	43.9	0.5	31.6	55.7
<=36	28.1	39.8	8.0	31.3	59.4
<=38	32.1	35.9	1.2	30.9	63.0
<=40	36.7	31.3	1.5	30.6	67.3
<=42	40.8	27.1	2.1	29.9	70.8
<=44	44.8	23.2	2.6	29.5	74.2
<=46	48.6	19.3	3.3	28.8	77.4
<=48	52.2	15.7	4.2	27.8	80.1
<=50	55.1	12.8	5.6	26.4	81.6
<=52	58.0	10.0	7.1	25.0	82.9
<=54	60.1	7.8	9.0	23.1	83.2
<=56	62.3	5.6	10.6	21.4	83.8
<=59	64.3	3.6	13.8	18.2	82.6
<=62	65.5	2.4	17.0	15.0	80.6
<=65	66.6	1.4	20.3	11.7	78.3
<=68	67.3	0.6	23.6	8.4	75.7
<=73	67.8	0.1	27.9	4.2	72.0
<=100	67.9	0.0	32.1	0.0	67.9

Tableau 7 (Seuil de \$1,90/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	99.8	7.2	462.8:1
<=27	10.7	99.4	15.7	155.0:1
<=29	14.3	98.9	20.8	89.1:1
<=32	20.2	98.9	29.4	87.1:1
<=34	24.5	98.2	35.4	53.2:1
<=36	28.9	97.3	41.3	35.4:1
<=38	33.3	96.5	47.2	27.5:1
<=40	38.1	96.2	54.0	25.2:1
<=42	42.9	95.1	60.1	19.3:1
<=44	47.4	94.5	65.9	17.2:1
<=46	51.9	93.7	71.5	14.9:1
<=48	56.5	92.5	76.9	12.3:1
<=50	60.7	90.8	81.1	9.8:1
<=52	65.0	89.1	85.3	8.2:1
<=54	69.1	87.0	88.5	6.7:1
<=56	73.0	85.4	91.7	5.9:1
<=59	78.2	82.3	94.7	4.6:1
<=62	82.5	79.4	96.4	3.9:1
<=65	86.9	76.6	98.0	3.3:1
<=68	90.9	74.0	99.0	2.8:1
<=73	95.7	70.9	99.8	2.4:1
<=100	100.0	67.9	100.0	2.1:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$3,20/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil de \$3,20/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-0.7	50.0	62.2	75.7		
4	-0.4	24.5	30.5	42.7		
8	-0.8	17.8	22.1	29.6		
16	-0.6	12.4	15.1	20.8		
32	-0.4	9.0	10.8	16.3		
64	-0.3	6.4	7.9	10.7		
128	-0.2	4.4	5.5	6.9		
256	-0.3	3.2	3.8	5.2		
512	-0.3	2.4	2.7	3.7		
1,024	-0.3	1.7	1.9	2.5		
2,048	-0.3	1.1	1.3	1.7		
4,096	-0.3	0.8	0.9	1.2		
8,192	-0.4	0.6	0.7	0.9		
16,384	-0.4	0.4	0.5	0.6		

Tableau 6 (Seuil de \$3,20/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	82.4	0.0	12.6	17.6
<=27	10.7	76.6	0.0	12.6	23.4
<=29	14.3	73.1	0.0	12.6	26.9
<=32	20.2	67.2	0.0	12.6	32.8
<=34	24.4	62.9	0.1	12.6	37.0
<=36	28.8	58.6	0.1	12.5	41.3
<=38	33.1	54.3	0.2	12.5	45.6
<=40	37.9	49.4	0.2	12.5	50.4
<=42	42.7	44.6	0.2	12.4	55.1
<=44	47.1	40.2	0.3	12.4	59.5
<=46	51.5	35.8	0.4	12.3	63.8
<=48	56.0	31.4	0.5	12.1	68.1
<=50	60.0	27.4	0.7	11.9	71.9
<=52	64.0	23.3	1.0	11.7	75.7
<=54	67.7	19.6	1.4	11.3	79.0
<=56	71.1	16.3	1.9	10.8	81.8
<=59	75.6	11.7	2.6	10.1	85.7
<=62	78.9	8.4	3.6	9.0	87.9
<=65	82.0	5.3	4.9	7.8	89.8
<=68	84.5	2.8	6.4	6.2	90.7
<=73	86.5	0.8	9.2	3.5	90.0
<=100	87.4	0.0	12.6	0.0	87.4

Tableau 7 (Seuil de \$3,20/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	100.0	5.6	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.7	99.9	12.3	1,473.8:1
<=29	14.3	99.8	16.3	442.1:1
<=32	20.2	99.8	23.1	468.3:1
<=34	24.5	99.7	28.0	365.7:1
<=36	28.9	99.6	32.9	251.7:1
<=38	33.3	99.5	37.9	205.3:1
<=40	38.1	99.5	43.4	210.0:1
<=42	42.9	99.5	48.9	189.5:1
<=44	47.4	99.4	53.9	176.3:1
<=46	51.9	99.3	59.0	145.5:1
<=48	56.5	99.1	64.1	104.9:1
<=50	60.7	98.8	68.7	80.6:1
<=52	65.0	98.5	73.3	64.7:1
<=54	69.1	98.0	77.5	49.4:1
<=56	73.0	97.4	81.4	37.7:1
<=59	78.2	96.7	86.6	29.6:1
<=62	82.5	95.6	90.3	21.8:1
<=65	86.9	94.4	93.9	16.9:1
<=68	90.9	92.9	96.8	13.2:1
<=73	95.7	90.4	99.0	9.4:1
<=100	100.0	87.4	100.0	6.9:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$5,50/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil de \$5,50/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	-1.0	9.4	44.5	68.1		
4	-0.6	14.7	19.3	33.3		
8	-0.7	10.5	13.1	18.9		
16	-0.8	7.3	9.0	12.9		
32	-0.7	5.4	6.3	9.0		
64	-0.6	3.5	4.5	6.0		
128	-0.5	2.7	3.3	4.3		
256	-0.5	1.9	2.3	3.0		
512	-0.5	1.3	1.6	2.1		
1,024	-0.5	1.0	1.1	1.5		
2,048	-0.5	0.7	8.0	1.0		
4,096	-0.5	0.5	0.5	0.7		
8,192	-0.6	0.3	0.4	0.5		
16,384	-0.6	0.2	0.3	0.4		

Tableau 6 (Seuil de \$5,50/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	91.6	0.0	3.5	8.4
<=27	10.7	85.8	0.0	3.4	14.2
<=29	14.3	82.2	0.0	3.4	17.8
<=32	20.2	76.3	0.0	3.4	23.6
<=34	24.5	72.1	0.0	3.4	27.9
<=36	28.8	67.7	0.0	3.4	32.3
<=38	33.2	63.3	0.0	3.4	36.6
<=40	38.1	58.5	0.0	3.4	41.5
<=42	42.9	53.7	0.1	3.4	46.2
<=44	47.3	49.3	0.1	3.4	50.6
<=46	51.7	44.8	0.1	3.3	55.1
<=48	56.4	40.2	0.1	3.3	59.7
<=50	60.6	36.0	0.2	3.3	63.8
<=52	64.8	31.7	0.2	3.2	68.1
<=54	68.9	27.6	0.2	3.2	72.1
<=56	72.7	23.8	0.2	3.2	76.0
<=59	77.9	18.6	0.3	3.2	81.1
<=62	82.1	14.5	0.4	3.0	85.1
<=65	86.3	10.2	0.6	2.9	89.2
<=68	90.1	6.4	0.8	2.6	92.8
<=73	94.0	2.6	1.7	1.7	95.7
<=100	96.5	0.0	3.5	0.0	96.5

Tableau 7 (Seuil de \$5,50/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	100.0	5.1	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.7	99.9	11.1	1,473.8:1
<=29	14.3	99.9	14.8	1,963.9:1
<=32	20.2	99.9	20.9	1,117.4:1
<=34	24.5	99.9	25.4	801.1:1
<=36	28.9	99.9	29.9	716.1:1
<=38	33.3	99.9	34.4	824.6:1
<=40	38.1	99.9	39.4	945.3:1
<=42	42.9	99.8	44.4	527.6:1
<=44	47.4	99.8	49.0	538.3:1
<=46	51.9	99.8	53.6	423.7:1
<=48	56.5	99.8	58.4	418.2:1
<=50	60.7	99.7	62.7	351.2:1
<=52	65.0	99.7	67.2	316.3:1
<=54	69.1	99.7	71.4	336.1:1
<=56	73.0	99.7	75.3	326.6:1
<=59	78.2	99.7	80.7	295.8:1
<=62	82.5	99.5	85.0	182.6:1
<=65	86.9	99.3	89.4	152.6:1
<=68	90.9	99.1	93.3	110.0:1
<=73	95.7	98.2	97.3	55.0:1
<=100	100.0	96.5	100.0	28.0:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de \$21,70/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil de \$21,70/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	0.0	0.4	0.6	0.6		
4	0.0	0.3	0.3	9.8		
8	0.0	0.2	0.2	5.6		
16	0.0	0.1	0.3	5.4		
32	0.0	0.3	1.2	3.2		
64	0.0	0.7	1.5	1.7		
128	0.0	0.8	8.0	1.4		
256	0.0	0.4	0.6	8.0		
512	0.0	0.3	0.4	0.5		
1,024	0.0	0.2	0.3	0.3		
2,048	0.0	0.2	0.2	0.2		
4,096	0.0	0.1	0.1	0.2		
8,192	0.0	0.1	0.1	0.1		
16,384	0.0	0.1	0.1	0.1		

Tableau 6 (Seuil de \$21,70/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	<u>Inclusion:</u>	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	94.9	0.0	0.2	5.1
<=27	10.7	89.1	0.0	0.2	10.9
<=29	14.3	85.5	0.0	0.2	14.5
<=32	20.2	79.6	0.0	0.2	20.4
<=34	24.5	75.3	0.0	0.2	24.7
<=36	28.9	70.9	0.0	0.2	29.1
<=38	33.3	66.6	0.0	0.2	33.4
<=40	38.1	61.7	0.0	0.2	38.3
<=42	42.9	56.9	0.0	0.2	43.1
<=44	47.4	52.5	0.0	0.2	47.5
<=46	51.8	48.0	0.0	0.1	52.0
<=48	56.5	43.4	0.0	0.1	56.6
<=50	60.7	39.1	0.0	0.1	60.8
<=52	65.0	34.8	0.0	0.1	65.1
<=54	69.1	30.8	0.0	0.1	69.2
<=56	72.9	26.9	0.0	0.1	73.1
<=59	78.1	21.7	0.0	0.1	78.3
<=62	82.5	17.3	0.0	0.1	82.6
<=65	86.9	13.0	0.0	0.1	87.0
<=68	90.9	9.0	0.1	0.1	90.9
<=73	95.6	4.3	0.1	0.1	95.6
<=100	99.8	0.0	0.2	0.0	99.8

Tableau 7 (Seuil de \$21,70/jour PPA 2011 issus de la définition de l'INSTAT): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	100.0	4.9	Uniquement pauvres ciblés
<=27	10.7	100.0	10.8	Uniquement pauvres ciblés
<=29	14.3	100.0	14.3	Uniquement pauvres ciblés
<=32	20.2	100.0	20.3	Uniquement pauvres ciblés
<=34	24.5	100.0	24.6	Uniquement pauvres ciblés
<=36	28.9	100.0	28.9	Uniquement pauvres ciblés
<=38	33.3	100.0	33.3	Uniquement pauvres ciblés
<=40	38.1	100.0	38.2	Uniquement pauvres ciblés
<=42	42.9	100.0	43.0	2,203.0:1
<=44	47.4	100.0	47.4	2,430.5:1
<=46	51.9	99.9	51.9	1,359.6:1
<=48	56.5	99.9	56.6	1,481.0:1
<=50	60.7	99.9	60.8	1,592.1:1
<=52	65.0	99.9	65.1	1,620.0:1
<=54	69.1	99.9	69.2	1,721.4:1
<=56	73.0	99.9	73.1	1,817.7:1
<=59	78.2	99.9	78.3	1,854.7:1
<=62	82.5	99.9	82.6	1,868.9:1
<=65	86.9	99.9	87.0	1,968.0:1
<=68	90.9	99.9	91.0	999.5:1
<=73	95.7	99.9	95.7	935.8:1
<=100	100.0	99.8	100.0	550.8:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté du premier décile (10^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil du premier décile (10ème percentile) issus de la définition de l'INSTAT) : Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
<i>n</i>	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+0.5	45.6	63.5	69.1		
4	+0.6	20.5	25.1	36.5		
8	+0.8	13.3	16.6	23.8		
16	+0.8	9.6	12.0	17.8		
32	+0.9	6.9	8.3	10.7		
64	+0.9	4.9	5.9	7.9		
128	+0.9	3.4	4.1	5.4		
256	+0.9	2.3	2.8	3.5		
512	+0.8	1.7	2.0	2.7		
1,024	+0.9	1.2	1.4	1.9		
2,048	+0.9	0.9	1.0	1.4		
4,096	+0.9	0.6	0.7	0.9		
8,192	+0.9	0.4	0.5	0.7		
16,384	+0.9	0.3	0.4	0.4		

Tableau 6 (Seuil du premier décile (10^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	1.8	4.9	3.1	90.2	92.0
<=27	3.3	3.4	7.5	85.8	89.1
<=29	3.9	2.8	10.4	82.9	86.9
<=32	4.8	1.9	15.4	77.9	82.6
<=34	5.2	1.5	19.3	74.0	79.2
<=36	5.5	1.2	23.3	69.9	75.5
<=38	5.8	0.9	27.5	65.8	71.6
<=40	6.1	0.6	32.1	61.2	67.3
<=42	6.2	0.5	36.7	56.6	62.8
<=44	6.3	0.4	41.0	52.3	58.6
<=46	6.5	0.3	45.4	47.9	54.3
<=48	6.5	0.2	50.0	43.3	49.8
<=50	6.6	0.1	54.2	39.1	45.7
<=52	6.6	0.1	58.4	34.9	41.5
<=54	6.6	0.1	62.5	30.8	37.5
<=56	6.7	0.0	66.3	27.0	33.6
<=59	6.7	0.0	71.5	21.8	28.5
<=62	6.7	0.0	75.8	17.5	24.2
<=65	6.7	0.0	80.2	13.1	19.8
<=68	6.7	0.0	84.2	9.1	15.8
<=73	6.7	0.0	89.0	4.3	11.0
<=100	6.7	0.0	93.3	0.0	6.7

Tableau 7 (Seuil du premier décile (10^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

-	<u> </u>	•	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	36.9	27.0	0.6:1
<=27	10.7	30.5	48.9	0.4:1
<=29	14.3	27.5	58.7	0.4:1
<=32	20.2	23.7	71.4	0.3:1
<=34	24.5	21.2	77.4	0.3:1
<=36	28.9	19.2	82.6	0.2:1
<=38	33.3	17.4	86.1	0.2:1
<=40	38.1	15.9	90.4	0.2:1
<=42	42.9	14.5	92.9	0.2:1
<=44	47.4	13.4	94.6	0.2:1
<=46	51.9	12.4	96.2	0.1:1
<=48	56.5	11.5	96.6	0.1:1
<=50	60.7	10.8	98.0	0.1:1
<=52	65.0	10.1	98.4	0.1:1
<=54	69.1	9.6	99.1	0.1:1
<=56	73.0	9.1	99.3	0.1:1
<=59	78.2	8.6	99.9	0.1:1
<=62	82.5	8.1	100.0	0.1:1
<=65	86.9	7.7	100.0	0.1:1
<=68	90.9	7.4	100.0	0.1:1
<=73	95.7	7.0	100.0	0.1:1
<=100	100.0	6.7	100.0	0.1:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté du premier quintile (20^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil du premier quintile (20^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
<i>n</i>	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+1.0	53.8	68.1	80.9		
4	+1.2	26.3	33.5	50.3		
8	+1.4	19.2	23.2	33.7		
16	+1.1	13.2	16.7	22.5		
32	+1.1	9.5	11.5	15.2		
64	+0.9	6.6	8.0	10.8		
128	+0.9	4.7	5.6	7.6		
256	+1.0	3.3	4.0	5.1		
512	+0.9	2.3	2.8	3.7		
1,024	+1.0	1.7	2.0	2.5		
2,048	+1.0	1.1	1.4	1.8		
4,096	+1.0	0.8	1.0	1.3		
8,192	+1.0	0.6	0.7	0.9		
16,384	+1.0	0.4	0.5	0.6		

Tableau 6 (Seuil du premier quintile (20^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	3.4	10.7	1.5	84.4	87.8
<=27	6.2	7.9	4.6	81.4	87.6
<=29	7.4	6.6	6.9	79.1	86.5
<=32	9.2	4.9	11.0	74.9	84.1
<=34	10.1	3.9	14.4	71.6	81.7
<=36	10.9	3.1	18.0	68.0	78.9
<=38	11.6	2.4	21.6	64.3	75.9
<=40	12.4	1.7	25.7	60.2	72.6
<=42	12.8	1.3	30.2	55.8	68.6
<=44	13.1	1.0	34.3	51.7	64.7
<=46	13.3	0.8	38.6	47.4	60.7
<=48	13.4	0.6	43.0	42.9	56.3
<=50	13.6	0.5	47.1	38.8	52.4
<=52	13.7	0.4	51.4	34.6	48.2
<=54	13.8	0.3	55.3	30.6	44.4
<=56	13.9	0.2	59.1	26.8	40.7
<=59	14.0	0.1	64.2	21.8	35.8
<=62	14.0	0.0	68.5	17.4	31.5
<=65	14.0	0.0	72.9	13.1	27.1
<=68	14.1	0.0	76.9	9.1	23.1
<=73	14.1	0.0	81.6	4.3	18.4
<=100	14.1	0.0	85.9	0.0	14.1

Tableau 7 (Seuil du premier quintile (20ème percentile) issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

		•	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	68.9	24.1	2.2:1
<=27	10.7	57.6	44.1	1.4:1
<=29	14.3	51.9	52.9	1.1:1
<=32	20.2	45.5	65.5	0.8:1
<=34	24.5	41.4	72.2	0.7:1
<=36	28.9	37.8	77.6	0.6:1
<=38	33.3	35.0	82.7	0.5:1
<=40	38.1	32.5	88.2	0.5:1
<=42	42.9	29.8	90.9	0.4:1
<=44	47.4	27.6	93.1	0.4:1
<=46	51.9	25.7	94.7	0.3:1
<=48	56.5	23.8	95.6	0.3:1
<=50	60.7	22.4	96.7	0.3:1
<=52	65.0	21.0	97.3	0.3:1
<=54	69.1	19.9	97.9	0.2:1
<=56	73.0	19.0	98.6	0.2:1
<=59	78.2	17.9	99.6	0.2:1
<=62	82.5	17.0	99.8	0.2:1
<=65	86.9	16.2	99.9	0.2:1
<=68	90.9	15.5	100.0	0.2:1
<=73	95.7	14.7	100.0	0.2:1
<=100	100.0	14.1	100.0	0.2:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté du deuxième quintile (40^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil du deuxième quintile (40ème percentile) issus de la définition de l'INSTAT) : Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+0.6	64.1	73.7	86.0		
4	-0.1	35.3	41.6	53.5		
8	+1.0	25.5	30.5	38.0		
16	+1.1	17.4	21.2	27.9		
32	+1.1	12.5	15.2	19.6		
64	+0.7	9.2	10.6	13.5		
128	+0.8	6.3	7.4	9.9		
256	+0.7	4.4	5.1	6.8		
512	+0.7	3.2	3.7	4.7		
1,024	+0.8	2.2	2.7	3.5		
2,048	+0.8	1.6	1.9	2.4		
4,096	+0.8	1.1	1.2	1.6		
8,192	+0.8	0.7	0.9	1.2		
16,384	+0.8	0.5	0.6	0.9		

Tableau 6 (Seuil du deuxième quintile (40^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.5	26.1	0.4	69.0	73.5
<=27	9.2	21.4	1.5	67.8	77.0
<=29	11.6	19.0	2.7	66.6	78.2
<=32	15.4	15.2	4.8	64.5	79.9
<=34	17.8	12.8	6.7	62.7	80.5
<=36	20.1	10.6	8.8	60.5	80.6
<=38	22.0	8.7	11.3	58.1	80.1
<=40	23.9	6.7	14.2	55.2	79.1
<=42	25.5	5.2	17.5	51.9	77.3
<=44	26.6	4.1	20.8	48.6	75.2
<=46	27.6	3.0	24.2	45.1	72.8
<=48	28.3	2.3	28.2	41.2	69.5
<=50	28.9	1.7	31.8	37.6	66.4
<=52	29.3	1.3	35.7	33.6	62.9
<=54	29.8	0.9	39.3	30.0	59.8
<=56	30.0	0.6	42.9	26.4	56.5
<=59	30.4	0.3	47.8	21.6	52.0
<=62	30.5	0.1	52.0	17.4	47.9
<=65	30.6	0.0	56.3	13.1	43.7
<=68	30.6	0.0	60.3	9.1	39.7
<=73	30.6	0.0	65.0	4.3	35.0
<=100	30.6	0.0	69.4	0.0	30.6

Tableau 7 (Seuil du deuxième quintile (40^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

	,	•	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	91.9	14.8	11.3:1
<=27	10.7	85.6	30.0	6.0:1
<=29	14.3	80.9	37.8	4.2:1
<=32	20.2	76.1	50.3	3.2:1
<=34	24.5	72.7	58.2	2.7:1
<=36	28.9	69.4	65.5	2.3:1
<=38	33.3	66.1	71.7	1.9:1
<=40	38.1	62.7	78.1	1.7:1
<=42	43.0	59.3	83.1	1.5:1
<=44	47.4	56.1	86.7	1.3:1
<=46	51.8	53.3	90.2	1.1:1
<=48	56.5	50.1	92.4	1.0:1
<=50	60.7	47.6	94.3	0.9:1
<=52	65.0	45.1	95.6	0.8:1
<=54	69.1	43.1	97.2	0.8:1
<=56	73.0	41.2	98.0	0.7:1
<=59	78.2	38.9	99.2	0.6:1
<=62	82.5	37.0	99.6	0.6:1
<=65	86.9	35.2	99.9	0.5:1
<=68	90.9	33.7	100.0	0.5:1
<=73	95.7	32.0	100.0	0.5:1
<=100	100.0	30.6	100.0	0.4:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté de la médiane (50^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil de la médiane (50ème percentile) issus de la définition de l'INSTAT) : Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle				
de l'échantillon	Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent	
1	+1.4	70.0	78.5	90.2	
4	+0.4	33.6	42.6	58.0	
8	+0.5	25.0	30.4	39.3	
16	+0.7	18.4	21.5	28.4	
32	+0.6	13.2	15.8	20.0	
64	+0.3	9.1	10.5	13.3	
128	+0.5	6.2	7.6	9.6	
256	+0.4	4.6	5.3	7.1	
512	+0.4	3.4	4.1	5.4	
1,024	+0.4	2.3	2.9	3.6	
2,048	+0.4	1.7	1.9	2.6	
4,096	+0.4	1.2	1.4	1.8	
8,192	+0.4	0.8	1.0	1.3	
16,384	+0.4	0.6	0.7	0.9	

Tableau 6 (Seuil de la médiane (50^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	par erreur	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.7	35.0	0.2	60.1	64.8
<=27	9.9	29.8	0.9	59.5	69.3
<=29	12.7	27.0	1.6	58.7	71.5
<=32	17.2	22.5	3.1	57.3	74.4
<=34	20.3	19.4	4.2	56.1	76.4
<=36	23.4	16.3	5.5	54.8	78.2
<=38	25.8	13.9	7.4	52.9	78.7
<=40	28.5	11.2	9.6	50.7	79.2
<=42	30.9	8.8	12.1	48.2	79.1
<=44	32.5	7.1	14.8	45.5	78.0
<=46	34.2	5.5	17.7	42.7	76.8
<=48	35.4	4.3	21.1	39.2	74.6
<=50	36.4	3.2	24.3	36.0	72.5
<=52	37.4	2.3	27.7	32.6	70.0
<=54	38.1	1.6	31.0	29.3	67.3
<=56	38.7	1.0	34.2	26.1	64.8
<=59	39.3	0.4	38.9	21.4	60.6
<=62	39.4	0.2	43.1	17.2	56.7
<=65	39.6	0.1	47.3	13.0	52.6
<=68	39.7	0.0	51.3	9.0	48.7
<=73	39.7	0.0	56.0	4.3	44.0
<=100	39.7	0.0	60.3	0.0	39.7

Tableau 7 (Seuil de la médiane (50^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

			% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	95.4	11.8	20.8:1
<=27	10.7	91.9	24.9	11.3:1
<=29	14.3	88.9	32.1	8.0:1
<=32	20.2	84.9	43.3	5.6:1
<=34	24.5	82.8	51.1	4.8:1
<=36	28.9	81.0	59.0	4.3:1
<=38	33.3	77.7	65.1	3.5:1
<=40	38.1	74.8	71.8	3.0:1
<=42	42.9	71.8	77.8	2.6:1
<=44	47.4	68.7	82.0	2.2:1
<=46	51.9	65.9	86.2	1.9:1
<=48	56.5	62.6	89.2	1.7:1
<=50	60.7	60.0	91.9	1.5:1
<=52	65.0	57.4	94.1	1.3:1
<=54	69.1	55.1	95.9	1.2:1
<=56	73.0	53.1	97.6	1.1:1
<=59	78.2	50.2	98.9	1.0:1
<=62	82.5	47.8	99.4	0.9:1
<=65	86.9	45.6	99.8	0.8:1
<=68	90.9	43.6	100.0	0.8:1
<=73	95.7	41.5	100.0	0.7:1
<=100	100.0	39.7	100.0	0.7:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté du troisième quintile (60^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil du troisième quintile (60^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+1.9	66.8	75.8	89.6		
4	-0.6	36.4	43.1	59.0		
8	-0.6	24.3	28.9	36.6		
16	-0.5	17.4	20.8	25.7		
32	-0.6	11.8	14.2	19.2		
64	-0.7	8.9	10.8	14.0		
128	-0.5	6.1	7.4	9.9		
256	-0.7	4.4	5.3	7.0		
512	-0.7	3.1	3.6	5.4		
1,024	-0.6	2.3	2.7	3.6		
2,048	-0.6	1.6	1.9	2.4		
4,096	-0.6	1.1	1.3	1.7		
8,192	-0.6	0.8	0.9	1.2		
16,384	-0.6	0.6	0.7	0.9		

Tableau 6 (Seuil du troisième quintile (60^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	•	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	44.9	0.1	50.2	55.1
<=27	10.5	39.2	0.3	50.0	60.5
<=29	13.8	35.9	0.5	49.7	63.5
<=32	18.8	30.9	1.4	48.9	67.7
<=34	22.4	27.3	2.1	48.2	70.6
<=36	25.9	23.8	2.9	47.3	73.3
<=38	29.2	20.6	4.1	46.2	75.3
<=40	32.8	16.9	5.4	44.9	77.7
<=42	35.9	13.9	7.1	43.2	79.1
<=44	38.3	11.4	9.0	41.3	79.6
<=46	40.7	9.0	11.2	39.1	79.8
<=48	42.8	7.0	13.7	36.6	79.3
<=50	44.5	5.2	16.2	34.1	78.5
<=52	46.0	3.8	19.1	31.2	77.2
<=54	47.1	2.6	22.0	28.3	75.3
<=56	48.0	1.7	25.0	25.3	73.3
<=59	48.7	1.0	29.4	20.8	69.6
<=62	49.1	0.6	33.4	16.9	66.0
<=65	49.4	0.3	37.5	12.8	62.2
<=68	49.6	0.2	41.4	8.9	58.5
<=73	49.7	0.0	46.0	4.3	54.0
<=100	49.7	0.0	50.3	0.0	49.7

Tableau 7 (Seuil du troisième quintile (60^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

	<u> </u>	•	% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	98.7	9.8	74.8:1
<=27	10.7	97.5	21.1	39.2:1
<=29	14.3	96.2	27.7	25.1:1
<=32	20.2	93.1	37.9	13.5:1
<=34	24.5	91.4	45.1	10.7:1
<=36	28.9	89.8	52.2	8.8:1
<=38	33.3	87.7	58.6	7.1:1
<=40	38.1	86.0	65.9	6.1:1
<=42	42.9	83.5	72.1	5.1:1
<=44	47.4	80.9	77.1	4.2:1
<=46	51.9	78.4	81.8	3.6:1
<=48	56.5	75.7	86.0	3.1:1
<=50	60.7	73.3	89.5	2.7:1
<=52	65.0	70.7	92.4	2.4:1
<=54	69.1	68.1	94.7	2.1:1
<=56	73.0	65.8	96.6	1.9:1
<=59	78.2	62.3	98.0	1.7:1
<=62	82.5	59.5	98.8	1.5:1
<=65	86.9	56.8	99.3	1.3:1
<=68	90.9	54.5	99.7	1.2:1
<=73	95.7	51.9	100.0	1.1:1
<=100	100.0	49.7	100.0	1.0:1

Les tableaux relatifs au seuil de pauvreté du quatrième quintile (80^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT

Tableau 5 (Seuil du quatrième quintile (80^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT): Les écarts des taux de pauvreté estimés avec un échantillon d'une population de ménages avec des participants à un moment donné (moyennes des différences entre les valeurs estimées et observées), par la taille de l'échantillon et avec des intervalles de confiance

Taille	Ecart entre valeur estimée et réelle					
de l'échantillon		Intervalle de confiance (±points de pourcentage)				
n	Ecart	90 pour cent	95 pour cent	99 pour cent		
1	+1.8	68.1	80.9	91.4		
4	-0.4	30.9	38.5	51.6		
8	-0.8	22.9	27.2	36.0		
16	-0.4	15.6	18.5	23.9		
32	-0.4	11.3	13.3	17.2		
64	-0.3	8.0	9.4	13.1		
128	-0.1	5.5	6.6	8.6		
256	-0.2	3.8	4.6	6.4		
512	-0.2	2.9	3.4	4.1		
1,024	-0.2	2.0	2.3	3.1		
2,048	-0.2	1.5	1.7	2.2		
4,096	-0.2	1.0	1.2	1.4		
8,192	-0.3	0.7	0.9	1.1		
16,384	-0.3	0.5	0.6	0.7		

Tableau 6 (Seuil du quatrième quintile (80^{ème} percentile) issus de la définition de l'INSTAT) : Pourcentage de ménages par statut de ciblage et par *score*, accompagné de « Précision totale »

	Inclusion:	Défaut de couverture:	<u>Fuite:</u>	Exclusion:	Taux de succès
	Pauvre	Pauvre	Non pauvre	Non pauvre	Inclusion
Point de	judicieusement	par erreur	•	judicieusement	+
coupure	ciblé	non ciblé	ciblé	non ciblé	Exclusion
<=22	4.9	67.0	0.0	28.1	33.0
<=27	10.7	61.2	0.1	28.1	38.7
<=29	14.2	57.7	0.1	28.0	42.1
<=32	20.0	51.9	0.2	27.9	47.9
<=34	24.1	47.7	0.4	27.8	51.9
<=36	28.3	43.6	0.6	27.5	55.8
<=38	32.4	39.5	0.9	27.3	59.7
<=40	37.0	34.8	1.1	27.1	64.1
<=42	41.3	30.5	1.6	26.5	67.8
<=44	45.4	26.4	1.9	26.2	71.6
<=46	49.4	22.4	2.4	25.7	75.1
<=48	53.3	18.6	3.2	24.9	78.2
<=50	56.5	15.4	4.3	23.9	80.3
<=52	59.7	12.2	5.4	22.8	82.4
<=54	62.2	9.7	6.9	21.2	83.4
<=56	64.7	7.2	8.3	19.8	84.5
<=59	67.3	4.6	10.9	17.3	84.6
<=62	68.8	3.1	13.8	14.4	83.1
<=65	70.2	1.7	16.7	11.4	81.6
<=68	71.0	0.9	19.9	8.2	79.2
<=73	71.7	0.2	24.0	4.2	75.9
<=100	71.9	0.0	28.1	0.0	71.9

Tableau 7 (Seuil du quatrième quintile (80ème percentile) issus de la définition de l'INSTAT): Pourcentage des ménages avec participants qui sont ciblés (c'est-à-dire, qui ont le score moins du point de coupure), pourcentage de ménages ciblés qui sont pauvres, pourcentage des ménages pauvres qui sont ciblés, et nombre des ménages pauvres ciblés pour chaque ménage non pauvre ciblé

	<u> </u>		% pauvres	Ménages pauvres ciblés
Point de	% ménages	% ciblés qui	qui sont	par ménage non pauvre
coupure	ciblés	sont pauvres	ciblés	ciblé
<=22	4.9	99.8	6.8	462.8:1
<=27	10.7	99.4	14.9	164.2:1
<=29	14.3	99.0	19.7	96.1:1
<=32	20.2	99.0	27.9	94.8:1
<=34	24.5	98.5	33.6	64.3:1
<=36	28.9	97.9	39.3	46.3:1
<=38	33.3	97.4	45.1	37.6:1
<=40	38.1	97.2	51.5	34.6:1
<=42	42.9	96.2	57.5	25.6:1
<=44	47.4	95.9	63.2	23.5:1
<=46	51.9	95.3	68.8	20.4:1
<=48	56.5	94.3	74.1	16.6:1
<=50	60.7	93.0	78.5	13.2:1
<=52	65.0	91.7	83.0	11.1:1
<=54	69.1	90.0	86.5	9.0:1
<=56	73.0	88.6	90.0	7.8:1
<=59	78.2	86.1	93.6	6.2:1
<=62	82.5	83.3	95.7	5.0:1
<=65	86.9	80.8	97.7	4.2:1
<=68	90.9	78.1	98.8	3.6:1
<=73	95.7	75.0	99.8	3.0:1
<=100	100.0	71.9	100.0	2.6:1